



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753108 7

103
Presented by

John Bigelow

to the
Century Association



*DM

Mercur

Faint, illegible handwriting

*DM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL, 1731.



A PARIS,

Chez { **(GUILLAUME CAVELIER)**,
rue S. Jacques, au Lys d'Or.
LAVEUVE PISSOT, Quay de Conty,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.
JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France et à la Palme.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

THE NEW
PUBLIC LIBRARY

335116

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1905

A V I S.

LA D R E S S E generale est à
Monsieur MOREAU, Commis au
Mercure, vis-à-vis la Comedie Fran-
çoise, à Paris. Ceux qui pour leur com-
modité voudront remettre leurs Paquets ca-
chetés aux Libraires qui vendent le Mer-
cure, à Paris, peuvent se servir de cette voye
pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est
oujours pratiqué, afin d'épargner, à nous
le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui
les envoient, celui, non-seulement de ne
pas voir paroître leurs Ouvrages, mais
même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé
de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaite-
ront avoir le Mercure de France de la pre-
miere main, & plus promptement, n'auront
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perte de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on
lui indiquera.

P R I X . X X X . S O L S .

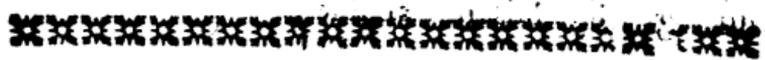


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL. 1731.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

A S. E. M.

LE CARDINAL DE FLEURY,
MINISTRE D'ETAT,

*Sur la liberalité qu'il a faite à l'Université
de Caën, pour l'augmentation de sa Bi-
bliothèque.*

O D E.



Où naît la soudaine allegresse
Qui transporte ici tous les cœurs ?
Un nouveau Mécène au Permesse

Accorde aujourd'hui ses faveurs.

A ij . Vica,

Vien , mes délices , vien , ma Lyre ;
 Sers la vive ardeur qui m'inspire :
 Pour lui formons nos plus beaux Airs ;
 Je veux que leur noble cadence
 Annonce ma reconnoissance
 Au Prince , au Peuple , à l'Univers

Chante un Prélat que voit la Seine
 D'honneurs justement revêtu ,
 Qui joint à la Pourpre Romaine
 L'éclat d'une rare vertu ,
 Qui sage , bienfaisant , affable ,
 Tel que ce Mentor de la Fable ,
 Fait chérir son autorité ,
 Qui placé près du Diadème ;
 Se montre auguste par lui-même
 Autant que par sa dignité.

Dans la Grandeur qui l'environne
 Nul objet n'échape à ses soins ;
 S'il veille aux droits de la Couronne ;
 Il veille encore à nos besoins ;
 Par lui la Foi , la Paix fleurissent ;
 Les Loix de Thémis s'affermissent ;
 Tout nous offre des jours plus beaux ;
 Et de ce bonheur qu'il ménage ,
 Laisant aux Sujets l'avantage ,
 FLAURY n'en prend que les travaux.

Digne

Digne Emule du grand Fabrice , *
 On le voit marcher sur ses pas ;
 De la séduisante avarice
 Son cœur méprise les appas.
 Mortels ! qu'il en est peu d'exemples :
 Ses Trésors consacrés aux Temples
 Ledressent leurs murs chancelans ,
 Du vont par des routes secretes ,
 Dans cent ténébreuses retraites
 Porter des secours consolans.

Quel riche trait pour son Histoire
 Que l'apui qu'il donne aux beaux Arts !
 Sur eux du milieu de sa gloire
 Il jette ses plus doux regards :
 Muses , troupe à ses yeux si chere ,
 Vous n'êtes point une chimere ,
 Ni des noms pleins d'un faux éclat ;
 Mais les filles de la Sagesse ,
 Les meres de la Politesse ,
 L'utile ornement d'un Etat.

Un Temple * fécond en miracles
 Fait sur l'Orne admirer vos sons ;

* Consul Romain , le plus désintéressé qu'ait
 jamais vu la République.

* L'Université.

A iij On

630 MERCURE DE FRANCE

On y voit de sçavans Oracles
Dicter vos plus pures leçons ;
Embrassant diverses matieres ,
Chacun de ses doctes lumieres
Augmente la splendeur du corps ;
Mais par combien de découvertes
Ces sources qui leur sont offertes *
Vont-elles grossir leurs Trésors !

A quels travaux inimitables
Vois-je nos Neveux s'exciter ?
L'un écrit les faits mémorables ,
L'autre se forme à les chanter ;
Celui-ci creusant la nature ,
De l'œil et du compas mesure
Les Eaux , l'Air , la Terre et les Cieux ;
Et , jusqu'à l'invisible Essence
L'autre élevant sa connoissance
Va fonder les Décrets des Dieux.

C'est pour toi , Ville fortunée ,
Que FLEURY prodigue ses biens :
Quelle riante Destinée
Se prépare à tes Citoyens !
Tu verras tes Remparts superbes

* *La Bibliothèque.*

En-

Enfanter de nouveaux Malthèbes (a)
 Des Huets, (b) des Pyrons, (c) des Calys (d)
 Sous l'Empire tranquille et juste
 Qu'offre à nos vœux un autre Auguste,
 Tes lauriers orneront ses Lys.

Dans ton sein, École sçavante,
 Faut-il qu'un noble empressement
 Ne puisse au Prélat que je vante
 Dresser un pompeux monument !
 Du moins signalant notre zèle,
 Plaçons-y le portrait fidele (e)
 D'un si généreux Protecteur ;
 Que cette immortelle Peinture
 Instruise la race future
 Du bienfait et du Bienfaicteur.

FLEURY, puisse un succès durable
 Suivre vos projets glorieux !

(a) *Fameux Poëte.*

(b) *Evêque d'Avanches, et Précepteur de M. le Dauphin, Ayoul du Roi.*

(c) *Professeur de Rhétorique au Collège du Bois, et Editeur de Claudien, pour l'usage de M. le Dauphin.*

(d) *Célébre Professeur de Philosophie au Collège du Bois, Auteur de divers Ouvrages, entr'autres du Commentaire sur Boëce, pour l'usage de M. le Dauphin. Tous de Caën.*

(e) *Le Portrait de S. E. sera placé dans la Bibliothéque.*

A iij Puiffe

632 MERCURE DE FRANCE

Puisse la Parque inexorable

Respecter vos jours précieux !

Soyez long-tems l'amour du PRINCE ;

Les délices de la Province ,

Le respect des Peuples épars ;

Soyez des Autels la défense ,

Vivez pour le bien de la France ;

Vivez pour l'honneur des beaux Arts.

*Par M. Heurtauld , Prêtre , Professeur au
College du Bois de l'Université de Caën.*



REFLEXIONS à l'occasion du Brutus de M. de Voltaire , et de son Discours sur la Tragédie.

IL ne faut pas être surpris que M. de Voltaire aye saisi l'occasion que sa nouvelle Tragédie lui a présentée naturellement , de donner dans un Discours préliminaire ses idées sur cette espece d'ouvrage. On doit être obligé aux Auteurs qui se distinguent dans un Art de ce qu'ils veulent bien ouvrir leur secret , et mettre leurs Lecteurs dans les voyes qu'ils se sont frayées ; ils aident ainsi eux-mêmes au jugement qu'ils attendent , et ils éclairent cette même critique qui doit montrer

montrer leurs beautés et leurs deffauts ; car il y a par tout à loüer et à reprendre : les Auteurs du premier ordre sont seulement ceux qui donnent moins de prise à la censure.

On devoit encore s'attendre que M. de Voltaire ne manqueroit pas de réclamer les droits que la Versification et la rime ont pris depuis long-tems sur nos Pièces de Théâtre , et qu'un Ecrivain judicieux et séduisant vient d'attaquer, comme contraires aux succès des Auteurs , et par conséquent au plaisir de ceux qui les lisent : il sied bien à un bel esprit qui , comme M. de Voltaire , nous a fait sentir si souvent le charme des beaux Vers , d'en protéger le mérite ; et quand même ce mérite ne seroit pas aussi réel qu'il le croit , ou aussi nécessaire qu'il le suppose dans nos Tragédies , il faudroit lui pardonner sa sensibilité pour un genre d'écrire qui lui a acquis tant de gloire. Le Public y a contribué de ses applaudissemens , et nous avons par notre plaisir , notre part à sa reconnoissance pour un talent qu'il cultive avec succès , et qu'on seroit fâché de lui voir négliger.

Il a si bien senti lui-même combien la continuité du travail est utile à la perfection, qu'il avouë à Mylord Bolingbrooke, que lors qu'après son retour à Paris , il

64. MERCURE DE FRANCE

a voulu rentrer dans la carrière françoise dont il étoit sorti durant deux années ; les expressions et les Phrases de sa langue naturelle se refusoient à ses recherches ; l'habitude qu'il avoit contractée de penser en Anglois rendoit sa nouvelle composition difficile ; ensorte qu'en bien des endroits on croit découvrir la contrainte de la Traduction.

Le principal obstacle qu'il a trouvé , de son aveu , à la facilité de l'exécution , a été la severité de notre Poësie , et l'esclavage de la rime. Lors qu'il avoit écrit en Anglois , il avoit jouï de cette heureuse liberté qui donne à l'esprit toute son étendue , et qui le laissant arbitre de la mesure des Phrases et de la longueur des mots , le remplit seulement de l'importance des choses.

Cependant M. de Voltaire , tout persuadé qu'il est de la dureté de l'assujettissement à la rime , quoiqu'il sente le poids de ses chaînes , et ce qu'elles peuvent coûter à la justesse de l'expression , à la vivacité du sentiment et à la liberté de la pensée , ne veut pas permettre qu'on s'en affranchisse. Je ne veux pas prouver directement combien il seroit utile et raisonnable de laisser les Auteurs à leur aise sur cet article ; ce dessein a été exécuté avec beaucoup de force , de précision et d'éle-

d'élégance par son ingénieux Auteur. J'examinerai seulement les raisons sur lesquelles M. de Voltaire se fonde dans son nouveau discours, pour détourner un usage ou une nouveauté qu'il n'approuve point, et dont ses talens l'ont appris à se passer.

Il ne faut point, dit-il, s'écarter de la route que les grands Maîtres nous ont tracée; s'en faire une nouvelle, seroit moins une marque de génie que de foiblesse.

Mais il me semble, au contraire, que plus les Tragédies de Corneille et de Racine, toutes écrites en Vers rimés, ont eu de succès, plus elles l'ont mérité; plus on trouve de beautés dans ces Pièces, et plus il y auroit du mérite de se procurer un succès égal sans le secours de la rime. Car si la rime prête des beautés réelles aux Pièces de Théâtre, ceux qui auront abandonné cette voye auront dû prendre ailleurs, pour nous plaire également, des compensations heureuses qui nous empêchent de regretter la Poésie rimée.

M. de Voltaire ne peut pas supposer comme une chose certaine, qu'on ne peut faire une bonne Tragédie sans Vers rimés, car c'est là précisément la question; il prétend que l'habitude que nous avons aux Vers de Corneille et de Racine nous

A vj rend

36 MERCURE DE FRANCE
rend ce nombre et cette harmonie si nécessaires dans toutes les Tragédies, qu'une Pièce dans laquelle on trouveroit une disposition sage, un intérêt vif continu, et bien conduit, de grandes idées, des sentimens élevés, une diction noble et majestueuse, n'auroit que peu ou point de succès, si elle étoit privée de l'agrément de la rime.

Il suppose que c'est un agrément sur la foi de l'usage dont il paroît ailleurs ne faire pas grand cas. Mais bien des gens prétendent que ce retour perpetuel de deux grands Vers féminins et masculins les fatigue & les ennuye, et que s'ils n'étoient aidés d'ailleurs par l'intérêt, par les sentimens et par l'action de l'Acteur, ils ne soutiendroient point un aussi long Ouvrage sans peine.

D'où peut venir que M. de Voltaire lui-même trouve nos Tragédies trop longues, comme les Tragédies Angloises ? Est-ce que nous n'en avons point de bonnes ? Mais il fait profession d'admirer Corneille et Racine ; il les propose l'un et l'autre comme les grands modeles.

Ne seroit-ce pas par la même raison qui a empêché que le Poème Epique ne réussit en France, et qui a toujours fait trouver longs & insipides ceux qu'on a osé composer. Ce n'est pas que l'on manque

que de sujets à traiter , ni peut-être de génies capables de le faire , M. de Voltaire a montré ses ressources dans ce genre ; mais il faut convenir qu'il l'a un peu altéré , et que sa Henriade , pleine de très beaux morceaux et des plus beaux Vers , n'est pas un véritable Poëme Epique.

C'est cette alternative nécessaire et insupportable à la longue de deux rimes masculines et de deux rimes féminines qui nous prive d'un bon Poëme , et qui affoiblit sûrement le plaisir naturel d'une action qui se passe sur le Théâtre entre des grands ou entre des gens ordinaires.

Ce qui fait que le même défaut n'ôte pas aux Comédies et aux Tragédies tout leur succès , tandis qu'il se fait perdre aux Poëmes , c'est que dans les Pièces de Théâtre on est reveillé , comme nous l'avons dit , par une action vive et animée ; les Acteurs nous échauffent , et nous les confondons , à proportion de leurs talens , avec les personnages qu'ils représentent.

Qui s'est jamais avisé de dire que l'Énéide est un trop long Poëme , que cette lecture est fatigante et difficile à soutenir ? assurément l'interêt est bien foible , puisqu'on le trouvoit tel du tems même de Virgile , et que l'on sçait que Didon et Enée furent séparés par plusieurs siècles. Ses Vers y sont de la même mesure que les

238 MERCURE DE FRANCE

les nôtres , tous Alexandrins , mais sans rimes , et voilà qui les sauve de l'ennui ; cette uniformité de sons que l'on appelle harmonie , lorsqu'on en a besoin , ne se trouve pas dans l'Enéide , et dès là cette lecture est toujours agréable.

Je conviendrais pourtant d'une chose , et c'est peut-être ce que veut dire M. de Voltaire , lorsqu'il nous oppose les exemples de Corneille , de Despreaux et de Racine ; je conviens avec lui que les Ouvrages que ces Auteurs célèbres ont donnés en Vers rimés ne seroient pas supportables en Vers sans rimes ou en pure Prose. C'est là que la raison de la coutume se trouve dans toute sa force : quelque belle que fut la traduction en Prose que l'on feroit de ces Vers , on y reviendrait toujours ; ils se présenteroient sans cesse à l'esprit , et l'oreille accoutumée à l'impression flatteuse des beaux Vers de ces trois hommes , souffriroit du déguisement , parceque la mémoire rappelleroit à mesure les Vers originaux.

Mais il faut aussi que l'on demeure d'accord avec moi que cet événement seroit réciproque, si l'on traduisoit en Vers un Ouvrage bien écrit en Prose , et qui eut déjà emporté les suffrages. Il ne faut pas douter que ce ne fut une entreprise téméraire que de réduire en Vers l'His-
toire

toire de Zaïde , la Princesse de Clèves , les Exilés de Madame de Ville-Dieu , et quelques autres Ouvrages de ce caractere qui seroient susceptibles par eux-mêmes d'une Versification noble , mais que l'on voudroit toujours lire tels qu'ils nous ont été donnés.

Ainsi on ne doit pas prétendre de faire accepter une traduction en Prose des Ouvrages écrits en beaux Vers , moins encore des Vers de M. Racine que de tout autre. Ce n'est pas que M. Racine par un effet prodigieux de son habileté n'ait donné aux Phrases dans presque tous ses Vers la construction la plus naturelle , et c'est parceque ces Vers sont un effet surprenant de l'art, c'est parceque les Vers de M. Racine sont les plus beaux Vers François qui aient jamais été faits , qu'il n'en faut rien ôter ; il n'y faut pas toucher. Il faut les voir tels qu'ils sont sortis de la main de l'Auteur ; ces Ouvrages immortels , où malgré la gêne de la Versification et l'assujettissement scrupuleux à rimer richement , M. Racine a tout dit , selon M. de Voltaire lui-même , de la meilleure manière , et bien mieux que tous ceux qui ont écrit dans son genre avant et après lui.

C'est aussi ce qui me fit dire à M. de la Mothe , il y a environ deux années ,
lors

lorsqu'il me fit la grace de me faire part de son Essai de Prose sur la premiere Scene de Mithridate , que c'étoit bien le moyen de faire entendre sa pensée , mais non pas de faire recevoir son dessein : que les Vers de M. Racine étoient construits de façon qu'on ne pouvoit pas esperer de les faire oublier , et qu'en les décomposant , pour essayer l'effet de la Prose , on les feroit seulement admirer davantage.

Il est bien certain que M. de la Mothe n'a jamais eu en vuë de diminuer le prix des Vers de M. Racine ; en les réduisant en Prose , il a prétendu faire voir que les choses que M. Racine nous a laissées en Vers pourroient se passer de cette parure sans rien perdre de leur mérite , ni de l'impression qu'elles font sur nous. Je crois entrer dans son sens et entendre sa pensée ; mais j'avouë que je ne sçauois l'adopter. Il ne faut point essayer la Prose sur des beaux Vers connus de tout le monde : on y reviendra par goût , et sur-tout par habitude. C'est des nouvelles Pièces en Prose que l'on doit attendre un grand succès , pourvû qu'elles soient écrites comme il convient.

Je dis pourvû qu'elles soient écrites comme il convient ; car en démontant les Vers de M. Racine de la maniere que

M.

M. de la Mothe l'a fait, il n'en résulte point une belle Prose. M. de Racine auroit écrit autrement, auroit mieux écrit, et M. de la Mothe aussi. C'est donc à tort qu'après nous avoir donné cette épreuve il interpelle les gens sensez et déprévenus, et qu'il les sollicite d'avouer qu'ils n'ont rien perdu à ce renversement, et que l'impression à leur égard est toujours la même. Ils répondent que non, ils redemandent les Vers de M. Racine, comme ils redemanderoient sa Prose, s'il avoit écrit Mithridate en Prose, et que quelqu'un le donnât en Vers.

Qu'une Tragedie, belle d'ailleurs, et digne d'être applaudie, ne soit connue qu'en Prose; on l'écouterà, on la lira après un certain tems tout comme si elle étoit en Vers. Qui est-ce qui ne lit pas le Telemaque, et qui ne l'admire pas en le lisant? Je ne doute pourtant pas que s'il eût été donné en beaux Vers par un homme tel que M. Racine, avant qu'il parût en Prose, tel que nous l'avons aujourd'hui; je ne doute pas, dis je, que le Telemaque de Racine n'eût obscurci le Telemaque de Fenelon. Maintenant il ne seroit plus tems; le gout pour le Telemaque est universel, l'habitude est inalterable, et les plus beaux Vers, les Vers les plus heureux et les plus accomplis.

ne seroient regardez que comme une Traduction imparfaite; je croi même qu'elle ne sçauroit être bonne.

Par exemple encore, M. de la Mothe lui-même, vient de hazarder une Ode en Prose; on voit dans cette Ode tout le feu, toute l'élevation et toute la magnificence de la Poësie. Pourquoi la lit-on telle qu'elle est? Parce qu'on ne l'a pas autrement. Mais que M. de la Mothe nous donne cette même Ode en beaux Vers Lyriques, tels que ceux de l'Astrée et de presque toutes ses Odes, il verra que ses Vers feront oublier sa Prose, quelque noble et quelque harmonieuse qu'elle nous paroisse. Pourquoi cela? Parce que nous ne sommes pas encore accoutumés à lire des Odes en Prose, et jusqu'à nouvel ordre il faudra pardonner à ceux qui exigeront qu'elles soient en Poësie rimée.

M. de Voltaire, qui sent ses avantages, ne veut point se désaisir de la Versification, et la rime ne l'effraye point. M. de la Mothe, qui est sans intérêt dans cette querelle, puisqu'il nous a fait voir qu'il sçavoit tout écrire en Vers et en Prose; M. de la Mothe, dis-je, et bien des gens avec lui, demandent au Public la liberté de faire parler des Rois, des Reines, des Ministres d'Etat, des Generaux d'Armée,
en

en belle Prose , telle qu'ils sont censez la parler et telle qu'il la sçauroit faire lui-même. Car il faut demeurer d'accord qu'il écrit avec beaucoup de pureté , beaucoup de clarté , de noblesse et d'élegance. Ce seroit un vrai modele , s'il étoit permis d'en imiter quelqu'un.

Qu'est-ce donc que l'on prétend lorsqu'on veut faire recevoir des Tragédies en Prose , et quel est le dessein de ceux qui appuyent cette idée ? Le voici. Les Tragédies qui ont parû depuis M. Racine , sont toutes inferieures aux siennes dans tous les sens ; c'est une verité dure , mais incontestable. Un grand nombre d'Auteurs de nom et de mérite ont courru cette carriere avec un médiocre succès. Je ne sçai si dans ce genre un succès médiocre ne peut pas être compté pour mauvais ; on a cherché les causes de ce décroissement ; on a trouvé que parmi ces Auteurs, quelques-uns avoient tout le génie qui est nécessaire pour faire une bonne Tragedie ; on a vû qu'ils sçavoient disposer les événemens , soutenir les caracteres , jeter de l'interêt , qu'ils avoient de la chaleur et du sentiment ; qu'ils sçavoient faire à propos des portraits affreux du vice , des peintures agreables de la vertu ; qu'ils étoient fideles à la faire triompher du crime et de la trahison.

On

On a vû qu'indépendamment des beautés générales qui constituent essentiellement une bonne Tragedie, ils avoient mis des beautés de détail, qui, quoiqu'elles ne fassent pas le principal du Poëme Dramatique, servent pourtant beaucoup à le soutenir.

Malgré tous ces avantages, ces Poëmes ne plaisent point, ne plaisent pas long-tems, ou ne plaisent pas toujours. On ne les lit point, on y cherche quelques morceaux détachés, on laisse le reste; et le gout seul que l'on a pour la nouveauté ou le grand Art d'un Acteur, soutenu par quelques grands traits, par quelques tirades brillantes, ou par l'interêt de l'action, ont fait la réüssite de toutes ces différentes Pieces durant quelques Réprésentations.

Il ne restoit plus pour les excuser, que d'attribuer le foible succès d'un Ouvrage, bon d'ailleurs, à une diction défectueuse et à une expression languissante ou forcée. Cependant ces Auteurs connoissent leur langue; ils parlent bien, ils écrivent bien en Prose; ils donnent des regles et des exemples dans l'Art de bien dire. Il faut donc que ce soit la contrainte de la rime et de la mesure des Vers qui entraîne ces vices de l'expression, et qui coute aux Auteurs un plein succès, à nous

nous des Ouvrages plus accomplis.

Essayons, a-t'on dit, d'écrire ces mêmes Ouvrages en Prose. Affranchissons-nous du mécanisme de la Poësie, qui, aussi-bien nous fait perdre un tems précieux que nous employerons à trouver des choses; et si après cette épreuve, on ne réüissit pas mieux, nous serons forcez d'attribuer ces affoiblissements à la décadence des esprits.

Il n'y a rien que de raisonnable dans ce Plan; car enfin on n'a pas besoin de Vers; on peut se passer de Poësie; mais on ne peut pas se passer de Pieces de Théâtre. On sçait combien d'utilité et de plaisir ce Spectacle apporte dans la société; et dans les grandes Villes, il seroit dangereux de le supprimer. Il faut donc laisser aux Auteurs qui se sentiront du génie pour le Théâtre, mais qui seront sans talens pour la Poësie rimée, il faut leur laisser la liberté de nous amuser et de nous instruire par le langage ordinaire, pourvû qu'il soit noble et élégant. On ne prétend pas pour cela ôter aux Poëtes, nez Poëtes, la gloire qui les attend. On ne demande pas mieux que de voir entre les Dramatiques Poëtes et les Dramatiques Prosauteurs, cette émulation qui les excitera mutuellement; ils en auront plus de gloire, et le Public plus de plaisir.

Qu'on

Qu'on ne dise point que c'est proposer une diminution de plaisir; c'est supposer ce qui est en question. Il est question de sçavoir si le plaisir que les Vers nous donnent dans la Tragedie, est un plaisir d'habitude. Il n'y a qu'à essayer de faire des Tragedies en Prose; et si après l'essay, toutes choses d'ailleurs égales, la Poësie rimée l'emporte, il faudra encore en attendre que l'habitude à la Prose ait été formée, pour que l'on puisse juger sans prévention.

Daillieurs il s'en faut bien que ce soit proposer au Public de diminuer son plaisir. En premier lieu, il est supposé que ceux qui donneront des Tragedies en Prose, ne les auroient point données en Vers, parce qu'ils n'en sçavent pas faire. Ainsi le Public ne perd rien de ce côté, et il y gagne de l'autre des nouvelles Pieces que sa condescendance lui procurera, et qu'il aura le plaisir singulier de comparer avec les Poëmes Dramatiques rimez qui sont déjà en possession de son estime, et les nouveaux qui la meriteront.

Je ne dis rien pour deffendre les Vers François sans rimes; on n'en a que faire. Tout ce que M. de Voltaire a dit sur cela est vrai, mais ne fait rien contre nous; nous voulons plus que cela; c'est à dire de la Prose, mais belle, élégante, nombreuse.

Il ne faut pas que l'on craigne de voir paroître un trop grand nombre de Tragedies en Prose. Nous avons vû jusqu'à present que le nombre de ceux qui ont bien écrit en prose à un certain point, n'est pas plus grand que le nombre des bons Poëtes. La belle Prose est aussi rare que la belle Poësie, et a bien autant de merite. Elle est, du moins, plus propre à persuader, à convaincre, à émouvoir, à penetrer; s'il en étoit autrement, la Poësie rimée devoit être aussi le langage du Barreau, et sur tout de la Chaire. Si la Poësie réüssissoit mieux à inspirer la terreur et à remuer les ressorts du cœur, la Prose devoit être interdite aux Prédicateurs, et à proportion de la necessité, de l'importance et de l'immensité l'intérêt, la regle devoit être à leur égard, plus sacrée et plus inviolable.

Pour revenir à nos Tragedies, pourquoi assujettirions-nous les Auteurs qui sont capables d'en faire de bonnes, quoiqu'ils ne sçachent pas faire des Vers à cet arrangement bizarre et pénible, puisque les autres Nations qui ont aussi des Tragedies, n'imposent pas la même contrainte?

Qu'on ne réponde pas que la Langue Française est plus bizarre elle-même, et plus difficile à manier; cela prouve pour la
Prose

Prose contre la Versification. Est-il sage d'ajouter de nouvelles difficultez à ce qui n'en a déjà que trop ? Selon M. de Voltaire, l'Anglois, par exemple, a plus de liberté dans sa Langue, il peut faire des mots nouveaux, il peut, à son gré, étendre ou resserrer les termes connus. Quelle plus grande liberté un Poète peut-il désirer, à qui conviendrait-il mieux de s'assujettir à la mesure et à la rime ? Les Anglois s'accoutumeroient aux Vers rimés ; les François s'accoutumeroient aux Tragedies en Prose : pourquoi ne s'y accoutumeroient-ils pas ? M. de Voltaire le dit avec nous ; la Nature n'est-elle pas la même dans tous les hommes ? Il faut qu'il convienne aussi que c'est l'habitude que nous avons aux Tragedies en Vers, qui nous fait regarder cette forme comme nécessaire.

La belle Prose est noble, douce, facile, naturelle ; elle persuade, elle touche ; c'est le langage de la raison et l'organe de la vérité . . . Ne faisons point d'énumération des prodiges qu'elle a opérés ; ils passent ceux que la Fable a prêtés à la Poésie. La Poésie peint avec force, mais elle outre les caracteres. Elle loue avec emphase, ses Panegyriques sont des apothéoses ; elle blâme avec rigueur ; tous ses traits sont enflammés ; elle exagère
égale

également les vertus et les vices. Elle est magnifique dans ses images et dans ses descriptions; mais pour vouloir embellir la Nature, elle la cache ou la rend méconnoissable. La rime est capricieuse, et la mesure est un véritable esclavage. La Prose plaît à tout le monde; la Versification déplaît à ceux qui n'y sont pas accoutumés, c'est un fait d'expérience. Disons donc avec M. de Voltaire, quoiqu'il ne le dise pas toujours, *c'est à la coutume, qui est la Reine du monde, à changer le goût des Nations, et à tourner en plaisirs les objets de notre aversion.*

Mais, dit M. de Voltaire, cette coutume est devenue un plaisir, et les François aiment les Vers, même dans les Comédies. Qui le conteste? Je dis plus, qui conteste qu'ils ne doivent les aimer? Car je le repete, on ne veut point exclure la rime du Théâtre, et le Public sollicite M. de Voltaire en particulier, de cultiver l'heureux talent qu'il a reçu pour ce genre d'écrire. On veut introduire la Prose seulement en faveur de ceux qui ont du génie pour le Théâtre, et qui n'ont point le talent des Vers. On ne sçauroit douter que ces deux especes de mérite ne puissent être divisées; autrement il en faudroit conclure, que tous ceux qui sçavent faire des Vers, sçavent aussi faire

B dès

650 MERCURE DE FRANCE.
des Tragedies , ce qui est contre l'experience.

Ainsi il y a à gagner pour les Poètes Dramatiques et pour le Public. Le Public aura un plus grand nombre de Tragedies ; à force de repetitions les anciennes sont un peu usées. Les Poètes Dramatiques auront la gloire d'effacer les Dramatiques Prosateurs , si en effet ceux-cy n'ont pas d'aussi grands succès.

Des Comedies en Prose plaisent tous les jours. On auroit souhaité que M. de Voltaire eût bien voulu marquer quelles sont les Comedies de Moliere écrites en Prose , que l'on a été , dit-il , obligé de mettre en Vers. Il y a de nouvelles Comedies en Prose , où l'on va avec grand plaisir. Cette disposition du Public ne fait-elle pas augurer pour le succès de la Tragedie en Prose ? Alors on aura moins à craindre que jamais , ce dont M. de Voltaire se plaint , que des Pieces mal écrites ont eû un succès plus grand que Cinna et Britannicus.

Qu'il me soit permis de dire en passant que je crois être fondé à supposer bien des beautez dans une Piece , qui , quoique mal écrite , a un succès plus grand que les meilleures des plus grands Maîtres. Car enfin c'est le Public qui doit juger ; c'est pour lui que l'on écrit ;

et

et s'il a fait grace quelquefois à l'expression en faveur de l'interêt et du sentiment, que ne devoit-on pas attendre de sa justice, si l'on y joignoit encore la pureté de la diction et l'éloquence des paroles ?

Il ne faut pas qu'on tire avantage de ce que les plus belles Pièces de Théâtre sont en Vers, et l'on ne peut pas dire que les plus beaux Ouvrages sont en Poësie rimée. En premier lieu, l'usage de la Prose n'est point établi pour de certains genres ; il faut la voir faire pour la comparer. De plus, je ne crois pas qu'il soit bien décidé que ce soit à la contrainte des Vers rimez que l'on doit ces excellens morceaux.

En second lieu, tant s'en faut que l'on puisse avancer que les plus beaux Ouvrages sont en Vers rimez, que la plupart de ceux qui sont écrits ainsi, sont des Ouvrages frivoles.

Enfin, M. de Voltaire frappe le grand coup pour détourner des Auteurs de faire des Tragedies en Prose, et le Public de les recevoir et de les entendre. » Si au milieu des Tableaux de Rubens, dit-il, ou de Paul Veroneze, quelqu'un venoit placer ses Dessesins au crayon, n'auroit-il pas tort de s'égaler à ces Peintres ? » On est accoûtumé dans les Fêtes à des

B ij » Danses

» Danses et à des Chants ; seroit-ce assez
 » de marcher et de parler , sous prétexte
 » qu'on marcheroit et qu'on parleroit bien
 » et que cela seroit plus aisé et plus na-
 » turel.

— J'étendrois trop ces Réflexions , si je marquois toutes les raisons de différence que l'on trouve dans les paralleles. J'admettrai le premier lorsque M. de Voltaire m'aura fait comprendre qu'un Dessein au crayon est un Tableau ; car il n'a pas besoin qu'on lui montre qu'une Tragedie en Prose est une Tragedie.

On est accoûtumé dans les Fêtes à chanter et à danser , ainsi il ne suffiroit pas de marcher et de parler , cela est incontestable ; parce que la danse et le chant entrent necessairement dans l'idée d'une Fête. Ensorte que la Danse ôtée , les pas que formeroient un grand nombre de personnes assemblées , ne seroient qu'une promenade triste , froide et insupportable ; le Chant ôté , ce ne seroit plus qu'une conversation fade et ennuyeuse. Mais a-t'on jamais dit que la rime et la mesure des Vers constituent essentiellement une Tragedie. En France même , qui est le seul Pays où l'on voit des Tragedies en Vers rimez , a-t'on jamais défini la Tragedie en Poëme à Vers Alexandrins à rimes plates ? M. de Voltaire sçait parfaitement

ce

ce qui constitue le Poëme Dramatique ; j'en prendrai volontiers la définition de sa main , et je suis déjà sûr qu'il n'y fera pas seulement mention ni des Vers ni de la rime.

A quelle sorte d'ouvrage la rime et les Vers semblent-ils appartenir plus spécialement qu'au Poëme Epique ? La Poësie qui y est absolument nécessaire et dont on doit presque toujours se garder dans la Tragedie , exige , ce semble , ce nombre qui sert à l'embellir ; cependant nous avons un Poëme en Prose que personne ne trouve trop long , et que personne n'entreprendra apparamment de mettre en Vers.

Ainsi le Chant et la Danse sont nécessaires aux Fêtes , parce qu'où il n'y a ni Chant ni Danse , il n'y a plus de Fête , du moins de cette espece de Fête que M. de Voltaire suppose. Mais il ne s'ensuit pas que les Vers soient essentiels à la Poësie Dramatique qui subsisteroit bien sans leur secours ; ainsi la rime peut bien être nécessaire aux Vers François , soit à cause que l'habitude est formée , soit à cause du génie même de notre Langue ; mais elle n'est point nécessaire au Poëme Dramatique.

Voilà mes idées sur la dispute qui s'est élevée dequis quelque tems au sujet des

Tragedies en Prose. Les endroits où M. de Voltaire a touché cette question dans son Discours sur la Tragedie, m'ont donné occasion de les développer. Idées ébauchées qui serviront peut-être de Canevas à quelque personne plus éclairée que moi et plus exercée à écrire. Il y a sur tout de la sincerité dans mes Réflexions et dans le temperament que j'ai pris entre la Prose et la Versification. Ceux qui me connoissent ne me soupçonneront pas de prévention ; car quoique je ne sçache pas faire des Vers, (du moins je ne le crois pas) j'ai une passion si forte pour la déclamation, et je suis d'ailleurs si persuadé qu'elle sera difficile ou changée sensiblement dans les Tragedies en Prose, que je ne puis m'empêcher de la regretter.

Cependant il me paroît qu'elle ne seroit pas impraticable, sur tout aux Comédiens de Paris. On en a perdu deux qui, chacun, auroient guidé leur sexe; mais il en reste, qui avec de la docilité et de la patience pourroient y réussir, les autres s'y accoutumeroient avec le tems, quand ce ne seroit que par imitation. Le Public auroit d'abord de l'indulgence, il s'accoutumeroit lui-même, et il parviendroit enfin à voir représenter indifferemment des Tragedies en Vers et des Tragedies en

Prose

Prose, comme il voit tous les jours des Comedies dans ces deux genres.

J'ai essayé moi-même de déclamer de la belle Prose, et il m'a parû qu'il ne falloit pas desesperer. Ceux qui font une profession publique d'exercer ce talent, doivent avoir plus de ressources. Plus on s'est appliqué en déclamant, à rompre la mesure des Vers, moins on y trouve de la difficulté. Cette maniere avoit bien réüssi, on la devoit à l'art admirable du grand Maître de la Déclamation, que l'on regrettera long-temps; on peut la faire revivre et accoutumer ainsi insensiblement à la Prose.

Or n'entendons-nous point quelquefois de certains Orateurs déclamer leurs Pièces d'Eloquence? Et qu'étoit donc cette action si vive, si pathetique du celebre Orateur de la Grece, qui causa tant d'admiration à son Rival même; qu'étoit-ce si-non une Déclamation animée qui alloit à la persuasion, et qui alloit au cœur?

On donnera le mois prochain les Réflexions sur la Tragedie de Brutus.



B iiij SUITE



*SUITE des Nouvelles de Paphos,
l'An de l'Amour 1731.*

ON a reçu des Lettres de Paris ;
Qui portent en substance ,
Qu'Iris est en convalescence.
Et ces jours passez , quelques Ris ,
Sont arrivez à tire d'aîle ,
Pour en confirmer la nouvelle.
On pense ici differemment ,
Sur cet heureux événement.

L'Amour en montre une allegresse entiere ,
Mais on remarque que sa mere ,
Reçoit la chose froidement ;
Que sans trop en faire mistere ,
Au rapport des Courriers elle entra brusquement
Dans son Appartement.

Cependant le Dieu de Cythere ,
Vient d'ordonner par un Edit ,
Dans les Pais de son obéissance ,
Trois jours pleins de réjouissance.
Et lui même , à ce que l'on dit ,
Dans sa Cour prépare une Fête ;
Dont Vénus à martel en tête.
Concert , Comedie , Opera ,
Bals , Jeux , Festin , *et cetera* ,

Y feront chacun leur office.
 On y joint un Feu d'artifice ,
 Et Vulcain le composera.
 Ce Dieu ne fut jamais dans l'ame ,
 Tout-à-fait content de sa femme ,
 Et n'est pas fâché par ce feu ,
 De la mortifier un peu.
 On doit d'Iris y placer la Statuë :
 De l'Echarpe divine elle sera vétuë ,
 Les Graces la couronneront ,
 Et les Plaisirs l'entoureront.
 Ces quatre Vers se feront lire ,
 Sur un Piedestal de Porphire.
*Des Dieux, ainsi que des Mortels ,
 Se réünit ici l'hommage ,
 La Beauté dont on voit l'image ,
 Mérite un culte et des Autels.*



*SUITE de la Réponse à la Lettre sur
 la gloire des Orateurs et des Poètes.*

L'Eloquence de la Chaïre et du Barreau sont d'une si grande utilité , qu'on a une obligation infinie à ceux qui veulent bien y employer leurs talens ; il n'en est pas de même des Poètes , et quelque préférence que vous vous effor-

B v ciez

658 MERCURE DE FRANCE.
ciez de donner à Racine sur M. Flechier, dans l'endroit où ils peignent tous les deux la puissance du souverain Maître de l'Univers, je crois que le Discours a plus fructifié que le Poëme, et si l'un paroît plus élevé que l'autre, c'est que les pensées ne sont pas précisément les mêmes, et que la Chaire de verité qui ne souffre rien d'enflé, rien d'empoulé, rien d'allambiqué, ne permettoit pas au sçavant Evêque de Nîmes, de donner dans le *Phebus*; d'ailleurs on conviendra que ces images monstrueuses d'un Dieu, tendent plus à surprendre, qu'à émouvoir, à frapper l'esprit, qu'à toucher le cœur et à effrayer l'Auditoire, qu'à le convaincre de la Puissance divine.

Pour fasciner les yeux du Lecteur, vous analisez les chefs-d'œuvres des plus grands Maîtres de la Poësie, vous mettez en œuvre tout ce qu'on peut imaginer de spectacleux pour étayer un sentiment ruineux, et je vois bien qu'on ne pourroit vous convaincre de l'hereticité de votre opinion, qu'avec l'autorité des exemples; mais comme le grand nombre que j'aurois à citer, si je ne voulois jamais finir, m'effraye; j'ai fermé les yeux sur une infinité d'éloquens Ouvrages que nous voyons sortir de l'Académie Française, comme les Ruisseaux de leur source,
et

et je me suis borné à ce qui suit.

Un de nos Rois qui marchoit à la tête de son armée, voyant l'Ennemi et l'heure du combat s'approcher, fait une Harangue à ses Soldats. J'en appelle au jugement des fameux Poètes de l'Antiquité; n'invoqueroient-ils pas toutes les Puissances du Parnasse pour faire parler dignement ce grand Prince? Oiii, sans doute, ils le prépareroient par un *talisa fatur* ou par quelque chose d'équivalent, à circonstancier l'approche de l'Ennemi, sans y oublier le son bruyant des Trompettes, ni l'éclat que leurs Armes reçoivent de la réflexion du Soleil; après avoir promené les Soldats dans tous les endroits signalez par leurs anciennes Victoires, ils les reconduiroient au Champ de bataille, où par une exagération fastueuse de l'honneur qu'ils ont d'avoir le Roi à leur tête et des récompenses qu'ils en peuvent attendre, ils employeroient tout le tems du combat à les haranguer. Que ces Nourrissons des Muses, qui font descendre leurs Héros dans un détail trop poétique, apprennent de ce grand Roi, à ne plus dégrader l'Eloquence héroïque, il parle moins qu'eux, et il dit davantage; écoutons comme il s'explique. *Voilà l'Ennemi, vous êtes François, je suis votre Roi. Quelle dignité! quelle majesté! quelle sublimité!*

B vj tous

tous les Poëtes ensemble feroient de vains efforts pour nous donner quelque chose qui approchât de ce Discours; jamais si peu de paroles n'ont renfermé un si grand sens, et cette citation ne vous laissant rien à desirer, Monsieur, je me contente de renvoyer les curieux aux Oraisons Funebres de M. Flechier, aux Plaidoyers de Patru, aux Oeuvres de S. Evremont, aux Caracteres de la Bruyere, et à mille autres Ouvrages de ce genre, qui préconisent d'eux-mêmes l'Eloquence, et dont les beautez frappantes font assez son éloge.

J'avoüe, Monsieur, à la honte du Christianisme, que l'on fréquente plus volontiers les Jeux et les Spectacles que la Maison du Seigneur, et qu'on s'y plaît davantage; le fruit qu'on en tire est cependant bien funeste, et nos Pieces comiques dont une intrigue amoureuse est toujours le mobile, souillent l'ame, énervent l'esprit, et corrompent le cœur de quiconque n'a pas assez de discernement pour voir que la verité y est toujours fardée, et que le crime y prend un caractere d'héroïsme qu'on ne doit pas confondre avec la vertu.

Cet abus vient encore de ce qu'on veut être touché à la Comedie, et se plaire au Sermon; si on y assistoit dans un autre esprit

esprit , on sortiroit sain et sauf du Spectacle , et on rapporteroit toujours de l'Eglise un extérieur content, un cœur pénétré, un esprit docile et une ame exemte de souillure ; la Chaire même et le Barreau , ont des Sujets capables de nous dédommager de toute la Poésie du monde , il ne faut pas *un si grand effort de la raison* pour leur rendre cette justice.

L'indigence des Poètes n'enrichit certainement pas leur Panegyrique , et le langage du Renard de la Fable à l'aspect d'un Raisin qu'il desire et qu'il ne sçauroit avoir , contribué fort peu à leur justification ; il est plus vrai de dire que la Poésie n'est utile aux Poètes qu'autant qu'ils le sont eux-mêmes au Public. L'Eloquence rend , au contraire , l'Orateur puissant et recommandable , parce qu'elle sert à tout. Elle s'occupe aux intérêts de la Religion et à ceux de l'Etat , elle s'attache à la Campagne aussi-bien qu'au Cabinet , elle préside aux Etats , elle opine dans les Conseils de Guerre, va au combat, et elle a plus de part au gouvernement des Royaumes et au Ministère , que les Ministres mêmes.

Jugez après cela si ce n'est pas compromettre *les gens d'esprit et de bon gout , les Héros et le beau Sexe* , que de se vanter de leur suffrage dans une aussi mauvaise cause.

se. Je suis persuadé qu'ils desavoient unanimement votre Lettre, les Dames y ont sur tout un intérêt fort sensible, la Poësie en fait des portraits grotesques où la vraisemblance est si peu gardée, que leur mérite seroit encore inconnu, si une Prose élégante n'avoit pris soin de peindre le beau Sexe tel qu'il est, c'est-à-dire, joignant à toutes les graces du corps les plus puissans charmes de l'esprit, et cet usage du monde qu'il faut avoir pour être parfaitement éloquent, n'étant autre chose que le commerce des Dames, j'ose assurer qu'elles prennent plus de part à la gloire des Orateurs qu'à celle des Poëtes.

A Dieu ne plaise cependant que j'aye intention de dégrader la Poësie, je sçais trop l'estime qu'ont eu pour elle de tout tems les hommes les plus illustres, mais je suis bien aise de vous apprendre que les Orateurs étoient si distinguez parmi les Grecs et les Romains, qu'on faisoit faire souvent des images, des Statuës et des Inscriptions à leur honneur, que leur mérite étoit une voye de parvenir à tout, même au souverain pouvoir, et qu'ainsi tout le crédit qu'avoient les Poëtes à la Cour des plus grands Princes, peut s'entendre de l'honneur qu'ils recevoient le plus souvent de ceux que

L'E-

l'Eloquence avoit élevez à la souveraineté.

Au reste on peut encore juger de l'éclat des Orateurs pour l'importance des personnages que l'on compte parmi eux, comme les Césars, les Scipions, les Gachques, et tant d'autres Romains illustres d'ailleurs par les plus grands exploits. La Chaire retentit aussi tous les jours du nom respectable des Chrisostômes, des Ambroises, des Gregoires et des saints Prédicateurs, dont l'éloquence victorieuse a ravagé tant de consciences, subjugué tant d'esprits et conquis tant d'ames. La France enfin nous fournit assez de preuves, et sans aller plus loin, nous voyons les trois premiers emplois du Royaume si bien distribués, qu'on diroit que l'Eloquence elle même en est revêtue, l'Episcopat, le Ministère et les Charges de Magistrature n'ont rien de trop élevé, et à quoi ne puisse parvenir un homme éloquent; les Poètes, au contraire, ne sont jamais que des Poètes, ils n'ont de rang, de crédit et d'autorité qu'au Parnasse, tout leur bonheur consiste dans l'estime qu'on fait d'eux lorsqu'ils s'entendent dignes; et ce prétendu langage des Dieux, que vous ne pouvez préconiser qu'avec celui des hommes, c'est-à-dire, sans le secours de l'Eloquence dont votre

Lettre

664 MERCURE DE FRANCE
Lettre est un modele parfait , suffit pour
faire respecter un talent qu'on ne sçau-
roit attaquer qu'en l'opposant à lui-mê-
me ; pour moi , Monsieur , qui n'ai d'au-
tre mérite que le zele , je m'estimerai
très-heureux si le desir que j'ai eu de
vous desabuser , peut vous persuader de
l'estime particuliere avec laquelle j'ai
l'honneur d'être , &c.

J. G. Duchasteau , Bachelier en Droit.



PARAPHRASE DE L'ODE XIV.

DU SECOND LIVRE D'HORACE,

Sur la necessité de la Mort.

LE tems s'écoule incessamment ,
Tel est l'ordre des destinées ;
La Parque si rapidement ,
Des Humains file les années ,
Que de leurs déplorables jours ,
Souvent dans leur printems se termine le cours.

En vain pour nous rendre propices ,
Les Dèitez des tristes bords ,
Nous consumons en Sacrifices ,
Nos revenus et nos trésors ,

A tous nos vœux inexorables ,
 Rien ne peut arrêter leurs decrets implacables.

A ce superbe Souverain ,
 Atropos ravit la lumiere ,
 Un Berger sous la même main ,
 Ferme sa mourante paupiere ,
 En abordant le Phlegeton ,
 Ils sont au même rang sous les Loix de Pluton.

Pourrois-je m'exempter de boire ,
 De l'eau dont burent mes Ayeux ?
 Ils ont tous passé l'Onde noire ,
 Je la dois passer après eux ;
 En me transmettant leur fortune ;
 Ne-m'ont-ils pas soumis à cette Loi commune ?

Un Guerrier sort des Champs de Mars ;
 Couronné des mains de la Gloire ,
 Il a triomphé des hazards ,
 Dont on peut payer la victoire ,
 Sous une legere langueur ,
 Je vois l'instant d'après succomber sa valeur.

Remarquez ce Nocher habile ;
 Au gré des Matelots contens ,
 Eviter et Caribde et Scille ,

Triompher

Triompher des flots et des vents ;
 Au Port il revient dans sa Barque ,
 Chercher le trait mortel que lui garde la Parque.

Tel échappe au poison fatal ,
 Sous une maligne influence ,
 Que bien-tôt au Fleuve infernal ,
 Précipite une défaillance ;
 Heureux s'il sçait sans murmurer ,
 Se soumettre à l'Arrêt qu'il ne peut différer !

C'est en vain que sur tes Boccages ,
 Ton cœur s'égaré avec ton œil ;
 Qu'attends-tu de ton Jardinage ,
 Que l'arbre qui fait ton cercueil ?
 Seul de sa livide verdure ,
 Le funeste Cyprés couvre ta Sépulture.

Hélas ! digne objet de mes vœux ,
 Celimene allumoit ma flamme ;
 Quel Mortel étoit plus heureux ?
 Mon ardeur embrasoit son ame ;
 Jaloux de ma félicité ,
 Le Destin la conduit sur les bords du Lethé.

De tes amis illegitimes ,
 Qui n'ont satisfait que tes yeux ,
 Qu'em-

Qu'emportes-tu dans les abîmes ,
 Où tu vas trouver tes Ayeux ?
 Fruits et principes de tout crime ,
 Tes avides neveux t'en rendent la victime.

Gardois-tu pour tes heritiers ,
 Tes vins délicats de Falerne ?
 Pour eux s'enfoncent tes Celliers ,
 Pour toi s'ouvre le sombre Averno ;
 La mort te frappe ce matin ,
 Ce soir sur ton Cercüeil ils feront un festin.

Le Chevalier de Montador.



MÉMOIRES HISTORIQUES
sur les personnes originaires du Comté
d'Eu , qui se sont distinguées par leur ver-
tu , par leur science , par leur valeur &c.
Par M. Capperon , Ancien Doyen de
S. Maxent.

JE vous envoie, Monsieur, les Mémoires que vous m'avez demandés au sujet des personnes originaires du Comté d'Eu, et qui se sont distinguées par quelque chose de singulier.

Le premier dont j'ai à parler est Geofroi second du nom, Evêque d'Amiens,
 né

668 MERCURE DE FRANCE
né à Eu à la fin du XII. siècle. Il fut nommé Geofroi d'Eu , suivant ce qui s'observoit alors à l'égard des gens de Lettres , qui prenoient tous leur nom de celui du lieu de leur naissance , car son nom de famille étoit *le Valet* ou *le Varlet* , ce qui se prouve par l'obituaire de l'Eglise de Notre-Dame d'Amiens , où son frere est nommé *Walterius * le Valet de Sugo*. Ils étoient tous deux fils d'un bon Bourgeois de la Ville d'Eu ; en quoi de la Morliere s'est trompé dans son Livre des Antiquités d'Amiens , supposant que cet Evêque étoit de la famille des Comtes d'Eu. Si cela eut été , les titres de la Cathédrale n'eussent pas oublié de distinguer expressément une naissance aussi illustre que celle de la Maison de Lusignan , qui possédoit alors le Comté d'Eu , et les Historiens qui ont parlé de lui ne l'auroient pas non plus oublié ; au lieu que Du Boulay dans son Histoire de l'Université de Paris, n'en parle que comme d'un simple Docteur , distingué seulement par sa grande érudition : *Doctor insignis*.

Ce fut à Eu , il est vrai , que ce Prélat prit naissance ; mais il est à propos d'observer que ce fut dans la Paroisse de cette Ville , qui est dépendante du Diocèse d'A-

* *Le nom de cette famille subsiste encore à Eu.*
miens

miens , ainsi que le fait connoître le Pere Ignace dans son Histoire Ecclesiastique de Ponthieu , Chap. 34. Après ses premières études il alla à Paris , y prit le degré de Docteur en Théologie , et s'appliqua ensuite à l'étude de la Medecine , où il se rendit également habile , ce qui ne doit pas vous surprendre , n'y ayant alors que les seuls Ecclesiastiques qui exerçassent en France cette Profession ; on convient même qu'il n'y a pas eu de Medecins mariés dans ce Royaume avant 1452. Comme Geofroi s'étoit fait connoître par son mérite extraordinaire , l'Evêché d'Amiens étant venu à vaquer , et les Evêques se faisant alors par élection , notre Geofroi fut élu Evêque de ce Diocèse , l'an 1223. (a)

A peine eut-il pris possession de son Evêché qu'il se trouva avec tous les Evêques du Royaume à l'Assemblée qui fut tenuë à Paris par ordre du Pape Honoré III. à l'occasion de l'Herésie des Albigeois. De retour dans son Diocèse , étant prié de confirmer la fondation de quelques Chapelles , érigées dans l'Eglise de Saint Jean des Prés d'Abbeville , il ne le fit qu'avec cette reserve , si conforme aux saints Canons , sçavoir , que ceux qui en

(a) *La Morliere , Antiq. d'Amiens.*

seroient

670 MERCURE DE FRANCE
seroient pourvûs ne pourroient posseder
aucun autre Benéficé avec ces Chapelles.

(a)

Comme les Habitans de la Ville d'Eu sollicitoient la Canonisation de S. Laurent , Archevêque de Dublin , dans les premiers tems de l'Episcopat de l'Evêque Geofroi , ce Prélat s'y interessa d'autant plus qu'il étoit né dans cette Ville peu de tems après que cet illustre Saint y eut fini ses jours , et qu'il avoit été le témoin de plusieurs miracles operés par son intercession , et qu'une partie de la Ville étoit de son Diocèse , tout cela , dis-je , lui fit prendre beaucoup de part à la joye que reçurent les Habitans d'Eu , lorsqu'ils eurent obtenu la Bulle de Canonisation. L'onzième jour de Décembre 1226. ayant donc été invité à la translation solennelle que l'Archevêque de Rouen devoit faire du corps de ce Saint , il s'y trouva volontiers , et la solemnité en fut faite par ces deux Prélats le dixième jour de Mai de la même année. (b) En 1233. voyant qu'il y avoit peu d'ordre dans l'Hôtel-Dieu d'Amiens , il regla les choses sur le pié qu'elles ont été depuis , et y ayant établi des Religieuses , il leur donna des

(a) *Hist. Eccles. de Ponthieu, L. 1. Ch. 34.*

(b) *Vie originale de S. Laurent, Chap. 39.*

Cons-

Constitutions qui furent dans la suite approuvées au Concile de Lyon par le Pape Innocent IX. En 1235. il assista au Concile de la Province de Reims , qui fut tenu à Senlis ; ce qui rendra sa mémoire recommandable à la posterité , est l'Eglise Cathédrale d'Amiens , un des plus beaux Vaisseaux qu'il y ait dans le Royaume , dont il a fait élever l'Edifice depuis le rez de chaussée presque jusqu'à la voute. Enfin comblé de mérites et de bénédictions , il mourut l'an 1238. on le voit encore aujourd'hui représenté sur un tombeau de bronze , soutenu par six petits Lions , de même métal , posé à l'entrée de la nef de cette Eglise , autour duquel on lit cette Epitaphe :

*Ecce premunt humile Gaufridi membra cubile
 Seu minus aut simile nobis parat omnibus ille
 Quem laurus gemina decoraverat , in Medicina
 Legeque divina , decuerunt cornua bina
 Clare vir Augensis , quo sedes Ambianensis
 Crevit in immensis , in caelis auctus , amen , sis.*

Dans le siècle suivant , le Comté d'Eu donna encore un Evêque à l'Eglise de France , ce fut Jean , Evêque d'Auxerre , lequel étoit né au Bourg de Blangy , situé dans ce Comté , à cinq lieuës de la Ville d'Eu. Suivant l'usage qui s'observoit encore

core , il prit son nom , comme l'Evêque Geofroi , du lieu où il étoit né , et s'appella Jean de Blangy , *Joannes de Blangiaco*. Après avoir fait ses études à Paris , il fut reçû Docteur de la Maison de Navarre ; (a) en cette qualité il assista à l'Assemblée des Docteurs qui fut tenuë à Paris par ordre du Roi Philippe de Valois pour y examiner le sentiment du Pape Jean XXII. touchant *la vision béatifique* , lequel y fut déclaré heterodoxe. Jean de Blangy fut fait Archidiacre du Vexin , dans l'Archevêché de Roüen ; et parcequ'il avoit fait ses études à Paris avec le Pape Benoît XII. lorsqu'il n'étoit encore que simple Religieux de l'Ordre de Citeaux , ce qui avoit formé une amitié particuliere entre eux , ce Pontife lui procura l'Evêché d'Auxerre , l'an 1338. (a) En 1340. il se trouva de la part du même Roi au Traité d'Arras , où la trêve fut concluë pour trois ans avec le Roi d'Angleterre , et l'année suivante , l'Abbé de Pontigny jura entre ses mains obéissance à son Siège , et au Chapitre de sa Cathédrale. Fatigué du fardeau de l'Episcopat , il obtint du Pape Clement VI. la permission de se démettre de son Evê-

(a) *M. de Launoy.*

(b) *Labbe , Bibliot. des Mss. T. I.*

ché, et il voulut se retirer à Paris ; mais s'étant mis dans un bateau pour y descendre la Riviere, il y gagna un rhume, qui se termina en fièvre continuë lorsqu'il fut arrivé à Paris, laquelle l'emporta peu de jours après, sçavoir le 15. de Mars de l'année 1344. Il fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux, sous une tombe de cuivre, sur laquelle est gravée cette Epitaphe :

Hic jacet recolenda memoria Johannes de Blangiaco, Rothomagensis Diocesis, Doctor in Sacra Theologia, Episcopus Autissiodorensis quondam, cujus anima qui sciat in pace, qui obiit anno Domini 1344.

M. de Launoy, dans son Histoire de la Maison de Navarre, parle de deux autres Sçavans, originaires du Comté d'Eu; le premier est Michel d'Eu, *Michaël Augensis*, qui fut fait Docteur de la même Maison en 1479. et Doyen de la Faculté de Theologie en 1530. il mourut fort avancé en âge. Le second étoit natif du Bourg de Tréport, proche la Ville d'Eu, et se nommoit Jean Daval; il fut fait aussi Docteur de cette Maison, l'an 1527. et composa quelques Ouvrages, en petit nombre, à la verité; mais (dit M. de Launoy) il pouvoit, s'il avoit voulu, en composer davantage.

C. Le

Le P. Ignace , dans l'Histoire Ecclesiastique du Ponthieu , fait beaucoup d'éloge d'un autre Docteur natif de la Ville d'Eu, nommé Jean Avril , qu'il dit avoir été un des plus sçavans de son siècle , et Prédicateur si fameux, qu'il surpassa presque tous ceux qui excelloient alors dans l'éloquence de la Chaire. Il fut fait Recteur de l'Université de Paris le 16. Décembre 1586 ; en 1596. il accepta la dignité de Doyen de la Collegiale de Saint Vulfrain d'Abbeville. Enfin après avoir donné dans cette Ville des preuves continuelles de sa rare érudition et de son zele infatigable à annoncer la parole de Dieu ; le jour de la Nativité de la Vierge de l'an 1611. ayant fait le Service , et assisté à tout l'Office , il se retira sur le soir dans son Cabinet , où après avoir légèrement soupé , on le trouva mort le lendemain matin.

Le siècle dernier a donné encore des personnes distinguées par leur érudition, qui ont pris naissance au Comté d'Eu. Il y a eu un Pere Mithon , Religieux des Pénitens de l'Ordre de S. François , nommé dans son Ordre le P. Irenée d'Eu , fils de Richard Mithon , Ancien Baillif du Comté d'Eu , lequel mérita par sa science et par ses vertus de remplir les premières places de son Ordre, telles que
celles

celles de Gardien , de Définitéur et de Provincial. Il en donna des preuves par differens Ouvrages , particulièrement par trois gros Volumes *in folio* , qu'il composa sur la Vie Spirituelle et Chrétienne , qui furent imprimés à Paris en 1659. chez George Josse , l'Auteur mourut cette même année.

On a une Traduction Françoisé de la Vie de S. Laurent , Archevêque de Dublin , écrite en Latin par un Chanoine de Notre-Damed'Eu , 50. ans après la mort de ce Saint , laquelle a été mise au jour par le Pere Nicolas le Carpentier , Prieur de l'Abbaye d'Eu , natif de la même Ville , imprimée à Rouen en 1618. Plus une autre Vie du même Saint beaucoup plus étendue , composée par le Pere Jean Guignon , né aussi à Eu , et imprimée pareillement à Rouen en 1653. Enfin François le Beuf , Lieutenant Général au Bailliage d'Eu , né dans le même lieu , mort vers l'an 1659. après avoir donné des preuves de ses lumieres et de son équité dans l'exercice de sa Charge , a composé une Histoire abrégée des Comtes d'Eu , qui est restée en Manuscrit. Il avoit d'ailleurs fait peindre un Tableau Historique des mêmes Comtes , où sont leurs Portraits avec leurs Armes en mignature , sur du velin , et un abrégé de leur vie , le tout

C ij par-

676 MERCURE DE FRANCE
parfaitement bien travaillé. Ce Tableau
est présentement chez M. le Duc du
Maine.

Nous avons eu de nos jours un autre
Jean Daval , né à Eu , qui s'est distingué
par l'étendue de ses lumieres , et par son
habileté dans l'étude et dans la pratique
de la Medecine. Il fut premierement Doc-
teur dans cette Faculté en l'Université
d'Angers , ensuite il prit la même qualité
dans celle de Paris en 1683. où il professa
pendant les années 1685 et 1686. un Cours
d'Anatomie et de Physiologie , et les deux
années suivantes un Cours de Botanique ,
lesquels Traités ont été estimés de tous
les Connoisseurs. Il étoit en même tems
Medecin de l'Hôpital de la Charité et des
Paroisses de S. Jean , de S. Gervais et de
S. Sauveur , où il prenoit soin des Pau-
vres. Il se rendit particulièrement recom-
mandable à l'occasion des fièvres malignes
qui regnerent à Paris pendant l'année
1699. dont il pénétra si bien la cause , et
en découvrit si justement les remedes ,
qu'il les guérissoit à coup sûr , ce qui le
mit dans un si grand crédit, que M. Fagon
parla de lui au Roi Louis XIV. pour qu'il
pût lui succéder dans la place de Premier
Medecin de S. M. Il lui en fit même tenir
le Brevet d'agrément, lequel lui fut ensuite
envoyé par un Gentilhomme de la part du
Roi ;

Roi ; mais trop jaloux de sa liberté , il alla en faire ses très humbles remerciemens , s'excusant sur la délicatesse de son temperament. Il est mort âgé de 64. ans , le 23. Juin 1719.

Après tous ces Sçavans , qui sont sortis du Comté d'Eu , on sera moins surpris de trouver une fille sçavante du même Pays , quoique la chose soit plus rare ; plusieurs Auteurs en ont parlé dans leurs Ouvrages , tels que La Croix du Maine dans sa Bibliothèque Française, Louis Jacob dans un Ouvrage semblable , et Augustin de la Chieza dans son Théâtre des Dames Sçavantes. Ils ont tous fait l'éloge d'Anne Marquet , Religieuse du Monastere de Poissy de l'Ordre de S. Dominique , native du Comté d'Eu. Elle parloit les Langues Sçavantes , la Grecque et la Latine , et composoit élegamment en Prose et en Vers. Les Poètes les plus fameux de son tems , tels que Dorat , Ronsard &c. estimoient beaucoup les Pièces de sa façon ; il en parut quelques-unes imprimées en l'année 1561. accompagnée d'une Préface faite par une Religieuse du même Ordre , nommée Marie de Fortia. Anne Marquet mourut l'onzième jour de Mai 1588.

Les effets singuliers de la pieté chrétienne ne méritant pas moins d'être ob-

servés que ceux des Sciences , des Armes et des Arts , je ne dois pas oublier dans ce Mémoire la généreuse résolution que prit Laurent Villedor , natif de cette Ville, Docteur de Sorbonne , Theologal de Noyon , d'abandonner sa Patrie , ses biens et sa dignité pour passer à la Chine , dans la vuë d'y travailler à la conversion des Infideles de ce vaste Empire. S'étant donc embarqué dans ce dessein l'année 1701. au Port-Louis , et ayant mis à la voile le 5. de Fevrier , après cinq mois quatorze jours de navigation , le Vaisseau mouïlla à Pondicheri , sur la côte de Coromandel ; là Dieu le traitant comme un autre Xavier , content du sacrifice de ses desirs, il ne permit pas qu'il en vit l'exécution ; car après avoir prêché dans une grande solemnité qui fut faite en cette Ville où assisterent les Jesuites, les Capucins et toutes les personnes de consideration, il tomba malade quelques jours après, et mourut. Les Voyageurs qui l'accompagnoient dans le Vaisseau ont rapporté que ce qui l'avoit épuisé étoit le trop grand travail qu'il s'étoit donné sur la route pour apprendre la Langue Chinoise , qu'il leur faisoit fréquemment des discours de pieté , et qu'il les avoit édifiés par toute sa conduite. *

* *Relat. d'un Voyage aux Indes. Paris , chez Mercau 1703.*

Ne

Ne puis-je pas joindre à ce zelé Docteur celui qui par sa rare pieté, ses austerités et sa prudence a mérité d'être placé en qualité d'Abbé de la Trappe pour gouverner cette nombreuse Communauté qui édifie toute l'Eglise : il se nomme François Augustin Gouche, né à Eu, et élu Abbé en 1727.

Nous donnerons la suite de ces Mémoires le mois prochain.



L'AMOUR MUSICIEN,

CANTATE.

PRés d'un Temple fameux par son antiquité,
 Où les Mortels qui veulent plaire
 A la Déesse de Cythere
 Vont offrir leur encens à sa Divinité,
 Est une Forêt solitaire,
 Qu'environne une sombre et sainte obscurité :
 C'est là qu'aux bords d'une Fontaine
 Dans les bras du sommeil j'oublois mes soucis,
 Lorsque Venus avec son fils
 Vint par sa présence soudaine
 Troubler l'heureux repos que gutoient mes esprits.

280 MERCURE DE FRANCE

Les Ris, les Jeux suivoient ses traces ;
Les Amours voloient sur ses pas ;
Sa présence dans ces climats
Leur donnoit de nouvelles graces.

Dans ces Bois sombres et charmans
A Venus tout rendoit hommage ;
Les Oiseaux mêmes du Bocage
A l'envi redoubloient leurs Chants.

Les Jeux , les Ris suivoient ses traces ;
Les Amours voloient sur ses pas ;
Sa présence dans ces Climats
Leur donnoit de nouvelles graces.

Je veux , me dit alors la Mere des Amours ;
Que par tes soins mon fils apprene
Cet Art qui d'Arion a conservé les jours ,
Et du Chantre de Thrace a soulagé la peine.
Flatté du choix de Venus ,
Je chantai le combat de Pan et de Phœbus ;
Et Pallas d'Arachné punissant l'arrogance ;
Mais l'Amour dégouté de ces chants ennuyeux
Chanta d'un ton harmonieux
Les Dieux et les Mortels soumis à sa puissance.

Fixés

Fixés par ces accens ;
 Les Zéphirs moins volages
 Laisserent pour un tems
 Reposer les feuillages,
 Les hôtes de ces Bois
 Devenus moins sauvages ;
 Aux charmes de sa voix
 Joignirent leurs ramages ;
 Cachés sous les ombrages ,
 Les échos d'alentour
 Repetent aux Boccages
 Les accens de l'amour.

Touché comme eux des chants de l'enfant de
 Cypris ,

Je demeurai frappé de toutes ces merveilles ,
 Confus , immobile , surpris ,
 A peine en crus-je alors mes yeux et mes oreilles,
 Et sans me rappeler les airs que je chantois ,
 Je devins Ecolier de Maître que j'étois.
 Jeunes Beautés , l'Amour est un grand Maître ;
 Ce Dieu sçait tout sans avoir rien appris ;
 Courez à lui , vous pourrez tout connoître ;
 Rien n'est caché pour un cœur bien épris.

Les autres Dieux ont chacun leur partage ;
 Mars est Guerrier , Phoebus est Dieu des Vers ;

C v . Le

Le seul Amour par un rare assemblage
Unit en lui tous leurs talens divers.

Jeunes Beutez &c.



*LETTRE écrite à M. D. L. R. Par
le R. P. Michel le Quien, Dominicain,
Bibliothequaire du Convent de S. Honoré,
au sujet du dernier Ouvrage du P. Le
Courayer &c.*

IL m'importe peu à présent, Monsieur,
que le P. Le Courayer veuille encore,
comme ses amis l'assurent, continuer
d'écrire pour ses *Ordinations*; j'ai déclaré
que dorénavant je garderois le silence sur
ce sujet. Cependant, qu'il me réplique et
qu'il défende sa cause avec la solidité et
la sincérité que le sujet l'exige, je serai le
premier à lui applaudir; je ne suis pré-
venu en faveur de la mienne que parce-
que j'en ai établi les preuves sur les prin-
cipes qu'il avoit lui-même posés. J'ai
de l'aveu même de ceux qu'il avoit éblouis
par sa défense, satisfait à tous les points
capitiaux qu'il avoit exigé qu'on lui prou-
vât. Il a demandé » qu'on lui citât des
» Historiens qui contredisent les Actes
» qu'il produisoit, ou qu'on rapportât
des

» des Actes contraires aux siens , ou qu'on
 » fit voir qu'on ne peut concilier les Ac-
 » tes avec des faits reconnus pour cer-
 » tains. J'ai admis toutes ces disjonctives;
 j'ai cité un bon nombre d'Auteurs con-
 temporains et oculaires qui contredisent
 ouvertement la Relation qu'on a produite
 du prétendu sacre de Mathieu Parker pour
 l'Archevêché de Cantorberi. Le seul fait
 du procès que l'Evêque de Londres Ed-
 mond Bonner a soutenu contre le faux
 Evêque de Winchester Robert Horn, suf-
 fisoit pour ôter toute croyance à cette
 Histoire , et la faire passer pour ce qu'elle
 est , c'est-à-dire , pour un Roman. Le Pré-
 lat Catholique y verifia contradictoire-
 ment devant les Juges que les nouveaux
 Evêques de la Reine Elizabeth avoient
 envahi en cachete les Sièges d'Angleterre
 sans avoir reçu l'imposition des mains
 d'aucun Evêque , et tout haï qu'il étoit
 des Protestans , le Parlement à qui l'af-
 faire avoit été déferée , le renvoya absous.
 Quoi de plus ? C'est en lisant les Histo-
 riens Anglicans que j'ai verifié que le Re-
 gistre de Cranmer a été falsifié. Ces mê-
 mes Auteurs m'ont fourni des Actes au-
 tentiques dans lesquels on trouve Mathieu
 Parker reconnu pour Archevêque veri-
 table , anterieurement au tems auquel on
 veut qu'il ait été ordonné ; j'en ai conclu

par une juste conséquence qu'il ne l'a point été du tout ; je ne me suis point aheurté à soutenir son sacre dans une Auberge ; mais j'ai soutenu que si ce fait est fabuleux , la Relation ne l'est pas moins.

J'ai vérifié que le Registre qu'on vante tant , est composé de feuilles détachées qu'on n'a assemblées et reliées que long-tems après la mort de Parker , d'où j'ai inferé qu'il a été aisé d'y mêler de faux Actes. On a vû le refus que les Prélats Anglicans ont fait à des Prêtres Catholiques d'examiner ce Registre à loisir et à tête reposée , dans le tems même qu'ils ont commencé à l'annoncer. D'autres personnes dignes de foi , mais qui ne jugent pas encore à propos qu'on les nomme , veulent qu'on déclare au Public qu'étant parties de France , et étant allées à Londres depuis nos disputes contre le Docteur d'Oxford pour avoir la satisfaction de consulter les Pièces dont il est question , elles s'en sont retournées sans l'avoir pû obtenir de ceux qui en sont les Dépositaires. Le Docteur d'Oxford a donc tort de se vanter qu'étant à présent sur les lieux , il est plus en état de justifier leur authenticité. Je lui ai dit , et je le repète , que sa présence et son témoignage n'y serviront de rien ; il n'est ni assez habile connoisseur en anciennes Ecritures , ni assez

dé-

désintéressé, ni peut-être assez sincère, pour qu'on doive déferer à son témoignage. Enfin, quoiqu'il avance désormais pour faire valoir ses prétendus Actes, tout bien pe.é dans une juste balance, tout ce qu'il a allegué, ou qu'il pourra alleguer dans la suite, ne l'emportera jamais sur les preuves que je lui ai opposées, et cela me suffit.

Quand même je lui passerois sa Relation de Lambeth, outre les témoins que j'ai cités contre l'Episcopat de Guillaume Barlow, qu'il nous donne pour Consécrateur de Parker, j'ai démontré clair comme le jour, que puisque lui et les Anglois sont obligés de convenir que ce Prélat de la Réforme ne fut jamais sacré pour le Siège de Saint Asaph, auquel il avoit été nommé d'abord, il ne l'a point non plus été pour celui de Saint Davids où il fut transferé. Il est bon de repéter en deux mots ma démonstration; la voici:

Notre Docteur a lui-même publié les Actes de la confirmation de ce faux Evêque pour ce second Siège, avec le certificat qu'en donna au Roi Henri VIII. l'Archevêque Cranmer. Son grand Auteur François Masson avoit auparavant imprimé les Lettres Patentes de ce Prince, par lesquelles, en vertu du certificat, il fut mis en possession de l'Evêché, pour
jouir

jouir du temporel et de tous les droits et honneurs qui y étoient attachés ; le Brevet de Henri qui ordonnoit à Cranmer de faire à l'égard de Barlou , élu Evêque de Saint Davids , tout ce qui étoit de son office , *omne quod tui officii est* , c'est-à-dire , de le confirmer et de le sacrer ensuite , s'il ne l'étoit pas , est du 21. Avril 1536. les Actes de la confirmation sont datés du lendemain qui étoit un Vendredi ; le Certificat est daté du même jour 22. Avril ; enfin les Lettres Patentes du Roi ont pour datte le 27. qui étoit le Mercredi suivant. Cranmer auroit attendu du moins au Dimanche 24. pour donner son Certificat après l'avoir sacré, s'il avoit eu envie d'en faire la cérémonie, et attester par ce même Acte qu'il l'avoit confirmé et sacré : il n'en a rien fait , il n'a attesté que la confirmation , sans parler de consécration , aussi ne l'auroit-il pû faire un Vendredi. Le Roi lui même dans ses Lettres Patentes données sur le Certificat , ne fait aucune mention du Sacre , mais seulement de la confirmation , ensorte qu'on ne peut plus supposer qu'il y eut un Certificat de Sacre pour obtenir ces Lettres.

De tout cela j'ai conclu que dans ce malheureux tems de schisme et de confusion , Barlow Herétique , comme son

Arche-

Archevêque , de concert avec lui et avec Thomas Cromwel , homme Seculier et Vicaire General de Henri VIII. pour toutes les affaires de l'Eglise , se sera fait passer dans le monde pour veritable Evêque sans avoir été sacré , et aura pris scéance au Parlement sur les Lettres Patentes de son Prince , en qualité de Pair et de Baron du Royaume. Voilà ce que je n'ai pas craint d'appeller une démonstration contre l'Episcopat de Guillaume Barlow , et je me suis flatté que toutes les personnes judicieuses en jugeront de même.

Ce que j'ai encore soutenu dans la seconde Partie , de l'invalidité des formes d'Ordination , usitées par la Secte Anglicanne depuis le Regne d'Edouïard VI. ne fait plus de difficulté , et il n'y a point de Catholique qui ne convienne que leur Episcopat Protestant est absolument nul de ce côté-là. En vain leur Défenseur ose t il les comparer avec celui des Chrétiens du Levant. J'en ai fait sentir la différence en les comparant les unes avec les autres et avec les Latines. Les Théologiens Catholiques me sçauront sans doute gré de leur avoir expliqué en quoi consiste veritablement la forme de l'Ordination dans toutes les Eglises d'Orient. La question du Sacrifice n'est pas moins bien éclaircie , et je doute que le Docteur d'Oxford veuille encore y revenir.

Il nous menace, dit-on, de publier un Ouvrage qui justifiera de Schisme, et les Grecs et les Anglois. L'entreprise est digne de son Auteur. Comme j'espere, avec l'aide de Dieu, de publier l'*Oriens Christianus*, il me sera aisé d'y trouver quelque place pour réfuter ce Livre, et pour redresser l'Auteur, qui ne peut gueres manquer de s'égarer dans un Pays qu'il ne connoît pas; je finis, Monsieur, en disant que la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ses déclamations, c'est de les mépriser. La Satyre, les railleries, les insultes, sont ordinairement ses preuves et ses argumens les plus forts, argumens, je l'avouë, auxquels il est difficile de répondre; c'est à ces lieux communs qu'ont d'ordinaire recours les Partisans de l'erreur. *Quia veritate non possunt, la- serant conviciis*, dit S. Jérôme.

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris le 14. Fevrier 1731.



C O N T E.

UN bon Badaut, s'il en fut un en France,
Et d'esprit assez dépourvû;
L'un de ces gens qui n'ont jamais rien vû,

UN

Un beau matin partit pour la Provence.
 Qu'alloit-il faire en ce beau Pays-là,
 Me direz-vous ? vouloit-il, le bon homme ;
 Se mettre en mer , aller ensuite à Rome ,
 Voir le Saint Pere ? Oh ! rien de tout cela ;
 Il avoit autre chose en tête ,
 Projet nouveau , dont il se faisoit fête ,
 Depuis long-temps , mais il n'en sonnoit mot ;
 C'étoit , dit-on , d'aller manger des Figues.
 Certain Gascon , qui n'étoit pas manchot ,
 Né pour former de pareilles intrigues ,
 Et qui vouloit aux dépens du Marmot ,
 Faire voyage et bonne chere ,
 L'assiegeoit les jours et les nuits ,
 Et lui vantoit la Provence et ses fruits.
 Oui , disoit-il , la Provence est la mere ,
 Des plaisirs innocens que l'on goute ici bas ,
 Les fleurs y naissent sous les pas ;
 Elle fournit en abondance ,
 Tout ce qu'on peut et veut avoir ,
 Tout est bon à manger , tout est charmant à voir.
 Cadedis , vive la Provence ;
 Il exaltoit sur tout la Figue et sa douceur ,
 Son gout exquis , son extrême grosseur ;
 Gascon sçait à propòs employer l'hyperbole ,
 Faire Elephant d'un Moucheron ;
 Badaut croyoit sur sa parole ,
 Que Figue étoit un fruit gros comme un Potiron ,
 Car

290 MERCURE DE FRANCE

Car il n'en avoit de sa vie,
Vû ni mangé, mais plutôt que plus tard,
Il veut contenter son envie.
Bientôt tout est prêt, et l'on part ;
Non sans avoir la bourse bien garnie ;
Car après tout vous aurez beau chercher,
De quoi voyager à votre aise ;
Foin d'un Carosse ou d'une Chaise,
Si l'argent ne sert de Cocher.
Le Gascon chargé de la bourse,
L'avoit fait remplir jusqu'au haut,
Et plus qu'il ne falloit pour achever la course
Qu'il méditoit de faire avec notre Badaut.
Enfin on arrive en Provence,
Badaut crut être au bout de l'Univers,
Gascon conduit son Excellence,
En un Jardin tout planté d'arbres verts.
Du haut de leurs branches chargées,
Pendoient comme festons des Citrouilles rangées,
Dont l'énorme grosseur venoit frapper les yeux ;
Voilà, dit le Gascon, le fruit délicieux,
Qu'on vous destine ici ; mangez sur ma parole,
Pendant que mon Badaut sur ses deux piés planté,
Admire l'objet si vanté,
Gascon commence un autre rôle,
Et sans Trompette délogeant,
Emporte la bourse et l'argent,
Faisant à son ami la Figue ;

Mais

Mais le Badaut qui n'étoit pas si fin ,
 Et qui prenoit courge pour Figue ,
 Fait saut en l'air , en saisit une enfin ,
 Il la fend d'un coup de mâchoire ,
 Mais le mal fut qu'ayant grand faim ;
 Il fit un grand repas sans boire ,

Il en mange à crever , et se sentant rendu ,
 Il se couche à terre étendu.

Ce n'est pas fait , une affreuse colique ;
 Soit venteuse , soit néphretique ,
 Je n'en sçais rien , à l'instant l'assaillit.

Le Malade s'agite , il frissonne , il pâlit ,
 Son cœur palpite et la tête lui grouille ;
 On entend son ventre de loin ,
 Croasser comme une Grenouille :
 Tant la malheureuse Citroüille ,
 Fait de dégât ; En ce pressant besoin ,
 De tous côtez on vient à la récouisse.

Le Médecin portant l'Apoticaire en trousse ,
 Arrive , ordonne un Anodin ,
 Monsieur Cussifle avec la flute en main ,
 Fait son devoir en galant Mousquetaire ;
 Car pour seringuer un clistere ,
 Il n'est pas dans le monde entier ,
 De Mortel plus habile en ce noble métier ;
 Le succès passa l'esperance ,
 Ventre se vuide et malade guérit.
 Le mal passé , chacun en rit ;

Mais

692 MERCURE DE FRANCE

Mais voici bien autre chevance ,
Il faut compter , Gascon ne paroît plus ;
Gousset est vuide , et les écus ,
Ont avec lui pris la volée.

Voilà notre Badaut réduit à l'Hôpital ,
Et tombé de fièvre en chaud mal.
Chagrin au cœur et l'ame desolée ,
Ayant rendu plus qu'il n'a pris ;
Purgé bien et dûment il retourne à Paris ,
Non sans avoir pour son apprentissage ;
Dont il a payé tous les frais ,
Fait voir aux Provençaux assez mal satisfaits ,
Son grand génie et son double visage.



REPONSE d'un partisan de la nouvelle orthographe , et du bureau typographique à la lettre d'un grammairien de Provence , datée de Ventabren le 2. d'octobre 1730. et insérée dans le Mercure du mois de Janvier 1731.

B'en des jans sansés, Monsieur, ont cru que votre critique étoit une fiction de l'auteur des lettres sur la bibliothèque des enfans ; d'autres ont dit qu'elle étoit sortie d'un fameux collègue, et sans aucun fondement l'ont attribuée à un très habile professeur, dont la vraie critique n'a

n'a patu que dans le mois de fevrier. de quelque androit qu'elle viene, d'autres l'aïant trouvée pitoyable, ont dit que ce seroit lui faire trop d'honneur que d'y répondre sérieusement : d'autres, et c'est le vulgaire, ont cru que par cette critique le bureau aloit être ranversé de fond en conble. La réponse n'est donc nécessaire que pour ceus qui donent toujours l'avantage au dernier qui parle ; mais meritent-ils cette atancion ? oui, il faut écouter tout le monde, bien loin de rebuter quelcun ; le nombre des personnes prévenues contre les novèles méthodes, et des adversaires du bureau tipografique, n'est ancore que trop grand, il faut avoir de la condescandance même pour les esprits les plus foibles, c'est donc en leur faveur que je done cette petite réponse assés inutile pour les vrais lecteurs qui lisent avec reflexion.

Les homes divisés presque sur tout, ne le sont pas moins sur la nature des critiques et sur celle des ouvrages critiqués. Les uns croient que les meilleurs livres gagnent par les critiques, ils n'en exceptent pas *le Cid*, et les autres pensent qu'une critique augmante toujours en quelque manière la prévansion de la plupart des lecteurs, même sur *la Pucelle*, etc. il pouroit y avoir du vrai dans
ces

394 MERCURE DE FRANCE
ces deux jugemens , les combinaisons du
fisic et du moral ou des circonstances an
décident ordinairement.

Quoiqu'il en soit , on étoit déjà surpris
qu'il n'ût paru aucun adversaire contre
la méthode du bureau typographique , anon-
cée et expliquée dans tous les Mercuries de
France , depuis le second volume de juin
dernier : car le préjugé pour mettre tout
à profit , tire d'abord avantage du silence
gardé sur la nouveauté de quelque mé-
thode , et conclut de ce silence , qu'elle ne
merite pas d'être critiquée : et si au con-
traire il paroît des critiques , les esprits
prévenus ne saisissent et n'adoptent que
ces critiques , que les raisons spe-
cieuses qui paroissent favorables à leur
prévention ; aveuglés sur la suite des plus
forts raisonnemens , ils s'accoutument à une
espece de voile au travers duquel ne peu-
vent passer les rayons les plus lumineux.

Si l'on avoit donc gardé un profond
silence sur la méthode du bureau typogra-
fique , beaucoup de personnes l'auroient
peut-être mise au rang des méthodes avan-
turées , dont la seule lecture a dégouté et
mal prévenu le public , c'est donc un
avantage pour le système typographique de
trouver des adversaires , qui contre leur
insinuation , rendent le bureau plus connu
et plus recherché , après la lecture des
critiques et des réponses.

Pour revenir à votre lètré, j'aurai l'honneur de vous dire, monsieur, que la cour et la vile en donant favorablement audience aux diférens invanteurs an fait d'art et de sciance, prouvent le bon gour du siecle et celui du ministre. Les plus grans personages du royaume, santent la foiblesse de l'esprit humain, ils voient tous les jours les besoins où nous somes de cantité de choses pour la comodité du public, devez-vous donc être surpris d'aprendre qu'ils écoutent tout ce qu'on leur propose; qu'ils donent toujours du courage, souvant des éloges et même quelquefois des récompanes aus homes ingenieus et invantifs, cette généreuse conduite de la part des grans et de la cour, inspire de nobles sentimens d'é-mulation et nous raproche peu à peu de la perfection des arts. il n'y a rien là qui ne fasse honeur aus protecteurs et aus personnes protegées. Les plaintes contre les abus et l'imperfection des méthodes vulgaires sont des mieus fondées, le mal est reconu du public qui en fait l'experiance, cela vous regarde, monsieur, et M^{rs} vos confreres, il s'agit de trouver du remede au mal conu, et c'est la principale fin que s'est proposée l'auteur du sistème tipographique.

Je n'antre point dans le détail des affiches

696 MERCURE DE FRANCE
ches qui promètent des miracles littéraires , et dont vous paroissés scandalisé , mais j'aurois du moins souhaité que vous ussiés atandu d'être mieus instruit sur la méthode du bureau tipogرافية , que vous ussiés un peu plus médité votre matiere , ou un peu plus déferé au témoignage de l'experiance , car c'est la meilleure des affiches. Bien loin de vous contanter de simples exclamacions et de lieux comuns qui ne prouvent rien , vous auriés du ataquér le fond du sistème tipogرافية ; mais coment ataquér ce qu'on ne comprant pas ? tâchez donc de comprandre ; je me flate que la lecture des neuf lètres sur la bibliothèque des enfans vous donera tous les éclaircissemans que vous demandés ; il vous est *licite* et permis , au reste , d'être difficile et peu crédule sur les ouvrages des nouvèles méthodes , mais vous me permetrés , s'il vous plaît , de vous dire que vous ne devriés pas paroître si extasié des vieilles méthodes dont le decri est de notorieté publique dans votre province et peut être à Véntabréen même.

Un critique , m. a beau vouloir faire le plaisant , il n'est pas toujours sur d'avoir les rieurs de son côté. voici ce qu'une personne d'esprit , après avoir lu votre critique , écrivit à l'auteur des lètres sur la bibliothèque des enfans.

Je

Je vous fais mon compliment, monsieur, sur la bête satire que j'ai lue contre vous dans le mercure de France du mois de janvier; je ne sais si avec votre bon esprit vous feriez mieux sentir le faux et le ridicule de ces critiques et de leurs méthodes, que le fait cette lettre, quel dommage si on l'avoit supprimée ! il est pourtant vrai que c'est le comble de l'extravagance.

Je vois avec regret que vous n'avez pas bien compris ce que l'auteur a dit sur l'ortographe des sons ou de l'oreille, vous avez cela de comun avec le plus grand nombre des maîtres de Paris même, come vous, ils se scandalisent, ils s'anportent, ils donnent des sènes dignes du métier, plutôt que de rougir utilement, et de songer à s'instruire, du moins en secret, de ce qu'ils ignorent, la chose leur seroit aisée, puisque des enfans en peu de mois deviennent docteurs sur l'article des sons de la langue et de l'ortographe de l'oreille qui doit précéder la pratique de l'ortographe des ieus et de l'usage. ces maîtres prévenus et obstinés autant que vous pourriez l'être, bien loin de dire au Seigneur, *Domine ut videam*, apèlent *lumiere* leurs propres tenèbres et ne font que battre la campagne sans comprendre, sans saisir, sans retenir et sans suivre le point essenciel du bureau typographique. vous serés peut-être convaincu de cette verité quand vous aurés lu les derniers mercures. D Je

Je ne sais quelle idée vous avés du mot *charlatan*, mais je doute que vous voulussiez califier ainsi un home qui au lieu d'aler chés lui ou dans votre voisinage jouir de toutes les comodités de la vie et de la douceur du climat, souffre patiemment le rude séjour de Paris dans la seule esperanse de faire goûter au public l'ouvrage qu'il souhaite de lui offrir; un home qui emploie ses épargnes à faire copier, graver, imprimer bien des choses qu'il distribue ensuite gratis aux riches come aux pauvres, aux ennemis come aux amis du bureau typographique, ainsi qu'il l'a déjà pratiqué à l'égard de la brochure donnée en 1711. sur la transposition de la musique instrumentale; un home qui bien loin de demander ou d'accepter le privilège exclusif pour la vente des bureaux et de leurs garnitures, offre de mettre tout le monde au fait de cet ouvrage et de cette méthode; enfin un home qui jusqu'ici n'a pas touché un sou pour les bureaux et qui au contraire les a prêtés à ceus qui en ont voulu faire l'experience. si vous disiez qu'un tel auteur est frappé et entousiasmé de son ouvrage et de la chimere du bien public, votre reflexion aux yeux de bien des jans auroit pour lors plus de fondement; mais c'est une injustice de confondre sous le nom de

char-

Charlatan, ceus qui agissent de bonne foi et par gout pour le bien public.

Vous n'êtes pas plus heureux, M. dans le comentaïre sur la celebre *Charmante* de la foire, que sur l'ortografe des sons que vous ignorés come le plus grand nombre de M. M. vos confreres. *il apert donc visiblement* que vous ne v'ous êtes jamais élevé au-dessus de la méthode vulgaïre et que vous devriés la respecter cette méthode, même dans la fameuse chiène, car je doute qu'une bête dressée par un maître ordinaire, pût jamais operer selon le sistème des sons aussi aisément que selon le sistème des lètres; mais remarqués, s'il vous plaît, que la méthode d'inprimer lètre à lètre et de ranger, par exauple, sèt cartes pour le mot *ouaille*, est propremant la méthode vulgaïre, la méthode de la chiène lètrée, ou la vôtre qui est la seconde et moindre des quatre classes du burau tipografique; c'est pourquoi l'auteur conseille de la passer vite come presque inutile et peu instructive, au lieu qu'inprimant son à son, et selon la troisième classe du burau, un enfant de trois à quatre ans ne mettra que trois cartes pour les trois sons du mot *ou-a-ille*, lequel exercice done d'abord la lecture, puisq'ute nomer les trois sons *ou-a-ille*, ou lire le mot *ouaille*, c'est la même chose,

D ij apa-

700 MERCURE DE FRANCE
aparamant vous ne comprendrés pas ceci,
et la posterité canine ne pourra jamais an-
treprendre de l'imiter, que quand ce sistè-
medes sons sera devenu vulgaire.

Je ne vous suis point, m. dans toutes
vos reflexions, elles ont été faites à Paris
come à Véntabrén, il y a ici du préjugé,
de la prévention, ect. mais il y a aussi
du gout pour la verité, pour la justice
et pour le bien public, après tout je me
fiate que la suite des mercures et la cri-
tique du savant professeur anonime de
l'université de Paris, vous auront récon-
cilié avec le burau tipografique, suposé
que vous soyés bien intacioné et que
vous aimiés la verité, sur tout quand vous
aprandrés par le témoignage même de
cet habile professeur, que des principaus
de mérite et des plus respectables de l'u-
niversité ont laissé introduire l'usage du
burau dans leurs colèges, si malgré cette
preuve de fait et d'autorité, preuve assés
forte pour les maîtres qui se piquent bien
plus de latinité et d'autorité que de jus-
tesse de raisonnement, si malgré votre
droiture et ce témoignage de la bouche
d'un critique home d'esprit et de merite,
vous regimbés contre l'aiguillon, s'il
vous reste quelque doute et que vous en
fassiés part au public, je tacherai d'y ré-
pondre de mon mieus, dans la vue de
con-

concourir à la perfection du système typographique et de vous persuader combien je suis, etc.

D'un Cabinet typographique ce 26. Mars 1731



LE LION ET LA BREBIS,

F A B L E.

Vous qui des grands recherchez l'assistance,
N'allez pas avec eux vous lier d'intérêt,
Si vous donnez plus que la reverence,
Vous êtes perdus pour jamais.

Un Lion, mais Lion du plus sublime étage,
Et des plus nobles d'alentour,
Lion puissant Siegneur, qui par haut parentage,
Etoit des mieux venus en Cour,
Joua, dit-on, un vilain tour,
A la Brebis, sa voisine, peu sage.
Voici le cas; le bëlant animal,

Voulant s'avancer, se produire,
Pour maîtriser ceux qui pouvoient lui nuire,
Et l'emporter sur maint et maint Rival;
Il faut, dit-il, choisir une Puissance,
Envers et contre tous qui puisse nous munir,
Et réprimer l'insolence,
De l'Escroqueur, qui contre notre engeance,

D iij Aima

Aima toujours tant à sevir.
 Ainsi pensoit la Bête à Laine ,
 Aussi-tôt dit , aussi-tôt fait ;
 Elle court à perte d'haleine ,
 Chez le Lion , pour le voir à souhait ,
 Et lui faire sa réverence.
 Celui-cy de bonne accointance ,
 Avec beaucoup d'affectation ,
 Lui promet sa protection.
 Grande amitié de part et d'autre ;
 Mais par présens falloit l'entretenir ,
 Seigneur Lion , le bon apôtre ,
 Eût voulu déjà les tenir.
D'abord on n'exigea que la simple courbette ,
Que constante assiduité :
 Mais bien-tôt la Bête sujette ,
 N'en fut quitte à si bon marché ;
 Laissant là sa délicatesse ,
 Notre Patron s'arma de hardiesse ,
 Et la pria de lui prêter ,
 Maintes feuilles qu'avoit amassé la pécore ,
 Pour subsister durant l'âpre saison ;
 Cette demande qui l'honore ,
 Lui fait donner au Patron ,
 Le feuillage ,
 Qu'elle avoit fait à son Village ,
 Voiturer à grands frais par Maître Aliboron.
 Ce ne fut tout , et comme dit l'adage ,

Plus

Plus on a, plus on veut avoir,
 Chez tous les Grands c'est maxime en usage.
 Ainsi donc le Lion venant à concevoir,
 Que s'approchoit le tems de la froidure,
 Pensa comment d'une saison si dure,
 Il éviteroit les rigueurs;
 Puis tout à coup songeant à sa Cliente,
 En vain, dit-il, je me tourmente,
 Pour de chimeriques malheurs,
 Notre Brebis de sa vêtüre,
 Nous fera chaude couverture.
 Bien disoit vrai, le benin animal
 De sa Toison lui fait une fourure,
 Si bien que tant que l'hyver dure,
 Le Protecteur ne ressent aucun mal.
 A sa porte souvent l'autre cria misere,
 Voulut qu'on la payât et qu'on finît l'affaire.
 Pas le moindre petit retour;
 Et qui pis est, la pécore bélante,
 N'osa plaider pour un si vilain tour;
 Trop bien sçavoit que la Justice est lente,
 A condamner les gens de Cour.
 Tout ce que fit la bête aux frimats exposée,
 C'est qu'à son dain déniaisée,
 N'ayant de quoi manger, ni se vêtir,
 Elle jura bien fort de n'y plus revenir.
 Cet Apologue est pour confondre,
 Ceux qui se livrent trop à de puissans amis,

Car il est plus d'une Brebis ,
 Quipar les Grands se laisse tondre.

*Par René-Vincent Desf***.*



SOURIS nourrie par une Chatte. Extrait d'une Lettre écrite à M. D. L. R. par M. A. C. D. V. D. le 19. Janvier 1731.

LE fait qu'on vous a rapporté plusieurs fois, en passant et en repassant par notre Ville, lorsque vous fréquentiez la Normandie, et que vous me rappelez dans votre dernière Lettre, avec prière de vous en bien marquer toutes les circonstances; ce fait, dis-je, est très-certain, et tel que je vais vous le narrer.

En l'année 1664. dans cette Ville d'Evreux, une Chatte ayant mis bas ses petits chez le nommé Dupuis, rue Triennes; ce Dupuis trouva dans le même temps une nichée de Souris dans sa maison, qu'il porta à sa Chatte. Elle les mangea toutes, à la réserve d'une seule, qui par hazard se trouva cachée sous elle; la petite Souris sucçoit le lait qui dégouttoit de la gueule des petits Chats, qui

tettoient

tettoient leur mere. Cette Souris n'eut
 pas plutôt goûté du lait de la Chatte,
 que celle-cy dépouïlla, pour ainsi dire,
 sa ferocité et son antipatie naturelle, ca-
 ressa la Souris et la nourrit, avec ses pe-
 tits Chats. Quelques Vieillards de ce tems-
 là certifient la chose comme témoins ocu-
 laires; on la trouve écrite à peu près de
 même dans les Memoires de feu M. Ruault,
 Avocat d'Evreux, homme des plus sça-
 vans, des plus curieux, des moins cré-
 dules de notre Province, qui a laissé quan-
 tité de Memoires historiques, et dont
 vous connoissez la réputation et les en-
 fans; voici comment finit le narré de no-
 tre illustre Compatriote sur ce fait sin-
 gulier. » Presque toute la Ville alla voir
 » cette Souris nourrie par une Chatte, j'y
 » allai moi-même, et je vis un Particu-
 » lier prendre la Souris sous la Chatte et
 » la mettre au milieu de la Chambre. La
 » Chatte sortit aussi-tôt du lieu où elle
 » étoit, reprit la Souris dans sa gueule,
 » la reporta sans lui faire aucun mal avec
 » ses petits Chats, et lui fit des caresses
 » surprenantes.

Ce fait, encore une fois, dont j'ai en-
 tendu parler toute ma vie, et dont nous
 avons encore des temoins, se trouve tel que
 je viens de vous le dire dans les Memoi-
 res d'un vrai Sçavant, reconnu pour tel

D v. et

706 MERCURE DE FRANCE
et incapable d'en imposer au Public. Il
fait même là-dessus quelques Réflexions
en Physicien , et en particulier sur la for-
ce du fait , qui a , dit-il , produit un effet
si contraire à la nature de ces deux Ani-
maux ; mais je supprime et les Réflexions
et les conséquences qu'il en tire par rap-
port aux Meres et aux Nourrices , pour
laisser à nos Physiciens modernes une en-
tière liberté de méditer et de s'expliquer
sur un fait si extraordinaire.



E N I G M E.

JE suis un beau petit Palais,
Bâti d'une aimable structure ,
Sans employer pour moi l'Art de l'Architecture ;
On me construit à peu de frais.
J'ai cependant gentille couverture ;
Mansarde quelquefois , fenêtres et tréneaux ;
Et tous les ornemens des Palais les plus beaux.
Je n'ai jamais qu'un seul étage ,
Et qu'un Salon pour tout Appartement :
C'est-là qu'une Beauté , quoiqu'en mince équi-
page ,
Vient se loger superbement.
Je fus jadis compagne inséparable ,
D'un Sage de l'Antiquité.

Mais

Mais quelle calomnie inhumaine, execrable,
N'ont point fait les Mortels de moi, de ma
beauté !

Ils ont poussé la cruauté,
Jusques à me tacher de cet Art redoutable,
Dont on brule à Rouen quiconque en est coupable.

XX

LOGOGYPHE à Madame de G.
Par M. du P. d'Arras.

Oui, j'ose, Iris, me flater en secret,
Que ce présent aura de quoi vous plaise :
Je le puis bien sans être téméraire,
Puisque chez vous j'en ai pris le sujet.
On me prend en deux sens ; le premier vous
présente,
Le nom de plus d'une Beauté,
Au second je suis qualité,
Qui rend le vin brillant et l'Onde transparente,
Six lettres font mon tout ; prises diversement,
Elles vous formeront maint objet différent,
Prenez-les en chiffre ; la route est plus aisée ;
Un, trois, quatre, cinq, six, je suis Ville vantée ;
Trois, quatre, cinq, sans moi nul ne peut res-
pirer ;
Trois, quatre, cinq, puis six, double Ville de
France,
De mon sein vous tirez tous votre subsistance ;
Quatre, cinq, six, je suis deffaut à éviter.
D.vj Deux.

708 MERCURE DE FRANCE.

Deux, quatre, trois, je fus femme de Patriarche,

Trois, quatre, deux et six, chose utile à l'Oiseau,

Deux, quatre, six, je nais dans le fond d'un
tonneau.

Trois, quatre, la douleur avec moi toujours
marche,

Quatre, trois, cinq et six, je suis présomptueux,

Je péris en quittant les traces de mon pere ;

Deux, trois, quatre, puis six, je suis bête très-
fiere ;

Un, quatre, six et deux, l'objet de tous vos vœux ;

Cinq, six, ou bien deux, trois, je sers à la Mu-
sique ;

Deux, quatre, un, six, heureux qui ne me court
en vain ;

Trois, cinq et un, jadis funeste au genre hu-
main ;

Je sçais plaire à present au plus mélancolique ,

Trois, un, cinq, six, j'aurai de quoi picquer le
gout ,

Ville en pais lointain, mesure en Normandie ;

Un, trois, cinq, quatre, six, Province de l'Asie.

Deux, trois, quatre, cinq, six, refrain connu
par tout ,

Un, trois, deux, six, malheur à qui je sers de
gîte ;

Un, cinq et quatre, on peut m'entendre de bien
loin.

Un, quatre, cinq et six, une Mouche avec soin ,

Me forme et m'embellit ; un, trois, deux, d'aller
vîte ;

Je

Je puis bien empêcher le plus léger piéton :

Deux, trois, un, vous voyez quantité d'eau dor-
mante ;

Trois, quatre, deux, je suis d'une odeur très-
picquante.

Un, deux et six, sans moi nul n'entre en sa
maison ;

Deux, quatre, cinq et six, on me voit toujours
lire.

Un, deux, trois, quatre, cinq, je suis nom mas-
culin ;

Deux, trois, quatre, puis un, au Service divin ;

Je ne puis qu'assister . . . je n'ai plus rien à dire.

AUTRE LOGOGRYPHE.

Cinq membres composent mon corps ;

Je nomme une fameuse Ville ,

Qui vit sa Campagne fertile ,

Pleine de Captifs et de Morts.

Pour trouver une Ville en France ,

Prenez mes trois membres premiers ;

Vous verrez dans mes trois derniers ,

Par où l'homme a son existence.

Il naît un magnifique fruit ,

Des quatre premières parties ;

Des deux dernières assorties ,

A ma tête qui les conduit ,

Font d'un animal volatile ,

Re.

710 MERCURE DE FRANCE

Reconnoître aisément le nom.

(Tel se nommoit en grand renom,
Le Coursier d'un Guerrier habile.)

La troisième part de mon tout ,
Au mot précédent ajoutée ,
Est l'instrument d'une Jettée ,
Quand on l'éguize par un bout.
Retranches de ma forme entière ,
Mes membres , troisième et second ,
Combinez , c'est l'étui fécond ,
D'une nourrissante matière .
Par Anagramme , un vêtement ,
S'offre en ôtant mon second membre .
Deux lettres dont on me démembre ,
Font éclore un amusement .
Supprimez ma dernière lettre ,
Transposez mes membres divers ,
Alors remanié , je sers ,
A regarder par la fenêtre .
Enfin arrachez-moi le cœur ,
Mon reste devient le salaire ,
Qui de l'indigent militaire ,
Nourrit la force et la vigueur .

Par M. le Bègue , Chanoine de Gerberoy.

L'Enigme et les deux Logogryphes du
mois dernier se doivent expliquer par
Gironette , Sanglier et Aigle.

NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c,

SUITE de l'Article de Pierre Ramus.

DEs que Ramus se vit Professeur Royal, il se sentit un nouveau zele pour perfectionner les Sciences, et il y travailla avec encore plus d'ardeur qu'il n'avoit fait jusques-là, malgré la haine de ses ennemis, qui ne pouvoient le laisser en repos.

Il eut alors part à une affaire assez singuliere pour être rapportée ici. Vers l'année 1550. les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissez dans la prononciation de la Langue Latine, cette réforme embrassée par quelques Ecclesiastiques, déplut à d'autres, qui deffendirent avec chaleur l'ancienne prononciation à laquelle ils étoient accoutumez. La chose alla même si loin, qu'un Beneficier fut dépouillé de ses revenus par la Faculté de Théologie, pour avoir prononcé *Quisquis, Quanquam*, suivant la nouvelle réforme, et non par *Kiskis, Kanquam*, selon l'ancien usage. Ce Beneficier s'étant pourvû en Parlement, les Professeurs Royaux, et entre
autres

712 MERCURE DE FRANCE.

autres Ramus, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la Faculté, se crurent obligés de le secourir; ils allèrent donc à l'Audience, et représentèrent si vivement à la Cour l'indignité d'un tel procès, que l'Accusé fut absous, et qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

Ramus avoit été élevé et instruit dès sa plus tendre jeunesse dans la Religion Catholique, mais la lecture des Livres des Protestans l'avoit séduit, et lui avoit donné du gout pour leur Doctrine. Il commença à faire connoître ses sentimens en ôtant les Images de la Chapelle de son College de Prêles. C'étoit en 1552. que les Religioneux commencerent à remuer, et comme on ne vouloit souffrir dans l'Université que des personnes d'une Doctrine saine, il en fut chassé la même année et destitué de sa * Charge.

La crainte qu'il eut de quelque chose de pis, l'obligea alors à se retirer, et il alla, sous le bon plaisir du Roi qui le protégeoit, se cacher à Fontainebleau, où, à la faveur des Livres qu'il y trouva dans la Bibliothèque Royale, il continua ses travaux Géométriques et Astronomiques, qui l'occupoiert beaucoup depuis quelque tems.

* *Felibien, Hist. de Paris, t. 2. p. 1084.*

Mais.

Mais il ne demeura pas long-tems tranquille en ce lieu. On découvrit qu'il y étoit, et cette découverte ne lui permit pas d'y rester davantage. Il fallut qu'il s'allât cacher successivement en divers endroits. Pendant ce tems-là son College fut pillé, et il perdit la riche Bibliothèque qu'il y avoit amassée.

Lorsque la Paix eut été conclue l'an 1563. entre le Roi Charles IX. et les Protestans, il reprit possession de sa Charge, s'y maintint avec vigueur et s'attacha principalement à faire fleurir les études des Mathématiques. Nous trouvons dans l'Histoire * de la Ville de Paris une preuve éclatante de son zele en cette matiere, qu'il ne faut pas omettre.

» L'intention du Roi François Premier,
 » dit l'Auteur, en fondant le College
 » Royal, avoit été que les places de Pro-
 » fesseurs ne fussent occupées que par des
 » gens capables de les remplir avec hon-
 » neur. Des gens sans mérite avoient en-
 » fin trouvé moyen, par amis, et par in-
 » trigues d'en occuper quelques-unes, et
 » de ce nombre étoit Dampestre, qui s'é-
 » toit chargé d'enseigner les Mathémati-
 » ques, dont il sçavoit à peine les pre-
 » miers Elemens. Pierre de la Ramée l'en-
 » treprit, et l'accusant d'insuffisance, le

* *Felib.* t. 2. p. 1106.

» traduit au Parlement, où l'indigne
 » Professeur fut condamné à subir l'exa-
 » men. La Ramée ne se contenta pas de
 » cela, il écrivit au Roi, à la Reine, au
 » Cardinal de Chatillon, Conservateur
 » de l'Université de Paris, à l'Evêque de
 » Valance, et à plusieurs autres Seigneurs
 » du Conseil du Roi, et en obtint une
 » Ordonnance en date du 24. Janvier
 » 1566. par laquelle il fut réglé que Dam-
 » pestre et tous les autres Professeurs qui
 » se présenteoient désormais pour être
 » admis au College Royal, seroient exa-
 » minez publiquement par tous les autres
 » Lecteurs. Dampestre, pour n'avoir pas
 » l'affront d'être convaincu d'insuffisance,
 » ceda sa place à de certaines conditions
 » à Charpentier, Docteur en Medecine,
 » encore moins versé que lui dans les Ma-
 » thématiques, mais homme d'intrigue et
 » artificieux. La Ramée l'attaqua plus
 » vivement que l'autre, et se donna tant
 » de mouvemens, que le Roi fit expedier
 » des Lettres Patentes du 7. de la
 » même année, données à Moulins, par
 » lesquelles après le récit des soins que
 » s'étoit donné Pierre de la Ramée, Doyen
 » des Professeurs Royaux, contre Dam-
 » pestre, le Roi veut que quand il va-
 » quera une place de Professeur Royal,
 » on le fasse sçavoir à toutes les Univer-
 » sites.

» sites.

» sitez les plus fameuses , afin que ceux
 » qui se sentiront dans la disposition de
 » la disputer au concours , viennent se
 » présenter à l'examen des autres Profes-
 » seurs du même College , et disputer la
 » Chaire vacante , laquelle sera donnée
 » par le Roi à celui , qui , au rapport du
 » Doyen et des Lecteurs , aura fait pa-
 » roître plus de capacité dans ce combat
 » Littéraire. Ces Lettres furent enregis-
 » trées le 2. Avril suivant , avec l'Eloge
 » que méritoit la protection que donnoit
 » le Roi aux Belles Lettres. Pierre de la
 » Ramée ne laissa pas plus Charpentier
 » en paix que celui qui l'avoit précédé
 » dans la Chaire de Mathématique. Il le
 » fit comparoître à la Cour , où le nou-
 » veau Professeur obtint par ses larmes
 » et par son éloquence , de ne pas subir
 » l'examen. Le Parlement lui prescrivit
 » des conditions qu'il n'exécuta point ,
 » dont il s'acquitta de mauvaise foi ; ce
 » qui obligea la Ramée de le traduire au
 » Conseil , où par les artifices de Char-
 » pentier , il se trouva lui-même dans la
 » nécessité de faire son apologie. Toutes
 » ces démarches de la Ramée lui furent
 » funestes dans la suite.

Les Guerres Civiles ayant recommencé
 en 1567. Ramus fut de nouveau obligé
 de quitter Paris ; il se réfugia auprès du
 Prince

Prince de Condé, qui avoit son armée à S. Denis, et y étoit pendant la bataille qui se donna en ce lieu.

La Paix qui se fit peu de tems après, l'engagea à revenir à Paris, où il fut re-tabli dans sa Charge; mais il forma le dessein de se retirer en un lieu de sûreté, pour n'être point exposé à de nouveaux dangers.

Il demanda pour cela au Roi la permission d'aller visiter les Académies d'Allemagne, et elle lui fut accordée. Il fit ce voyage en 1568. et reçut par tout de fort grands honneurs. Il fit pendant quelque tems des Leçons à Heidelberg. André Dudith, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi de Pologne, l'invita à se rendre à Cracovie; Jean Zapol Vaivode de Transilvanie, lui offrit aussi des appointemens considerables, avec le Rectorat de l'Académie de Weissembourg; mais il ne jugea pas à propos d'accepter leurs offres.

Pendant son séjour à Heidelberg, il fut assidu aux Sermons que les Réformez y faisoient en François, et ce fut dans leur Eglise qu'il communia pour la première fois, après avoir publié sa profession de foi.

L'attachement qu'il avoit pour sa Patrie, l'y ramena pour son malheur en

1571. car il fut assassiné le 25. Août 1572. au massacre de la S. Barthelemi. Il s'étoit caché dans une cave pendant le tumulte, mais il en fut tiré par des Assassins que lui envoya Charpentier, son Compétiteur, et après qu'il eut donné beaucoup d'argent pour tâcher de se tirer de leurs mains et reçût quelques blessures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour, et ses entrailles étant sorties de son corps par cette chute, les Ecoliers animez par leurs Maîtres, qui le haïssoient, les répandirent dans les ruës et traînerent ignominieusement son corps, en le frappant avec des verges.

Il avoit fait son Testament, qui est daté de Paris le premier Août 1568. avant que de partir pour l'Allemagne. Par ce Testament il ordonnoit que de sept cens livres de rente qu'il avoit sur l'Hôtel de Ville, cinq cens serviroient de gages à un Professeur qui enseigneroit en trois ans l'Arithmetique, la Musique, la Géométrie, l'Optique, l'Astrologie et la Géographie, dans le College Royal; au bout du quel tems on en choisiroit un autre avec les circonstances qu'il prescrit pour faire le même cours d'Etudes. Et il nommoit pour le premier Professeur qui jouiroit de ce revenu, Frederic Reisnerus qui étoit son ami.

Mais

Mais cette Fondation n'eut point d'abord son effet, comme elle l'eut dans la suite; car le Prevôt des Marchands et les Echevins presenterent le 17. Mars 1573. une Requête au Parlement, où ils remonterent que » M. Pierre de la Ra-
 » mée par son Testament avoit legué la
 » somme de cinq cens livres tournois de
 » rente, qu'il avoit sur ladite Ville, au
 » Lecteur de Mathématique, qui seroit
 » élu par les Supplians, le Premier Presi-
 » dent de la Cour et le premier Avocat
 » du Roi, qui étoit chose superflüe, vü
 » la multitude des Lecteurs en Mathéma-
 » tique, stipendiez par le Roi et par les
 » Colleges, et qu'il seroit plus expedient
 » d'employer ladite rente aux gages d'u-
 » ne personne capable, qui seroit éluë par
 » lesdits dessusdits, et par le Procureur
 » General du Roi, pour continuer l'His-
 » toire de France de Paul Emile, depuis
 » le commencement de Charles VIII.
 » jusqu'au Roi alors regnant. La Cour,
 » oüi le Premier President, le second
 » Avocat du Roi, en l'absence du pre-
 » mier, et vüës les Conclusions du Pro-
 » cureur General du Roi, par provision
 » et jusqu'à ce que le Suppliant avec le
 » Premier President et le premier Avocat
 » du Roi eussent advisé de choisir un
 » Lecteur suffisant pour lire les Mathéma-
 » tiques

» tiques, s'il est trouvé expedient pour
 » le bien public, ordonna que ladite ren-
 » te et les arrerages d'icelle jusqu'à cè jour,
 » seroient baillés à M. Jacques Gohory,
 » Avocat en la Cour, pour continuer en
 » Langue Latine l'Histoire de France de
 » Paul Emile, et à cette fin prendre Pan-
 » cartes autentiques, bons Memoires et
 » instructions, titres et autres papiers né-
 » cessaires pour composer au vrai ladite
 » Histoire. *

Je ne sçai comment accorder la Re-
 quête du Prevôt des Marchands et des
 Echevins, avec le Testament de Ramus;
 car il n'y est pas dit que ce seront eux
 qui nommeront le Professeur pour rem-
 plir la Chaire qu'il fondoit, il en donna,
 au contraire, le choix aux Professeurs
 Royaux; il dit seulement que le Premier
 President, le premier Avocat du Roi et
 le Prevôt des Marchands, assisteront, ou
 du moins seront invitez à assister à l'e-
 xamen des Prétendans.

Au reste Gohory s'acquitta des enga-
 gemens que lui imposoit la pension qu'on
 lui avoit accordée, et continua en Latin
 l'Histoire de Paul Emile; mais sa con-
 tinuation est demeurée manuscrite et n'a
 jamais été imprimée.

* *Extrait des Registres du Parlement, dans les
 Preuves de l'Histoire de Paris, Part. 2. p. 830.*

Ramus

Ramus étoit un homme de belle taille, de bonne mine et d'une complexion vigoureuse et infatigable dans le travail. Il n'avoit d'autre lit que de la paille, sur laquelle il coucha toujours depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse. Il se levoit ordinairement de grand matin. Comme il employoit tout le jour à lire, à écrire, et à méditer, afin de se conserver l'esprit plus libre, il ne prenoit le matin qu'un léger repas; le soir il mangeoit un peu davantage, et après souper il se promenoit pendant deux ou trois heures, ou s'entretenoit avec ses amis. Son aliment ordinaire étoit de la viande bouïllie, et il ne commença à boire du vin que dans un âge un peu avancé, et par ordre des Medecins. L'aversion qu'il avoit pour le vin, venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans sa premiere jeunesse; car étant alors entré dans la cave à l'insçû de ses parens, il but si abondamment, qu'on le trouva près du tonneau sans connoissance et comme mort. L'état où il s'étoit mis fit depuis tant d'impression sur lui, qu'il fut plus de 20. ans sans vouloir boire de vin.

Il garda toute sa vie le célibat avec une pureté qui ne fut pas même soupçonnée de la moindre tache, et il évitoit comme un poison les conversations trop libres.

Il conserva sa santé, et se guérit de ses indispositions, non point par l'usage des remèdes, mais par la sobriété, par l'abstinence et par l'exercice, sur tout par celui du Jeu de Paume, qui étoit son divertissement ordinaire.

Il étoit parfaitement desintéressé, et si liberal, qu'il distribuoit une partie de son bien, à ceux de ses Ecoliers qui en avoient besoin.

Il avoit un génie fort vaste et un savoir profond; il avoit embrassé toutes les sciences, et ne se proposoit pas moins que de les réformer toutes; mais c'étoit une entreprise qui surpassoit ses forces.

L'envie de se distinguer, son penchant naturel à contredire, et son opiniâtreté, l'ont engagé dans des disputes et des embarras qu'il auroit pû s'épargner. La hardiesse qu'il eut de soutenir à la fin de sa Philosophie, que tout ce qu'Aristote avoit dit étoit faux, étoit une action de jeune homme, qu'il se fit cependant un point d'honneur de soutenir dans la suite, mais qui ne le rendoit gueres moins ridicule que l'étoient ses Adversaires, en soutenant que tout ce que Aristote avoit avancé étoit vrai.

On louë beaucoup son éloquence, dont Brantome * rapporte une preuve singu-

* *Mem. des Hommes illustres*, T. 2. p. 55.

722 MERCURE DE FRANCE
liere. » M. Ramus, -dit-il, étoit un fort
» disert et éloquent Orateur, et peu s'en
» est-il vû de semblables; car il avoit une
» grace inégale à tout autre, qui secou-
» roit davantage son éloquence, jusques-
» là qu'au bout de quelque tems, lui
» s'étant rendu Huguenot, et étant en la
» compagnie de Messieurs le Prince et
» l'Amiral, au voyage de Lorraine, et
» leurs Reitres, qu'ils avoient fait venir,
» ne voulant passer vers la France qu'ils
» n'eussent de l'argent, après qu'ils en
» eurent un peu touché par quelques bour-
» cillemens que les Huguenots eurent faits
» entre eux, et que M. Ramus les eut ha-
» ranguez, ils en furent gagnez et amenez
» au cœur de la France, pour faire assez
» de maux.

Il falloit qu'on lui connût du talent
pour gagner les esprits, puisqu'on vou-
lut l'engager par de grandes promesses
à aller en Pologne en 1572. après la mort
du Roi Sigimond Auguste, pour pré-
venir par son éloquence les Polonnois en
faveur du Duc d'Anjou, qui fut élu l'an-
née suivante; mais il le refusa, sous pré-
texte que l'éloquence ne devoit point être
mercenaire. Il ne prévoyoit pas le mal-
heur qu'il lui arriva peu de jours après,
et qu'il auroit évité en faisant ce voyage.

Quoique les Mathématiques ayent été
son

son fort, et ayent fait sa principale étude, on a fait depuis lui tant de nouvelles découvertes dans cette Science, qu'on ne tient pas à présent grand compte de ce qu'il à laissé sur cette matiere.

Il se mêla aussi de Théologie, et voulut se rendre en quelque maniere Chef de Parti, en changeant la discipline qui étoit en usage dans les Eglises Calvinistes. Il se proposa d'y introduire le Gouvernement Démocratique, et prétendit que la puissance des Chefs, conferée au Peuple par Jesus-Christ, ne devoit être mise aux Consistoires, qu'afin qu'ils formassent les premières délibérations ou les premiers jugemens qui seroient ensuite proposez au Peuple, et qui ne pourroient passer pour Loi qu'en cas qu'ils fussent confirmez par les suffrages des Chefs de famille; il disoit que sans cela on introduiroit dans l'Eglise l'Oligargie et la Tyrannie. Mais son sentiment ayant été examiné dans un Synode National, tenu à Nîmes au mois de May 1572. fut rejetté comme une chose qui n'étoit propre qu'à causer de la confusion, et qu'à produire une veritable Anarchie. Il est à présumer que Ramus avoit d'autres vûës, et que, s'il eût obtenu ce qu'il demandoit, il eût été plus loin, et se fût servi de son éloquence pour engager l'Assemblée du Peuple à

E ij faire

724 MERCURE DE FRANCE
faire encore d'autres changemens plus
considerables. C'est ce qu'appréhendoit
Théodore de Beze, qui opina fortement
contre lui dans le Synode de Nîmes.

Les disgraces, les traverses et les cha-
grins que Ramus eut à soutenir pendant
le cours de sa vie, et qu'il se procura sou-
vent à lui-même, trouverent en lui un
courage et une constance capable de les
soutenir. Ses ennemis qui n'oublierent
rien pour le chagriner, se servirent quel-
quefois pour cela de ses Ecoliers. La pre-
miere fois qu'il expliqua sa Logique dans
le College de Cambray en 1552. on le
siffla, on fit des huées, on battit des mains
et des pieds. Mais il ne se déconcerta pas;
il s'arrêtoit de tems-en-tems, jusqu'à-ce
que le bruit cessât, il acheva ainsi sa Le-
çon à plusieurs reprises. Cette fermeté
étonna ceux qui vouloient par là lui faire
de la peine, et rabattit dans la suite leur
audace. On lui fit les mêmes insultes à
Heidelberg, et avec aussi peu de succès,
pendant les Leçons qu'il y fit l'an 1568.

Nous nous dispensons d'ajouter ici le
Catalogue raisonné des Ouvrages de P.
Ramus, divisé dans le Livre du P. Ni-
ceron en 50. Articles, encore n'y sont-
ils pas tous rapportez. Cette prolixité se-
roit ennuyeuse dans notre Journal, il y
a d'ailleurs peu de Gens de Lettres qui
ne

ne soient au fait des Ouvrages de cet infatigable et celebre Ecrivain.

Il s'est glissé une faute d'impression, sans doute, mais qui n'est point marqué dans l'*Errata*, Omar Talon, pour Omer Talon; Omar est un nom Mahométan, Omer est le nom d'un Saint, *Audomarus*; cette faute est au bas de la page 291.

A propos de faute, qu'il nous soit permis de réparer ici une omission faite dans le Catalogue des Ouvrages manuscrits d'Eusebe Renaudot, lequel se trouve imprimé dans le Mercure de Janvier dernier; on a oublié *la Vie de Sultan Saladin*, ce fameux Conquerant de l'Egypte, de la Syrie, &c. le même qui reprit Jerusalem sur les Princes Croisez, écrite d'après les meilleurs Historiens Orientaux. Cette Histoire donnera un grand jour à celle de la seconde Croisade, et fera connoître un Prince doüé de qualitez magnifiques, et qui n'avoit presque que le deffaut ou le malheur d'être né dans une fausse Religion.

OBSERVATION sur une maladie de M. Manot de Bergerat, Bourgeois dans le Diocèse de Couserans, en Guyenne, à M. Chicoyneau, &c. *Brochure in 12. de 17. pages*, sans nom d'Imprimeur.

Cette Observation est de M. de Vieus-

E iij sens,

726 **MERCURE DE FRANCE**
sens, Medecin à S. Lizier, d'où elle est
datée du 28. Juin 1730. au sujet d'une
maladie extraordinaire, causée par un
Ver plat, d'un pouce de large depuis la
tête jusqu'à la distance de 3. pans ou 27.
pouces vers la queue, et de plus de cinq
aunes de longueur, sorti mort par en-
bas, en deux morceaux, du corps du Ma-
lade. Tout le corps étoit fort luisant et
formé à diverses reprises, de la même ma-
niere qu'on auroit pû joindre plusieurs
Vers à la queue les uns des autres, de la
longueur d'un demi pouce, et réunis par
une couture assez relevée.

RETRAITE SPIRITUELLE sur les
Vertus de J. C. avec un Discours sur la
nécessité de le connoître et de l'aimer. *A*
Paris, chez Rollin, fils, Quay des Augus-
tins, 1731. in 12.

MEDITATIONS sur la Passion de
N. S. J. Ch. par feu le R. P. Nic. Sana-
don, de la Compagnie de Jesus, avec une
préparation à la mort. *Chez Greg. Dupuis,*
ruë S. Jacques, 1731. in 18.

VERITEZ DE FOY ET DE MORALE, pour
tous les états, tirées des seules paroles
de l'Ancien et du Nouveau Testament.
A Paris, ruë S. Severin, chez Jacques
Vincent, in 12.

ELE-

ELEMENS HISTORIQUES, ou Méthode
courte et facile pour apprendre l'Histoire
aux Enfans. Dédiez à S. A. S. M. le Duc
de Chartres. *Place du Pont S. Michel,*
chez And. Cailleau, 1730. 2. vol. in 12,
de près de 500. pages, compris l'Aver-
tissement, les Tables Chronologiques.

MEDITATION SUR L'ÉVANGILE, Ouvra-
ge postume de M. Jacques Benigne Bossuet,
Evêque de Meaux, &c. *Rue S. Jacques,*
chez P. J. Mariette, 1731. 4. vol. in 12.

PREMIER LIVRE DE SONATES pour deux
Flutes Traversieres, et qui viennent au Vio-
lon, Hautbois, Viole et Musette en ra-
valement. Dédié au Marquis de Sourdis,
par M. des Hayes le fils, l'un des Vingt-
quatre de la Chambre du Roi. *A Paris,*
chez l'Auteur, rue Patourel, &c. prix
3. livres 10. sols en blanc.

LETTRE DE M. DE SAL... Medecin,
à M. l'Abbé de M. D. L. ou Dissertation
Critique sur l'Apparition des Esprits. *A*
Paris, au bout du Pont-Neuf, chez Fran-
çois Breton, 1731.

LE THEATRE DE LA FOIRE, ou l'Opé-
ra Comique, contenant les meilleures
Pièces qui ont été représentées aux Foires

728 MERCURE DE FRANCE
de S. Germain et de S. Laurent , enrichies
d'Estampes en Taille-douce , avec une
Table des Vaudevilles et autres Airs gra-
vez-notez à la fin de chaque Volume ,
recueillies , revûës et corrigées. Par M^{re} le
Sage et d'Orneval. Tome VII. *Quay des
Augustins , chez P. Gandouin , 1731.*

Nous croyons avec l'Approbateur , que
ce Volume fera autant de plaisir au Pu-
blic que les précédens en ont fait. Il con-
tient neuf Pieces ; sçavoir :

Penelope Moderne.

Les Amours de Protée , *Parodie.*

La Princesse de la Chine.

Le Corsaire de Salé.

Les Spectacles malades.

L'Impromptu du Pont-Neuf.

La Reine du Barostan.

Les Couplets en Procès.

L'Opera Comique assiegé.

Il paroît un *nouveau Système sur la ma-
niere de deffendre les Places par le moyen des
Contremines. Ouvrage postume de M. D***
imprimé et donné au Public, par M. De-
marne , Graveur ordinaire de la Reine , vol.
in 12. avec figures , dédié au Roi ; il se
vend à Paris chez Jacques Clousier , rue
S. Jacques , à l'Ecu de France. Le Dis-
cours Préliminaire qui fait la moitié du
Livre , est du R. P. Castel , Jesuite.*

M,

M. D*** a servi le Roi pendant 40. années dans la fonction d'Ingénieur, ainsi il parle en homme consommé; et en effet son Système est une nouveauté qui mérite beaucoup d'attention. Jusqu'ici la plupart des Ingénieurs avoient réduit presque tout l'Art des Fortifications et de la deffense des Places, à la construction du Trait, c'est-à-dire, des Fossez et des Ramparts, des Bastions et des Demilunes, des Couronnes des Carnes et Contregardes. Mais ce Trait ne met une Place à couvert que contre le Canon, qui après tout n'est pas son unique, ni même son plus grand ennemi. La Mine est la maîtresse clef de toutes les Places. On a cependant fort peu travaillé pour les en garantir. L'Art des Contremines est cependant un bel Art, tout aussi régulier que celui du Trait; et du reste son importance est extrême, non-seulement à cause de la violence des Mines, mais surtout à cause de la facilité qu'il y a de s'en garantir. Car heureusement pour l'Assiégré, qu'on croiroit poussé à bout par là, c'est-là, au contraire, son vrai champ de bataille, comme M. D*** le fait voir par le fait même, et comme le P. Castel l'établit solidement par ce Raisonnement.

Naturellement, dit ce Pere, l'attaque se fait à force ouverte, au lieu que de

E v soi

730 MERCURE DE FRANCE.
soi la deffense est secrette, cachée et
souterraine. Or dans les Combats souter-
rains, l'Assiegeant perd son avantage du
nombre, et l'Assiegé peut lui offrir un
front égal et même supérieur; chacun
est maître chez soi. Dans les Contremines
l'Assiegé est chez soi, et l'Assiegeant est
en país tout à fait ennemi. Celui là con-
noît tout son terrain; celui cy en fait à
chaque pas la découverte à ses risques,
périls et fortunes. L'Assiegé peut attendre
l'Assiegeant de pied ferme et le prendre
au moment et au lieu qu'il veut, com-
me le chat guette la souris. Le Mineur
ne travaille qu'à genoux, il est gêné et
embarrassé de sa personne, quand il n'au-
roit qu'à se tenir là les bras croisez sans
rien faire, sans rien craindre. Du côté de
la crainte le pauvre Mineur a mille en-
nemis réels, mille ennemis imaginaires à
combattre. Le terrain est tantôt dur et
le roc même, tantôt mol, liquide, boueux,
quelquefois fragile, capricieux, qui s'é-
boule et l'étouffe, quand ce ne seroit que
par la poussiere ou par la mauvaise odeur.
Du reste il a toujours à craindre de don-
ner dans la Contremine. Le bruit qu'il
excite lui-même malgré lui l'épouvante
et lui fait à chaque instant appréhender
la rencontre de l'ennemi, et *l'ennemi qu'on
croit voir ou entendre, est toujours plus re-
doutable*

dantable que celui qu'on voit en effet. On combat bien mal des hommes, lorsqu'en même-tems on a tant de chimères à combattre.

La maniere dont M. D*** deffend le chemin couvert, en mettant la Palissade au niveau du Parapet du Glacis, ce qui l'empêche d'être vûë et abbatuë par le Canon ennemi, est une excellente deffense. Les Bombes qu'il enterre sous le Glacis sont préférables aux Fourneaux. Le succès en est plus assuré et sa construction plus prompte et plus facile. La contre-garde qu'il donne à la Demi-lune, aura l'approbation de tous les Connoisseurs. La fausse Braye même qu'il détache du corps de sa place, n'a pas l'inconvenient des fausses Brayes ordinaires, et vaut les Contregardes des Bastions, surtout avec les Cavaliers que cet Ingenieur met aux angles saillans. Les Cavaliers couvrent absolument les flancs hauts et bas du corps de la Place.

Du reste tout est contreminé dans ce Système, le Chemin couvert, sa Demi-lune, la Contregarde, la fausse Braye, le corps de la Place. Le Fossé même au milieu une espece de Cunete souterraine ou voute, de laquelle partent des Rameaux qui vont sous le Glacis. L'avantage general de ces Contremines voutées est, 1°. qu'il faut que le Mineur passe

E vj par

732 MERCURE DE FRANCE.

par là , et y essaye le coup de main de la part de gens frais et bien préparez à le recevoir. 2°. que lorsque l'ennemi s'est emparé de ce passage , on peut le murer à droit et à gauche , et se réserver tout le reste de galerie , où l'on peut même creuser pour prendre le dessous du passage , et y faire sauter l'ennemi. 3°. Que ces voutes ont des Creneaux qui donnent dans les fossez voisins , et d'où on peut prendre des revers et par derriere l'ennemi , qui fait son passage du fossé. 4°. Enfin on peut par ces voutes faire sauter les Ouvrages et les Logemens des ennemis.

Dans le Discours Préliminaire qui sert d'introduction et de Supplement à l'Ouvrage de M. D*** , le P. Castel traite du Trait de la Fortification , et il rend raison de la construction de ce Trait et de la position ancienne et moderne de la Face , du Flanc et de la Courtine. Il compare nos Bastions avec les Tours rondes et quarrées des Anciens.

Il fait voir les avantages des uns et les inconvéniens des autres. Une chose qui me paroît nouvelle et fort heureusement remarquée , c'est que nos Bastions sont la suite naturelle des Tours des Anciens ; car aux Tours rondes succederent les Tours quarrées , posées à plat , et à cette position platte succeda la position saillante

lante des mêmes Tours quarrées. Les Bastions d'*Errard*, un de nos premiers Ingénieurs, étoient des Tours quarrées, posées en saillie hors des courtines; peu à peu on redressa les Flancs et on agrandit le corps de ces Tours transformées en Bastions.

Il ne tiendra pas au R. P. Castel, qu'il ne ressuscite les seconds Flancs, autrefois si vantés dans la Fortification Hollandoise, mais tout-à-fait décriez par le *Comte de Pagan*, et abandonnez par le *Maréchal de Vauban*. Notre Auteur fait voir par une Géométrie aussi solide que facile, que ce n'est qu'un mal entendu et un manque de raisonnement et de calcul trigonometrique, qui a fait regarder ces Flancs comme inutiles et nuisibles. Le R. P. Castel les trouve au contraire très-utiles et tout-à-fait avantageux.

De la construction du Trait, il passe aux Bombes et aux Mines, et il fait voir qu'une Place a trois ennemis que la Poudre lui suscite; le *Canon*, qui la rase horizontalement et de niveau, la *Bombe*, qui l'écrase de haut en bas, et la *Mine* qui la souleve et la bouleverse de fond en comble, c'est le Trait qui garantit du Canon. Le R. P. Castel propose des demi-voutes ou des quarts de voutes pour garantir des Bombes. Mais c'est sur les Contremines que

734 MERCURE DE FRANCE
que roule principalement son Discours ;
comme tout l'Ouvrage de M. D***. Ce
Pere y traite plusieurs questions curieu-
ses, comme si le corps de la Place est
capable d'une meilleure deffense que tous
les dehors ; s'il vaut mieux après une mé-
diocre deffense de ses dehors réserver sa
principale force pour le corps de la Place,
ou, &c.

On est redevable à *M. de Marne*, des
dépenses et de mille soins qu'il s'est don-
nez pour procurer un si bon Ouvrage au
Public. On trouve chez lui toutes les Fi-
gures de la Bible, Ancien et Nouveau
Testament, gravé d'après les grands Maî-
tres en 530. Planches, avec une explica-
tion Latine et Françoisé. Il a fait à cet
Ouvrage depuis peu des changemens et
des augmentations. On a trouvé aussi chez
ledit sieur toute la Bible avec les mêmes
Estampes, 6. vol. *in folio* et *in quarto*. Il
*demeure rue du Foin, près la rue de la Har-
pe, au Heaume, quartier de Sorbonne à
Paris.*

HISTOIRE DES INSECTES D'EUROPE,
dessinée d'après nature, et expliquée par
Marie Sibille Merian; on y traite de la
generation et des différentes métamor-
phoses des Chenilles, Vers, Papillons,
Mouches et autres Insectes, comme aussi
des

des Plantes, des Fleurs et des fruits dont ils se nourrissent. Traduite du Hollandois par *Jean Marret*, Docteur en Medecine, augmentée par le même d'une Description exacte des Plantes dont il est parlé dans cette Histoire, et des explications de 18. nouvelles Planches dessinées par la même Dame, et qui n'ont point encore paru, forme d'Atlas. *A Amsterdam, chez J. Frederic Bernard, 1730.*

HISTOIRE DE DANNEMACK, avant et après l'établissement de la Monarchie. Par *M. des Roches*, Ecuyer et Avocat General du Roi Tr. Chr. au Bureau des Finances et Chambre du Domaine de la Generalité de la Rochelle. *A Amsterdam, chez waesberge, 1730. 6. vol. grand in 12.*

J. LAUNOII, Constantiensis, &c. Opera omnia ad selectiorem Ordinem, revocata, &c. *C'est-à-dire*, RECUEIL de tous les Ouvrages de Jean de Launoy, de Coutance, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Societé de Navarre, réduits en ordre; augmentez et enrichis de quelques Ouvrages qui n'ont point encore paru, de plusieurs Notes Dogmatiques, Historiques & Critiques; de la vie de l'Auteur, de differens Monumens qui regardent M. de Launoy lui-même.

736 **MERCURE DE FRANCE.**
même ou ses Ecrits ; de Préfaces mises à
la tête de chaque volume , et d'*Index* très-
amples. On y a joint une Dissertation des
différens succès des Ouvrages de M. de
Launoy. Cette Edition est divisée en cinq
Tomes , qui composeront dix volumes *in*
folio. Elle est proposée par Souscription. *A*
Geneve , aux dépens de *Fabre* et de *Barillot* ,
Associez , et de *Marc-Michel. Bousquet* et
de ses *Associez* , 1731.

Les Editeurs de cet Ouvrage font dis-
tribuer un *Prospectus* imprimé en Latin
de 12. pages *in folio* , par lequel on peut
juger non-seulement de la beauté des ca-
racteres et du papier , mais encore de la
richesse de l'Edition , du sçavoir et de la
sagacité des Editeurs. Ce *Prospectus* com-
prend sous le nom de *Prodrome* , l'ordre
qu'on a suivi en donnant les Ouvrages de
ce celebre Docteur ; on y justifie aussi
M. de Launoy sur plusieurs choses que
ses Adversaires lui ont imputé. Le *Pro-*
spectus comprend encore la Liste de
tous ses Ouvrages , les conditions des
Souscriptions , et les Libraires des diffé-
rens Royaumes chez qui on pourra sous-
crire.

L'Ouvrage entier comprendra 1800.
feüilles de la même grandeur et des mê-
mêmes caracteres que le *Prospectus*. Les
Editeurs avertissent que si le nombre des
feüilles.

feüilles étoit moindre que le nombre de 1800. l'argent que l'on donnera en dernier lieu sera moins considerable à proportion ; mais que si au contraire le nombre des feüilles devient plus grand , la derniere somme n'augmentera pas à moins que le nombre des feüilles de surcroît ne passe celui de dix , auquel cas on augmentera la somme qu'on payera à la fin par proportion avec le prix des Souscriptions.

La somme totale des Souscriptions montera à 75. livres, monnoye commune de Genève, que l'on payera dans le tems marqué. En souscrivant, on payera 15. livres, et on recevra le premier Tome, divisé en deux Parties, au mois d'Avril 1731. pour lequel on payera 15. autres livres. Pour le cinquième Tome, divisé en deux Parties, et qui comprend les Lettres, on le distribuera dans le mois de Juillet de cette année 1731. 12. livres. Pour le second Tome, aussi divisé en deux Parties, qu'on recevra au mois de Décembre de la même année, 12. livres. Pour le troisième Tome, divisé en deux Parties, qu'on recevra au mois de Juillet de l'année 1732. 12. livres. Et 9. livres pour le quatrième Tome, divisé aussi en deux Parties, qu'on recevra au mois de Decembre 1732. Somme totale 75. liv.

738 MERCURE DE FRANCE:

On pourra souscrire depuis le premier de Janvier jusqu'à la fin du mois de Juillet de l'année 1731. ceux qui n'auront pas souscrit payeront cent livres, monnoye commune de Genève. On souscriera à Paris, chez Coignard, fils; Montalant, Cavelier, fils, N. L. Guerin, Briasson, et de Bure, le fils. A Lyon, chez de Ville, et Chalmette, Perisse, du Plain, Plaignard, Bruysset et Journet. A Marseille, chez Carry et Berte.

Les Jardiniers de Chelsea près de Londres, ont fait imprimer *in folio*, chez *Rivington et du Barril*, un Catalogue des Arbres et des Arbrisseaux, tant naturels qu'étrangers, qui soutiennent en plein air le froid du climat. Il les ont représentez avec leurs couleurs naturelles en 20. Planches gravées, ou environ. Les noms sont en Latin et en Anglois.

On a imprimé à Montpellier un Extrait de ce qui s'est passé à l'Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenuë le 7. Décembre 1730. dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, MM. les Consuls y assistant en Chaperon. Nous allons donner un précis de ce qui s'y passa.

La Seance fut ouverte par M. l'Evêque

que qui y presidoit. M. Riviere parla le premier, et fit part à la Compagnie des Observations qu'il a faite sur l'*Opium*, et donna une idée de celles qu'il doit faire dans la suite sur le même suc, sur la Plante qui le produit, et sur celles qu'on peut appeller Analogues, comme le *Papaver Rheas*, le *Papaver Corniculatum*, et les différentes especes de *Jusquiamé*. Il finit en avertissant qu'il se propose de donner une nouvelle préparation du *Laudanum*, encore plus effective que celles dont on s'est servi jusqu'ici.

M. Haguenot lut ensuite un Memoire sur l'*Hydrophobie*, ou l'horreur des Liquides, qui arrive ordinairement après la morsure d'un animal enragé, à l'occasion d'un Malade attaqué de ce mal, vû par M. Haguenot.

M. de Plantade lut après lui un Memoire détaché du grand Ouvrage Historique, auquel il travaille, dans lequel Memoire il établit la véritable position d'une Ville Romaine dont on ne connoissoit que le nom. Cette Ville est le *Forum Domitii*, marquée dans l'Itineraire d'Antonin, sur laquelle plusieurs Sçavans ont fait jusqu'ici des recherches inutiles. M. de Plantade place cette Ville à un quart de lieue à l'Orient de Fabregues, où il a découvert en effet les ruines d'une ancienne

ne

746 MERCURE DE FRANCE
ne Ville dans un lieu inculte et sauvage ;
c'est ce que l'habile Académicien prouve
fort au long d'une manière qui fera plai-
sir à tous les amateurs de l'Antiquité.

A la fin de l'Extrait imprimé à Mont-
pellier, on lit que ces Memoires, fort
interessans chacun dans leur espece, fu-
rent très-goutez par l'Assemblée. M. le
Président, en les récapitulant, en fit
l'éloge, il fit aussi celui des Académiciens
qui les avoient lûs.

L'Abbé Seguy, prêcha le Jeudy-Saint
la Cène devant le Roy. Nous avons
crû qu'on seroit bien aise de voir ici
l'Analyse de son Discours ; mais nous
n'avons pû obtenir de lui que le Texte
et l'Exorde.

*Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum
ego feci ita et vos faciatis.* Je vous ai don-
né l'exemple, afin que vous fassiez ce que
vous avez vû que j'ai fait. *En S. Jean,*
Chap. 13.

SIRE.

Divin exemple qui nous fait voir le
Fils unique du Très-Haut, exerçant aux
pieds de ses Apôtres surpris, les plus hum-
bles fonctions d'un Serviteur ! exemple
puissant, dont la force subjugant les Po-
tentats

tentats les plus fiers , les a fait descendre du faite de leur grandeur, pour exercer à leur tour envers les derniers de leurs Sujets, ce vil ministere! Voilà , Grands, qui m'écoutez, ce qui m'autorise à vous venir prêcher l'humilité , oïi l'humilité , l'humilité chrétienne. Je sçai que vous ne paroissez pas faits pour entendre ce langage ; mais je sçai que nous n'avons point pour vous d'Evangile particulier , je sçai que cette Religion dont l'esprit est un esprit d'anéantissement volontaire , est indistinctement la regle inflexible de tous ; que l'Homme Dieu , souverainement humble , qu'elle vous presente , n'est pas moins votre modele que celui de vos inferieurs , et qu'après tout pour pouvoir alleguer avec quelque prétexte apparent votre grandeur, vous n'êtes pas plus grands que votre Roi , qui ne se dispense pas de la Loi de l'humilité , et qui va vous en donner l'exemple.

Pour vous en inspirer les sentimens , je ne viens pas ici vous rappeler les foiblesses et les miseres qui vous sont communes avec le reste des hommes. Vous avez des raisons bien plus particulieres de pratiquer l'humilité chrétienne ; vous avez toutes celles que peuvent avoir les autres hommes ; mais ils n'ont pas toutes celles que vous avez , et c'est à ces dernieres que

que je me borne. Je laisse des idées qu'on vous a présentées cent fois, et m'attachant à un motif, qui pour paroître singulier, n'en est pas moins solide, je viens vous dire que vous devez vous abaisser par la raison même que vous êtes élevez. Ne vous étonnez pas de cette proposition, toute surprenante qu'elle est d'abord pour le préjugé et pour l'amour propre; elle est fondée sur le mystere dont tout vous retrace le souvenir, et dont il est si convenable que je vous entretienne. C'est dans ce mystere que vous allez voir les raisons particulieres qui vous engagent à vous humilier; car vous y allez voir et l'obligation qu'impose la grandeur de pratiquer l'humilité chrétienne et les avantages que l'humilité chrétienne procure à la grandeur. Deux considerations bien capables de préparer vos cœurs à une vertu peut être plus necessaire encore pour vous, quoique pour vous plus difficile, sans doute.

C'est cette vertu, SIRE, que va prêcher bien plus efficacement le grand exemple que votre pieté nous prépare. L'autorité suprême asservie en vous et par vous aux plus abjectes fonctions de l'humilité; que ce Spectacle est touchant et qu'il est digne de la Religion qui en est le motif unique! Par elle seule vous vous disposez à le donner, ce saint Spectacle,
comme

comme par elle seule vous nous en donnez tant d'autres non moins chrétiens ; si vous sçavez vous garantir des pièges nombreux qui environnent le Trône , des écueils de la jeunesse et du souverain pouvoir , si la volupté irritée n'a point de traits qui ne s'émousent sur vous , si votre cœur , ce cœur si renfermé pour le secret politique , est si ouvert à vos Peuples pour la bonté , si par votre piété vous nous faites de si grandes leçons à nous-mêmes , Ministres du Dieu vivant , dans une telle conduite je reconnois la Religion ; c'en est là l'ouvrage : et si vous jouissez des benedictions du Ciel les plus marquées , si avec la douceur d'être uni à une Epouse digne de vous , vous goûtez celle de voir croître heureusement , parmi les charmes de la Paix , votre Famille auguste et déjà nombreuse , si vos mains , en conduisant cet Empire , sont si bien secondées par celles qui formerent votre enfance ; en cela je reconnois aussi la Religion ; c'en est pour vous , SIRE , dès cette vie même , la récompense. Penetré de reconnoissance pour tant de bienfaits , vous venez aux pieds de ces Pauvres de J. C. qui vous le représentent lui-même , rendre un hommage plus solennel au Dieu de bonté , et cela dans tous les sentimens qu'inspire l'humilité

744 MERCURE DE FRANCE.
milité chrétienne. Puissai-je lui soumettre,
à cette humilité, tous les cœurs à l'aide
d'un tel exemple.

Nous venons de recevoir de Constantinople, un Essai d'un nouveau Dictionnaire qu'on y imprime, dont voici le Titre : *DICIONNAIRE François Italien, Grec vulgaire, Latin, Turc, Arabe et Persan; enrichi, tant de l'explication des mots François et des exemples convenables pour une plus grande intelligence de ces mots, que d'un très-grand nombre de phrases Turques, tirées des plus celebres Auteurs dans cette Langue, pour donner à connoître avec facilité la propriété, la force et l'application des mots, soit Turcs, soit Arabes, soit Persans.* Fait dans le College des Capucins de Constantinople, par les soins et sous la direction du *R. P. Romain de Paris*, Conseiller des Missions de Grece, et Préfet des Jeunes de Langues de France. A CONSTANTINOPLE, de l'Imprimerie de la Porte Ottomane, M. DCC. XXX.

On apprend de Naples, que Dom *Hyacinte Gimma*, Docteur en Droit et Promoteur General de la Societé d'*Egli Incuriosi*, a fait imprimer chez *Mosca*, une Histoire generale des Pierres, des Mineraux et des Pierreries dont il est parlé

parlé dans l'Écriture , il explique tout ce qui regarde ce genre ; il parle en même-temps des Métaux , des Terres , des Sels , des Eaux , Bitumes , Eaux Minérales , et de tout ce qui appartient aux Fossiles. Il n'oublie point les Cavernes , les Feux et Eaux souterraines , les Volcans , et généralement les parties de la Physique souterraine , outre quelques Traitez propres à éclairer l'Histoire Vegetale , Minerale et Animale. Le tout divisé en six Livres , compris en deux Tomes *in 4.* 1730.

On écrit de Florence , qu'on y a entrepris , non-seulement de faire graver tout ce que renferme de Monumens d'Antiquité le Cabinet du Grand Duc , mais encore tout ce qui se trouve de rare et de précieux en ce genre dans les Cabinets et dans les Maisons des Particuliers à Florence. *Michel Nestenus* et *François Moucke* , sont actuellement chargez de l'impression des Estampes , lesquelles seront accompagnées des Explications de *M. Gori* , celebre Professeur en Histoire.

Ce curieux Recueil doit paroître sous le titre de *Musæum Florentinum* ; il sera de dix Volumes *in folio* , grand papier Imperial , et chaque Volume contiendra au moins cent Planches gravées , sans compter les Explications qui seront imprimées séparément. F Les

746 MERCURE DE FRANCE

Les deux premiers Volumes renfermeront les Pierres gravées antiques de toute espece.

Le troisième sera destiné pour les Statuës de Marbre , arrangées dans un ordre convenable.

Le quatrième pour les Bustes.

Le cinquième pour les petites Statuës et autres Monumens en bronze.

Les sixième , septième et huitième comprendront les Médailles choisies et les plus rares , sur tout celles qui n'ont point encore paru.

Dans le neuvième et dixième , seront les Portraits des plus fameux Peintres qui se sont peints eux-mêmes , et dont les Originaux font l'ornement du Palais Medicis.

Toutes les Planches qui composent ce Recueil , seront dessinées par un habile Maître , et gravées par les plus excellens Graveurs d'Italie , qui doivent les graver d'après les Originaux.

Comme cette entreprise est d'une grande dépense , on a jugé à propos de proposer l'Ouvrage par souscription ; mais avant que de s'engager dans de plus grands frais , on ne propose actuellement que les deux premiers Volumes qui sont déjà presque achevez , et pour la souscription desquels on demande 18. écus , monnoye de

de Florence. On payera six écus en souscrivant, six autres en recevant l'Exemplaire du premier Volume, et le reste en recevant l'Exemplaire du second. Il n'y aura en tout que 300. Souscriptions, et la Souscription ne sera ouverte que jusqu'à la fin du mois de Juin prochain. Il faut s'adresser à *M. Vittorio Francheschini*, Marchand à Florence, ou à quelque autre Négociant, en faisant remettre les fonds sans frais.

Comme ces differens Volumes contiennent des sujets qui n'ont aucun rapport entr'eux, et qui ne font point de suite, on sera libre de les acheter séparément, en observant cependant de ne point diviser les deux Volumes de Pierres gravées, les trois Volumes de Médailles et les deux de Portraits.

Les Curieux sont avertis qu'il paroît depuis peu cinq Estampes nouvellement gravées d'après les Tableaux de feu Antoine Watteau, par les soins de M. de Julienne; dont la beauté soutient la réputation que ce gracieux Peintre s'est acquise; elles ont pour titre: *les Plaisirs du Bal, Entretien amoureux, Escorte d'Equipages, l'Occupation selon l'âge, le Portrait de Watteau*. La vente s'en fait à Paris, chez la Veuve de *F. Chereau*, Graveur du Roi,

F ij rue

748 MERCURE DE FRANCE
ruë S. Jacques, aux deux Piliers d'Or,
et chez *Surugues*, Graveur du Roi, ruë
des Noyers, vis-à-vis S. Yves.

On trouve chez les mêmes toutes les
Estampes que l'on a gravées jusqu'ici d'a-
près cet Auteur.

M. l'Epicier, un des meilleurs Graveurs
que nous ayons, vient de mettre au jour
une petite Estampe qui lui fait autant
d'honneur qu'elle fait de plaisir aux plus
fins connoisseurs. Elle se vend chez l'Au-
teur, ruë S. Jacques, près les Jacobins.
Ce tendre et précieux morceau a été gravé
d'après un excellent Tableau du Cabinet
du Comte de Morville, dans lequel l'il-
lustre Signora Roza-Alba Carriera, Ve-
nitienne, a peint au pastel, une très-belle
femme avec des fleurs, représentant le
Printems. On lit ces quatre Vers au bas
de l'Estampe.

L'éclat des fleurs est peu durable,
La beauté s'altère aisement,
Il n'est qu'un instant favorable,
Et cet instant est le present.

L'Abbé de la Grive, Auteur du nou-
veau Plan de Paris, en six feüilles, vient
de mettre au jour la seconde feüille de
sa Carte des environs de Paris, qui com-
prend

prend le cours de la Marne jusqu'à cinq lieues de cette Ville, et 57. tant Villages que Hameaux, grosses Fermes et Châteaux détachés, depuis le Château de Vincennes jusques à Torcy, d'Occident en Orient, et depuis la Forêt de Livri jusqu'aux Bois de S. Martin en Brie, du Nord au Midi, avec les Chemins qui communiquent des uns aux autres. Le tout levé sur les lieux et détaillé de sorte qu'on y reconnoît distinctement les Plans des belles Maisons comprises dans cette étendue. *Elle se vend chez l'Auteur, Cloître S. Benoît.* Il donnera la troisième feuille qui comprendra le côté de la Brie à la fin de cette année.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Soissons,
au sujet d'un Saint inconnu.*

Nous vous prions, Messieurs, de nous procurer quelque éclaircissement sur un Saint dont nous ne connoissons guères que le nom; c'est S. Front, qui est appellé Evêque et Confesseur dans le Calendrier du Breviaire de Soissons, où l'on en fait memoire le 25. Octobre. *Comm. S. Frontonis, Episcop. et Confess.* Il y a dans le même Diocèse un Village assez considerable, dont l'Eglise Paroissiale est sous l'invocation de ce Saint. Le

F iij Village

Village en porte le même nom ; c'est sans doute pour le distinguer de plusieurs autres *Newillis*, qu'on le nomme communément *Newilli S. Front*.

- J'ai quelque légère idée d'avoir vu ce nom dans d'autres Calendriers, mais bien différemment. Si quelques Sçavans vouloient bien nous donner quelque chose de clair là-dessus, nous leur en serions très-reconnoissans ; leurs recherches feront plaisir à plusieurs personnes qui portent ce nom là, et qui seront ravis de voir leur Patron tiré de l'obscurité où il étoit resté jusqu'à présent.

On nous écrit de Florence, qu'on va bien-tôt donner au Public le second Tome, *in folio*, del nuovo *Vocabolario della Crusca*. L'Imprimerie établie à Urbain, par les soins du Cardinal Annibal Albani, continuë à donner au Public des Ouvrages considérables ; on imprime actuellement une Traduction Italienne, *in Verso sciolto*, des Comédies de Terence, par M. Fortiguerta, dont on louë beaucoup l'exactitude et l'élégance. Le même Prélat avoit été chargé par Clement XI. d'extraire de la grande collection des Actes d'Angleterre par Rimer, tout ce qui pouvoit être favorable ; ou seulement avoir quelque rapport au S. Siege, et d'y ajouter

vé.

quelques Notes. Cet Ouvrage est achevé, et on assure qu'il ne tardera pas à voir le jour.

Inscription trouvée sur un Autel de pierre quarré, de 4. pieds environ de hauteur et de 2. de largeur, à Thein, près de Tournon. On lit au haut :

..... DOMVVSQ DIVI
 NAE COLON COPIAE CLAVD AVG LVG
 TAVROBOLIVM FECIT QAOVIVS ANTONIA
 NVS PONTIF PEPETVVS.

Au bas.

EX VATICINATIONE PVSONI IVLIANI ARCHI
 GALLI INCHOATVM XII. KAL. MAI. CONSVM
 MATVM VIII. KAL. MAI. L. EGGIO MARVLEQ
 CN PA..... AELIANO COS PRAEIVNTE AELIO
 SACERDOTE TIBICINE ALBIO
 VERINO.

Des Lettres de Lisbonne, du commencement du mois passé, portent que la dernière Tempête avoit fait échouer sur la Côte, entre la Ville de Condé et celle de Varzin, un Poisson d'une forme extraordinaire, et inconnu à tous les Pêcheurs et gens de Mer; ce Poisson avoit 21. pieds 4. pouces de haut, et 46. pieds 8. pouces de circonférence.

Ces Lettres ajoutent, qu'on avoit appris de Cadix, que quelques jours après

F iiij la

752 **MERCURE DE FRANCE**
la même tempête on avoit trouvé sur le bord de la Mer les ruines d'un ancien Temple des Payens , avec une Statuë de bronze et quelques Médailles qui font conjecturer que ce Temple avoit été bâti par les Carthaginois , et que c'étoit l'ancien Temple d'Hercule.

On mande de Londres , que la nouvelle Machine que M. Pinchbek , y a faite , est aussi curieuse que surprenante , ingenieuse et magnifique. On voit sur le devant deux objets mouvans d'une grande beauté , dont l'un represente Orphée jouant de la Lire dans une Forêt , marquant de la tête et du pied l'exacte mesure de chaque chant. Il est entouré d'un grand nombre de Bêtes sauvages , qui par leurs differens mouvemens, semblent être animez et charmez de l'harmonie de sa Musique. En même-tems on entend jouer sur plusieurs Instrumens un grand nombre de differentes Pieces d'une Musique très-exquise, composée par M^{rs} *Handel, Corelli* et autres Maîtres celebres ; et dans une si grande perfection , que quelque Instrument de main que ce soit , auroit peine à les éгалer. On entend aussi l'agréable harmonie d'un Concert d'Oiseaux , si parfaitement imitée , qu'on ne pourroit la distinguer de la Nature même.

L'autre

L'autre Piece fait voir la Mer et la Terre avec une vûë sur la Mer, qui se termine insensiblement à une très-grande distance; on voit voguer des Vaisseaux virant au vent, en diminuant peu-à-peu, à mesure qu'ils s'éloignent, jusqu'à ce qu'enfin ils disparoissent. On apperçoit aussi des Marsouins qui se roulent et se joient dans l'eau.

Sur la Terre on voit des gens à cheval, des Chariots, des Chaises, &c. qui s'avancent, et dont les rouës tournent comme on le voit dans les grands chemins. Les Cavaliers et leurs Chevaux changent de posture pour se tenir droits en descendant une Colline escarpée, d'où ils passent au travers une Vallée, &c. On voit encore dans une Riviere des Cignes qui cherchent à attraper des Poissons; on les voit aussi arranger leurs plumes d'une maniere aussi naturelle que s'ils étoient en vie; on voit enfin des Chiens qui poursuivent des Canards dans l'eau, &c.

Rentrée des Académies.

MR L'Abbé Bannier, Directeur de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, présida à l'Assemblée publique qui se tient à l'ordinaire au Louvre, le Mardi 3. Avril.

La Seance commença par la lecture d'une Dissertation de M. de Chambort, sur la Vie et sur la Famille de *Labienu*s, l'un des Lieutenans Generaux de Cesar, et celui qui eut le plus de part

à la Conquête des Gaules, dans laquelle il commandoit l'Armée Romaine, sous les ordres de Cesar. Cette Dissertation fut suivie d'une autre de M. Bonami, sur le *Museum* et sur la Bibliothèque d'Alexandrie. Ce Museum étoit un espece de College ou Académie de Gens de Lettre, rassemblez de toutes les parties de la Grece, par les soins de Ptolemée, Fondateur du Royaume d'Egypte.

La Séance fut terminée par la lecture que fit M. l'Abbé Fourmont, de la Relation du Voyage qu'il a fait dans la Grece, par l'ordre du Roi. Comme il a parcouru avec soin et en homme de Lettre l'Attique, l'Argolide, la Messenie et le Pays de Lacedemone, il en a rapporté un très-grand nombre d'Inscriptions qu'il a déterrées lui-même, et dont le Recueil sera très-intéressant pour la République des Lettres.

Le Mercredi 19. Avril, l'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique, à laquelle présida M. d'Argenson. M. de Fontenelle ouvrit la Seance par déclarer que la Piece qui a remporté le Prix de cette année, est celle de M. *Bonguer*, Professeur d'Hydrographie.

M. de Fontenelle lût ensuite l'Eloge de M. *Géofroy*, Pensionnaire Chimiste, mort dans le dernier semestre. M. Petit, le Chirurgien, lût après cela une Dissertation sur les differens moyens que la Chirurgie a employez jusqu'à présent pour arrêter les Emorragies dans les grandes emputations; ces moyens sont les Sceptiques, les Escarotiques, les Caustiques et la compression; il préfere à toutes les autres cette dernière qu'il a perfectionnée, en inventant un Instrument qui sert de bandage, et dont il donne la description. M. Buache lût ensuite une Dissertation qui a pour

pour titre, Recherches Géographiques sur l'étendue de l'Empire d'Alexandre et sur les routes parcourues par ce Prince dans ses différentes Expéditions, pour servir à la Carte de cet Empire, dressée à l'usage du Roi, par feu M. de Lisle. M. Morand finit la Séance par la lecture d'un Memoire sur la maniere de faire l'opération de la Taille, pratiquée anciennement par Frere Jacques, et depuis quelques années rétablie et perfectionnée par M. Cheselden, celebre Chirurgien Anglois, et par M. Morand à Paris, qui depuis 28. mois la pratique avec grand succès.

On donnera des Extraits de ces Memoires.

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1733.

Feu M. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences, et l'utilité que le Public en doit retirer, a legué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribuez à ceux, qui au jugement de cette Compagnie auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets qu'il a indiqués dans son Testament, et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Système general du Monde et l'Astronomie Phisique.

Ce Prix devoit être de 2000. livres, aux termes du Testament, et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considerable, il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans , et sera de 2000. livres.

L'Académie se conformant aux vûes et aux intentions du Testateur , propose pour Sujet du second Prix , qui tombe dans l'année 1733.

Quelle est la meilleure maniere de mesurer sur Mer le chemin ou le sillage du Vaisseau , indépendamment des observations astronomiques.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invitez à travailler sur ces Sujets , et même les Associez étrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont invitez à écrire en François ou en Latin , mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront , et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles , sur tout quand il y aura des Calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages , mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront , s'ils veulent , attacher à leur Ecrit un Billet séparé , et cacheté par eux , où seront avec cette même Sentence , leur nom , leurs qualitez et leur adresse , et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie , qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secretaire perpetuel de l'Académie , ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas , le Secretaire en donnera en même-tems à celui qui les lui aura remis , son Recepissé , où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero , selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Le

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1732. exclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1733. proclamera la Piece qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un Recepissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepissé du Secretaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

M. Bouguer, Hidrographe du Roi, au Croisié en Bretagne, a remporté le Prix de 1731.

On a reçu par un Bâtiment Anglois arrivé depuis peu à Genes, des Lettres de S. Christoval de la Laguna, Capitale de l'Isle Tenerife, l'une des Isles Canaries, dattées du 8. Decembre dernier, qui portent en substance que le 30. du mois de Novembre précédent, on avoit senti deux violentes secousses de Tremblement de terre dans l'Isle *Graciosa*, située à l'Orient; qu'à peine eurent-elles cessé, que la terre s'étoit ouverte en cinq endroits differens, qu'il en étoit sorti des tourbillons de flammes, mêlez de pierres calcinées et de matieres bitumeuses, que le feu s'étant communiqué aux habitations, elles avoient été réduites en cendres en moins d'une demie heure; que le premier Decembre vers les neuf heures du soir, ces Gouffres avoient cessé de jeter du feu, mais que le 2. l'embrasement avoit recommencé avec tant de violence, que les maisons épargnées par le premier, avoient été détruites, et que le vent ayant porté le feu dans une grande Forêt voisine, elle bruloit encore au départ des Lettres.

que

758) MERCURE DE FRANCE
que le 6. un nouveau Tremblement de terre s'é-
toit fait sentir à la pointe Occidentale de l'Isle de
Tenerife ; qu'il s'étoit fait une ouverture dans une
Plaine située à dix lieues de la Ville Capitale de
l'Isle ; que ce Gouffre s'étant agrandi les jours
suivans , une petite Montagne qui étoit sur le
bord , avoit été ébranlée et étoit tombée dedans,
et qu'il continuoit de sortir beaucoup de fumée
de cette ouverture.

On écrit de Rome , que la Princesse Giustina-
ni étant dangereusement malade , sa Famille avoit
fait venir de Bologne le Docteur Pozzi , celebre
Medecin , qui lui avoit ordonné un Bain d'huile ;
cette Dame l'a pris deux fois , et la petite Verole
qui étoit presque rentrée , a eu son progrès ordi-
naire , desorte qu'elle est presentement hors de
danger.

*REGLEMENT de M. le premier Me-
decin du Roi , au sujet des Eaux
Minerales.*

Pierre Chirac , Conseiller d'Etat ordinaire ,
premier Medecin du Roi , et Surintendant des
Eaux Minerales et Medecinales de France : A
tous ceux qui ces presentes Lettres verront , Sa-
lut. La Surintendance des Eaux Minerales dont
le Roi nous a fait l'honneur de nous charger , et
le grand usage qu'on fait d'un remede aussi utile
et aussi nécessaire au Public , exigeant de notre
ministere une attention particuliere pour faire
puiser les Eaux dans les tems les plus favorables ,
et à les faire distribuer avec toutes les précautions
nécessaires pour rassurer le Public sur toutes sor-
tes de fraudes , nous aurions pris sur cela routes
les mesures possibles pour remplir nos obligations

Et la satisfaction du Public et au bien des Malades ; et la longue experience que nous avons des grands avantages que tirent les Malades de l'usage des Eaux Minerales et Medecinales pour la guerison des Maladies chroniques , nous engageant à en faciliter l'usage à toutes sortes de personnes , nous avons jugé nécessaire d'en moderer le prix de la maniere suivante , et de le fixer ,

S Ç A V O I R.

Les Eaux de Forges, qui viennent par relais , la bouteille , à 1 liv. 15. s.

Eaux de Forges qui arrivent par voiture ordinaire , la bouteille à 15 s.

Eaux de Sainte-Reine , la bouteille à 15 s.

Eaux de Valhs, de quatre pintes la bouteille , à 12 l.

Eaux de Balaruc, de quatre pintes la bouteille , à 12 l.

Eaux de Cransac, de quatre pintes la bouteille , à 12 l.

Eaux Savonneuses de Plombieres de cinq pintes , la bouteille à 12 l.

Eaux de Bourbonne , la pinte à 2 l.

Eaux de Vichi , les 5. pintes à 5 l.

Eaux de Spa , la pinte , à 2 l. 10 s.

Surquoi nous défendons très-expressément aux Directeurs desdites Eaux Minerales et Distributeurs d'icelles , d'exiger du Public autre prix que celui du Tarif ci-dessus marqué , à peine d'être révoqués sur la premiere plainte qui en sera faite. Défendons pareillement ausdits Distributeurs des Eaux Minerales , d'en vendre aucune bouteille que cachetée du cachet de nos Armes sur l'attache du bouchon , à commencer dans trois mois du jour du présent Reglement , et ils nous communiqueront incessamment les Lettres de reception des cachets de nos Armes , qu'il recevront des

760 **MERCURE DE FRANCE**
des Fontainiers et autres personnes préposées au
puisage des différentes Eaux Minerales. Voulons
en outre être informés par lesdits Directeurs et
Distributeurs de toutes les voitures d'Eaux Mine-
rales qu'ils recevront, et de la quantité de bou-
teilles qu'elles contiendront relativement à leurs
Lettres d'avis, dont ils nous remettront copie; et
pour l'exécution des articles ci-dessus, avons
nommé pour notre Inspecteur le Sieur Boyer,
Docteur en Medecine de la Faculté de Paris et de
Montpellier, pour nous informer de tout ce qui
concernera l'état du Bureau desdites Eaux Mine-
rales et de leur distribution, et sera le present Re-
glement affiché dans ledit Bureau et par tout où
besoin sera. Donné à Versailles ce vingt-huitié-
me Fevrier mil sept cens trente-un. *Signé*,
CHIRAC. Par le premier Medecin du Roi,
Signé, JOUBERT. *Monsieur DU CHASTELET,*
Rapporteur.

*Enregistré des Registres du Grand Conseil du
Roi pour être executé selon sa forme & teneur, &
jouir par les Sieurs Alleaume, Duhamel, la Salle,
Delage, Hennecart & Joubert, de l'effet & con-
tenu en icelui, suivant l'Arrêt dudit Conseil de
cejourd'hui dix-neuf Mars mil sept cens tren-
te-un. Signé, VERDUC.*

Brevet pour l'Eau sans pareille, & vertus.

PERMIS par la commission et vertu des
Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, du 3. Juil-
let, et 25. Octobre 1728. au Sieur Roussier, in-
venteur de l'Eau sans pareille en 1717. de conti-
nuer de la vendre et distribuer, tant dans Paris,
que dans tout le Royaume, avec défenses à qui
que ce soit de la composer et contrefaire, excep-
té MM. les Apotiquaires, vendre et débiter sous
ledit

ledit nom , à peine de cinq cens livres d'amende , conformément ausdits Arrêts : et audit Sieur Roussier de vendre et distribuer , sous la même amende , d'autres remedes. **DONNE'** à Paris au Château des Thuilleries , MM. les Commissaires assemblez , ce 22. jour d'Octobre 1729. *Signé* , **DODART** , &c.

Elle guérit les maux de tête , vapeurs , migraine , et étourdissemens , en s'en frottant les deux mains et les portant au nez , pour la respirer , et ne point ôter les mains tant qu'il y aura de la force.

Pour l'apoplexie , il en faut boire plein une cuilliere à café , pure.

Pour la colique , vents dans l'estomach , indigestions , et points de côté , il faut mettre deux doigts d'eau commune dans un verre , et quinze gouttes de cette Eau , et boire le tout mêlé ensemble.

Pour le mal de mere , avaler huit gouttes de cette Eau dans une cuilliere à bouche pleine d'eau commune.

Pour le mal des yeux , il s'en faut frotter les mains , et les porter devant les yeux , en les ouvrant , pour en recevoir l'esprit , et ne point ôter les mains tant qu'il y aura de la force ; et en cas de fluxion , il en faut mettre le même nombre de huit gouttes dans deux doigts d'eau commune , et la laver le soir et le matin avec un linge blanc. La rougeur et les fluxions s'en iront en en mettant le matin en se levant , et le soir à la fin du jour.

Pour les vûes couvertes et troubles ; et pour les yeux larmoyans , l'on s'en servira de même comme il est dit ci-dessus , dans les deux mains ; cela éclaircira la vûe sur le champ , et la fortifiera.

Et pour le mal de dents , il en faut frotter les
gencives.

762 MERCURE DE FRANCE

gencives en dedans et en dehors ; et en cas qu'elles soient creuses , imbiber un linge pour mettre dessus.

Le Sieur ROUSSIER demeure à Paris , rue Jean-Saint-Denys , à l'image Sainte Geneviève , proche le Palais Royal.

Il y a des Boueilles depuis dix sols jusqu'à vingt livres la pinte.

Le Sieur LESCURE , Chirurgien Major des Gardes du Corps de la Reine d'Espagne , II. Douairiere , donne avis au Public , qu'il continué de distribuer , avec beaucoup de succez , un Sel spécifique pour la guerison des maladies convulsives , vapeurs , épilepsie , ou mal caduc , paralisie , &c. ce remede fort facile à prendre est souverain pour toutes les maladies qui attaquent le genre nerveux ; son action est fort douce , il conserve toujours sa vertu , et peut se transporter par tout , il donne un imprimé où il est expliqué la maniere de s'en servir.

Le Sieur *Lescure* , demeure rue du jour à l'image S. Louis , vis-à-vis le grand portail de S. Eustache ; il prie ceux qui lui écriront de Province , d'avoir soin d'affranchir leurs lettres.

NOUVEAU MEMOIRE du Sieur de la Gache, sur le Mouvement perpetuel, &c.

Il a été parlé dans le Mercure de France du mois de Juillet 1730. d'un instrument de Mathématique , déjà annoncé dans les Mercurus de Mars et Novembre 1729. avec lequel on trouve sur le champ la quadrature de toute sorte de cercles , les jeaugeages de toute sorte de tonneaux et cubes , et encore la racine quarrée de toute sorte de plombs et figures Géométriques ; cet instrument

strument étant marqué de toutes les mesures nécessaires pour les opérations qu'on vient de dire.

Le même Mercure de Juillet 1730. parle aussi d'une idée du mouvement perpétuel, du même Auteur, laquelle ayant été examinée à Paris, plusieurs connoisseurs ont jugé qu'on ne pouvoit bien trouver le mouvement perpétuel que par ce principe.

Depuis ce temps-là l'Auteur a fait un nouveau modele à peu près sur le même principe, mais l'exécution en est beaucoup plus facile, il n'y a point de chambres comme au premier, il est plus simple et plus naturel, puisqu'il n'y a pas de frottement, même des deux pivots, et que les chutes des pesanteurs, ou des leviers s'en font comme des boules, qui tombent d'enhaut l'une sur l'autre de fort près, et remontent par leur centre, pour redescendre continuellement par la circonférence ou l'extrémité du cercle, et donner ainsi le mouvement à toute la machine.

L'Auteur offre d'envoyer à Paris ce nouveau modele de mouvement perpétuel à MM. de la Société Royale des Arts Mécaniques, pour l'examiner et en faire l'expérience, esperant de leur présenter encore les autres découvertes qu'il a ci-devant faites. Il n'y a point d'artiste, habile et curieux, qui ne se fasse un plaisir d'exécuter ce dernier mouvement, il n'y aura que de la justesse à observer. Le modele en question est de cuivre, et n'a que cinq pouces de diametre, les boules d'étain sont plates, et l'arbre ou livots, surquoi la machine tourne, d'acier. Le tout ne pese pas plus de trois ou quatre livres. *Signé,*
L A G A C H E.

A Amiens le 9. Fevrier 1731.

Le Sieur Tessier, connu pour les Portraits au
peintre

petit point , vient de donner de nouvelles preuves de son habileté , et du goût qu'il a toujours eu pour ces sortes d'Ouvrages , par deux morceaux qu'il a présenté à la Société des Arts , de laquelle il a l'honneur d'être Membre.

L'approbation que cette Compagnie lui en a donnée , fera connoître le mérite de cet Ouvrage.

Ce jourd'hui le Sieur Tessier , Peintre & Tapisserieur , Associé en la Classe des Arts de goût de ladite Société , a présenté à la Compagnie deux Tableaux en petit point , représentant le Roi & la Reine en Buste , de grandeur naturelle , lesquels ont paru être exécutés avec une grande régularité ; l'aiguille y a fondu les nuances des laines avec la même harmonie que le pinceau mêle & réunit les couleurs , la Société a jugé que ces sortes d'Ouvrages feroient plaisir aux amateurs des beaux Arts & aux personnes de goût ; en conséquence & pour faire connoître le mérite & le talent admirable du Sieur Tessier , elle a trouvé à propos de lui délivrer le présent Extrait , à Paris ce 28. Novembre 1730.

Le Sieur Tessier a lieu d'espérer que les Curieux s'adresseront à lui pour faire fabriquer ce dont ils auront besoin en ce Genre. Il a actuellement chez lui le Portrait du Roi et de la Reine , une Vierge et une Madeleine , d'après M. le Brun.

Sa demeure est sur le Pont Notre-Dame , près la Pompe au Tapis de Turquie , à Paris.

Le Sieur Boulangé , Maître et Marchand Doreur à Paris , demeurant , au milieu de la rue de la Verrerie , à l'enseigne du S. Esprit , Nous prie de donner avis que c'est lui qui le pre-

mice

mier a trouvé le secret d'une Lanterne de réflexion qui éclaire de plusieurs côtés, et d'un calibre plus correct, et meilleur que celles qui ont paru jusqu'à présent, même approuvé par MM. de l'Académie des Sciences.

Il dit aussi avoir le premier trouvé le secret de la faire éclairer sur le derriere, de façon qu'une personne en Carosse ou en Chaise peut lire, sans que la clarté l'offusque, et toutes celles qu'il vend sont marquées au bord du dedans, des lettres G. B. et d'un S. Esprit Couronné.

On écrit du Fort S. Pierre, que l'Isle Martinique, la plus ancienne et la plus peuplée des Isles Françaises, se pollit tout les jours davantage; que les belles manieres de M. le Marquis de Champigny, Gouverneur, et de celles de M. d'Orgeville, Intendant, n'y ont pas peu contribué; surtout depuis que ce dernier ayant fixé son séjour au Fort S. Pierre, y a non-seulement facilité les affaires de Commerce, par son exacte diligence à prévenir, ou à terminer les differends inevitables dans un trafic aussi considerable que celui qui s'y fait, mais encore il y a réuni les esprits, par la douceur de son caractere, en leur procurant certains amusemens necessaires à la Societé civile. On vient d'y établir une Académie de Musique, composé de cent des Principaux Habitans de S. Pierre; cette Académie, formée sur le modele de celles de France, s'assemble deux fois la semaine; les voix et les instrumens de toutes especes, et en grand nombre, y donnent un plaisir qui se feroit rechercher dans les plus belles Provinces de l'Europe. Il semble que l'amour des Arts et des Lettres ait passé aux Isles avec M. d'Orgeville.

CHANSON



CHANSON,

Depuis long-temps votre absence,
 Me fait languir nuit et jour,
 Mais votre aimable presence,
 Récompense mon amour.

Si ma peine fut extrême,
 C'est un songe en ce moment.
 Quand on revoit ce qu'on aime;
 Le plaisir est plus charmant.

*CHANSON sur le séjour de M^{me} J. M.
 D. V. en sa Maison de Campagne,
 près de Bayonne.*

Mortels, redoutez d'approcher,
 Ce séjour solitaire,
 Le Dieu de l'Amour, pour s'y cacher,
 Vient de quitter Cithere;
 Il y rencontra son malheur,
 Le petit téméraire,
 D.. V. . . . a vaincu le Vainqueur,
 Des Vainqueurs de la Terre..

Lorsqu'il entra dans ces beaux lieux,
 Lassé de son voyage,

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Il s'assit , dévoila ses yeux ,
 Admira cet ombrage ,
 Et pour ne point jeter d'effroy ,
 Dans cet aimable azile ,
 Il quitta l'Arc et le Carquois ,
 Et s'endormit tranquille.

La Belle pendant son sommeil ,
 Prit tout son Equipage ,
 L'Enfant Divin à son réveil ,
 Lui dit , pleurant de rage :
 Que voulez-vous faire des Traits ,
 Par qui l'on me révère ,
 C'est assez d'avoir plus d'attraits ,
 Que ma Divine Mere.

Mais si je ne puis vous toucher ,
 Si vous gardez mes Armes ,
 Permettez-moi de me cacher ,
 Sous quelqu'un de vos charmes ,
 D... V lui ceda ses yeux ,
 Il les remplit de flamme ,
 Pour se venger il eût fait mieux ;
 D'en embraser son ame.

Le Chevalier de Montador.



SPEC



S P E C T A C L E S.

LE Mardi 3. de ce mois , les Comédiens François ouvrirent leur Theatre par la Tragedie de *Polyeucte* , qui fut suivie de la Comedie d'*Alcibiade*. Le Sieur de *Montemenil* fit un compliment au Public qui fut fort bien reçu.

Quelques jours après ils remirent au theatre la Comédie en vers , et en trois Actes , de l'*Ecole des Amans* de M. Joli , qu'on revoit avec un extrême plaisir ; car outre que c'est un très bon ouvrage , dont les honnêtes gens et les gens d'esprit et de goût font beaucoup de cas , on peut dire que cette piece est jouée dans la plus grande perfection. Le Sieur *Quinaut* y joue le principal rôle , et le Sieur de *Grandval* celui de son rival. Les D^{lles} *Labat* et *Quinaut* y remplissent ceux de la Maîtresse et de la Gouvernante , et les Sieurs *Poisson* et *Montmenil* , jouent les deux valets.

Il vient de paroître une nouvelle édition de cette Piece , chez *Chaubert* , Quai des Augustins , qui doit faire honneur au Libraire , non seulement par la correction , mais par la beauté du papier
et

et par la netteté des caracteres.

On apprend dans l'avertissement que M. Joly , auteur de cette excellente Piece , a non seulement refondu plusieurs vers , mais encore rétabli des rimes qui n'étoient pas exactes. Je sçai , dit-il , que de celebres Poëtes modernes se croient en droit de regarder la rime comme un vain ornement dont notre Poësie peut se passer , ou plutôt comme une servitude incommode , dont il sied bien à des esprits superieurs de secouer le joug : présomption qui seule les affranchit d'une regle que nos plus grands Maîtres ont respectée. Pour moi j'ai suivi , autant qu'il m'a été possible , l'exemple de ceux-ci , étant bien persuadé qu'un Auteur dont les Ouvrages ne sont pas sans défauts , doit du moins faire ensorte qu'on ne puisse pas lui reprocher la négligence ou la singularité.

Le 14. Les mêmes Comédiens remirent au Theatre la Tragedie de *Saul* , de M. l'Abbé Nadal , qui eut un fort grand succez dans sa nouveauté il y a 25. ans , elle n'en a pas moins aujourd'hui. Le Sieur Dufresne y jouë le principal rôle. La D^{lle} Balicour y remplit celui de la Pythonisse.

Le 3. Avril les Comédiens Italiens
G firent

furent l'ouverture de leur Theatre par la Comédie de *Timon le Misanthrope*, avec tous ses agrémens, elle fut suivie de la petite Piece de l'*Isle des Esclaves*. Le Sieur Sticotti fit le compliment qu'on fait ordinairement toutes les années à la rentrée du Theatre.

Le 7. ils représenterent à la Cour la *Double Inconstance*, et *Arlequin poli par l'Amour*, et le 21. *Arlequin Sauvage* et l'*Isle des Esclaves*.

Le 11. ils remirent au Théâtre le *Tresor supposé*, Comédie en trois actes, avec des divertissemens, jouée dans sa nouveauté en Fevrier 1720.

On a représenté à Londres sur les Theatres de Drury-Lane, et de Lincolns-Infields, deux Comedies nouvelles, intitulées le *Ressentiment des femmes*, et la *Femme Campagnarde*.

Le 3. Avril l'Académie Royale de Musique donna pour l'ouverture du Theatre une représentation de *Phaeton* avec un très-grand concours; il paroît que le public ne se lasse point de revoir ce magnifique Opera.

Le 12. on donna une représentation de *Thesée* pour les Acteurs, comme cela se pratique toutes les années; la D^{lle} Car-

margo

smargo, les Sieurs Blondi et Dumoullins danserent le pas de Trois à la fin de la Pièce, qui fait toujours beaucoup de plaisir.

Le 5. Avril on donna la Tragedie d'*Idoménée*, qui avoit été donnée dans sa nouveauté le 22. Janvier 1712. Le Poëme est de M. *Danchet*, et la Musique de M. *Campra*.

Au Prologue le Théâtre représente les Antres d'Eole; ce Dieu y paroît au milieu des vents, qui sont enchaînés à des rochers. Ils veulent sortir de leurs prisons; Eole les y retient malgré eux. Venus annoncée par une douce symphonie, se présente à Eole, et lui parle ainsi:

Un vainqueur des Troyens fend la liquide plaine;

Des rives de la Crète écarte ses vaisseaux;
Ordonne aux Aquillons de soulever les eaux,
Et de servir ma juste haine.

Eole.

Brisz vos fers; partez, vents orageux;
De la Mere d'Amour allez remplir les vœux.

Les Aquillons sortent des Antres où ils étoient renfermez, et s'élancent dans les airs pour aller servir la haine de Venus.

G ij La

La fête de ce prologue est ordonnée par Venus : en voici le motif.

Je vai remplir ta Cour

Des Nymphes et des Dieux soumis à ma puissance ;

Tandis que tes sujets exercent ma vengeance ,

Les miens viendront t'offrir les charmes de l'Amour.

Venus appelle l'Amour , les Plaisirs et les Jeux. Ce prologue a paru d'autant plus heureusement imaginé, qu'il annonce la Tragedie.

Au premier Acte , le Théâtre représente le magnifique Palais des Rois de Crete, *Ilione* , fille d'Agamemnon , Roy d'Argos et de Mycene , ouvre la Scene. Elle fait connoître qu'elle est arrivée en Crete dans un seul vaisseau que la tempête avoit séparé de la flotte d'*Idomenée* ; elle ajoute qu'elle a méprisé l'amour de ce Roi , mais qu'elle n'a pas été aussi insensible à celui d'*Idamante* son fils qui ignore encore sa victoire ; elle appelle la gloire et la fierté à son secours.

Idamante ordonne à sa suite d'assembler les Troyens ; il dit à *Ilione* qu'il est rassuré sur le sort de son Pere que *Minerve* a protégé contre la fureur de *Nephtune* ; il lui annonce qu'il va délivrer les
Troyens

Troyens en attendant le retour du Roi , persuadé qu'il les auroit lui-même remis en liberté , si les vents lui avoient permis d'aborder en Crète ; il lui déclare son amour ; elle en paroît offensée ; il lui reproche l'injustice quelle a de vouloir punir en lui ce qui n'est que le crime des Dieux , ennemis des Troyens. Les Crétois et les Troyens font le divertissement de ce premier Acte ; on brise les chaînes de ces derniers.

Arbas vient troubler la fête par une fausse nouvelle de la mort d'*Idomenée* , qu'il annonce comme certaine. *Electre* qui survient trouve fort étrange qu'on ait remis les Troyens en liberté. Cette Princesse Grecque , ne doutant point que cette liberté ne soit l'ouvrage de l'amour d'*Idamante* pour *Ilione* , s'abandonne à sa jalouse rage, et ne respire que vengeance.

An second Acte , le Théâtre représente les bords de la mer agitée par une tempête affreuse ; tout le fond est rempli de vaisseaux qui ont fait ou qui vont faire naufrage. Un chœur de Peuples prêts à périr , ouvre la scene par ces deux vers :

O Dieux , ô justes Dieux , donnez-nous du secours ;

Les vents , les mers , le ciel , tout menace nos jours.

C iij *Neptun*

774 MERGURE DE FRANCE

Neptune sort de la mer, et dit à Idomenée ,

Ne crains plus les outrages
Des flots et des vents ennemis ;
Mais offre moi sur ces rivages
L'hommage que tu m'as promis.

Idomenée fait entendre à *Arcas*, qui s'est sauvé du naufrage comme lui, le funeste vœu qu'il a fait à Neptune ; voici comme il s'explique :

Dans l'horreur du naufrage ,
Pour ravir à la mort mes sujets allarmés ,
Apprens les vœux que j'ai formés.
Vœux indiscrets , trop tard vous troublez mon
courage ;
Si Neptune en courroux faisoit cesser l'orage ,
J'ai promis d'immoler le premier des humains
Que je verrai sur le rivage.
Dans le sang innocent dois-je tremper mes
mains.

Il voit paroître sa victime ; c'est son propre fils qu'il ne connoît pas , attendu la longueur du siege de Troye. Idamante qui ne peut pas non plus le connoître , et qui le prend pour un de ces malheureux qui viennent de faire naufrage , lui offre genereusement son secours ; la Scene est très-

très-touchante de part et d'autre, et menagée avec beaucoup d'art jusqu'au moment de la reconnoissance. Idomenée saisi d'horreur et accablé de tristesse, dit à son fils qui le veut suivre, pour sçavoir ce qui l'oblige à se refuser à ses embrassemens :

Gardez vous de me suivre.

Pourquoi m'avez vous vû ? craignez de me revoir.

Idamante ne laisse pas de marcher sur ses pas. Electre qui arrive croi qu'il la fuit; elle implore Venus. La Déesse fait entendre à Electre qu'elle va la vanger. Venus évoque la jalousie qui vient avec sa suite, et fait la fête de ce second Acte, qui finit par ces vers que Venus adresse à la jalousie.

Au cœur d'Idomenée inspirez la terreur ;
Contre son propre Fils allumez sa fureur,

La décoration du troisième Acte représente le Port de Sydonie.

Idomenée ne se peut résoudre à donner à Neptune la victime qu'il lui a promise ; de la tendresse de Pere, il passe à la fureur d'un rival ; la liberté que son fils a renduë aux Troyens lui persuade qu'il aime Ilione, Arcas lui conseille d'éloigner ce Prince ; Idomenée prend ce

G iij)

parti ;

776 MERCURE DE FRANCE
parti ; Arcas par ses ordres va tout préparer pour le départ d'Idamante qui selon ce nouveau projet doit conduire Electre à Argos et la vanger d'Egyste qui a usurpé sur elle le thône de ses Ayeux.

Ilione vient ; Idomenée la veut fuir , mais il demeure malgré lui ; il n'apprend que trop ce qu'il avoit voulu ignorer , il fait entendre à Ilione qu'elle a tout à craindre pour son Amant , qui n'a pas besoin pour périr du nom odieux de Rival.

Electre vient remercier Idomenée du secours qu'il lui offre contre ses tyrans , Idomenée la quitte en lui disant que son fils s'est chargé de la conduire et de la vanger. Electre s'abandonne à sa joye ; les Marelots grecs et tous ceux qui doivent suivre cette Princesse viennent celebrer leur retour dans leur Patrie après la fête , *Prothée* sort du fond des flots et annonce à Idomenée la vengeance de Neptune prête à tomber sur lui pour le punir de son parjure ; l'orage empêche Electre de partir ; Idomenée proteste qu'il n'immolera jamais la victime que Neptune lui demande. Un Monstre sorti de la mer , commence la vengeance de ce Dieu irrité.

Au quatrième Acte , le Theatre représente une campagne agréable , et dans l'éloignement le Temple de Neptune.

Ilione

Ilione fait des imprécations contre les Crétois, et prie les Dieux de les faire tous périr par le monstre ; son amour lui fait excepter Idamante qui veut le combattre.

Idamanre vient faire ses derniers adieux à Ilione , ne doutant point qu'il ne périsse dans le projet que son désespoir lui fait entreprendre ; le péril où ce Prince va s'exposer , par la seule raison qu'il est odieux à sa chere Ilione , détermine cette Princesse à rompre un trop long silence , et à déclarer son amour ; elle apprend à son Amant qu'il a un rival redoutable ; Idamante reconnoît par-là que c'est le Roi.

Idomenée vient offrir un sacrifice à Neptune ; il éloigne son fils du Temple de ce Dieu , sans lui déclarer le funeste vœu qu'il a fait.

Après cette première fête , qui consiste en des hymnes chantez à la gloire de Neptune , on entend des chants de victoire derriere le Théâtre ; Arcas vient apprendre à Idomenée que le monstre a succombé sous les coups d'Idamante ; Idomenée se flatte d'avoir fléchi le Dieu des flots, puisqu'il a permis que son fils triomphât de ce monstre. Des Bergers et des Bergeres , mêlés avec les habitans de Sydonie , viennent célébrer la victoire d'Idamante. Après cette dernière fête ,

G vj menée

778 **MERCURE DE FRANCE**
menée se surmonte lui-même , et forme
la résolution de céder Ilione à son fils ; il
n'en demeure pas là , il lui cede encore le
Trône , il en explique le motif par ces
vers ;

Le Roi seul fit un vœu fatal à tout mon sang ,
Cessons de l'être : il faut que mon fils dans mon
rang
Ait pour sa sureté la grandeur souveraine.

L'action du dernier Acte se passe dans
un lieu préparé pour le couronnement d'I-
damante ; Electre au désespoir de l'hymen
dont on fait les apprêts , déclare son
amour au Prince de Crète , et voyant
qu'il ne l'écoute pas , elle sort pour aller
irriter la colère de Neptune contre tous
les Auteurs des outrages qu'elle a reçus en
ce jour.

Ilione et Idamante s'applaudissent de
leur prochain bonheur. Idomenée déclara
à ses Peuples que c'est son fils qui doit
désormais leur dispenser des loix ; il dit
galamment à Ilione qu'il se fait un plus
grand effort en la cedant à son fils , qu'en
lui remettant le pouvoir suprême. Les
Crétois font leur cour à leur nouveau
Maître , par des chants convenables à la
fête. Idomenée dépose sur un carreau son
Sceptre et sa Couronne. Nemesis sort des
Enfers

Enfers et trouble la fête , par ces vers
qu'elle adresse à Idomenée :

Du souverain des mers Ennemi temeraire ,
Penses-tu donc ainsi désarmer sa colere ?
Voi Nemesis ; les Dieux m'ont imposé la loi
D'exercer leur vengeance :
Que l'Univers avec effroi
Apprenne à respecter leur suprême puissance.

Nemesis rentre dans les Enfers ; le thrône se brise , et les furies emportent le pavillon qui le couvroit. Idomenée devenu furieux , se croit transporté dans un lieu où l'on offre un sacrifice à Neptune ; il veut avoir l'honneur de porter le coup mortel à la victime ; cette prétendue victime est son propre fils , qu'il immole de sa propre main ; après cet affreux sacrifice , les Dieux lui rendent la raison , pour lui découvrir son parricide , il veut s'en punir ; on lui arrache l'épée. Ilione finit la Tragedie par ces vers.

Pour le punir , laissez le vivre ;
C'est à moi seul de mourir.

Les Comédiens François ont représenté à Versailles pendant ce mois , le *Légataire* , et la *Sérénade*. *Saul* Tragedie , et *Attendez-moi sous l'orme*. *L'Ecole des Amans* , et *Chrispin Medecin*. *Andronic* , et *l'Esprit de contradiction*. *L'Esprit folet* , et la *Comtesse d'Escarbagnas*.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

DEs lettres de Constantinople confirment les avis qu'on avoit déjà eus, que Mehemet Selichtar Pascha, qui avoit été fait Grand Vizir dans les premiers jours de la dernière révolution, avoit été déposé, et que Ibrahim Pacha, ci-devant Kihaiia de Cuprogli, Pacha du Caire, avoit été choisi pour lui succéder.

On a reçu avis du Grand Caire, que les Missionnaires en avoient été chassés par le nouveau Pacha, que le Grand Seigneur a envoyé dans cette Ville, et que la plupart s'étoient retirés à Jerusalem et dans les environs.

D'autres lettres d'Egypte portent que le Pacha Cuprogli avoit défait l'Armée des Rebelles d'Egypte : qu'il avoit fait couper la tête à tous leurs Chefs, pris dans le combat, et accordé une Amnistie générale aux autres; que la tranquillité étoit rétablie dans le pays, et le commerce entièrement libre pour tous les Etrangers.

On a appris par les lettres de Syrie, du mois d'Octobre dernier, que dans le Collège de l'Ordre de S. François de la Ville de Damas, où les Religieux Espagnols enseignent les Langues Arabe et Turque, ils avoient établi une Ecole particulière pour instruire dans la Religion Catholique les enfans des Maronites qui y étoient déjà au nombre de 15000. ce qui leur avoit attiré une persécution de la part des Turcs, qui vouloient chasser ces Religieux de la Ville, où ils n'avoient pu se conserver qu'en payant une somme considérable ;

sable ; qu'ils avoient employé les charités des Pelerins à finir l'Hôpital qu'ils avoient commencé depuis long-temps ; qu'ils avoient fait achever aussi le Convent de Nazareth , dont la dépense montoit à plus de 90000. écus , et que le Gardien avoit été fort maltraité par les Turcs le jour de la Dédicace de la nouvelle Eglise.

R U S S I E.

On mande des Frontieres de Perse , que les Turcs qui étoient dans Ardebil , l'avoient abandonné aux Persans , et qu'ils s'étoient mis sous la protection des Moscovites , lesquels , du consentement du Roi de Perse , devoient les conduire à Tiflis , Capitale de la Georgie.

Par les lettres reçues de Constantinople , on paroît être certain que le Grand Seigneur prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter d'entrer en guerre avec les Moscovites , et pour prévenir celle qu'ils pourroient avoir avec les Persans.

P O L O G N E.

LE 27. Fevrier , l'Envoyé Extraordinaire du Grand Seigneur , eut son Audience de congé avec les ceremonies observées le jour de sa première Audience publique. Ce Ministre alla dîner ensuite chez le Grand-Maréchal de la Couronne. Le Roi et la République lui ont fait present d'un très-beau Carosse attelé de six Mules. Il a fait au Roi , de la part du G. S. et du Gr. Viz. de six Chevaux de Selle , pami lesquels il y a un Cheval Arabe , qu'on estime 2000. Ducats. Leurs Harnois sont à la Turque et d'une grande magnificence.

Le Roi a envoyé en Hongrie un Capitaine du Régiment de Saxe Weimar , pour lever 500. Hussars

782 MERCURE DE FRANCE
sans que l'Empereur lui a permis de prendre à son service.

Le Ministre de la Czarine a donné au Primat du Royaume un Memoire contenant les prétentions de S. M. Cz. Les principales sont la repetition des sommes avancées à la République par le feu Czar Pierre I. et qu'on fait monter à près de huit millions, la demande qu'elle fait de l'entiere execution du Traité d'Oliva, tant au sujet des Privileges accordez aux Protestans de ce Royaume, que par rapport à la liberté du Duché de Curlande, qu'elle ne veut pas permettre qu'on divise en Palatinats.

D A N N E M A R C K.

LA Colonne qui avoit été élevée près de Frederickstadt, à l'occasion de la mort du Roi de Suede Charles XII. doit être incessamment abbatuë et les Inscriptions ôtées par ordre du Roi, qui a résolu de vivre en bonne intelligence avec la Couronne de Suede.

A L L E M A G N E.

LE bruit s'est répandu depuis peu à Vienne, que l'Empereur avoit pris la résolution d'aller au mois de Juin prochain à Ratisbonne, pour regler la succession future de ses Etats, de l'avis et du consentement des Electeurs, Princes et Etats de l'Empire.

Le 17. du mois dernier, l'Empereur et l'Impératrice se rendirent, selon la coûtume, dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchaussez, où L. M. I. entendirent les cinq Sermons sur les Misteres de la Passion, dont trois furent préchez en Allema et deux en Italien.

Le

A V R I L. 1731. 783

Le 12. Jeudi Saint, l'Empereur lava les pieds à douze pauvres Vieillards, qui faisoient tous ensemble 971. ans, et l'Imperatrice à douze pauvres vieilles femmes, âgés aussi toutes ensemble de 1028. ans.

La Ville de Gratz en Stirie, fut réduite en cendre la nuit du 29. au 30. du mois dernier.

I T A L I E.

Le 5. Mars, le Pape tint un Consistoire, dans lequel le Cardinal Ottoboni proposa l'Archevêché de Sens pour l'Evêque de Soissons; l'Abbaye de S. Jacques de Provins, pour l'Evêque de Nîmes, et celle de S. Pierre en Valée, Diocèse de Chartres, pour l'Abbé de la Farre-Lopis.

Le 12. on fit partir de Rome pour Civitavecchia, une Chaîne de 64. Criminels condamnez aux Galeres, parmi lesquels il y a un Ecclesiastique qui y retourne pour la troisième fois.

Les Dominicains du Convent de sainte Marie sur la Minerve de Rome, ont obtenu du Pape la permission de faire inhumer dans leur Eglise le Corps du feu Pape Benoît XIII. pour lequel ils font faire un superbe Mausolée.

Le Pape a fait prier les Cardinaux de n'avoir aucun commerce avec les Cardinaux Coscia et Fini, jusqu'à ce que leur affaire soit jugée par la Congrégation de *Non Nullis*, qui est occupée presentement à examiner leurs Memoires justificatifs, et ceux des Abbez Prati et Ramoni.

Les Habitans de Nettimo ont refusé de se soumettre aux Ordonnances qui ont été publiées contre le luxe, prétendant avoir d'anciens Privilèges qui permettent de s'habiller aussi magnifiquement qu'ils le jugeront à propos.

On a appris de Naples sur la fin du mois dernier,

784 MERCURE DE FRANCE
nier, qu'il y avoit eu un Tremblement de Terre
considerable à Toggia, dans la Pouille, que cette
petite Ville étoit totalement renversée, et qu'il y
avoit eu 2500. Habitans écrasés sous les ruines.

La Cour de Turin s'est opposée avec beaucoup
de vigueur à l'exécution de quelques Bulles ac-
cordées par le Pape pour la Coadjutorerie de
certains Benefices consistoriaux, situez dans Je-
Piémont.

E S P A G N E.

ON apprend de Cadix, qu'on y avoit reçu
avis que le Trésor de Lima étoit arrivé à
Panama dans le mois de Decembre dernier, qu'on
esperoit que la Foire de Porto-Bello se tiendroit
dans le courant du mois du Mars, et que le tiers
de l'Equipage des Gallions étoit mort dans la
traversée de la même maladie qui regnoit l'Au-
tomne dernier à Cadix, et qu'on nommoit le
Vomissement noir.

P O R T U G A L.

ON mande de Lisbonne qu'on y reçoit presque
tous les jours de fâcheuses nouvelles du dom-
mage que la tempête du 7. de Février a causé
dans plusieurs Provinces. On apprend d'Abrantes,
que l'inondation y avoit été si considerable,
que depuis cent ans on n'en avoit point vu de
semblable, et qu'à Porto il y avoit plus de quatre
pieds de neige dans les ruës.

Les Lettres des Algarves, portent que le 7. le
8. et le 9. la Mer étoit montée infiniment plus
haut que dans les plus grandes Marées, qu'ayant
fait remonter l'eau des Rivieres, elles s'étoient ré-
pandues dans les Plaines à la hauteur de 6. à 7.
pieds; que les maisons d'un grand nombre de
villages.

Villages avoient été entraînés par les torrens , ainsi que la plûpart des maisons de la Ville d'Albufeira ; qu'il n'étoit pas resté pierre sur pierre dans celle d'Alvor , où il y avoit des Magazins de Sel considerables ; que tous les arbres le long de la Côte avoient été déracinez ; qu'une partie du mur de la Tour de S. Laurent avoit été renversée par les vagues de la Mer , et qu'elles avoient passé pardessus les murs de la Forteresse de S. Julien.

GRANDE BRETAGNE.

LE 16. du mois on apprit à Londres par les Lettres de Winchester , que le Chevalier Baronet Simon Clark et M. Robert Arnot , Lieutenant d'Infanterie , y avoient été jugez et condamnés à mort pour vol de grand chemin.

On a appris depuis que le Grand-Scherif et le Grand-Juré du Comté de Southampton , ont envoyé une Adresse au Roi , pour le prier d'accorder des Lettres de grace à ces deux Criminels Gentilshommes de ce Comté. Le Roi a renvoyé cette Adresse aux douze Grands-Juges pour examiner cette affaire et lui en faire leur rapport , et S. M. a accordé un répit sans terme limité.

Le Roi a accordé au Comte d'Essex , son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour du Roi de Sardaigne , 1500. livres sterlins pour ses Equipages , et 8. liv. sterl. par jour pour son entretien ordinaire pendant le temps de son Ambassade.

Le premier Avril , un Courrier de Vienne arriva à Londres avec la copie d'un Traité conclu entre l'Empereur et S. M. Brit.

La Chambre des Pairs , ayant fait deux lectures du Bil passé dans la Chambre des Communes , pour exclure de cette Chambre les Membres qui jouissent des Pensions du Roi , ou qui ont

ont des Charges à la Cour, il y eut des contestations qui durèrent jusqu'à huit heures du soir, et ce Bill fut rejeté à la pluralité de 86. voix contre 40. Le lendemain, 27. Membres de cette Chambre signerent la protestation qu'ils avoient faite la veille contre cette résolution, et ils firent enregistrer leur Protestation.

Quelques Membres de la Chambre des Communes ayant proposé de dresser une Liste de ceux qui jouissent des Pensions de la Cour directement ou indirectement, ou qui ont des Charges auprès du Roy, sous le nom de Titulaires supposez, cette proposition fut rejetée à la pluralité de 206. voix contre 143.

La même Chambre a passé un Bill par lequel il est ordonné de faire dorénavant les Procédures en Anglois dans tous les Tribunaux de ce Royaume.

Le 13. de ce mois, le Prince de Galles, la Princesse Royale et la Princesse Caroline, allerent au Théâtre de Drury-Lane, voir la Tragedie intitulée, *Tout pour l'Amour, ou le Monde bien perdu.*

Le 31. du mois dernier, le feu prit dans la petite Ville d'Enniscorthy, du Comté de Wexford, et en moins de trois heures, il y eut 42. Maisons de Manufacturiers qui ne purent rien sauver de leurs Effets.

* *Le Roi Guillaume I. Duc de Normandie, après avoir conquis l'Angleterre, introduisit plusieurs Loix de Normandie, ordonnant qu'elles seroient écrites en Langue François, et que les Causes seroient plaidées aussi en François, et que les matieres importantes qui demandoient quelque formalité, seroient aussi expédiées en François. La plupart des termes de Pratique sont encore aujourd'hui en Latin ou en François.*

AD-

A D D I T I O N.

ON apprend de *Moscou*, que le 15. Mars, les Ambassadeurs de l'Empereur de la Chine eurent leur Audience de congé de la Czarine, qui leur fait préparer des présens magnifiques; le bruit court qu'ils ont signé un Traité de Commerce qui sera très-avantageux aux deux Nations.

De *Copenhagen*, que le 2. Avril, le Marquis de Plelo, Ambassadeur du Roi de France, eut une Audience particuliere du Roi, dans laquelle il lui donna part que pour l'avantage du Commerce des deux Nations, S. M. T. Ch. avoit déchargé de tous les droits d'Entrée dans les Ports les Bâtimens Danois ou Norwegiens qui y apporteroient dorénavant des Bois propres à construire des Vaisseaux.

De *Constantinople*, que le Grand-Seigneur continuoit de faire punir les Auteurs de la dernière Rebellion; que le Capitan-Pacha devoit partir dans peu avec huit Sultanes et quatre autres Bâtimens, pour aller recueillir les Tributs de la Morée et des Isles de l'Archipel, et que le Gr. Vizir s'étoit plaint au Ministre de la Czarine de ce que des Officiers Moscovites avoient pris de l'emploi dans les Troupes du Roi de Perse, malgré les conventions faites il y a quelques années entre le G. S. déposé et le feu Czar Pierre I.

De *Cadin*, qu'à la fin de ce mois, on y délivrera les effets de la Flotille, et que le Roi ayant été obligé de se servir d'une partie de l'argent, S. M. remboursera les intéressez sur le produit du retour

788 **MERCURE DE FRANCE**
tour des Gallions qui sont actuellement aux In-
des Occidentales, avec l'interêt à six pour cent.

De Rome que l'accommodement des differents du S. Siege avec le Roi de Portugal, est prêt d'être conclu; que M. Bichi, cy devant Noncé à Lisbonne, qui doit être arrivé à Siene, y restera jusqu'à-ce que cet accommodement soit signé, et qu'ensuite il ira à Rome pour y recevoir le Chapeau de Cardinal.

La nuit du 31. du mois dernier, au premier de ce mois, le Cardinal Coscia sortit de Rome *incognito*, avec une suite de quatre personnes, et il prit la route de Naples. Le neveu de M. Firrao le rencontra le lendemain, traversant la Ville de Terracine, et on a sçû depuis qu'il étoit allé à Naples sous le nom de l'Abbé Cibo. Depuis sa fuite, l'Evêque de Targa, son frere, a eû ordre de se rendre au Convent de S. Praxede, qu'on lui a donné pour prison.

Le 24. M. Fiorli alla par ordre de la Congrégation de *Non Nullis* au Palais du Cardinal Coscia, faire une sommation pour l'obliger à se représenter dans un terme limité.

Le Cardinal Banchieri, Secrétaire d'Etat, a dépêché un Courrier à M. Guillelmi, qui étoit parti pour Turin, avec deffense d'entrer dans les Etats du Roi de Sardaigne, parce qu'on a craint qu'il n'y fût pas bien reçu, et que son caractere n'y fût pas respecté.

De Naples, que la derniere secousse de Tremblement de Terre de la nuit du 16. au 17. du mois dernier, avoit causé tant d'effroi, qu'une grande partie des Habitans de cette Ville alla le lendemain coucher à la campagne. La Noblesse envoya le même jour ses plus précieux Meubles
et

et ses Carosses sur l'Esplanade du Château neuf, et sur celle de la Porte du S. Esprit pour les mettre en surté; cependant il n'y eut point de Tremblement de Terre le 18. le 19. ni le 20. mais le 21. vers les 9. heures du matin, on en ressentit une legere secousse qui ne causa aucun dommage.

Le même jour on reçut avis que le 20. au matin les deux tiers de la Ville de Foggia avoient été renversez par le même Tremblement qui s'est fait sentir avec violence dans les autres Villes de la Pouille, dans la terre de Labour, dans la Basilicate et dans une partie de la Calabre citerieure. Le Viceroy a écrit aux Présidens ou Intendants des Provinces voisines de la Pouille, d'envoyer des secours aux Habitans qui se sont sauvez de Foggia, où il y a eu plus de 2000. personnes d'écrasées, de faire enlever les décombres et de faire conserver les Effets des Particuliers qu'on retrouvera en fouillant.

La nuit du 22. au 23. on ressentit encore une legere secousse de Tremblement de terre, de même que les deux nuits du 28. et du 29. de sorte que l'on est à Naples dans de continuelles alarmes.

D'autres Lettres de Naples portent que les Tremblemens de terre devenoient très frequens dans la plupart des Provinces du Royaume; que les Villes de Lucera, de Troje et d'Aquila étoient presque renversées; qu'il y avoit des maladies Epidémiques qui faisoient périr beaucoup de monde à la Campagne, et que les Troupes de l'Empereur commençoient d'en être attaquées.

De Gènes, que M^{rs} Jean-Baptiste Grimaldi et Charles de Fornari, sont partis pour l'Isle de Corse avec des pleins pouvoirs de la République

et

790 MERCURE DE FRANCE
et les instructions nécessaires pour terminer l'affaire de la révolte des Habitans de cette Île qui paroissent disposez à quitter les armes.

De *Bruxelles*, que l'Archiduchesse Gouvernante, ayant eû avis que le Duc de Lorraine devoit venir passer quelques jours avec le Prince Charles son frere, pour se rendre ensuite en Hollande, et à ce qu'on croit, en Angleterre, cette Princesse a donné ses ordres pour lui faire meubler un Hôtel. Ce Prince gardera l'*incognito* sous le nom de Comte de Blamont.



MORTS, BAPTEMES, MARIAGES des Pays Etrangers.

NEophite Narry, Archevêque de Sedijana en Syrie, né à Alep, et ancien Missionnaire dans le Levant, mourut le 24. de Fevrier, âgé de 62. ans; il fut inhumé le lendemain avec beaucoup de cérémonie dans l'Eglise du College de *Propaganda fide*, où la Messe fut celebrée, et l'Absoute fut faite par M. Fouquet, Evêque Titulaire d'Eleutheropolis, et on celebra pendant la matinée dans la même Eglise, des Messes, suivant les Rits Latin, Grec, Arménien, Syriaque, Copte, Chaldéen et Maronite.

M. Nastri, Prelat Grec, Archevêque de Samarie, qui a été pendant long-tems Missionnaire dans le Levant, ayant été renversé par un des Carossez du cortege le jour de l'Entrée publique de l'Ambassadeur de Malte à Rome, mourut le lendemain de ses blessures: son corps qui a été exposé pendant quatre jours dans l'Eglise du College

College de *Propaganda fide*, rendant une sueur qu'on disoit être d'une odeur douce et agréable, le Pape y envoya ses Medecins et ses Chirurgiens pour l'examiner, et après qu'ils en ont eu fait leur rapport à Sa Sainteté, ce corps a été inhumé dans la même Eglise auprès de celui du feu Cardinal de Tournon.

Le 23. Mars, le Duc Auguste Guillaume de Brunswick Wolfembutel, mourut à Wolfembutel, âgé de 69. ans et quinze jours, étant né le 8. Mars 1662. ce Prince n'ayant point laissé d'enfans des trois Princesses qu'il a épousées, le Duc Louis Rodolphe de Brunswick Blankenberg, pere de l'Imperatrice et de la Princesse, Epouse du Duc Ferdinand Albert de Brunsvick Bèvern, succede à ses Etats.

La Princesse d'Anhalt, et Epouse du Comte d'Hanau, sœur de la Reine d'Angleterre, est morte sur la fin du mois dernier.

Le Cardinal Jacques Boncompagno, mourut subitement à Rome le 24. Mars dans sa soixante-dix-neuvième année, étant né le 5. Mai 1652. Il étoit fils de Hugues Boncompagno troisième Duc de Sora, mort au mois d'Octobre 1676. et de Dona Marie Ruffo, fille de François Marie, second Duc de Bagnara. Il étoit frere du Duc de Sora, et beaufrere de la Princesse Piombino. Le Pape Innocent XII. le fit Cardinal dans le Consistoire du 12. Decembre 1695. et dans un des Consistaires suivans, Sa Sainteté lui donna le titre de Sainte Marie *in via lata*. Ce Cardinal étoit Archevêque de Bologne et Evêque d'Albano; il avoit séance dans les Congrégations des Evêques et Reguliers, du Concile et de la visite Apostolique. Son corps fut porté le lendemain dans l'Eglise de Sainte-Brigite, où il fut mit en dépôt. Il a fait un Testament par lequel il laisse 3000. Ecus

Ecus à ses Domestiques , et un Tableau de grand prix à Sa Sainteté. Il fait quelques legs de vaisselle d'argent au Duc de Friano et à la Princesse de Piombino , et il institue le Duc de Sora héritier de tous ses biens. Il vaque par cette mort un septième lieu dans le Sacré College.

Le 28. le Corps du Cardinal Boncompagno fut transporté dans l'Eglise de S. André *della Valle* , où il fut inhumé avec beaucoup de cérémonie.

BAPTEME solemnellement administré à une Famille Mahometane. Extrait d'une Lettre écrite de Toulon le 14. Mars 1731.

Vous ne serez sans doute pas fâché , Monsieur , d'apprendre la cérémonie qui s'est faite aujourd'hui dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville à l'occasion de la conversion d'un François qui avoit embrassé la Religion Mahometane , et du Baptême de sa famille ; ce François s'appelle François Brailli , natif d'Abbeville en Picardie. Il y a plusieurs de ses parens Marchands Libraires établis à Paris. Il eût le malheur d'être fait Esclave en 1719. et d'être conduit à Constantinople : mais ce qui fut le comble de son malheur , c'est qu'entraîné par les tristes suites de sa captivité , il renonça à la Religion de ses Peres : son Apostasie fut suivie de son mariage avec une fille originaire de Tartarie et Mahometane de Religion , qu'il épousa en 1722. Dieu voulut bien ne le pas abandonner ; il permit qu'agité de remords et touché par la grace , il ne songea plus qu'à réparer l'énormité de sa faute et à se dérober à l'infidélité et à la tyrannie. Il commença la réparation de sa faute , en instruisant

sant sa femme , et en la préparant à recevoir les lumieres de l'Evangile. Enfin il saisit l'occasion que Dieu lui présenta , et il se sauva de Turquie sur une barque Française qui est arrivée le mois dernier dans le port de cette Ville.

Dès que le tems de la Quarantaine a été expiré , et que les Intendans de la Santé ont appris que cet homme desiroit de rentrer dans le sein de l'Eglise , et que sa femme demandoit avec empressement d'être baptisée avec ses deux petits enfans , ils en ont pris un soin particulier , et les ont fait conduire à l'Hôpital General ; où l'on a instruit la femme avec succes. Lorsque l'on a trouvé cette Catechumene assez instruite, et qu'on a crû pouvoir lui accorder le baptême qu'elle ne cessoit de demander , les Intendans de la Santé ont invité MM. les Consuls , Lieutenans de Roi de la Ville à tenir sur les fonts de Baptême la femme et les deux petits enfans. Trois Dames qualifiées de cette Ville , furent priées de leur servir de Marraines. Tout étant ainsi disposé , la cérémonie a été indiquée à ce jour. Elle a commencé par une Procession generale qui s'est rendue à l'Eglise Cathedrale , et à laquelle Brailli a assisté avec sa femme et ses enfans. Les Consuls à la tête du Corps de Ville , précédés des Tambours , des Trompettes et des Hautbois , &c. sont ensuite allés prendre M. l'Evêque à son Palais Episcopal , d'où ce Prélat s'est rendu avec eux à la Cathedrale , pour faire lui-même la cérémonie. L'Eglise étoit remplie du Corps entier de la Marine , des Officiers de la Garnison et de toutes les personnes qualifiées de la Ville.

L'Evêque a commencé par la cérémonie des Catéchumenes ; et la maniere pieuse avec laquelle cette femme a répondu selon les instructions qu'elle avoit reçues , a touché toutes les personnes qui étoient présentes.

H. On

On proceda ensuite à la cérémonie du baptême: M. de Portalis Premier Consul et Lieutenant de Roi de la Ville, nomma la Mere sur les fonts: elle fut mariée aussi-tôt après, avec François Brailly. Les deux petites filles furent tenues ensuite séparément par le second, et par le troisième Consul. La cérémonie finie, M. l'Evêque fut reconduit au Palais Episcopal par les Consuls au son des instrumens, et aux acclamations du Peuple. Delà les Consuls se rendirent dans le même ordre à l'Hôtel de Ville, où un repas magnifique étoit préparé pour les Dames, &c. La conversion de cette famille a causé dans toute la Ville une grande joye, et a excité en sa faveur la charité des personnes de distinction et du peuple même.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE lundi 26. Mars, les députez des Etats de la Province d'Artois, eurent leur audience du Roi. Ils furent présentez à S.M. par le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province, précédé par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, et par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. La députation étoit composée de l'Evêque d'Arras pour le Clergé, de la part de la Noblesse, du Marquis de Wignacourt,

Wignacourt, et de M. Garson de Quevaussart, Avocat, Echevin d'Aire pour le tiers Etat.

M. Daube, Intendant de Soissons, ayant demandé son rappel, sa place a été donnée à M. de Lesseville, Intendant de Pau, lequel est remplacé par M. de Pommereu, Intendant à Tours; et le Roi a nommé à cette dernière Intendance, M. de la Galisiere, beaufrere de M. Orri, Contrôleur General.

Le premier de ce mois, Dimanche de Quasimodo, l'Archiconfrerie de Jerusalem, établie chez les Grands Cordeliers, fit sa Procession annuelle, et délivra, en passant devant les Prisons du Châtelet, et autres, 54. Prisonniers pour dettes, lesquels furent conduits à la suite de la Procession jusqu'aux Cordeliers: Après la Messe, on les fit dîner, et on les renvoya avec une pièce d'argent.

Suivant la cérémonie qui se pratique tous les ans les vendredi de la semaine de Pâques. Messieurs du Parlement et de la Chambre des Comptes invitez par les Prevôts des Marchands et Echevins, se rendirent en robes ordinaires, et précédés de leurs huissiers, en l'Eglise de Notre-Dame, placez sur un même banc, tenans même ligne et mêlez ensemble, ensorte que le Président du Parlement avoit après lui

796 MERCURE DE FRANCE
le Président de la Chambre des Comptes ,
le Conseiller de la Cour , un Officier de
la Chambre , et ainsi de suite ; tant qu'ils
firent nombre ; et ils assisterent à une
Messe chantée en Musique à la Chapelle
de la Vierge , en memoire de l'expulsion
des Anglois du Royaume de France , sous
le Regne de Charles VII. L'origine de
cette cérémonie est , que la nouvelle de
la défaite des Anglois s'étant répandue
dans Paris , le vendredi d'après Pâques de
l'année 1436. Messieurs du Parlement et
de la Chambre des Comptes , au milieu
des acclamations du Peuple , se rendirent
confusément , et sans garder entr'eux ni
pas ni rang dans l'Eglise Notre-Dame ,
pour y rendre graces à Dieu , devant l'Au-
tel de la Vierge , de l'heureuse nouvelle
qu'on venoit de leur apprendre.

On assure que le Roi a accordé à l'Or-
dre Hospitalier du S. Esprit de Montpe-
lier des Lettres Patentes , portant réu-
nion du Prieuré de S. Nicolas de Bar-sur-
Aube à l'Hôpital du S. Esprit de cette
Ville , qui est du même Ordre.

Le 4 Avril , il y eut Concert à la Cour ;
M. Destouches , Sur-Intendant de la Mu-
sique de la Chambre du Roi de semestre ,
fit chanter devant la Reine , dans son Sa-
lon , le Prologue et le premier Acte de
l'Opera

l'Opera de *Thésée*, qui fut continué le 9 par le second et troisième Acte, et le 11. on finit par le quatrième et le dernier Acte. La D^{lle} Julie chanta le Rôle de *Médée*, et la D^{lle} Lenner celui d'*Eglé*, dans les trois premiers Actes avec beaucoup de succès; une indisposition survenue à cette Actrice l'empêcha de continuer. La D^{lle} Pellissier la remplaça; et y reçût de grands applaudissemens. Les Sieurs d'Angerville et Guidon chanterent les Rôles d'*Egée* et de *Thésée*, et les D^{lles} Barbier et Robelin, firent les Confidentes, à la satisfaction de la Reine et de toute la Cour.

Le 16, on chanta dans le même Salon le Prologue et le premier Acte de l'Opera de *Tarsis* et *Zelie*, dont le Poëme est de M. de la Serre, et la Musique des Sieurs Rebel et Francœur.

Le 18 et le 23. on continua le même Opera, dans lequel les D^{lles} Lenner et Pellissier chanterent les Rôles de *Zelie* et d'*Arelise* avec beaucoup d'applaudissement, de même que la D^{me} Erremens, qui plût infiniment dans le Rôle de la *Sybille*, et dans d'autres morceaux qu'elle chanta avec beaucoup de graces et de legereté. Les deux Auteurs de cet Opera furent présentez à la Reine par M. Des-touches; ils reçurent de S. M. des témoignages pleins de bonté, de la satisfaction

H iij qu'elle

798 MERCURE DE FRANCE
qu'elle avoit eû d'entendre cet Opera ,
dont l'exécution fut parfaite , et la Musi-
que extrêmement goûtée.

Le 25. on chanta le Prologue et le pre-
mier Acte d'*Alys*, qu'on continua le Lun-
dy , dernier jour du mois.

Le 8 Avril , l'Abbé Lanti , Nonce Ex-
traordinaire du Pape , fit son Entrée pu-
blique à Paris. Le Prince de Guise , et
M. Hebert , Introduceur des Ambassa-
deurs , allerent le prendre dans les Caros-
ses du Roi et de la Reine , au Convent de
Picpus , d'où la marche se fit en cet ordre :
Le Carosse de l'Introduceur , ceux du
Prince de Guise , precedez de son Ecuyer
et de ses Pages à cheval ; un Suisse du Non-
ce à cheval ; les Estafiers du Nonce à
pied ; quatre Officiers , l'Ecuyer et qua-
tre Pages à cheval ; le Carosse du Roi , à
côté duquel marchoient la Livrée du Prin-
ce , et celle de M. Hebert ; le Carosse de
la Reine et celui de Madame la Duchesse
d'Orleans , Doüairiere , ceux du Duc
d'Orleans , de la Duchesse de Bourbon ,
Doüairiere , du Duc et de la Duchesse de
Bourbon , du Comte de Charolois , du
Comte de Clermont , de la Princesse de
Conty , premiere Doüairiere , de la Prin-
cesse de Conty , seconde Doüairiere , de
la Princesse de Conty , troisiéme Doüai-
riere ,

rière , du Prince de Conty , du Duc et de la Duchesse du Maine , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Comte et de la Comtesse de Toulouse ; et celui de M. Chauvelin , Garde des Sceaux ; Ministre et Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires Etrangères : et à une distance de 30 à 40 pas , les quatre Carrosses du Nonce.

Après qu'il fut arrivé à son Hôtel , il fut complimenté de la part du Roy par le Duc de Tresmes , Premier Gentilhomme de la Chambre ; de la part de la Reine , par le Marquis de Villacerf , son premier Maître d'Hôtel , et de la part de Madame la Duchesse d'Orleans , par le Marquis de Crevecoeur , son premier Ecuyer.

Le 10 , le Prince de Guise et M. Hebert , allerent prendre le Nonce Extraordinaire du Pape en son Hôtel , et le conduisirent dans les Carrosses du Roi et de la Reine à Versailles , où il eut sa première Audience publique du Roi. Il trouva à son passage , dans l'avant-cour du Château , les Compagnies des Gardes Françaises et Suisses , en haye et sous les armes , les Tambours appellant , et dans la Cour , les Gardes de la Porte et ceux de la Prévôté aussi en haye et sous les armes , à leurs postes ordinaires. Il fut reçu au bas de l'escalier par le Grand-Maître et le Maître

des Cérémonies ; les cent Suisses étant sur l'escalier en habit de cérémonie , la Hal-
lebarde à la main , et à la porte et en-
dans de la Salle des Gardes , par le Duc
de Bethune , Capitaine des Gardes du
Corps , qui étoient en haye et sous les
armes.

Après l'Audience , le Roi passa dans
son Cabinet , où il fut suivi par le Nonce ,
et S. M. vit les langes benits par le Pape ,
pour Monseigneur le Dauphin , qui sont
très-riches , et dont l'ouvrage est d'une
grande beauté. Ces Langes consistent en
trois langes , dont deux sont de drap écar-
late , brodez d'or en plein des deux cô-
tez , avec des fleurs de Lys , des Couron-
nes et des Dauphins ; le troisiéme est de
Moire bleuë et argent , brodé d'or , et
doublé de drap d'or : la bande est de mê-
me étoffe , et brodée d'or avec des perles :
Les Chemises , Mouchoirs , &c. sont par
douzaines , et garnis des plus belles dan-
telles d'Angleterre et de Malines , avec
une grande Couverture de Moire bleu et
argent , brodée d'or , avec des Trophées
et Attributs de l'Eglise : la Couverture
pour mettre sur le Berceau est de pareille
étoffe ; et brodée de même , ainsi que deux
grands oreillers de satin bleu brodé , dont
les glands sont d'or trait : la Corbeille dans
laquelle étoit le linge , est faite en forme
de

de Châsse , doublée de Damas bleu , brodé d'or , et le tout enfermé dans deux grands coffres de velours cramoisi , brodé à galons d'or , dont les pieds , les ances et les fermetures sont d'argent-massif.

Le Nonce fut conduit à l'Audience de la Reine , avec les mêmes cérémonies. S. M. s'étant renduë chez Monseigneur le Dauphin , le Nonce y alla , et dans l'Audience qu'il eut de Monseigneur le Dauphin , il lui présenta de la part du Pape , les Langes bénits par S. S. Après avoir été traité par les Officiers du Roi , il fut reconduit à son Hôtel par M. Herbert , dans les Carosses de L. M. avec les cérémonies accoûtumées.

Le 20. les Députés des Etats de Bourgogne eurent Audience du Roi , étant conduits en la maniere accoûtumée par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies , et par M. Desgranges , Maître des Cérémonies. Ils furent présentés à S. M. par le Duc de Bourbon ; Gouverneur de la Province , et par le Comte de Florentin , Secretaire d'Etat. La Députation étoit composée de l'Abbé Moreau , Doyen du Chapitre de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre pour le Clergé , qui porta la parole ; du Comte de Guitaud pour la Noblesse , et de M. Barrault , Maire de

H v la

802 **MERCURE DE FRANCE:**
la Ville d'Autun , pour le Tiers Etat ; de
M. de Blancey , Secrétaire de M. de Mon-
tigny , Trésorier , et de M^{rs} Ribou et Ba-
ron , Syndics des Provinces de Bresse et
de Pugey. Ils furent conduits ensuite à
l'Audience de la Reine , et à celle de Mon-
seigneur le Dauphin , de Monseigneur le
Duc d'Anjou , et de Mesdames de France.

Le 25. la Loterie de la Compagnie des
Indes , pour le remboursement des Ac-
tions , fut tirée en la maniere accoutu-
mée , à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste
des Numero gagnans des Actions et di-
xièmes d'Actions qui doivent être rem-
boursées , a été renduë publique , faisant
en tout le nombre de 294 Actions.

La Loterie établie par Arrêt du Conseil
du 29 Août dernier , pour le rembourse-
ment des dettes de la Province de Lan-
guedoc , fut tirée à Nismes dans la Grande
Salle des Etats , en présence des Com-
missaires de S. M. et de l'Assemblée des-
dits Etats les 9. 11 et 13 Janvier dernier.
Les arrérages ont été payez pour les trois
premiers mois de cette année , avec le
remboursement des Capitaux à Bureau
ouvert , à Paris , à Toulouse , et à Mon-
pellier. On a imprimé ici la Liste des rem-
boursemens qui ont été faits par le Tré-
sorier

sortier des Etats de ladite Province, suivant les Numero gagnans de la Loterie. Il paroît par cette Liste que la totalité des Billets qui ont été tirez dans les trois Séances est de 814. pour le remboursement de 800932 livres 12 sols, huit deniers, sur laquelle somme il a été retenu 12 pour cent, conformément à l'Arrêt du 29 Août 1730.

M. Jeard, Premier Secretaire du Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de France à Constantinople, après avoir abordé à Toulon, et y avoir fait quarantaine, arriva à Versailles au commencement de ce mois, chargé d'une Lettre du Grand Seigneur, dans laquelle Sa Hautesse donne part au Roi de son Avènement au Trône de ses Ancêtres, et d'une Lettre du Grand Visir pour S. M. Il fut présenté au Roi par le Cardinal de Fleury, et il en fut reçu avec beaucoup de bonté; après avoir rendu à Son Eminence, une Lettre du Grand Visir.

B E N E F I C E S D O N N E Z.

L'Abbaye de Vigny, Ordre de S. Augustin, Diocèse d'Autun, vacante par le décès de M. l'Archevêque de Sens, en faveur de M. d'Autichamp, Prêtre et
H vj Doyen.

Doyen de la Cathedrale d'Angers.

L'Abbaye de Ferrieres , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Poitiers , vacante par le décès de M. de la Boissiere , en faveur de M. de Menou , Prêtre et Grand Vicaire de Nantes.

L'Abbaye de Cagnotte , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Cix , vacante par le décès de M. de Digier , en faveur de M. Prudent de Bouexie de Becdelievre , Prêtre au Diocèse de Nantes.

L'Abbaye d'Auberives , Ordre de Citeaux , Diocèse de Langres , vacante par le décès de M. de Champigny , en faveur de M. de Fontenilles , Prêtre et Grand-Vicaire d'Amiens.

L'Abbaye de Vierzon , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Bourges , vacante par le décès du dernier Titulaire , en faveur de M. de Bernot de Chavent , Chanoine Honoraire de la Cathedrale de Bourges.

L'Abbaye de Château-Landon , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Sens , vacante par le décès de M. de la Grange , en faveur de M. d'Aigreville de Millancour , son Diacre.

L'Abbaye Régulière de S. Leger de Soissons , Ordre de S. Augustin , vacante par le décès de M. de Nicéron , en faveur de M. Jean René Biet , Prêtre et Religieux dudit Ordre.

L'Abbaye de S. Loup, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orleans, vacante par le décès de la Dame de Châtillon, en faveur de la Dame Gabriel de Bouville, Religieuse au Prieuré de Villervaux.



A M. HERAULT,

CONSEILLER D'ETAT,

ET LIEUTENANT GENERAL DE POLICE.

LE LYNX. Fable.

AU milieu des travaux, où brille ta prudence,
 Herault, je te demande un instant d'audiance;
 Daigne me l'accorder, et souffre que ma voix,
 Loin du monde et du bruit t'appelle dans les bois;
 D'autres pour acquérir l'honneur de ton estime,
 Pourront avec éclat prendre un essor sublime,
 Mon style manque d'art, mais sa simplicité,
 Sçait rendre à la vertu ce qu'elle a mérité.

Certaine Chronique rapporte,
 Que dans une Forêt pleine d'Oiseaux divers,
 Et d'animaux de toute sorte,
 Entra jadis l'esprit pervers:
 Aussi-tôt les larcins, les meurtres, le carnage;
 Les trahisons, le brigandage,
 Y vinrent déployer leurs coupables fureurs;

La

306 MERCURE DE FRANCE

La raison du plus fort emportoit la balance ,
Le vice triomphoit , la timide innocence ,

Perdoit ses soupirs et ses pleurs :

Sultan Lyon , dont l'ame genereuse ,
Souffroit avec chagrin de pareils attentats .

Résolus d'extrirper du sein de ses Etats ,

Cette licence dangereuse ;

Pour remplir un projet si beau ,

Il se servit du ministere

D'un Lynx qui suivoit le flambeau ;

De l'Equité la plus austere.

A son aspect les crimes confondus ,

Chercherent en vain un azile ,

Sa vigilance et ses soins assidus

Rendirent la Forêt tranquille ;

Le Pigeon du Vautour méprisa la fureur ,

Et l'innocent Agneau vit le Loup sans terreur.

Sage Magistrat , cette Fable ,

N'a point l'obscurité des Enigmes du Sphinx ,

Paris de son repos à tes soins redevable ,

Verra facilement que ma Muse équitable ,

Ne songeoit qu'à toi seul en dépeignant le Lynx

Par M. de Castéra.



FESTE

FESTE donnée à M. le Vicomte de Polignac, à l'occasion de sa convalescence.

Rien n'est plus flateur pour un Maître digne d'être aimé, que l'interêt vif et sensible que prennent ses Domestiques à tout ce qui les regarde; ceux de M. le Vicomte de Polignac ont témoigné leur zèle pour lui, non-seulement dans le cours de la maladie de ce Seigneur, si justement cheri et respecté; mais encore ils ont célébré sa convalescence d'une manière qui a charmé tous ceux qui en furent les témoins. Leur zèle et leur amour pour leur Maître ont été leurs seuls guides.

Dimanche au soir 22. d'Avril, l'Hôtel fut illuminé sur la façade du dehors depuis le haut jusqu'enbas. Le Temple de la Santé s'élevoit au fond de la cour dont les côtez étoient tendus de riches Tapisseries; neuf Portiques formoient l'enceinte, ornez de Guirlandes, Lustres, Girandoles, &c. Au-dessous de chaque Pillastre étoient les Armes de Polignac; elles brilloient au fond sur le Portique du milieu, dans un grand Tableau éclairé de chaque côté de deux Piramides, de Lampions, ainsi que tout le corps du Plan; au bas on lisoit les Vers suivans de M. l'Abbé de Neuville.

Enfin

Enfin nos vœux sont exaucez ;
 Le Ciel vous rend à nous ; et pour nous c'est assez ;
 Agréez en ce jour notre public hommage ;
 Vous en auriez de plus pompeux ,
 Si nous sçavions exprimer mieux ,
 De notre cœur le vrai langage ;
 C'est le cœur seul que demandent les Dieux ;
 Nous ne sçaurions vous offrir davantage ;
 D'autres que nous diront en Vers harmonieux ,
 Par combien de vertus vous êtes estimable ,
 Mais nous avouèrons que les Cieux ,
 Ne formerent jamais de Maître plus aimable .

Le tour de l'enceinte du Plan étoit chargé et illuminé de flambaeux de cire blanche.

La Fête fut annoncée par une décharge de quantité de Boêtes , suivie d'un Feu d'artifice très-bien entendu , et enfin terminée par une seconde décharge de Boêtes ; le tout au bruit des Trompettes et au son des Basses et des Violons. Le Peuple fut ensuite admis au Bal et aux rafraîchissemens qui durèrent jusqu'à quatre heures du matin.

L'Auteur et Conducteur de la Fête est le sieur Chabanet de la Combe , qui en cette occasion n'a pas moins manqué de goût et d'intelligence que de zèle et d'amour pour son Maître.

A

A. M. J. D.

à Amiens,

Sur la rareté des Canards.

ON dit (mais je ne le puis croire)
 Que chez vous les froids sont si grands ,
 Que les Canards à triples rangs ,
 Pour n'avoir pû trouver à boire ,
 Ont fui si bien , qu'il n'est resté ,
 Pas de quoi faire un seul Pâté.

Pour vous, si l'on dit vrai, la chose est affli-
 geante ,

Car enfin ne comptez de vous porter si bien,
 Comme vous avez fait en l'an mil sept cens
 trente ,

Si vous ne payez pas à C... sa rente ;

C... de sa part pour vous ne fera rien.

L'an passé qu'il reçut l'honnête redevance ;

Par huit ou neuf de ses Supots ,

Tous gens à *Janus* fort dévots ,

Il fit faire pour vous des vœux en abondance ;

Le Temple de Bacchus en diroit verité ;

A votre intention mainte razade buë ,

Et tant que chez quelqu'un raison en fut perduë ;

Vous auriez pour l'année acquis force santé.

Cet an-cy n'ira pas de même :

Sans que rien ait parû voici le Carnaval,

Ma

810 MERCURE DE FRANCE

Ma foi craignez la mort ou la fièvre au teint
blême ,

Si vous ne prévenez le mal ;

Hazard si vous allez jusqu'à la mi-carême.



MORTS, NAISSANCES, *et Mariages.*

Pierre Perrin , Ecuyer , Conseiller Secrétaire du Roi , Maison Couronne , &c. Honoraire , Avocat en Parlement es Conseils du Roi , mourut le 33. Mars , âgé de 75. ans.

Henry Doresmieux , Ecuyer , Avocat au Parlement , Intendant de feuë Madame la Dauphine , et Chef du Conseil de feu M. le Duc de Berry , mourut le 4. de ce mois , âgé de 80. ans.

M. Augustin André , Ecuyer , Conseiller Secrétaire du Roi , Maison , &c. Conseiller à la Cour des Aydes , mourut le 4. Avril , dans la 49. année de son âge.

Antoine le Prêtre , Chevalier , Comte de Vauban , de Busseul et de Boyer , Marquis de Magny , Seigneur d'Essertine , Moulins sur l'Arconse , Poisson , la Bastie , &c. Lieutenant Général des Armées du Roy , Grand Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis , Gouverneur des Ville et
Châ-

Château de Bethune , Ingénieur General et Directeur des Fortifications des Places d'Artois , mourut en son Gouvernement le 10. d'Avril , universellement regretté.

On lui donna en entrant au service du Roi en 1672. une Lieutenance au Regiment de Champagne : en 1674. il eut une Compagnie dans celui de Normandie ; il fut fait Brigadier d'Infanterie au mois de Mars 1693. Maréchal de Camp en 1702. Lieutenant General en 1704. Il commença à servir en qualité d'Ingénieur en 1674. au Siège de Besançon où il fut blessé de deux coups de fusil , en faisant le logement de la contrescarpe. Il servit ensuite avec le Maréchal de Vauban son oncle , à tous ceux qu'il fit depuis. Il suivit cet illustre Général dans presque toutes les visites qu'il fit des Places du Royaume , travaillant sous lui aux projets de fortifications qui ont été exécutés sur ses desseins. Ce travail embrassoit la construction de plus de soixante nouvelles Places , et la réparation de plus de quatre-vingt anciennes ; après cela il fut chargé de faire en Chef plusieurs Sièges : à celui de Courtrai , en 1683. il fut blessé d'un coup de fusil à la main droite , dont il est demeuré estropié.

Il servit en 1702. à la défense de Kesservert , sous les ordres de Monseigneur

le

812 MERCURE DE FRANCE
le Duc de Bourgogne. En 1703. au Siège
de Brisack , où il conduisit l'attaque de
la gauche , avec une approbation générale
 , ce qui opera la rédition de la place.
En 1708. à la défense de l'Isle , sous les
ordres du Maréchal de Boufflers. Il défendit
en 1710. Bethune dont il étoit Gouverneur
 , y tint contre l'attente du Roi
et celle des deux armées , quarante deux
jours de tranchée ouverte , quoique la
place fut petite , mauvaise , mal munie ;
et la garnison fort foible. En 1714. il fut
choisi par les Rois de France et d'Espa-
gne , pour faire en Chef , sous les ordres
du Maréchal de Berwick , le Siège de
Barcelone , où il reçut un coup de fusil
au travers du corps.

Malgré tous les périls où il a été expo-
sé pendant ses longs services ; il a été de
bonne heure à la tête du Corps du Génie ,
et en a été long-temps le Doyen ; Il a
vû périr plus de 600. Ingenieurs. Il s'é-
toit trouvé à 44. Sieges d'attaque ou de
défenses de Places , de Villes , de Cita-
delle , ou de Châteaux , et à grand nom-
bre d'autres actions où il avoit reçu sei-
ze blessures considerables. Il a perdu au
service du Roi ; son pere , deux freres ,
un beau frere , deux oncles , et onze cou-
sins germains , ou issus de germains , en-
sorte qu'il y a peu de famille dans le Royau-
me

me qui ait tant essuyé de feu , et répandu tant de sang que la sienne , dont il ne restoit que lui de son nom et ses deux fils , dont l'aîné est guidon de Gendarmerie , et le cadet Lieutenant au Regiment du Roi , Infanterie.

M. Louis Teissier , ancien Fermier Général , mourut à Paris le 12. de ce mois , âgé de 77. ans.

Jacques de Barberie , Chevalier Marquis de Courteille , Maître des Requêtes honoraire , ci-devant Intendant d'Alençon , et ensuite du Berry , décédé le 17. Avril , âgé de 56. ans.

Dame Marie Anne d'Espinay de S. Luc , Epouse de M. François , Marquis de Rochechouart , mourut le 24. de ce mois , dans la 58^e. année de son âge.

Frere Michel Forbin de Janson , Chevalier Profes de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , Commandeur de la Commanderie de Borderes , du Prieuré de Toulouse , et Brigadier des Armées du Roi , mourut à Paris le même jour , âgé d'environ 60. ans.

M^{lle} des Barres âgé d'onze ans , a reçu les cérémonies du Baptême le deuxième Avril , dans l'Eglise de S. Roch , et a été nommée Bonne Benigne , par la Comtesse de Saint Chamans sa Grand-Mere ,

314 MERCURE DE FRANCE

Mere , et par le Marquis de Baufremon , Chevalier de la Toison d'Or , Brigadier des Armées du Roi. Elle est fille du Comte des Barres , qui est d'une noble et ancienne Maison de Bourgogne , et de Judith de Saint Chamans , son épouse.

Le 6. Avril les Cérémonies du Bapême furent suppléées à René Prosper , né le 27. Mars précédent , fils de M. Jean René de Longueil , Marquis de Maisons et de Poissy , &c. Président à Mortier du Parlement de Paris ; et de Dame Jeanne Louise , Baiyn d'Argenvilliers. Il a été nommé par M. Nicolas Prosper Baiyn d'Argenvilliers , Ministre et Secrétaire d'Etat , et par Dame Charlotte Angelique Coursin , veuve de M. Jacques Roque , Seigneur de Varangeville, et Ambassadeur du Roi à Venise.

Dame Louise Adelaide Sabligoton d'Epinaï , épouse de M. Guy , Louis , Charles Delaval Montmorency , accoucha le 13. de ce mois d'une fille , qui fut tenue sur les Fonts , et nommé Louise Adelaide Philippine , par L. A. S. Monseigneur Louis Duc d'Orleans , premier Prince du Sang , et par Mademoiselle Philippine Elizabeth d'Orleans. La Cérémonie fut faite en la Chapelle du Palais Royal , par le Curé de S. Eustache.

Jean

816 MERCURE DE FRANCE

Ains daigneriez les traiter poliment.

Mais si de près voulez avec quelqu'une,

Avoir Colloque; oyez; voici comment.

N'allez d'abord vous mettre en la memoire;

Que de Merluche (1) ou de telles Circe, (2)

Ou d'Agrippa (3) j'entende le Grimoire.

Point n'ai porté sur mes doigts renversez,

De Jacque Aimard (4) l'outil divinatoire;

Point n'est en moi d'intelligence assez,

Pour penetrer les sombres Clavicules, (5)

Dont on nous fait des contes ridicules,

Crus neanmoins de beaucoup d'insensez.

Onc n'ai tenté des routes inconnuës, (6)

Dans la nuit brune allant les pieds graissez,

Sur un balai galoppant par les ruës.

Tout le secret dont allez être instruit,

N'est Art magique, ains chose naturelle.

Si voulez donc happer une Hirondelle,

Marcher vous faut à pas comptez, sans bruit;

Puis sur la queuë un grain de sel lui mettre;

1) *Celebre Fée connuë dans les Contes de M^e d'Aunoy.*

(2) *Fille du Soleil, fameuse Magicienne.*

(3) *Henry Corneille Agrippa, a fait des Livres de Magie.*

(4) *Voyez la Baguette divinatoire de M. de Vallemont.*

(5) *Livre faussement attribué à Salomon.*

(6) *Contes que débitent les Vieilles de ce Pays-cy.*

Ainst

Ainsi prendrez, j'ose vous le promettre,
 L'Oiseau susdit, ou je perdrai mon nom.
 Voyez qu'ici n'est aucun sortilege.
 Les Croisiquois n'ont le vilain renom,
 (Je le proteste et m'en donne pour plége)
 D'être Sorciers : bien sont-ils gens imbus,
 D'Arts Libéraux, forts sur les impromptus,
 Le sel piquant qu'exalent nbs Salines, (1)
 Rarefié par petites bruines,
 Porte en leur sang cette vivacité,
 D'où germe en eux la cointe urbanité.
 Quant au beau Sexe, il n'a d'autre Magic,
 Que l'air divin de ses appas charmans,
 Et les beautez d'un merveilleux génie.
 Leurs yeux actifs sont les fins Négromans,
 Dont un regard prend et rend asservie,
 La liberté des moins tendres Amans,
 Mieux qu'aucun Philtre; et ces aimables Muses,
 Comme chez vous ne sont pas des Méduses, (2)
 Leur caractère est sur tout la douceur,
 Que suit de près la franchise de cœur.
 Table de Jeu faite en façon gentille,
 Est leur Parnasse; et Cartes de Quadrille;
 Les Livres sont qu'elles ont dans les mains,
 Le fier Plutus (3) Dieu respecté de maints,

(1) Notre Péninsule est presque environnée de Salines.

(2) Voyez les *Metamorphoses* d'Ovide.

(3) *Plutus*, Dieu des Richesses.

LES MERCURE DE FRANCE.

Est l'Apollon, Fortune est la Minerve,
Dont leur ferveur implore le secours,
Les conjurant de seconder leur verve.
Point on n'y gronde, et chez elles toujours,
Joyeuse humeur se voit entrer en danse,
Fors quand du jeu la quineuse inconstance,
Vient par malheur déranger leur finance;
Mais il paroît qu'aux lieux d'où m'écrivez,
Ne sont par trop les Muses enjoiées;
Ains bien plutôt d'aatre humeur sont dotées.
Quoi pour avoir dans mon cerveau trouvez,
Tendres blasons; leurs cœurs sont aggravés,
En contre moi; les voilà dire émusés,
Et sur le champ Méduses devenues,
Me menaçant faire un mauvais parti.
Siecles futurs, le pourrez-vous bien croire?
Tel brin d'ouvrage être si mal lotti!
Ai-je appelé, le cas est-il notoire?
Le Corbeau blanc et la Colombe noire?
O sort fatal! si pour de galants Vers,
Aller me font le capot à l'envers.
En outre, ô Ciel! détournez-en l'augure;
Je meurs d'effroi, quand mon oeil se figure,
Voir tout à coup leurs blonds cheveux changer
En longs Serpens de me mordre enragez.
Or desormais, ô prodige! ô merveille!
Comme il se lit de l'Eve de Milton, (1)

(1) Voyez le Paradis perdu de Milton.

Dormir

Dormir s'en vont le Serpent sous l'oreille :
 Hélas ! je songe au milieu du frisson,
 Qui me saisit , que déqualifiée,
 Toute ma chair est ja pétrifiée , (1)
 Ce nonobstant rappelant ma raison ,
 Je vois qu'à tort crainte est chez moi montée ,
 Car leur colere a beau s'être pointée ,
 Pour m'abîmer , leurs coups sont superflus ;
 Jusqu'au Croissic n'en viendra la portée ,
 S'étendra-t'elle aussi loin même , et plus
 Que Pistolets , Fusils et Carabines ,
 Que Fanconneaux , Canons et Couleuvrines.

Mais en lisant ces propos my gaulois ,
 Monsieur , peut-être avez bâaillé six fois ,
 Et souhaitez à la pauvre Rimeuse ,
 Papier humide , ancre blanche ou bourbeuse ,
 Plume essorée avec la goutte aux doigts ,
 Puis ajoutez , comme un certain Valois , (2)
 Dit quelque part , que femmes sont *verbenses* ,
 Donc sans délai cette Epître finis ,
 Vous repettant mon Antienne première :
 Des Vers qu'avez pour moi mis en lumière ;
 Gent Cavalier , bien grommerci vous dis.

(1) Méduse pétrifioit ceux qui la regardoient.

(2) Henri de Valois disoit que les femmes étoient *verbenses*. Voyez le *Valesiana*.



ARRESTS, DECLARATIONS,
ORDONNANCES, &c.

A RREST du 21. Novembre 1730. qui or-
donne que le sieur Jacques Auriol et ses
Associés, jouiront pendant dix années à com-
mencer au premier Janvier 1731. au lieu & place
de la Compagnie des Indes, du commerce de la
Côte de Barbarie, pour en jouir et y faire le
commerce exclusif, sous le nom de COMPAGNIE
D'AFRIQUE.

DECLARATION DU ROY, con-
cernant les Scellez des Officiers Militaires. Don-
née à Versailles le 3. Février 1731. Registrée en
Parlement. Par laquelle S. M. établit un nou-
veau Reglement pour prévenir toutes les difficul-
tez qui pourroient survenir sur cette matiere.

A RREST du 11. Fevrier, portant Regle-
ment pour les Toiles, Batistes et Linons qui se
fabriquent dans les Generalitez de Paris et de
Soissons.

A U T R E. du 13. Fevrier, qui ordonne que
les Acquereurs des Offices sur les Quais, Ports et
Halls de Paris, rétablis par Edit du mois de Juin
1730. seront mis en possession des fonctions et
Droits y attribuez; lorsque tous les Offices au-
ront été acquis; que les acquereurs des Offices
d'une Communauté, dont la totalité n'aura point
encore été levée, jouiront seulement de la por-
tion

tion des droits attachez à leurs Offices; et qu'en attendant que la totalité des Offices de chaque Communauté soit levée, Remy Barbier et ses Cautions continueront la perception desdits droits à la charge de payer tous les mois à chaque acquereur d'Office la portion des droits à lui revenante.

DECLARATION DU ROY, sur les Insinuations. Donnée à Versailles le 17. Fevrier 1731. Registrée en Parlement le 9. Mars, par laquelle S. M. a jugé nécessaire de rappeler les dispositions des anciens Reglemens à cet égard, et même de fixer d'une maniere encore plus précise qu'il n'a été fait jusqu'à present, les Bureaux dans lesquels les Insinuations des Donations entre-vifs doivent étre faites, &c.

ARREST du 5. Mars, qui regle la distribution des fonds destinez au soulagement des pauvres Maisons et Communautez de filles Religieuses du Royaume.

AUTRE du 6. Mars, par lequel Sa Majesté accorde une Loterie d'Etoffes de Soye, Or et Argent, en faveur des Créanciers de Gazon-Galpin. Et veut qu'elle soit composée de 533000. Billets de 3. livres chacun, et que les Lots desdites Etoffes soient, en nombre proportionné, suivant la division qu'il conviendra faire desdites Marchandises, dont sera dressé un Etat visé du Lieutenant General de Police. Ladite Loterie a été ouverte le 10. Mars et doit étre tirée pour la premiere fois le 11. May suivant, et ensuite de mois en mois. On a publié differens Avis pour informer le Public de la disposition de ladite Loterie, avec un Etat des Marchandises qui doivent la composer, et une Liste de ceux qui ont été
I iij commis

822 MERCURE DE FRANCE
commis par M. Herault, pour la distribution
des Billets.

ORDONNANCE DU ROI, du 10. Mars, concernant les Cavaliers, Dragons et Soldats, qui après avoir obtenu leurs Congez absolus, voudront prendre de nouveaux Engagemens. Par laquelle il est dit, que Sa Majesté étant informée que la plus grande partie des Cavaliers, Dragons et Soldats, qui sont dans le cas d'obtenir des Congez absolus, après avoir rempli le temps de leurs engagemens, au lieu d'en prendre de nouveaux avec leurs Capitaines, lorsqu'ils ont intention de continuer leurs services dans les Troupes, en sont souvent détournés par les propositions qui leur sont faites avant l'expiration desdits Congez, par d'autres Capitaines de la même garnison, pour les attirer dans leurs Compagnies; Et voulant remedier à un abus également contraire au bien de son Service, et à la bonne intelligence qui doit regner entre les differens corps et les Officiers dont ils sont composez, S. M. a défendu et défend très expressement à tous Capitaines d'Infanterie, Cavalerie et Dragons, d'engager et recevoir en leurs Compagnies aucun Cavalier, Dragon ou Soldat des autres Compagnies, avec lesquelles ils seront en garnison, quoique porteur d'un Congé absolu; à peine ausdits Capitaines d'être cassez, et de perdre ce qu'ils auront payé pour lesdits engagemens, et ausdits Soldats, Cavaliers ou Dragons, de continuer à servir dans la Compagnie qu'ils auront quitté, pendant le temps porté par leur nouvel engagement, et d'être punis comme déserteurs s'ils s'en absentent sans Congé. Défend pareillement Sa Majesté à tous Capitaines, quoique de garnison différente, de recevoir en leurs

leurs Compagnies aucun Cavalier , Dragon ou Soldat sortant d'une autre Compagnie avec Congé absolu , pendant le temps d'un mois , à compter du jour de la date dudit Congé : Permet Sa Majesté , en cas de contravention , au Capitaine de la Compagnie que ledit Cavalier , Dragon ou Soldat aura quitté , de le reprendre en celle où il aura passé avant ledit terme expiré , pour continuer ses services en sa première Compagnie pendant le tems de son nouvel enrôlement , ainsi qu'il est dit ci-dessus , en restituant au nouveau Capitaine la somme de trente livres seulement pour le prix d'icelui. Veut au surplus , Sa Majesté , qu'après ledit terme d'un mois passé , il soit libre à tous Cavaliers , Dragons et Soldats porteurs de Congez absolus , de prendre part en telle Compagnie qu'ils jugeront à propos , à l'exception seulement de celles avec lesquelles ils étoient en garnison lors de l'expédition de leurs Congez absolus ; et à tous Capitaines étant en garnisons , ou quartiers différens , de les recevoir en leurs Compagnies , sans pouvoir être repetez , sous quelque prétexte que ce puisse être , &c.

A R R E S T du Conseil du 17. Mars , concernant la Discipline et la Police des trois Corps de la Medecine.

Le Roi s'étant fait représenter les Arrêts de son Conseil , des trois Juillet , vingt-cinq Octobre mil sept cent vingt-huit , et onze Mars mil sept cent trente-un , Par lesquels sa Majesté , pour prévenir les dangereux inconveniens de la distribution d'un nombre considerable de Remedes appelez Specifiques et autres , qui se fait par différens Particuliers , auroit ordonné qu'ils seroient examinez , et auroit à cet effet choisi son premier Medecin et son premier Chirurgien , avec

ceux des differens Corps de la Medecine, de la Chirurgie et des Apotiquaires, qu'Elle a jugé les plus capables pour proceder à cet examen. VU l'AVIS du Sieur Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, Oüi le rapport, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne, que les Arrêts des 3. Juillet, 25. Octobre 1728., et 11. Mars 1731. seront executez selon leur forme et teneur, et en consequence ordonné

I. Qu'il ne sera à l'avenir expedie ni delivré aucuns Brevets par son Premier Medecin pour la distribution des Remedes particuliers, qu'après avoir été examinez à la Commission, et en consequence d'une Délibération signée de tous ceux qui la composent; et que pour plus grande sûreté dans l'usage desdits Remedes, les Maladies et les circonstances auxquelles ils seront jugez applicables, soient specifiez dans lesdits Brevets et Privileges.

II. Ne pourront lesdits Brevets et Privileges être accordez que pour le tems et espace de trois ans, passé lequel temps, seront tenus ceux en faveur de qui ils auront été expediez, de les rapporter, pour en obtenir le renouvellement, qui ne sera delivré que sur les Certificats donnez par les Medecins et Chirurgiens des lieux où lesdits Remedes auront été employez, sur le bon effet qu'ils auront produit; Et en cas qu'aucuns desdits Brevets ou Privileges ayent été expediez pour un temps indéfini, ils ne pourront avoir lieu que pendant ledit temps de trois années, à compter du jour de leur date, le tout à peine de nullité, mille livres d'amende applicable aux Hôpitaux des Lieux, même de punition exemplaire contre ceux qui auront, ledit temps passé, continué à distribuer leurs Remedes sans avoir obtenu le renou-

renouvellement de leurs Brevets dans la forme prescrite ci dessus.

III. Veut Sa Majesté que les Minutes desdits Brevets et Privileges, ainsi que le Registre qui en sera tenu, demeurent entre les mains du Premier Medecin, pour y avoir recours en cas de besoin.

IV. Et pour éviter toute surprise dans le Public de la part des Distributeurs desdits Remedes qui auront été examinez et approuvez, ordonne Sa Majesté que l'Original des Affiches sera conforme à la teneur des Brevets qui les autoriseront, et visé du Premier Medecin, ou de tel autre qui sera par lui proposé à cet effet, à peine de cinq cens livres d'amende.

V. Ordonne Sa Majesté que son Premier Medecin sera tenu d'adresser un double Imprimé de chaque Brevet ou Privilege, aux Doyens des Facultez ou Aggregations de Medecine, lesquels auront soin de l'informer exactement du succès ou des inconveniens desdits Remedes.

VI. Entend pareillement Sa Majesté, que lorsqu'il arriyera des Maladies Epidemiques ou des cas extraordinaires jusqu'ici inconnus, soit en fait de Medecine ou de Chirurgie dans la Ville de Paris, il en soit donné avis à la Commission par les Medecins ou Chirurgiens chargez du soin des Malades, lesquels seront invitez, s'il est ainsi jugé à propos, à venir faire le détail de ladite Maladie ou desdits cas extraordinaires à ladite Commission, à laquelle les Medecins et Chirurgiens des Provinces seront pareillement tenus dans les mêmes cas d'en envoyer le récit, qui sera adressé au Premier Medecin, et qui contiendra aussi la maniere dont les Malades auront été traittez, et du tout en sera tenu Registre, dans lequel sera fait mention du progrès et de l'issuë de

la

826 MERCURE DE FRANCE

La Maladie ou desdits cas extraordinaires.

VII. Enjoint très-expressément Sa Majesté à tous les Corps des Facultez de Medecine et d'Aggregations du Royaume, ainsi qu'à tous les Lieutenans du Premier Chirurgien, de dénoncer à ladite Commission tous Distributeurs de Remedes, et Colporteurs qui ne se trouveront munis d'aucun Brevet du Premier Medecin dans la forme ci-dessus prescrite.

VIII. Et pour prévenir toutes sortes de contestations et de procès entre les trois professions des Medecins, Chirurgiens et Apoticairens en ce qui peut regarder les differens objets et la police desdites Professions, veut Sa Majesté que ladite Commission après s'être fait représenter les Statuts et Reglemens, donne son Avis sur les difficultez nées ou à naître, concernant l'exercice, la discipline et les limites de chacune desdites Professions, pour, ledit avis vu et rapporté, y être pourvu par Sa Majesté.

IX. Fait Sa Majesté défenses à tous Gouverneurs et Magistrats des Villes dans les Provinces, de permettre à des gens sans qualité, comme Operateurs ou autres, de distribuer et débiter aucuns Remedes, s'ils n'ont été approuvez de la Commission, et qu'il ne leur soit apparu de l'expedition des Brevets ou Privileges dans les formes ci-dessus, &c.

AUTRE du 20. Mars, portant Reglement pour le droit d'Amortissement des sommes données aux gens de main-morte, à charge de fondation perpetuelle, quoique sans stipulation d'emploi.

ORDONNANCE du Roi, du 21. Mars, qui fixe à dix ans, la résidence des Négoc-

Négocians et Artisans François dans les Eschelles du Levant et de Barbarie. Par laquelle S. M. ordonne ce qui suit.

I. Les Négocians François, qui sont présentement établis dans les Eschelles du Levant et de Barbarie, sur les permissions de la Chambre du Commerce de Marseille, pourront y continuer leur résidence pendant dix années, à compter du jour que la présente Ordonnance aura été enregistrée dans les Chancelleries de chacune desdites Eschelles; après lequel temps de dix années, Sa Majesté enjoint ausdits Négocians de revenir dans le Royaume, à peine de désobéissance, et aux Consuls et Vice-Consuls de les y contraindre.

II. Les Négocians qui voudront à l'avenir passer en Levant et en Barbarie pour s'y établir, prendront le Certificat de la Chambre du Commerce de Marseille, en la manière ordinaire, et ne pourront résider que dix ans dans l'Eschelle qu'ils auront choisie, lesquels dix ans ne compteront que du jour de leur arrivée sur l'Eschelle, dont le Chancelier adressera son Certificat à ladite Chambre.

III. Veut et entend Sa Majesté, que les dispositions des deux précédens Articles aient lieu et soient observées à l'égard des Artisans et gens de métier, de quelque Profession qu'ils soient, lesquels se trouvent présentement établis dans les Eschelles de Levant et de Barbarie, ou qui pourront s'y établir dans la suite.

IV. Les Marchands et Artisans, qui après avoir résidé en Levant et en Barbarie seront revenus en France, ne pourront y retourner qu'après un terme de cinq ans au moins, à compter du jour de leur départ desdits Pays.

V. Les Commis des Négocians ne seront point soumis aux mêmes dispositions, pendant tout le temps

828 MERCURE DE FRANCE.

temps qu'ils seront au service desdits Négocians François, et qu'ils s'instruiront pour se rendre capables de participer à leur commerce, et les remplacer lors de leur retraite, ou en cas de mort, ou de tout autre événement.

VI. Les Domestiques pourront demeurer chez leurs Maîtres autant de temps qu'ils voudront les garder; mais lorsqu'ils leur donneront congé, et qu'ils seront inutiles sur les Eschelles, les Consuls les feront embarquer sur le premier bâtiment destiné pour France.

A V I S.

On donnera dans peu de jours à ce Volume un supplément qui est exacte, actuellement sous Presse, contenant la RELATION HISTORIQUE, éxecutée & détaillée de la dernière Révolution arrivée à Constantinople, faite en Turc, par un Effendi & traduite en François; avec plusieurs circonstances de ce grand Evénement, tirées d'autres mémoires fournis par des témoins oculaires, &c.

T A B L E.

P ieces fugitives, Ode au Cardinal de Fleury,	627
Réflexions sur Brutus, et sur le discours de M. de Voltaire,	632
Nouvelles de Paphos, Epître en vers,	656
	suite

Suite de la Réponse sur la gloire des Auteurs et des Poètes	652
Paraphrase d'une Ode d'Horace ,	664
Memoire Historique sur les personnes illustres du Comté d'Eu , &c.	667
L'Amour Musicien , <i>Cantate</i> ,	679
Lettres sur les derniers ouvrages du P. le Courayer , &c.	682
Conte ,	688
Réponse d'un Partisan de la nouvelle orthographe , et du Bureau Typographique , à la lettre d'un Grammairien , &c.	692
Le Lyon et la Brebis , <i>Fable</i> .	701
Souris nourrie par une Chate ,	704
Enygme , Logogryphes ,	706
Nouvelles Littéraires , des beaux Arts , &c. L'article du P. Ramus , des Hommes Illustres , &c.	711
Observation sur une maladie causée par un ver extraordinaire ,	725
Nouveau Théâtre de l'Opera Comique ,	729
Nouveau Système pour attaquer les Places , avec des Contremines , &c.	728
Histoire des insectes d'Europe , &c.	734
Recueil de tous les Ouvrages de M. de Launoy , &c.	735
Assemblée publique de la Société Royale de Montpellier ,	739
Sermon prêché devant le Roi , par l'Abbé Segui , &c.	740
Dictionnaire imprimé à Constantinople , &c.	744
Histoire Generale des Pierres , des Minéraux et des Pierreries , &c.	<i>ibid.</i>
<i>Museum Florentinum</i> . Le Cabinet du Grand Duc &c. en Estampes ,	745
Nouvelles Estampes de Watteau , et autres ,	747
	Nou-

Nouveau Plan de Paris ,	748
Lettre au sujet d'un Saint inconnu ,	749
Inscriptions anciennes, trouvées nouvellement ,	751
Ancien Temple d'Hercule découvert , &c.	751
Machine mouvante fort singuliere , &c.	752
Reentrée des Académies ,	753
Prix proposé par l'Académie des Sciences ,	755
Nouveau Voleur ,	757
Reglement sur les Eaux Minerales ,	758
Eau sans pareille , Sel spécifique , &c.	760
Memoire sur le mouvement perpetuel ,	762
Tableaux en petit point ,	763
Lanternes de Réflexion ,	764
Chanson Notée ,	766
Spectacles ,	768
Idomenée , <i>Opera remis</i> , <i>Extrait</i> ,	771
Nouvelles Etrangères. Turquie , Russie , de Po- logne , et de Danemarck ,	780
d'Allemagne , d'Italie , d'Espagne , de Portu- gal , d'Angleterre ;	782
Addition aux Nouvelles Etrangères ,	787
Morts , Mariages , & Baptêmes ,	790
Nouvelles de la Cour , &c.	794
Cérémonie du Parlement et de la Chambre des Comptes ,	795
Entrée du Nonce , son Audience , et description des Langes ,	798
Bénéfices donnez ,	803
Le Linx , <i>Fable</i> ,	805
Fête donnée au Vicomte de Polignac ,	807
Vers sur la rareté des Canars ,	809
Morts , Naissances , et Mariages ,	810
Réponse de M ^{lle} de Malcras de la Vigne , à M. Carelet ,	816
Arrêts Notables , Déclarations , &c.	822
Avis sur la Relation de Constantinople ,	830

ERRATA

Errata de Mars

- P**Age 485. ligne 29. Monroux lisez Mantoux.
P. 536. l. 26. précédé, l. ils sont précédés.
P. 539; l. 2. coutumes, l. fortunes.
P. 541. l. 9. simple, l. seule.
P. 543. l. 29. il est, l. c'est.
P. 548. l. 20. font, l. sont.
P. 550. l. 9. l'échauffent, l. l'étrouffent.
P. 590. l. 15. Attique l. Attique.
P. 597. l. 20. Cuproglic l. Cuprugli.
P. 620. l. 12. sâcite l. tacite.
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 673. ligne 21. 1409. l. 14. 9.
P. 703. l. 24. Dain, l. Dam.
P. 706. l. 4. fait, l. lait.
P. 707. l. 20. enchiffrez, l. et chiffrez.

L'air neté doit regarder la page

768



LISTE DES LIBRAIRES

*qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.*

A Toulouse, chez Enaut & Forest.

Bordeaux, chez Raymond Labottiere, chez
Etienné Labottiere, & chez Chapui, fils,
au Palais, & à la Poste.

Nantes, chez Julien Maillard, & chez du
Verger.

Rennes, chez Joseph Vatar, Julien Vatar,
Guillaume Vatar, Jouaner Vatar & la veuve
Garnier.

Blois, chez Masson.

Tours, chez Masson.

Rouen, chez Herault.

Châlons-sur-Marne, chez Seneuze

Amiens, chez la veuve François, Godard &
Redé le fils.

Arras, chez C. Duchamp.

Orleans, chez Rouzeaux.

Angers, chez Fourreau & à la Poste.

Chartres, chez Fetil, & chez J. Roux.

Dijon, chez la veuve Armil, & à la Poste.

Versailles, chez Pigeon.

Besançon, chez Briffaut, & à la Poste.

Saint Germain, chez Doré.

Lyon, à la Poste.

Reims, chez Godard.

A Vitry-le-François, chez Vitalis.

Beauvais, chez De Saint.

Douay, chez Willerval.

Charleville, chez P. Thesin.

RELATION HISTORIQUE, EXACTE ET DETAILLÉE,

De la dernière Révolution arrivée à Constantinople, écrite d'abord en Turc par un Effendi; avec plusieurs circonstances de cet Evénement, tirées d'autres Mémoires.

S U P L E M E N T DU MERCURE DE FRANCE,

du mois d'Avril 1731.

On y a joint une Lettre sur les différentes Pêches qui se font en Egypte, un Mémoire sur les Villes de la Mecque et de Medine, et quelques Pièces de Poésie.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,
 à la descente du Pont-Neuf, au coin
 de la ruë de Nevers, à la Croix d'Or.
 JEAN DE NULLY, au Palais,
 à l'Ecu de France et à la Palme.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez, aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X I V . S O L S .



MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROY.

*RELATION HISTORIQUE;
exacte et détaillée de la dernière Révolution
arrivée à Constantinople; écrite d'abord
en Turc par un Effendi, avec plusieurs
circonstances de cet Evenement, tirées
d'autres Memoires.*

LA décadence des affaires en Perse, faite par le Grand Vizir Ibrahim-Pacha, d'y avoir fait passer des secours tels que les conjonctures le demandoient, et l'oppression dans laquelle le peuple gémissoit depuis long-temps par les vexations des Ministres, ou de ceux qui les exerçoient sous leur autorité et par l'établissement de plusieurs Impôts jusqu'alors inconnus en Turquie, sont
A les

830 MERCURE DE FRANCE.
les deux causes principales de la Révo-
tion arrivée le 28. Septembre 1730.

Ce jour qui répond à l'année de l'Egire
1143. le 13. de la Lune de Rebiul Euvel,
un Jeudi à 9. heures du matin, Patrona-
Kalil, (a) de Nation Albanoise, et quelques
autres gens sans aveu et de la lie du peuple
de Constantinople, comme Mouslough,
Emir-Ali, &c. produisirent ce grand
Evenement, qui par ses circonstances
mérite d'être transmis jusqu'aux siècles
les plus reculez; il peut servir d'exemple
aux personnes revêtuës d'éminens Em-
plois, pour leur apprendre que quelques
élevez qu'ils soient, ils ne doivent jamais
perdre de vûë le vil état d'où on les a
tirez, (b) et que le dépôt du Gouverne-
ment de l'Empire leur étant confié, ils
doivent se comporter d'une manière à s'at-
tirer l'approbation generale, comme s'ils
étoient toûjours environnez de vengeurs
de leur mauvaise administration, tels que
Patrona et ses Adhérens, qui tout inca-

(a) Il avoit été autrefois *Leventy*, c'est-à-dire
Soldat de Marine, et avoit servi sur le Vais-
seau *la Patrona*, d'où lui est venu le sobriquet de
Patrona. Depuis quelque temps il étoit Jannis-
saire, ainsi que *Mouslough* et *Emir-Ali*.

(b) L'auteur fait cette réflexion, sur ce que n'y
ayant presque point de Noblesse en Turquie, ce
sont communément des gens de rien qui parvien-
nent aux plus grands Emplois.

pables

pables qu'ils paroissent d'une haute entreprise, ont pourtant forcé le Sultan Achmet III. d'abandonner le Trône de ses Ancêtres.

Patrona-Kalil avoit mérité plusieurs fois la mort par ses actions de scelerat. Il étoit âgé de 40. à 45. ans, de moyenne taille, dégagée et bien prise, la mine haute et fiere, portant moustache noire. Mouslouh, et Emir-Ali, ne valoient pas mieux que lui; cependant ces hommes si méprisables en apparence, tramant depuis long-temps les moyens d'exciter le peuple à la révolte, enfin parvinrent à l'exécution de leur dessein execrable. (a) Voici comme ils s'y prirent.

Ils s'attrouperent d'abord en petit nombre près d'une Fontaine dans la grande Place qui est devant la Mosquée de Sultan Bajazet; là ils convinrent entr'eux de se diviser en trois troupes, dont l'une iroit au *Bezestiu*, qu'elle traverseroit; l'autre sortiroit par la Porte de *Bacché-Capi*; (b) la troisième par la rue de *Divan Jolen*, (c)

(a) Il paroît par cette expression et plusieurs autres qu'on trouvera dans la suite, que l'Auteur Turc n'approuve pas la Révolte, quelque bien qu'elle ait apporté à l'Etat.

(b) Porte de Constantinople, appelée Porte du Jardin.

(c) C'est la grande rue qui conduit au Serrail.

§32 MERCURE DE FRANCE
et qu'ensuite elles se joindroient toutes
trois à la Place d'*Etmeïdan*. (a)

Cet arrangement pris, la Troupe de
Patrona - Kalil, partit la première; ils
avoient un petit Drapeau déployé, le
Sabre à la main, et crioient par tout où ils
passoient, que les Marchands et Artisans
fermassent leurs Boutiques, et que tout
bon Musulman suivît leur Enseigne à
Etmeïdan, où l'on avoit à leur commu-
niquer de justes prétentions contre le Mi-
nistère présent; les deux autres Troupes
en ayant fait de-même dans la route qui
leur étoit prescrite, l'allarme se répandit
bien-tôt par tout Constantinople, les
Boutiques furent fermées, et la plus gran-
de partie des Turcs qui les occupoient,
au lieu d'aller au rendez-vous, furent
se cacher dans leurs maisons, (b) ainsi
que les Chrétiens et les Juifs.

Le Grand-Seigneur et le Grand-Vizir
étoient au Camp de *Scutary* pendant ces
troubles naissants; *Mustapha*, Capitaine

où se tient le Divan du G. S. d'où elle tire son
nom, comme qui diroit la rue du Conseil.

(a) *Etmeïdan* est une grande Place sur laquelle
donnent les Cazernes des Janissaires, et où on leur
distribue la viande.

(b) La plûpart des Marchands et Artisans en
Turquie, ne logent pas au même endroit où sont
leurs Boutiques.

Pacha

Pacha et Kaïmakan, qui en cette dernière qualité devoit être instruit à porter un prompt remède, se trouvoit près des Châteaux, dans le Canal de la Mer Noire, à une de ses Maisons de Campagne, où il s'amusoit à faire planter des Oignons de Tulipes; et le *Reys-Effendy*, Secrétaire d'Etat, étoit pareillement à une de ses Maisons du même Canal, où livré à son indolence naturelle, il traitoit de bagatelles ou de fable tous les avis qu'on venoit lui donner de ce qui se passoit à Constantinople; de sorte qu'il n'y avoit alors dans la Ville aucun Grand d'une certaine autorité, pour y rétablir l'ordre, que le Janissaire Aga et le Kiaya du G.V. Ce dernier ne fut pas plutôt averti de l'émeute, dont il avoit plus lieu que personne de redouter la fureur, que perdant la tramontane, il fut s'embarquer à l'Echelle la plus prochaine de son Palais, et s'enfuit à Eyoup dans le fond du Port.

Quant au Janissaire Aga, homme venerable par son grand âge, il assembla d'abord sa Garde ordinaire, se mit à la tête et courut au-devant des Rebelles, pour tâcher de les dissiper ou de les ramener par la douceur; mais voyant qu'il ne faisoit que les aigrir davantage; que sa propre Garde, bien loin d'être disposée à le seconder, murmuroit de ce qu'il

134 MERCURE DE FRANCE:

ne se rangeoit pas de leur côté comme ceux-cy l'y invitoient, et quelqu'un l'étant venu avertir qu'une autre Troupe de Séditieux marchoit droit à son Palais pour le piller, il ne songea plus qu'à sa sureté personnelle; il s'esquiva dans la foule, se travestit, s'embarqua dans un Bateau à une seule paire de Rames, afin d'être moins reconnu et passa à Scutary, où il fut s'enfermer secretement dans une maison qui lui appartenoit, sans informer de rien le G. V. tant il avoit peur que ce Ministre ne le fit mourir sur le champ, pour n'avoir pas prévenu et étouffé dans sa naissance ce soulèvement.

Cependant les Rebelles ayant le champ libre, leur nombre croissoit à vûë d'œil; ils entraînoient comme un Torrent tous les Turcs qu'ils rencontroient, menaçant de tuer ceux qui refuseroient de les suivre, comme effectivement ils en massacrerent plusieurs qui aimèrent mieux mourir fideles que de vivre traitres à leur Souverain. Ils forcerent les Prisons et se firent des Compagnons de fortune d'autant de Turcs criminels qu'ils y trouverent. D'ailleurs beaucoup de gens, qui quoiqu'animez de leur même esprit, n'avoient pourtant encore osé se déclarer, n'hesiterent plus à se rendre sous leurs Drapeaux, dès qu'ils virent des

com.

mencemens si favorables et si prompts.

Or le feu de la sédition avoit déjà fait de grands progrès avant que le G. V. en fut instruit; ceux qui étoient venus dans la matinée de Constantinople à Scutary, et qui n'avoient vû, pour ainsi dire, que les premières étincelles de ce grand incendie, lui ayant seulement rapporté que quelques Bandits s'étoient battus devant le Bezestin, sur quoi les Marchands naturellement peureux, avoient pris l'épouvente, et fermé leurs Boutiques; mais que le Janissaire Aga y étant accouru avec du monde, les avoit fait r'ouvrir, avoit écarté la canaille, et qu'il n'y avoit plus rien à craindre. Ensorte que le G. V. trompé et tranquillisé par ces faux rapports, ne scût au vrai la chose que vers les 4. heures après midy, que le Mufty, le Kaïmakan, le Kiaya et d'autres principaux Ministres ou Officiers, vinrent à Scutary lui en faire le funeste détail.

Le Kaïmakan sur tout cherchant à se disculper, lui dit qu'ayant appris le tumulte entre 10 et 11. heures, il étoit venu à Constantinople et qu'aussi-tôt il avoit monté à cheval pour rétablir la tranquillité, mais qu'à mesure qu'il faisoit r'ouvrir les Boutiques, les Rebelles qui le suivoient, les faisoient re-fermer, et que n'étant soutenu d'aucu-

A v nç

336 **MERCURE DE FRANCE**
nes Troupes pour réprimer leur insolence,
il avoit été obligé de se retirer.

On tint Conseil sur le champ ; mais les avis y furent si divers et si débattus, qu'il dura jusqu'à l'entrée de la nuit, et qu'on n'y résolut rien, sinon d'en aller tenir un autre chez le G. S. Le résultat de celui-cy fut qu'il falloit que Sa Hautesse et toute sa Cour passassent à Constantinople où l'on seroit plus à portée de remédier à tout. Pour cet effet on envoya chercher une Galere, sur laquelle s'embarqua le G. S. et le G. V. le reste de la Cour les suivit dans des Caiques, et tous furent débarquer à minuit à l'Echelle de Top-Capy, * qui est à la pointe du Serrail.

Le Sultan étant monté à la Kasoda ou Chambre Imperiale, s'assit dans un coin du Sopha, d'où il pouvoit entendre tout ce qui se disoit dans un Appartement voisin, où le G. V. les autres Ministres, les Gens de Loy et autres Grands de l'Empire s'assemblerent pour déliberer de nouveau sur le parti qu'il y avoit à prendre dans une si pressante extrémité ; mais les sentimens y furent encore plus partagez qu'au premier Conseil, et l'heure fatale marquée par le sort pour la fin de leur Regne étant venu, leurs délibe-

* Echelle du Canon, parce qu'il y en a là en Batterie,

rations.

rations n'aboutirent qu'à précipiter leurs destinées; ils convinrent cependant tous unanimement à la fin, que le nombre des Rebelles n'étant pas encore assez, considerable pour que l'on ne pût esperer de les mettre à la raison, il falloit avant qu'ils se multipliasent davantage, leur opposer un Corps de Troupes, et les aller attaquer.

Quoique cet avis fût peut-être le meilleur, s'il avoit été suivi sans differer, le G. S. avant de s'y rendre, voulut tenter une autre voye. Dès qu'il fut jour Sa Hautesse envoya un Bach-Asseski (c'est un des principaux Officiers du Corps des Bostandgis) à Etmeidan, ordonner aux Rebelles de se retirer et les menacer qu'on feroit main-basse sur eux s'ils n'obéissent promptement. Ils répondirent sans marquer la moindre crainte, qu'ils s'étoient assemblez pour le bien et l'honneur de l'Etat; qu'ils avoient des représentations équitables à faire à leur Empereur, et qu'ils ne quitteroient point les armes qu'on ne leur eût rendu justice.

Sultan Achmet, indigné d'une réponse si audacieuse, s'emporta fort contre le G. V. ce qu'il avoit déjà fait la veille, et l'accusa de nouveau d'être la cause de tout ce desordre. Le Ministre s'en disculpa et en jetta, comme il avoit déjà fait, la

A vj . . . faute

838 MERCURE DE FRANCE
faute toute entière aussi sur le Kaïmakan ;
il accabla même ce dernier des reproches
les plus durs en présence de Sa Hautesse ;
vers laquelle se tournant tout d'un coup :
Seigneur, lui dit-il avec transport, souffri-
ras-tu qu'une ame si vile et qu'un misé-
nable tel que celui-cy jouisse encore de la
lumière.

Le Sultan frappé de ce qu'il venoit d'en-
tendre fit aussi-tôt arrêter le Kaïmakan ,
puis prenant un ton plus radouci , don-
na divers ordres au G. V. sur la situation
des affaires ; l'habile Ministre qui les ju-
gea impraticables ou inutiles à suivre ,
lui répliqua sans s'amuser à combattre
ses sentimens : *Seigneur, dans la crise où se*
trouve l'Empire , je ne vois que deux choses
à hazarder, ou que Sa Hautesse se mette
elle-même à la tête de sa Maison et aille
fondre sur les Rebelles, étant persuadée que
sa seule présence pourra les désunir et les dé-
concerter, ou qu'elle me permette d'y aller à
sa place, me flattant que je suis assez aimé
des Troupes pour me faire un Party consi-
derable dès que je paroîtrai.

Le craintif G. S. n'ayant goûté ni l'une
ni l'autre de ces propositions, essaya
vainement de s'attirer du secours du de-
hors ; il fit déployer le Sangiak-Cherif *

* C'est-à-dire le saint Etendart, qui selon les
Turs, fut apporté du Ciel à Mahomet par l'An-
ge Gabriel.

à la porte du Serail , et fit crier du haut des murailles que tout Soldat qui voudroit venir sous cette Baniere pour aider l'Empereur à soumettre les Rebelles , auroit 30. écus de gratification et qu'on lui augmenteroit sa paye de deux *Aspres** par jour.

Ces belles promesses ne gagnant le cœur de personne , il fallut en revenir , mais trop tard , au dernier projet du Conseil , qui étoit , comme on a dit , de former un Corps de Troupes. On choisit les Bostangis par préférence à toute autre Milice , non-seulement parce qu'ils sont les gardiens naturels du Serail , mais aussi parce que les Ministres avoient toujours eû quelques égards pour eux , au lieu que les Janissaires , les Spahis , les Tobgis et Dgebedgis , ayant été maltraitez ou méprisez (sur tout par le Kyaya , qui pendant son orgueilleuse prosperité les avoit menacés plusieurs fois en public de les détruire entierement) on ne devoit pas esperer d'en tirer beaucoup de secours dans cette occasion.

On s'adressa donc aux Bosdtangis , mais quand il fut question de les assembler , ceux sur qui l'on pouvoit compter pour une action de vigueur s'étoient cachez , ou avoient pris la fuite , de maniere que

* L'Aspre vaut deux Liards.

ne se trouvant plus que des enfans , des malingres , ou des gens sans courage , incapables de faire tête aux Rebelles , on vît bien qu'il falloit se tourner d'un autre côté. On jetta les yeux sur le Corps de la Marine , et le G. S. ayant honoré de la Charge de Capitan Pacha Abdi-Capoudan , qui avoit la Charge de Maître du Port de Constantinople , homme de résolution ; il l'envoya à l'Arsenal pour s'y faire reconnoître en cette qualité : on lui tira à cet effet cinq coups de Canon de ce lieu , et tous les Vaisseaux arborant leur Pavillon , lui en tirerent chacun un. Ce nouveau General de la Mer , pour donner à son Souverain des preuves de sa reconnaissance et de son zele , ordonna aux Galeres de se rendre à la pointe du Serrail , et fit en même-tems battre la Caisse au nom du G. S.

Cette opération eut d'abord assez de succès , et l'on avoit déjà débarqué au Serrail environ 300 Leventis , ou Soldats de Marine , lorsque Patrona Kalil , tombant tout à coup sur l'Arsenal , en chassa le Capitan Pacha , et fit sçavoir aux Léventis que s'ils embrassoient la deffense de la Cour , il ne leur feroit aucun quartier , et qu'il brûleroit tout à la fois leurs maisons , les Vaisseaux et les Galeres de Sa Hautesse. Ces menaces firent de si fortes impressions sur les Soldats de la Marine ,
que

que ceux qui alloient encore au Serrail pour s'enroller , s'en retournerent , et la plûpart de ceux qui y étoient déjà , et qui avoient reçû chacun 25 écus de présent , trouverent le moyen de s'évader de côté et d'autres , sous divers prétextes.

Patrona-Kalil se ressouvenant qu'il avoit été autrefois condamné à mort , pour un assassinat , lors qu'il étoit Léventis sur le Vaisseau que commandoit alors le même Abdi-Capoudan , et que cet Officier lui avoit sauvé la vie , saisit cette occasion pour lui en marquer sa gratitude : il le fit revenir à l' Arsenal , le rétablit dans sa dignité de Capitan-Pacha , et l'assura de sa protection ; mais il emmena avec lui le secours que ce dernier avoit destiné au Sultan , et l'augmenta de tous les malfaiteurs Turcs qui étoient , tant dans le *Bagne* , lieu où l'on enferme la Chiourme , que sur deux Galères, d'où il les retira , et à la faveur desquels , contre son intention , plusieurs Esclaves Chrétiens se sauverent ; si bien que Sa Hautesse se voyant totalement frustrée de ses esperances du côté des armes , fut obligée d'avoir recours à la négociation.

On n'entrera point ici dans le détail de toutes les allées et venuës des Agens de l'Empereur et de Patrona , non plus que des menaces verbales et par écrit , qui furent

142 MERCURE DE FRANCE
rent faites de part et d'autre durant ces
jours de discussions intestines , mais nous
renfermant à rapporter l'essentiel de tout
cela , nous dirons que le vendredy , vers
le soir , S. H. renvoya le Bach-Asseky ,
un des principaux Officiers des Bostangis ,
demander aux Rebelles ce qu'ils vou-
loient , et quelles étoient leurs inten-
tions. Ils répondirent qu'ils prioient le
Sultan de leur faire remettre en vie le
Mufty , le G. V. Ibrahim-Pacha , avec
Mustapha-Pacha , Caïmacan , et le Kyaya
Mehemel , tous deux Gendres du G. V.
et qu'à l'égard de S. H. ils étoient très-
satisfaits de son Règne , et lui souhait-
toient toutes sortes de prospéritez.

Le G. S. sur cette réponse , fit arrêter le
Kyaya ; que l'on consigna aux Bostan-
gis , comme on leur avoit déjà consigné
le Kaïmacan ; pour le Mufty et le G. Vi-
zir , le Bach Assesky eut ordre de retour-
ner vers les Rebelles , et de leur dire que
le Sultan alloit déposer et exiler ces deux
Ministres ; qu'il les prioit de vouloir bien
se contenter de cette punition , et ne pas
exiger qu'on les privât du jour , en recon-
noissance de ce qu'il leur livreroit les
deux autres pour en faire ce qu'ils juge-
roient à propos.

Le Bach-Asseky rapporta , que les Re-
belles se contentoient bien de la dépositi-
tion.

tion et de l'exil du Mufty, mais qu'ils persistoient à vouloir le G. V. L'Empereur, malgré son affection pour ce Ministre, qui d'ailleurs étoit son Gendre, voyant après avoir tenu plusieurs conseils avec les Gens de Loy, qu'il ne pouvoit le sauver sans risquer de se perdre lui-même, lui envoya demander son cachet par le Kislar Aga, et le fit ensuite conduire dans l'Appartement qu'on nomme Musafir-Oda, (ou Chambre des Etrangers) sans lui faire aucun mauvais traitement. Cela arriva le Samedi à midy, et la Charge de G. V. demeura vacante depuis ce moment jusqu'à 9 heures du soir, que S. H. en honora Mehemet - Pacha, aussi l'un de ses Gendres. Il avoit été Selictar-Aga, ou Porte-Sabre du G. S. et étoit sorti depuis peu du Sérail avec la qualité de Vizir à trois queuës, qui le faisoit conseiller cubé ou de voute, c'est-à-dire, qu'il avoit séance au Conseil qui se tient dans un lieu vouté.

Pendant que tout étoit en agitation dans le Sérail, les Rebelles n'étoient pas oisifs dans la Ville; ils détachèrent plusieurs partis, dont les uns furent piller quelques maisons de proscrits, (c'est-à-dire de ceux qui avoient eu directement ou indirectement quelque part au Ministère) entre'autres à Galata, celle du Vaivode,

ou

* où ils trouverent beaucoup d'argent , qu'ils jetterent par les fenêtres , ainsi que tous les meubles , disant que des Musulmans ne devoient pas profiter des rapines et des extorsions que cet indigne Officier avoit fait sur les *Dgiaours* , ou Infideles , & comme c'étoit leur bien , qu'il étoit juste qu'ils le reprissent , effectivement nombre de Grecs et d'Arméniens et de Juifs ramasserent ce qu'ils voulurent , sans que les Turcs s'y oposassent ni prissent rien pour eux.

D'autres furent crier de nouveau par les rues , car ils avoient déjà crié , sur les menaces que le G. S. avoit faites , d'appeller ses sujets Chrétiens à son secours ,) que pourvu que les Infideles ne s'attroupassent point , et qu'ils se tinssent tranquillement chez eux , il ne leur seroit pas fait le moindre tort , et cela s'observa religieusement en general. Patrona ayant exigé par serment de tous ses Camarades , qu'ils ne commettroient aucun excès ; il y eut pourtant quelques coquins qui le fausserent , mais ceux que l'on reconnut ou que l'on prit sur le fait furent punis de mort par l'ordre même des Chefs de la rebel-

* Cette Charge réunit les fonctions de Gouverneur et de Lieutenant de Police , le Vaivode de Galata étend son distric jusqu'à la Mer Noire , le long de la côte d'Europe.

lion.

tion. Ils firent publier aussi que les Boutiques où se débitent les choses nécessaires à la vie fussent toujours ouvertes, et si bien garnies, que cette Capitale du monde et ses vastes Fauxbourgs ne souffrissent aucune disette.

Quoique toutes les Milices fussent dès-long-tems révoltées dans le cœur; cependant les deux premiers jours de la sédition, il ne paroissoit pas que les Jannisaires, les *Topgis* et *Dgebedgis* y rempassent, du moins ouvertement, affectant au contraire une espece de neutralité, qui, à la verité, ne les excusoit pas envers leur Souverain.

Mais les Rebelles s'étant emparés du *Dgebe-Kané*,* ils se partagerent en deux bandes, les uns furent inviter les Jannisaires à se joindre à eux pour les aider, leur dirent-ils, à consommer une entreprise aussi utile et aussi glorieuse à l'Empire qu'étoit celle qu'ils avoient commencée, tandis que les autres étant passez à *Top-Hana*, sollicitoient la même union auprès des *Topgis*, et *Dgebedgis*; ces differens corps firent mine quelque-tems par un reste de bienséance, de ne vouloir pas se prêter à leurs instances réitérées, mais

* *Gebé-Cavé*, Magazin proche le Serail, où sont les poudres, le plomb, et autres munitions de Guerre.

846 MERCURE DE FRANCE
y cédant à la fin ils y consentirent , au
moins tacitement.

Les Rebelles qui n'en demandoient pas davantage , entrèrent alors dans les *Odas* , ou chambres des Cazernes de ces Troupes , d'où ils enleverent sans obstacle , les tentes , les grandes marmites , et autres ustanciles qu'ils transporterent à la place d'Etmeïdan , où ils dresserent un Camp dans les formes. Bientôt après , les Jannisaires et les autres Milices les suivirent , faisant pourtant toujours semblant d'y être forcez , quoiqu'ils courussent à l'envi les uns des autres , pour arriver des premiers au lieu de l'Assemblée , excepté les Officiers , qui demeurèrent constamment attachées au G. S. et dont la plûpart s'étoient déjà retirez au Sérail.

Cette jonction de la Soldatesque aux Rebelles , acheva de déconcerter la Cour : l'Empereur voulut cependant faire encore une tentative auprès d'eux pour en obtenir la grace d'Ibrahim - Pacha , mais ils répondirent insolemment qu'ils avoient assez fait , de pardonner au Mufty , à quoi ils ne s'étoient même déterminez qu'en consideration de son sçavoir , et de la qualité de Chef de la Loy , et qu'ils vouloient absolument qu'on leur remit le G. V. et ses deux Gendres , pour leur faire rendre compte de leur administration.

Le

Le Sultan convaincu par l'opiniâtreté de ces mutins , qu'il ne lui étoit pas possible de soustraire son Ministre à leur fureur , le fit condamner par le Kadilisker d'Asie , avec le Kaïmacan et le Kyaya , à être étranglés , et ordonna qu'on porteroit leurs corps à Etmeïdan.

Le Kyaya Mehemel , n'eut pas plutôt appris , quand on vint le tirer de sa prison , que c'étoit pour le mener au *Kapou-Orasy* , endroit du Serail où l'on exécute les criminels d'Etat , que la frayeur dont il fut saisi prévint les Bourreaux , et lui fit rendre l'ame sur le champ ; ils ne laisserent pas de le traîner au lieu du supplice ; où par formalité pour l'exécution de la Sentence , on lui passa une corde d'arc au col , ou corde de boyau ; à l'égard du Vizir et du Kaïmakam , ils conserverent leur fermeté jusqu'à la fin. Ce dernier fit tranquillement ses ablutions et ses prieres , mais le Visir ne fit ni l'un ni l'autre , disant qu'étant si près de perdre la vie , il ne vouloit pas se donner tant de peine.

Ainsi finirent ces fléaux du peuple le 15 de la Lune de Rebiul-Euvel à 9 heures du soir , du 30 Septembre , dans le tems même que Sa Hautesse faisoit Mehemet Pacha G. V.

Le lendemain matin , les trois cadavres presque nuds , furent chargez chacun sur
un

un Chariot , et conduits à Etmeïdan ; le peuple qui les suivoit , après avoir exercé sur eux mille infamies , criant le long du chemin , que tous les ennemis de l'empire et de la Religion puissent avoir le même sort. Quand les Rebelles les virent arriver , ils entrèrent dans une colere inexprimable , se récriant sur ce qu'on ne leur avoit pas livré ces traîtres en vie , comme le G. S. le leur avoit promis. On leur répondit , qu'il n'étoit pas d'usage qu'un Sultan remit ses Ministres vifs entre les mains de leurs ennemis , et qu'ils devoient être contents de ce que S. H. avoit eu la condescendance de faire pour eux.

Les Rebelles qui avoient leurs veuës , n'eurent garde de se payer de ces raisons ; ils redoublèrent de fureur , et déclarèrent sans ménagement , qu'ils vouloient qu'Achmet III. fut déposé , et que Mahmoud , son Neveu , fut mis sur le Thrône.

Leur propre sûreté les entraîna dans cet excès de révolte ; faisant réflexion qu'Achmet étoit naturellement cruel ; qu'il avoit fait mourir tous ceux qui avoient détrôné son frere le Sultan Mustapha II. en 1703. pour lui donner sa place ; qu'ainsi ils n'en devoient pas attendre de meilleur traitement s'ils le laissoient en état de se venger des outrages qu'ils venoient de lui faire.

faire , au lieu qu'en élisant Mahmoud , qui languissoit depuis 27 ans en prison , ils auroient sujet d'esperer que ce Prince , par reconnoissance de ce qu'il leur devoit sa liberté et son élévation , n'attenteroit point à leur vie.

Mais comme il falloit au moins quelque prétexte spécieux , pour colorer une infidelité si formelle , non contents des plaintes ameres qu'ils avoient déjà faites contre leur Souverain , de ce qu'il leur avoit manqué de parole en leur envoyant morts les trois Ministres ; ils feignirent de croire (et peut-être le crurent-ils effectivement) que ce n'étoit pas même le corps du G. V. qu'on leur avoit apporté , mais celui d'un forçat de Galere , qui lui ressembloit , et que l'on avoit substitué à sa place.

La verité est que ce Ministre étoit si méconnoissable après sa mort , (ce qui avoit même fait répandre dans le public qu'il s'étoit empoisonné) que son premier Batelier qui le voyoit tous les jours depuis long-tems , affirma que ce n'étoit pas lui , et qu'on verifia d'ailleurs qu'il n'étoit pas circoncis. Il est vrai que Ibrahim étoit né Chrétien , et que dans le fond , n'ayant aucune Religion , il ne s'étoit pas embarrassé de se faire circoncrire quand il vint d'Asie à Constantinople , professer l'exterieur du Mahometisme.

Quoiqu'il en soit , les Rebelles se crurent suffisamment autorisez à soutenir que le G. S. les avoit doublement trompez ; ainsi , après avoir assouvi leur rage sur les cadavres du Kaïmakam et du Kyaya , qu'ils pendirent ensuite à deux arbres , pour en donner le spectacle à tout le peuple , ils attachèrent à la queue d'un cheval celui du malheureux Ibrahim , et le traînerent jusqu'à la porte du Serrail ; là , par des clameurs affreuses , ils demandèrent qu'on leur remit en vie le véritable Ibrahim , avec le Deys-Effendi , et toutes les créatures du premier , ajoutant que puisqu'on ne pouvoit compter sur les promesses d'Achmet , et qu'il s'obstinoit contre toutes les Loix à protéger un monstre qui avoit désolé l'Empire , il n'étoit plus digne de régner , et qu'il falloit le renverser du Thrône pour y placer Mahmoud , qu'ils avoient déjà proclamé Empereur.

Le Sultan - Achmet mit en vain tout en œuvre pour tâcher de les calmer , leur faisant offrir des récompenses considérables , et de leur sacrifier toutes les victimes qu'ils demanderoient ; ils furent inflexibles , et s'en retournant à Etmeïdan , ils jetterent en chemin le cadavre d'Ibrahim auprès d'une belle Fontaine , que ce Ministre , qui étoit magnifique en
tout ,

tout , avoit fait construire depuis deux ans , pour l'ornement de la Ville et la commodité du Public.

Les Rebelles , quoique résolus à ne se point relâcher sur la déposition d'Achmet , avoient pourtant besoin , pour l'exécution d'un projet de cette importance, d'être guidez par quelqu'un qui eût des lumieres et du crédit , et qui entrât en même-tems dans leurs sentimens. Ils trouverent ce qu'ils cherchoient lorsqu'ils s'y attendoient le moins , dans la personne de *Ispiri-Zadé* , Prédicateur ordinaire de la Cour et de Sainte Sophie. Cet hypocrite , qui , sous un air simple et mortifié , cachoit une ambition démesurée , et qui avoit reçu dans cent occasions des bienfaits de l'Empereur , s'abandonnant à l'ingratitude la plus noire , fut lui-même trouver les conjurez ; il les confirma par ses pernecieux conseils dans leur abominable dessein , leva toutes les difficultez qu'ils croyoient le pouvoir faire échoïer , et se chargeant de conduire l'affaire , il fut au Serrail vers le soir du 16 de la Lune (le premier Octobre) dans le tems que le G. S. étoit à la Kas-Oda , et que tous les Ministres , les gens de Loi , et autres Grands de l'État , étoient dans un Kiosk (espece de Pavillon) consternez et violemment agitez.

B Dès

Dès qu'il parut , chacun s'empressa de le questionner sur ce qui se passoit dans la Ville ; il dit , contrefaisant l'homme abbatu de tristesse , que les Rebelles ne vouloient plus en aucune façon , qu'Achmet restât sur le Trône ; et qu'après tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce Prince , pour vaincre leur animosité contre lui , il étoit inutile de se flatter qu'on pût les faire changer de résolution.

A ces paroles toute l'Assemblée devint comme immobile , et n'eut pas la force de proferer un mot ; le perfide Ispiri-Zadé , voyant que personne ne se mettoit en devoir d'aller annoncer cette nouvelle au Sultan , il y fut de lui-même.

Hé bien , qu'y-a-t'il , lui dit Achmet ; les Rebelles sont-ils toujours à Etmeïdan ? Pourquoi ne se retirent-ils pas , pour vaquer chacun à ses affaires ? Je les ai favorisez au-delà de ce que je devois , je leur ai offert des présens , et de leur faire justice de tous ceux dont ils croyent avoir à se plaindre , que veulent-ils , que souhaitent-ils encore ?

Seigneur , lui répondit cet homme pervers , d'un ton ferme, et pourtant composé , ton règne est fini , et tous tes sujets révoltés ne te veulent plus pour Empereur. Alors, Achmet se levant brusquement , répliqua , et pourquoi ne me le disiez-vous pas plutôt ? Vous venez ici tous les jours , d'où vient

vient tant tarder à me l'apprendre? Puis sans hésiter il courut à l'Appartement du Prince Mahmoud, son Neveu; le prit par la main, le conduisit à la Kasoda, où il le plaça lui-même sur le Trône, le salua Empereur le premier, et lui dit entr'autres choses fort touchantes: *Souvenez-vous que votre père ne perdit la place que je vous cède aujourd'hui, que par son aveugle complaisance pour le Musty Feyz-Oullah Effendi, et que je ne la perds aujourd'hui moi-même que pour m'être trop confié à Ibrahim-Pacha, mon Vizir, profitez de ces deux grands exemples; ne vous attachez à vos Ministres, et ne vous reposez sur eux qu'avec beaucoup de circonspection. Si j'avois toujours suivi mon ancienne politique de ne jamais laisser les miens trop long-tems en place, ou de leur faire rendre souvent un compte exact des affaires de l'Empire, j'aurois peut-être fini mon règne aussi glorieusement que je l'ai commencé. Adieu, je souhaite que le vôtre soit plus heureux; je vous recommande mes enfans et ma personne.* Ensuite, l'infortuné Achmet fût s'enfermer de lui-même dans la prison, d'où il venoit de tirer son Neveu.

Les fils d'Achmet s'enfermerent avec lui ce jour-là; Mahmoud l'ayant ainsi ordonné pour consoler son Oncle, mais le lendemain ces Princes furent logez ail-

B ij leurs,

leurs , les trois plus jeunes ensemble , et les trois aînez , chacun dans un Appartement séparé.

Cette abdication se fit le 2 Octobre à deux heures du matin : tout ce qui se trouva dans le Serrail de Ministres et de Gens de marque , fut admis cette nuit même à baiser la veste du nouveau Sultan.

Le jour venu , on lui éleva un Trône devant le Babiseadet , ou la Porte heureuse ; c'est une porte du Serrail qui conduit à l'Appartement où le G. S. donne Audience aux Ministres Etrangers ; et c'est dans cet Appartement que tous les Grands de l'Empire , en Corps , vinrent le reconnoître Empereur, et lui baiser la veste. Aussitôt les Crieurs publics annoncerent son Avénement par toute la Ville.

Le même jour , une Galere transporta le Mufty à Tenedos , lieu de son exil. Les Rebelles l'avoient redemandé de nouveau pour le faire mourir , mais les Gens de Loy agirent si efficacement , qu'ils lui sauverent la vie : dans le fond c'est un fort bon homme , dont la vieillesse et la douceur naturelle ont peut-être été les seules causes du seul crime qu'on lui a reproché , de ne s'être pas opposé avec la vigueur qu'exigeoit son caractere , aux malversations qu'il voyoit commettre.

Le

Le 3 Octobre, le G. S. curieux de connoître le premier Chef de ces gens téméraires, à qui il devoit l'Empire, commanda qu'on lui fit venir Patrona-Kalil, lequel se présenta comme il étoit vêtu ordinairement, c'est-à-dire, en simple Janissaire, et les jambes nuës. Il s'avança d'un air assuré jusqu'au Trône du Sultan, et lui baisa la main : *Que puis-je faire pour toi*, lui dit Mahmout, *tu es en droit de me demander toutes les graces que tu voudras.* Cet homme de néant, et chargé de crimes, mais subtil et plein d'artifice, montrant alors des sentimens plus nobles et plus élevez, que sa naissance et sa vie passée ne sembloient en devoir promettre, répondit à l'Empereur, que jusqu'à présent il avoit tout ce qu'il avoit le plus désiré, qui étoit de le voir sur le Trône Ottoman, et que pour l'avenir, il sçavoit bien qu'il n'avoit rien à attendre de Sa Hautesse qu'une mort honteuse et prochaine. *Je te jures par les manes de mes Ancêtres*, répondit le G. S. *que je ne te ferai jamais de mal ; demande moi seulement quelle récompense je te puis donner, je te l'accorde d'avance.* Puisque votre bonté Imperiale est sans bornes, répondit Patrona, *je vous prie de vouloir bien supprimer tous les nouveaux impots dont vos fideles sujets ont été accablez sous le précédent Minis-*

tere. Mahmout y souscrivit sans hésiter , et sur le champ cette suppression fut publiée par tout.

Ce jour-là, le G. S. confirma Mehemet-Pacha , dans la Charge de G. V. et lui nomma pour Kyaya le vieux-Nik-Deli-Hali-Aga , qui avoit été fort attaché à l'Empereur Mustapha , pere de Sa Haute-tesse.

Le 4. les Rebelles furent piller quelques maisons de proscrits , et rompirent le Sceau Imperial qu'on y avoit apposé. Le Sultan fut vivement picqué de ce manque de respect ; mais n'étant pas en état d'en marquer son ressentiment , il les envoya prier de cesser ces sortes d'exécutions , et leur fit représenter , que puisqu'ils l'avoient mis sur le Trône , ils lui devoient laisser le soin et l'autorité de punir les coupables de la maniere qu'il conviendrait. Bien loin de se rendre à ses remontrances , et si douces et si justes , ils répondirent qu'ils ne discontinueroient point leurs vengeances qu'ils ne l'eussent satisfaite eux-mêmes , et demanderent pour la seconde fois qu'on leur remit le Reys-Effendi , le Tchiaoux-Bachy , et plusieurs autres , ce que la Cour ne pût et ne jugea pas à propos de faire , le Reys-Effendi , entr'autres , étant alors si bien caché qu'on le croyoit en fuite.

Le

Le 5. ils pillerent encore deux grands Palais , en Asie , sur le Canal de la Mer Noire , et cependant le Grand-Seigneur ne laissa pas de confirmer dans leurs emplois , tous ceux qu'ils en avoient revêtus , comme les nouveaux Janissaire-Aga , Topgi-Bachi , &c.

Il est d'usage, selon les constitutions de l'Empire Ottoman , que quand un Sultan vient à mourir de mort naturelle , et que le Prince qui doit lui succéder monte sur le Trône , celui-ci n'est point obligé de faire aucune gratification aux Troupes ; mais que lorsque par une révolution comme celle-ci , un Prince parvient à l'Empire , il doit leur augmenter leur paye , et leur faire un présent , ce qui se pratique de la manière suivante.

Chaque Cavalier a 1000. aspres de présent (25. liv.) et deux aspres de paye , de plus qu'il n'avoit par jour , ou s'il l'aime mieux , car cela est à son choix , que le présent soit converti en paye journaliere , alors on la lui augmente de trois aspres au lieu de deux ; de même les Janissaires , les Tobdgis , et les Dgedbedgis , ont cinq aspres d'augmentation de solde , et point de présent , ou s'ils préfèrent de le toucher , on leur donne 3000. aspres pour ce présent , ou 75. liv. et leur solde n'est

augmentée que de deux aspres.

Le nouveau Sultan , étant dans le cas de ces libéralitez d'obligation , fit venir le *Tefterdar* , ou le Grand Trésorier , et les autres personnes chargées du manie- ment des deniers Imperiaux , et ordonna de tenir prêt l'argent qu'il falloit pour Pacquitter envers les Milicés. Ces Officiers dans la vûë de faire leur cour , ne voulurent point toucher aux Trésors de l'Etat , quoique depuis l'établissement de l'Em- pire , ils n'eussent jamais été si remplis , étant assurez de trouver dans ceux que le Grand Vizir , son *Kyaya* et le Capitan Pacha avoient amassez , des fonds plus que suffisans pour le payement en ques- tion.

Ils firent chercher avec soin , quelques- uns des plus affidez Officiers de ces trois Ministres , pour en tirer des lumieres tou- chant le bien de leurs Maîtres. On amena d'abord au *Tefterdar* un jeune homme , qui avoit été *L'Anactar-Oglan* du Grand Vizir , (c'est comme qui diroit un gen- tilhomme de la Clef ,) et qui en avoit eu toute l'amitié et toute la confiance ; il dit que pourvû qu'on ne lui fit point de mal , il découvreroit de grandes richesses ; on l'assura que bien loin de le maltraiter , on le recompenseroit. L'*Anactar* un peu remis de son trouble , et d'ailleurs ne pou-
vant

vant mieux faire, puisque s'il eut voulu garder le secret, on le lui eut arraché par les tourmens, conduisit le Tefterdar dans une cour du Serrail du Grand Vizir; où ce Ministre avoit fait bâtir un Colombier; on creusa dessous, à l'endroit qu'il indiqua, et l'on en tira quatre cofres de fer, dont trois fort grands, renfermoient chacun 18. longues bourses de cuir, de 60. mille *Sequins Fondoukli* chacune. Le Sequin Fondoukli, étant évalué à 400. *aspres* fait 10. livres monnoye de France, ces trois coffres contenoient la somme de 32. millions 400. mille livres.

A l'égard du quatriéme, il étoit à la vérité beaucoup plus petit, mais il étoit en récompense rempli de pierres précieuses d'une beauté singuliere, et d'un prix inestimable, aussi-bien que les riches étoffes et les tapis de Perse et des Indes, les fourures, les Bijoux, les curiositez de tous les Pays; en un mot, les hardes et les meubles superbes que l'on trouva en profusion dans ce Palais.

On se saisit ensuite du Kyaya du *Harem*: un Eunuque noir, ayant l'Intendance de l'appartement des femmes de Mehemet, Kiaya d'Ibrahim-Pacha, qui avoit aussi une connoissance parfaite des grands biens de cette sangsüe de peuple. Dès qu'il fut pré-

B v senté

360 MÉRURE DE FRANCE
senté au Tefterdar, il lui confessa tout, et le mena dans les differens Souterains que son Maître avoit fait construire pour enfoüir ses trésors. Il dit que quand Mehemet avoit fait remplir un coffre, il le faisoit porter par des portefaix jusqu'à une certaine distance du lieu où il vouloit que son argent fut déposé, et que lui, Kyaya du Harem, se travestissoit par son ordre la nuit; vuidoit ce coffre à diverses reprises, et emportoit le contenu dans la cache, sans que personne s'en fût jamais apperçu.

Suivant le compte du Tefterdar, on fait monter à 30. mille Bourses l'argent comptant de cet infame monopoleur; et ses autres biens à présqu'autant; soit en pierreries, en Palais, maisons, en fonds de terre, en rentes, en habits, ou soit en denrées ou marchandises, dont il faisoit commerce. Chaque bourse de 500. piastres, évaluée 1500. liv. les 30. mille bourses font 45. millions, de notre monnoye.

Quant au Capitan Pacha, il n'a pas paru qu'il fut à beaucoup près si riche en especes que les autres, mais outre ses Palais qui étoient dignes de loger des Sultans, il avoit une grande quantité de pierreries plus belles et plus parfaites,

tes , que celles du Grand Vizir et du Kyaya , parce qu'il les payoit aussi bien , et il s'y connoissoit mieux qu'eux: enfin les richesses que l'on a trouvées chez ces trois Ministres , sont si prodigieuses , que le Roi Cresus , si fameux dans l'Histoire par ses Trésors , auroit pû passer pour pauvre auprès d'eux.

Le Sultan Achmet n'ignoroit pas que le Kyaya , entre-autres , s'enrichissoit infiniment au-delà de ce qu'avoit jamais fait aucun particulier de l'Empire , surtout d'une aussi basse origine que l'étoit celui-là , mais au lieu de mettre un frein à ses concussions , cet avare Empereur , lui facilitoit les moyens d'en faire tous les jours de plus criantes , parce qu'il se flattoit que le vieux Ibrahim son Vizir, mourroit bientôt ; et qu'alors n'étant plus retenu par aucune considération , il feroit étrangler le Kyaya , et s'empareroit de tous ses biens.

Avant que de finir sur le compte de cet odieux Ministre, il ne sera pas hors de propos de rapporter une particularité assez singulière ; sa fille unique étoit promise au jeune Anactar Oglan , dont on a parlé. Il avoit fait de magnifiques préparatifs pour la célébration de la nôce , qui avoit été fixée précisément au soir du jeudi , que la sédition éclata, et suivant la coutume tous

les grands de l'Empire lui avoient fait à ce sujet des présens considerables ; la bien-séance vouloit, ce semble, dans le trouble et le désordre où la Cour et la Ville étoient plongées, et dont il avoit paru lui-même si fort effrayé, quand il se sauva le matin, que ces nôces fussent remises à un temps plus tranquille et plus propre à la joye ; cependant, soit qu'il se flatât que la rebellion n'auroit point de suites fâcheuses, ou que son orgueil l'aveuglât, il passa outre, et insultant au peuple pour la dernière fois, le mariage fut consommé à l'heure marquée ; mais il fut d'un sinistre augure, puisque tandis que la fille entroit au lit nuptial, le pere mettoit déjà le pied dans celui de la mort.

Les richesses du Grand Vizir et de ses deux Gendres, étant immenses, comme on l'a pû voir par le petit détail que nous en avons fait, elles étoient plus que suffisantes pour le payement des troupes ; on déploya donc cinq étendarts à Atmeïdam, sous lesquels vinrent se ranger, et se faire écrire, tous ceux qui devoient, ou pour mieux dire, qui voulurent participer à cette gratification ; car il est bon de remarquer que d'ordinaire un Sultan, n'est tenu à faire le présent de son avènement à l'Empire, qu'aux Militaires en exerci-

ce,

te , et déjà enrolez du temps de son Prédécesseur , et non à ceux qui ne venant s'engager , la plûpart dans cette occasion , que pour profiter du benefice qui l'accompagne , disparoissent après l'avoir reçu , parce que supposé que parmi ces derniers , il s'en trouve , qui s'enrollent avec l'intention de servir , ils doivent s'estimer assez heureux d'être reçûs au nombre des *Kouls* , ou Esclaves de sa Hautesse , avec la paye qu'on leur assigne ; mais le Sultan Mahmout , voulant commencer son regne par un acte de générosité , pour se concilier davantage le cœur des Milices et du peuple , et afin d'ôter tout prétexte aux mal intentionnez , de continuer la révolte , donna un *Katsherifs* , pour que les nouveaux Soldats reçussent également la gratification comme les anciens , et qu'on délivrât également aux uns et aux autres deux quartiers de leur solde .

Malgré cet ordre , cependant le Lieutenant General des Janissaires , par probité , ou par reconnoissance de ce que l'Empereur l'avoit confirmé dans cette Charge , qu'il tenoit des Rebelles , ne put voir sans indignation qu'ils abusassent des bontez de Sa Hautesse , jusqu'au point d'admettre à cette gratification , comme ils faisoient , un nombre infini de
petits

164 MERCURE DE FRANCE
petits enfans , de vieillards et de gens
éclopez ou contrefaits ; il crut donc pou-
voir représenter à Patrona , que si l'on
continuoit de la sorte , tous les trésors
du Grand Seigneur ne suffiroient pas à
gratifier tant de gens qui le méritoient
si peu ; mais celui-ci lui dit avec un ton
de Maître , que ce n'étoit pas à lui à vou-
loir diriger des finances qui ne lui appar-
tenoient point , et dont il n'étoit pas
chargé de rendre compte , et sans autres
discours , il commanda sur le champ
qu'on mit en pieces ce malheureux Offi-
cier , qui par trop de zèle et de probité ,
perdit en un instant la vie , et sa nouvelle
dignité.

Le Grand Seigneur voyant de plus en
plus par ce qui venoit de se passer , qu'il
ne lui seroit pas possible de rétablir l'or-
dre et la tranquillité dans Constantino-
ple , tant que Patrona y resteroit en ar-
mes , et n'osant entreprendre de s'en dé-
faire , de crainte de causer une seconde ré-
volution aussi fatale pour lui , que la pre-
miere l'avoit été pour son oncle , il ten-
ta de l'éloigner de la Capitale , en lui of-
frant un des plus considerables Gouver-
nement de l'Empire , et d'y attacher tou-
tes les marques d'honneur qu'il souhaite-
roit.

Mais Patrona se défiant avec raison ,
que

que des offres si avantageuses ne cachassent un piège , répondit qu'il ne se soucioit pas de dignitez , et qu'il n'étoit avide que du sang des proscrits , dont il avoit fait une longue liste. Le Janissaire Aga qui étoit présent , s'avisa de vouloir conseiller à l'Empereur, de donner à Patrona 100. mille Sequins , et de le laisser le maître de se retirer où bon lui sembleroit. *Je n'ai pas besoin d'argent*, répondit ce fier Rebelle , *puisque toutes les bourses de Constantinople sont à mon service* ; et lançant un regard terrible sur le Janissaire Aga , il lui recommanda d'un ton , et d'un air si impérieux , de ne se jamais mêler de ce qui le regardoit , s'il ne vouloit avoir le même sort de son Lieutenant , que sans rien répliquer , ce General de l'Infanterie , se prosterna trois fois devant lui.

Le C. Patrona nomma de son chef de nouveaux Officiers , à la plûpart des principaux emplois dans les troupes , et à mesure qu'ils se présentoient devant lui il les faisoit revêtir de Pelisses de Samour de Martre Zibeline , qu'on avoit prises au pillage des maisons des proscrits. On publia de nouveau ce jour-là de sa part , que tous ceux qu'on trouveroit commettant du désordre , seroient punis de mort sur le champ. Cette Ordonnance produisit

sit un si bon effet , que , quoique Galata , grand Fauxbourg de Constantinople, fut plusieurs jours sans Commandant, le Vaivode , dont la tête avoit été mise à prix , s'étant sauvé , et que presque tous les Marchands François qui y demeurent fussent alors aux Isles des Princes , avec leurs familles , les Rebelles qui vinrent piller quelques maisons de Juifs , ne firent aucunes insultes à celle des François. Il est vrai , que ce qui contribua beaucoup à les garantir des brigandages de la canaille, fut la précaution que leur nation prit d'établir et de payer une garde pour leur propre sureté , composée des Rebelles mêmes.

Le 7. le Sultan Mahmoud , fut avant midi à la Mosquée d'*Eyoup* , qui est dans le fond du Port de Constantinople , à environ deux heures de chemin du Serrail, se faire ceindre le Sabre Imperial ; cérémonie qui tient lieu de couronnement aux Sultans. Son cortège étoit fort nombreux , mais il y avoit beaucoup de confusion ; la Marche défila entre deux hayes de Janissaires de Topgis , et de Dgebedgis , en simple *Doloma* , qui est l'habit long que portent ordinairement les Janissaires , en Calote rouge , sans bonnets de cérémonie , et sans armes , comme l'Empereur l'avoit ordonné ; car il y eut la veille de grandes contestations à ce sujet ; entre
la

la Cour et les Rebelles , Sa Hautesse ne voulant point que personne vint armé à cette Cavalcade , et ceux-ci au contraire ne prétendant pas devoir mettre bas les armes , qu'on ne leur eut donné satisfaction sur les proscrits , et qu'ils n'eussent été payez de ce qu'on leur devoit , tant du présent , que de ce qu'on leur devoit d'ailleurs ; de sorte que malgré les défenses du Sultan ils y vinrent bien armez ; Patrona monté sur un beau Cheval magnifiquement harnaché , y précédait le Grand Vizir , et avoit à sa gauche un autre Chef de son parti. Ces deux hommes affectant de mépriser le faste , n'avoient qu'un petit Turban , l'habit de Jannissaire , et les jambes nuës ; ils jettoient des Sequins au peuple , et quatre Derviches , qui marchaient à pied à leurs côtez , faisoient les mêmes largesses de leur part. Le Sultan se distingua aussi par sa générosité , ayant fait jetter ou distribuer pareillement 50. bourses , au lieu de douze qu'il en coûte d'ordinaire à un nouveau Grand-Seigneur dans cette occasion. On revint par terre comme on étoit allé , le mauvais temps n'ayant pas permis qu'on prit la voye de la Mer , comme c'est l'usage.

Le peuple avoit compté qu'après cette cérémonie la tranquillité se rétablirait , et qu'on rouvrirait les Boutiques ; mais l'autorité

torité du Grand Seigneur étoit encore si mal affermie , qu'on n'osa exposer les Marchands aux nouveaux désordres , que cette ouverture auroit pû attirer; les principaux Officiers des Rebelles étant même venus à la Porte le 8. Octobre, et le Grand Visir leur ayant fait distribuer des Cafetans et des Chevaux , ils se prirent de paroles , & et se tiraillerent l'un l'autre , chacun voulant saisir le meilleur Cheval , cela jetta d'abord l'effroi par tout , parce qu'on craignit que ce ne fût une feinte concertée entre eux , pour exciter une nouvelle sédition ; heureusement se querellant de bonne foi , ils se reconcilierent de même.

Patrona , vint aussi peu après voir le Grand Visir , accompagné seulement de trois de ses camarades , qui le suivoient à pied comme des domestiques. Dès que ce Ministre , tout gendre qu'il est d'un Sultan, et qui ne se seroit pas levé pour l'Ambassadeur d'un Souverain , sçut que cet illustre scelerat arrivoit , il courut vite au devant de lui jusqu'au bas de l'escalier ; le mena dans son appartement , où ils restèrent deux heures ensemble, et il le reconduisit bien civilement au lieu où il étoit venu le prendre.

Dans le temps que Patrona alloit partir , un Bach Asseky , domestique favori
du

du Grand Seigneur , vint lui parler en secret de la part de Sa Hautesse : il ne daigna pas descendre de Cheval pour cela , mais se courbant un peu seulement , leur conversation dura un quart d'heure , après quoi il s'en retourna d'un air résolu à son Camp d'Ermeïdan.

Il s'étoit répandu ce jour-là dans la Ville , que le Grand Seigneur devoit honorer d'un nouveau Cafetan , Abdi Capou-dan , et le confirmer dans la dignité de Capitan Pacha ; mais il arriva au contraire que Sa Hautesse le déposa et mit à sa place Kafis Mehemet Pacha , jeune homme de 35. ans , qui n'a aucune expérience dans la Marine : aussi n'étoit-ce qu'en attendant l'arrivée de *Dgianum Codgca* , un des plus braves et des plus grands hommes de Mer qui soit dans l'Empire.

Ce même jour , les Ministres Etrangers eurent permission de la Porte d'expédier à leurs cours , pour donner avis de l'avenement de Sultan Mahmout à l'Empire , et plusieurs Tribunaux de justice reprirent leurs cours ordinaires , au moyen des nouveaux Officiers , qu'on y mit pour remplacer ceux que les Rebelles avoient proscrits , comme entre-autres , le Vaivode de Galata , qui fut remplacé par un ancien Officier du Corps des Baltadgis , lequel avoit déjà exercé autrefois le même

me emploi , avec l'approbation generale. Il est fils de Cherkez-Osman-Pacha , qui dans tous les grands emplois , qui lui ont été confiez , a donné des marques de son amitié pour les François , et surtout dans l'affaire de la restauration du Temple de Jerusalem.

Le 9. on commanda 20. Janissaires sans armes , de chaque compagnie , pour aller prendre à la Porte, l'argent destiné au présent , et escorter les 150. chariots , chargez chacun de 50. Bourses , qu'on conduisit en cérémonie chez le Janissaire Aga , ou la répartition s'en fit pendant trois jours à 100. mille hommes ; sçavoir 40. mille Janissaires , 18. mille Topgis , 22. mille Dgebedgis , et 20. mille Spahis , ce qui fait en tout 11250000. liv.

Le Grand Visir fut importuné de quelques plaintes au sujet de cette distribution : plusieurs Officiers deshonorant leur caractere , s'aviserent de retenir pour eux une partie de ce qui revenoit à leurs Soldats : une conduite si indigne en tout temps , et si dangereuse dans les circonstances presentes , méritoit sans doute une punition exemplaire , cependant ils en furent quittes pour restituer à qui il appartenoit , tout ce qu'ils s'étoient si injustement approprié ; mais il pensa arriver entre les Rebelles un autre affaire de même espece ,

ce , qui , pour peu qu'elle eut eu de suites auroit été capable de ruiner entièrement leur parti.

Patrona , qui jusqu'alors s'étoit montré en public , sous le caractere d'un homme désintéressé , faisant apparemment réflexion , que la gloire toute seule n'étoit que fumée , voulut lui donner plus de consistance en y joignant les richesses. Beaucoup de proscrits cachez , le firent sonder , pour obtenir leur grace , et lui offrirent des presens proportionnez à leurs facultez ; il leur accorda la liberté de se retirer où ils voudroient , et reçut de l'un 20. bources , de l'autre 30. &c. le tout sans en faire part à ses Camarades ; ceux-ci n'en eurent pas plutôt connoissance , qu'ils s'en plainquirent avec aigreur. *Vous sçavez bien* , lui reprocherent-ils , *que nous n'avons tous pris les armes que pour tirer le peuple d'oppression , et le délivrer d'une troupe de Loups ravissans qui le rongeoient depuis 14. années ; que par l'assistance divine nous sommes venus à bout de ce grand et perilleux ouvrage ; cependant vous , Patrona , qui comme notre Chef devriez nous montrer l'exemple , et être plus religieux observateur du serment que vous avez exigé de nous , et que vous avez fait vous même de ne pardonner à aucun des ennemis de la Patrie , Vous êtes le premier*

872 MERCURE DE FRANCE
*mier qui pour un vil intérêt , rompez de si
saints engagements. Un peuple infini adres-
se ses prieres au Ciel pour nous , en reconnois-
sance de notre juste entreprise , et vous êtes
le seul qui s'oppose à son entiere perfection ,
en vendant vos faveurs aux tyrans de l'E-
tat , mais ajoutèrent-ils , en élevant la
voix : bien loin que vous puissiez rencon-
trer en nous des cœurs capables d'applaudir
à cette bassesse , sçachez , que si dans deux
jours vous ne faites retrouver ceux que vous
avez fait évader , nous vous mettrons nous
même en pieces.*

Patrona , étourdi de la harangue répon-
dit avec douceur à ses camarades , leur pro-
testant que malgré le crime dont ils le
chargeoient , sur lequel il ne se mit pour-
tant pas fort en peine de se justifier , son
dessein avoit toujours été d'exterminer
tous ceux qui étoient sur l'état des pros-
crits , et qu'il alloit travailler à leur
donner une pleine satisfaction à cet
égard.

Les pillages , les recherches , les persé-
cutions continuant donc à Constantino-
ple et aux environs , le Sultan en fut si
penetré , qu'il convoqua au Serrail un
grand Conseil , composé de tous les Gens
de loy , à la tête desquels étoit , *Mirza-
Zadé* , nouveau Mufty , et des principaux
Officiers de l'Empire. Il y fut résolu que
le

le Grand Seigneur donneroit un Katchef fulminant , qui seroit adressé et porté aux Rébelles , par l'Asseky-Aga ou Bacha-Asseky , et que le Mufty rendroit une Sentence ou *Fetħa* en conformité , dont on chargerait à *Ballach Effendi* , Lieutenant General de Police de la Ville.

Il est bon de remarquer , que cet Officier qui étoit une espece de fou turbulent , avoit d'abord pris le parti des Rébelles , qui l'établirent dans ce poste , et que la Cour sçachant qu'il étoit en grand crédit parmi eux , avoit trouvé le secret de le gagner et de se servir de lui , pour porter les Janissaires à plier leurs étendards et à rentrer dans leurs cazernes ; effectivement le Istamboul-Effendi , ou Abdollah Effendi , malgré le dérangement de son cerveau , avoit si bien négocié cette affaire , que les plus anciens et les plus sensez de cette Milice , se rendant à ses avis , s'étoient retirez dans leurs chambres , avec promesse de se soumettre aux ordres de la Cour.

Le parti des Révoltez étant considérablement affoibli par cette désertion , l'Istamboul-Effendi , et l'Asseky-Aga , vinrent à leur camp ; ce dernier leur demanda s'ils n'avoient pas reçu leur paye , et pourquoi n'ayant plus rien à exiger du Grand Seigneur , ils ne se retiroient pas ;
ensuite

ensuite il leur présenta le Kacherif , qui fut lû à haute voix. Il contenoit en substance , que puisqu'ils avoient fait eux-même Sultan Mahmout Empereur , et qu'en consequence ils se reconnoissoient ses Esclaves , ils devoient lui obéir aveuglement , et sans délai , qu'ayant d'ailleurs sujet d'être satisfaits de Sa Hautesse , qui leur avoit accordé au-delà de ce qu'ils avoient souhaité , il étoit juste qu'à leur tour ils lui donnassent des marques de leur soumission , afin de rendre le calme à la Capitale de l'Empire où elle vouloit absolument faire cesser tous désordres : que si après avoir eu connoissance de ses intentions par ce sublime commandement , ils étoient encore assez ingrats et assez téméraires , pour ne s'y pas conformer , elle feroit déployer l'Etendart du Prophete à la porte du Serrail , et publier de toutes parts que tout bon Musulman eut à venir le joindre , pour aller contre les Séditieux , qui dès ce moment-là seroient déclarez traîtres , infidèles et répudiez de leurs femmes , et qu'on poursuivroit leur destruction jusqu'à ce qu'il n'en restât pas un seul.

Le *Fetza* du Mufti fut lû ensuite , et s'exprimant d'une maniere aussi forte , les Rébelles commencerent à s'ébranler ; mais ce qui acheva de les réduire , du moins

en

en apparence , fut la déclaration que leur firent faire les Janissaires , qui s'étoient déjà rangez à leur devoir ; que s'ils ne se retiroient pas comme eux , ils les avertissoient que dès que la Baniere de Mahomet paroîtroit , ils iroient la défendre et les combattre , jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Les plus mutins intimidéz par ces avertissemens , soit qu'ils rentrassent sincèrement en eux-mêmes , ou que la plûpart dissimulassent , comme la conduite qu'ils tinrent depuis donne assez lieu de le penser , se soumirent enfin , mais à deux conditions ; que la Cour , dans l'esperance d'avoir la paix , fut encore obligée de leur accorder : la première , que le Grand Seigneur ne feroit jamais mourir aucun d'eux pour avoir excité la sédition ; la seconde , qu'ils auroient toujours cinq étendarts déployez , pour être en état de se défendre , si on vouloit entreprendre quelque chose contre eux.

Ce traité fait , le Mufty se rendit garant de la parole de Sa Hautesse , et l'Is-tamboul-Effendi de celle des Rébelles , qui promirent de ne plus commettre aucun désordre ; plierent leurs étendarts , à l'exception des cinq qu'on leur avoit accordez , et se retirèrent , les uns dans les cazernes , les autres où ils voulurent.

C Cela

Cela se passa le douze Octobre.

Conséquemment à cet accord le Grand Seigneur ayant ordonné le 13. qu'on r'ouvrit les boutiques, l'affluence du monde y fut si grande, ainsi que dans les marchez, sans qu'il y arrivât ni tumulte ni bruit, qu'il sembloit que la bonne harmonie fut rétablie; cependant le même jour il se commit encore des violences et des meurtres, dans quelques endroits de la Ville, qui firent assez juger que le calme n'étoit pas si général qu'on s'en étoit flatté, comme on va le voir.

Les Caffez étant à Constantinople, comme ailleurs, des lieux où toutes sortes de gens s'assemblent sans se connoître, et où il se trouve d'ordinaire beaucoup de faineants, qui n'ont d'autre occupation que de parler de nouvelles; il y en eut plusieurs de cette espece qui payerent de leurs vies l'intemperance de leurs langues. Comme les Révoltez étoient fort éloignez de se croire criminels, et qu'ils se consideroient, au contraire, comme de glorieux liberateurs de la Patrie, ils s'étoient eux-mêmes qualifiez du titre de *Serdengueschis*, c'est-à-dire, enfans

* *Serdengueschti*, signifie proprement un homme qui sacrifie sa tête. Quand les Turcs vont à la guerre, surtout contre les Chrétiens, ils ont toujours un corps de ces zelez combattans, dont les
perdus,

perdus , ou dans un sens plus figuré, Gens d'honneur , qui se sacrifient pour le bien public , tellement qu'à leurs manieres de penser , la qualité de Rébelles leur étoit tout-à-fait odieuse. Il vint donc dans ces Caffez de ces imprudens Nouvellistes , qui tout haut et sans ménagement des affaires d'Etat , traitèrent de Zorbas ou de Rébelles tous ceux qui avoient pris les armes contre Achmet ; par malheur pour eux il s'y trouva de ces enfans perdus , qui les écharperent sur le champ.

Un de ces derniers , s'étant enivré à Galata , repassa le Port , et alla droit à la Doüane de Constantinople , avec deux Domestiques ; il y prit dans la caisse , devant tout le monde , environ 300. piastres , dont il donna une partie à ses valets , et leur fit signe de se saisir de deux filles esclaves que l'on avoit amenées au Bureau pour en payer les droits , et trouvant à la porte un Cheval tout scellé , monta dessus et s'enfuit ; il fit tout cela sans que personne s'y opposât , parce que dans ces temps de trouble on ne sçavoit à qui s'adresser pour avoir justice , et que les gens de la Doüane ne connoissant point

Officiers s'appellent *Serdengueschtis Agalar* , qui signifie les Messieurs , ou les Chefs des enfans perdus , et c'est aussi le titre que prenoient *Patrona* & les autres Chefs de la Rébellion.

cet hardi voleur , craignirent qu'ils ne leur arrivât pis , s'ils lui faisoient la moindre chose.

Le lendemain 14. un autre inconnu , bien vêtu , et bien monté , vint aussi descendre à la Doüane , accompagné de six domestiques ; il entre seul , et va s'asseoir auprès de la Caisse ; les Commis qui s'attendoient à une aventure au moins aussi fâcheuse que celle de la veille , lui font civilité , et l'invitent à se mettre dans l'angle du Sopha , qui est la place d'honneur ; notre homme s'y met , les saluë de la tête , et prenant alors la parole : Qu'est ce donc , Messieurs , que vous est-il arrivé hier : le récit lui en ayant été fait , tel qu'on l'a rapporté , il appelle un de ses valets , et lui commande d'aller dans un endroit de la Ville , qu'il lui désigne , et de faire prendre et tuer sur le champ une personne qu'il lui nomme. Cet ordre donné , il en donne deux ou trois autres à peu près semblables à ses autres domestiques ; puis s'adressant aux Commis , qui aussi surpris qu'effrayez , n'osoient pas ouvrir la bouche. *Sçavez vous bien qui je suis* , leur demanda-t'il , *je m'appelle Mouslough* : à ce nom l'assemblée frémit sans rien répondre. *J'ai* , continua-t'il , *un talent tout particulier pour connoître les honnêtes gens , et les fripons , et*
j'estime

J'estime autant les premiers , que les derniers me sont en horreur ; ainsi c'est pour protéger les uns et pour exterminer les autres que je viens de donner les ordres que vous avez entendus. Ensuite il s'informa du nom et de la demeure de tous ceux qui étoient présents , et leur promit que si quelqu'un venoit encore les inquiéter , ils n'avoient qu'à lui en écrire un mot ; que dans l'instant même il les vangoit des coupables ; après quoi remontant à Cheval , au grand soulagement de la compagnie , que ces beaux discours n'avoient point rassurée , il fut dans un autre quartier faire la même manœuvre.

Ce *Moussouh* , ci-devant simple Janissaire , et Marchand de Melons , étoit un des principaux Chefs des Révoltez , comme on l'a déjà dit au commencement de cette Relation ; outre qu'il avoit naturellement de l'esprit et de l'éloquence , il s'étoit encore rendu recommandable à son parti , parce qu'il sçavoit passablement lire et écrire , mérite d'autant plus révérend dans ce pays-là , qu'il est rare , surtout parmi les gens du peuple.

Quand les Rébelles créèrent des Officiers dans les Troupes , pour remplacer ceux qui n'avoient pas voulu être leurs Complices , *Moussouh* se nomma lui-même *Kyaya* du nouveau Janissaire Aga , ou

Intendant de toutes les affaires de ce General de l'Infanterie , qui fut élevé à cette Charge Eminente d'une maniere assez singuliere. Mehemet Aga , c'est le nom de ce General , étoit un vieillard , qui de Janissaire étoit parvenu au Grade d'Hasseki , qui est une espece de Prevôt qu'il y a dans chaque Compagnie , et qui est au rang des bas Officiers. Un poste si modique ne lui fournissant pas de quoi subsister , il faisoit le métier de Sellier ; les Rébelles dans leur Conseil l'ayant fait Janissaire Aga , il racommodoit une vieille Selle lorsque leurs députez vinrent lui annoncer son élection. *Mes amis* , leur dit-il , *il faut que vous vous soyez mépris , ou qu'on vous ait mal adressez , car je suis le Curé du quartier** ; cette profession , comme vous voyez , ne quadre point du tout avec la Charge dont vous dites que vos Messieurs m'ont honoré ; les députez en convinrent , et en furent rendre compte à leurs Chefs ; on rassembla le Conseil une seconde fois , et toutes les voix ayant encore été pour Mehemet Aga , on le renvoya chercher avec ordre de l'amener de gré ou de force ; le bon homme fut obligé d'obéir , et avoua que ne se sentant pas assez de force , pour se charger d'un emploi d'un si grand poids , il

* Ou Iman d'une Mosquée.

s'étoit

s'étoit avisé de feindre qu'il étoit Curé , dans l'esperance qu'on le laisseroit tranquille ; mais malgré sa modestie et sa vieillesse , il donna pourtant dans la suite des marques qu'il n'étoit pas indigne de cette place , puisqu'on peut dire que son activité , sa prudence , et sa fermeté , sauverent Constantinople d'une seconde sédition , qui pensa s'allumer , comme on le va voir au principal endroit où la premiere avoit pris feu.

Les 14. 15. et 16. d'Octobre , les Rébelles firent encore quelques désordres en divers endroits. Un *Emir*, entre-autres , ce dernier jour-là , marchanda quelques pieces de drap chez un Grec au Bizestin , et ne pouvant convenir de prix avec lui , le menaça de le tuer ; le Grec effrayé cria au secours , ferma sa boutique , les autres Marchands en firent de même , et tout alloit rentrer dans la confusion , quand le Janissaire Aga arrivant à propos , se saisit de l'Emir , et le fit executer sur le champ ; ce qui rassura tout le monde.

Cette nouvelle alla bientôt jusqu'au Mufti, qui voyant avec douleur que le levain de la révolte fermentoit toujours, envoya chercher Patrona-Kalil , Mouslouh-Aga , et quelques autres Chefs ; il leur dit, qu'il étoit vrai que la Patrie leur avoit l'obligation de la liberté qu'elle commençoit

respirer , que le Grand-Seigneur reconnoissoit pareillement qu'il leur étoit redevable de son élévation au Trône ; mais que de même , qu'ils ne pouvoient douter par les graces que leur avoit fait Sa Hautesse , qu'elle sçavoit récompenser les bonnes actions , ils devoient craindre d'éprouver qu'elle ne sçut aussi punir les mauvaises ; que s'ils avoient bien fait d'abord de prendre les armes pour détruire un Ministre tirannique , ils faisoient très-mal à present de continuer à s'en servir , pour fomenter les troubles et la discorde dans l'Etat ; puisqu'au lieu de le soulager réellement , ce n'étoit que substituer aux calamitez dont ils l'avoient délivrée , d'autres calamitez encore plus affligeantes ; qu'enfin s'ils ne se déterminoient à se retirer paisiblement , où le devoir de chacun les appelloit , ils alloient perdre non-seulement tout le mérite du bien qu'ils avoient procuré , mais que devenant des objets d'indignation au Sultan , et d'horreur à tout le peuple , la Cour et la Ville agiroient de concert , et prendroient des mesures pour les traiter avec autant de rigueur , qu'ils avoient traité eux-mêmes les derniers Ministres et leurs Suppôts.

Patrona et les autres Chefs firent semblant d'être touchés de ce que le Mufti venoit

venoit de leur dire ; ils lui témoignèrent beaucoup de respect , et beaucoup de chagrin du mal que quelques coquins , contre leurs intentions , avoient pû faire ; enfin ils lui promirent tout ce qu'il voulut exiger d'eux , mais ils n'en continuerent pas moins à se comporter avec leur audace , et leur insolence ordinaire.

Comme il n'est pas permis, sous quelque prétexte que ce soit, de boire du vin , ni de faire aucun désordre dans les Chambres des Janissaires , ceux des Rébelles qui y étoient rentrez , ainsi qu'on l'a dit , ne pouvant s'assujettir long-temps à une discipline si rigoureuse , prirent bientôt des Maisons en Ville ; Patrona , entre plusieurs qu'on lui offrit , donna la préférence à celle du *Tefterdar* , parce qu'elle est voisine des cazernes des Janissaires.

Plus de 400. de ses camarades vinrent se loger avec lui , ou aux environs. Là ses Messieurs bien armez , se plongeant jour et nuit dans toutes sortes de débauches , étoient ivres la plûpart du tems ; il se rendirent dans cet état à la Porte , s'asseyoient d'eux-mêmes éfrontement auprès du Grand Vizir ; lui demandoient des graces , ou des emplois pour des créatures que leur Chef honoroit de sa protection , et ce Ministre , au mépris de la justice et de sa dignité , étoit forcé de déferer toujous à

C. v leurs

884 MERCURE DE FRANCE
leurs requêtes, et sans délai. On ne finiroit pas si on vouloit rapporter tous les traits d'impudence de cette canaille ; mais en voici un assez singulier. Après qu'on eut étranglé le dernier Grand Vizir, Ibrahim Pacha, Mehemet-Pacha son fils, qui de même que son Pere, étoit gendre du Sultan Achmet, ayant été répudié par la Sultane sa femme, et la Cour le regardant comme un homme sans consequence, parce qu'il est jeune, sujet à tomber du haut mal, d'un esprit borné, et qui n'avoit eu aucune part au Ministère ; le Grand Seigneur crut que ce seroit assez punir ce malheureux Pacha, en le releguant à Nicomédie avec l'appanage de cette Ville pour sa subsistance.

La chose ne parut pourtant pas de même aux Rébelles, qui trouvant au contraire que cette peine étoit trop douce, Patrona vint déclarer au Grand Vizir que les Agas et lui avoient jugé à propos d'exiler Mehemet Pacha à Mouchkara, pour y vivre des revenus que son Pere y avoit laissez, et qu'il lui demandoit un ordre pour cela ; le Ministre n'ayant garde de rien refuser aux Agas, c'est-à-dire, aux Chefs des Rébelles, l'ordre fut expédié et executé aussi tôt.

Mais pour bien sentir le raffinement de leurs vengeances contre Ibrahim dans cette

cette occasion , il faut sçavoir que Mouhs-Kara étoit autrefois un mauvais Village d'Asie , où ce grand homme étoit né d'un pauvre Arménien , et qu'aspirant à immortaliser son nom , comme il y seroit parvenu , s'il eut plutôt fini ses jours , et d'une mort naturelle , il avoit si fort orné ce lieu , par les Colleges , les Mosquées , les Bains , les Fontaines , les Kams , et autres Edifices publics et particuliers , qu'il y avoit fait bâtir durant son Vizariat , que depuis quelques années on ne l'appelloit plus que *Neucheher* , qui veut dire nouvelle Ville ; or les Rébelles ne voulant rien laisser subsister , autant qu'il dépendroit d'eux , de tout ce qui pourroit transmettre à la posterité , la memoire d'Ibrahim , ordonnerent que tous ces embellissemens fussent détruits , que *Neucheher* redevint un miserable Village comme il étoit auparavant , qu'il reprit son ancien nom de Mouhs-Kara , et que l'infortuné Mehemet y fut exilé pour toujours , afin qu'après avoir été le spectateur de cette désolation , il n'eut continuellement devant les yeux que des objets qui pussent l'entretenir dans des réflexions douloureuses , et qu'il ne lui restât pour tout bien que les materiaux et les décombres de cette Ville démolie.

Un Poste de Capidgy-Bachi étant venu à vacquer, le G. V. en disposa en faveur d'une de ses Créatures; mais Patrona en voulant disposer aussi, il fallut que ce Ministre le donnât au Sujet présenté par ce Rebelle, et qu'il révoquât la personne qu'il en avoit déjà pourvûë.

Un jour le G. V. tenant son Divan, fut averti que Mouslouh, qui étoit déjà venu l'interrompre la veille à la même heure, arriroit chez lui avec un grand nombre de ses Agas; il quitta d'abord le Conseil, et vint le recevoir; ils parlerent pendant quelque temps tout bas ensemble; ensuite ce Ministre passa chez le G. S. et dans le temps que le Peuple assemblé s'informoit avec empressement du sujet de toutes ces démarches, on vit sortir du Serrail un nouveau Kyaya nommé Mustapha-Bey, lequel avoit été autrefois Capigilar *Kyayasy*, ou Grand-Maître des Ceremonies, et étoit depuis peu *Bujuk-Imbrahor*, ou Grand-Ecuyer du Sultan déposé. Son prédcesseur immédiat, Nikdelihali-Aga, fut envoyé sur le champ dans la Prison Bachbaki-Koulou, c'est le Chef de ceux qui poursuivent le payement des deniers dûs au Trésor de l'Empire.

On rapporte plusieurs motifs de la disgrâce de ce dernier; en premier lieu, que
s'étant

s'étant livré aux conseils mal digerez d'un de ses amis, il avoit formé le dessein de détruire lui-même les Rebelles, et que ceux-cy en ayant été informez, le prévirent et le firent déposer, comme on vint de le dire, à la premiere requisition de Mouslough. Secondement cet homme étoit si avide, que sans être retenu par l'exemple récent et tragique de son devancier, il prenoit de toutes mains et avoit déjà amassé plus de 50. mille écus en 15. jours seulement qu'il étoit en place. On ajoûte à cela qu'on l'accusoit d'avoir détourné des Effets de la succession du feu G. V. Ibrahim, deux Ceintures de diamans, un Couteau garni de diamans et plus d'un million en argent.

Le 19. on fit dans le Serrail la paye de deux quartiers aux Troupes, comme il a été dit que le G. S. l'avoit ordonné, lorsqu'il leur accorda le present, et l'usage étant aussi dans ces occasions qu'on leur fasse manger le Pilau, Sa Hautesse qui étoit venuë voir les sacs d'argent pour la forme, commanda qu'on servît ce Pilau dans des plats neufs, ne voulant pas, dit-elle, que ce qui avoit été employé sous le regne de son oncle le fût encore sous le sien; mais sur ce qu'on lui représenta qu'il seroit impossible qu'on trouvât dans une matinée autant de vais-
selle

888 MERCURE DE FRANCE
selle neuve qu'on en avoit besoin pour un si grand nombre de personnes, elle répondit qu'il falloit toujours aller chercher toute celle qu'on pourroit trouver, et suppléer à ce qui en manqueroit par une partie de la vieille qu'on feroit étammer de nouveau, et cela fut executé avec une promptitude dont il semble que les Turcs seuls soient capables.

Comme on faisoit la paye, Patrona vint au Serrail, il passa dans les rangs des Janissaires, et les salua à droit et à gauche, et continua sa route jusqu'à l'Appartement du G. S. La *Validé* ou Sultane Mere, qui l'appelloit son second fils, parce qu'il avoit mis Sultan Mamouth sur le Trône, fut quelque temps en conversation avec lui, par l'organe d'un de ses Eunuques, et lui donna 2000 Sequins, dont il distribua la plus grande partie en sortant aux Domestiques de cette Princesse.

Après la tenuë du Divan, le G. V. revint chez lui conferer la Principauté de Valachie à Milka-Voda, qui avoit déjà été plusieurs fois Prince de Moldavie pendant 20. ans, et qui vivoit depuis quelques années qu'on l'avoit déposé en simple Particulier dans un Village du Canal de la Mer Noire; il a succédé à Mauro-Cordato-Roda, Prince d'un grand mérite, et sur tout fort estimé pour son sçavoir, qui
mourut

mourut au commencement de Septembre dernier.

Le Drogman de la Porte, à l'occasion de cette ceremonie où il fallut qu'il assistât, reçut un Caffetan, qui le confirmoit dans son poste. Depuis le commencement de la révolte il avoit toujours prié le G. V. de differer à lui faire cet honneur, de crainte que les Rebelles le voyant en fonction sous le nouveau Ministère, comme sous l'ancien, ne le fissent périr, ou n'exigeassent de lui des sommes qu'il n'étoit pas en état de payer: et de fait, Patrona l'ayant menacé en diverses rencontres de le poignarder, il n'osoit presque plus se montrer, et il fut dans des frayeurs continuelles jusqu'au jour que ce Barbare persecuteur de tous ceux qui avoient eu part au dernier Gouvernement, a subi lui-même la fin tragique qu'il avoit déjà fait souffrir aux uns, et qu'il destinoit encore aux autres.

Pour revenir à Milkavoda, sa Principauté de Valachie lui avoit coûté 1500 mille liv. sans compter les presens considerables que suivant l'usage il avoit été obligé de faire aux Ministres de la Porte, dès que lui, son fils et son *Capy-Kyaya*,*

* C'est un Homme d'Affaire, que les Princes de Valachie et de Moldavie et même les Pachas des Provinces entretiennent toujours à la Porte pour avoir soin de leurs intérêts.

eurent été revêtus du Cafetan d'honneur; il fut conduit par les Principaux de la Nation Grecque à leur Eglise Patriarchale pour se faire retonnoître Prince. Le Patriarche à la tête de son Clergé, vint le recevoir à la Porte, et celebra la Messe en habits Pontificaux, après quoi ce petit Souverain s'embarqua dans un Bateau à cinq paires de Rames, pour marque de sa dignité, et retourna en pompe à son Village.

Ce nouveau Prince fournit l'occasion de parler ici d'un certain *Manolaki*, Grec extrêmement riche, et qui étoit *Curtchi-Bachi*, ou Chef des Foueurs. Les Rebelles, à cause des grandes liaisons qu'il avoit eu avec Mehemet l'ancien Kyaya, l'ayant soupçonné d'avoir entre ses mains beaucoup d'Effets de ce Ministre, furent piller ses maisons, où ils ne le trouverent pas. Il avoit d'abord pris la fuite et s'étoit caché successivement en differens endroits, d'où il faisoit agir secretement ses Emissaires auprès de Patrona, pour avoir la permission de reparoître en sureté. On prétend que ce dernier en reçut de grands presens; mais ces sortes de graces n'étoient pas approuvées par ses Camarades, comme nous l'avons dit.

Le *Curtchi-Bachi*, qui vit que l'orage qu'il croyoit avoir excité, étoit prêt à tomber

tomber de nouveau sur sa tête , crut pouvoir s'en garentir en se sauvant dans une maison privilégiée , qu'il regardoit comme un azile assuré pour lui ; mais malheureusement peu de jours après on scût sa retraite , et la Porte l'ayant fait reclamer , on ne put se dispenser de le remettre aussi-tôt à la Garde du Bostandgi-Bachi , qui l'alla chercher. On le conduisit et on le mit aux fers dans la Prison du Bach-Baks-Coulou. Il fut interrogé sur les biens du Kyaya , qu'on prétendoit qu'il avoit en dépôt ; il répondit qu'il n'en avoit qu'une petite cassette pleine de papiers , que ce Ministre lui remit lui-même le jour de la révolte , parmi lesquels on trouveroit un Etat détaillé de toutes les affaires du Kyaya , qui faisoit foi de la verité de sa déposition. Il ajoûta que quant à lui , Curtchi-Bachi , il ne désavoüoit pas qu'il ne fût fort opulent , mais que ces richesses lui étoient venuës ou des heritages de sa famille ou des gains legitimes qu'il faisoit depuis long-temps dans son commerce de Pelleterie, et que si quelqu'un pouvoit lui prouver qu'il eût jamais rien pris injustement , il étoit prêt à le restituer au triple. Par ces raisons , appuyées de beaucoup d'argent qu'il fit glisser sous main à ceux qui le pouvoient tirer d'embaras , il avoit enfin

recouvré

892 **MERCURE DE FRANCE**
recouvré sa liberté , lorsque notre nouveau Prince venant à la traverse , l'accusa à la Porte de lui avoir pris des sommes considerables , dans le temps que lui Mikal , étoit Prince de Moldavie , et que Manolaki étoit dans la grande faveur du Kyaya , et c'en fut assez pour que l'on le remenât à la même Prison , d'où il sortit pourtant cinq semaines après.

Le 23. le G. S. déposa *Mengheli Chiray* , Kam des Tartares de Crimée , et lui nomma pour successeur son frere *Kaplan-Chiray* , homme de tête et de cœur , et qui avoit déjà occupé ce Trône autrefois. S. H. lui envoya son Grand-Ecuyer à Brousse , où il étoit en exil , pour lui annoncer cette agréable nouvelle , et une Galere à Modenia , Port d'Asie , à une journée de Brousse , pour le transporter à Constantinople.

Ce Prince y étant arrivé le 31. Octobre , on fit aussi-tôt publier une deffense aux femmes et aux enfans de paroître dans les ruës , de peur que la curiosité ne les y attirant pour voir son Entrée , il n'arrivât quelques desordres. La Cour le logea dans un Serrail du deffunt Kyaya. Le 6. Novembre il fut rendre visite au G. V. qui le mena après chez le Sultan. S. H. lui fit un gracieux accueil , et le fit revêtir d'une Pelice de Martre Zibeline ; elle lui fit

fit aussi donner un Cheval de son Ecurie magnifiquement harnaché; on le reconduisit ensuite en ceremonie à son Palais; et dès le même jour le G. V. et les principaux Ministres le vinrent voir, et lui firent de magnifiques presens.

Le 24. on tint plusieurs Conseils sur ce qu'il y avoit à faire pour parvenir à dissiper les Rebelles. Il fut arrêté de leur proposer, et on leur proposa en effet de se retirer sur telle Frontiere de l'Empire qu'ils voudroient; bien loin de gouter cette proposition, ils demanderent que le G. V. fut déposé; mais Mousloub-Aga, qui n'étoit pas d'abord avec eux, arriva et les fit changer de sentiment.

Le lendemain ils se présentèrent au Serrail en plus grand nombre que la veille, ils se plainquirent de ce qu'on continuoit à conserver et à rétablir des personnes indignes des places qu'on leur faisoit occuper, comme *Mehemet-Effendi*, ancien *Reys-Effendy*, que la Porte venoit de faire *Dester-Emini*, ou Gardien des Registres de l'Empire pour ce qui regarde les Troupes, et par le canal duquel les Pensions Militaires s'obtiennent. Ils ajoûterent qu'ils voyoient bien qu'on avoit envie de faire revivre la derniere administration, mais qu'ils y mettroient bon ordre.

On

On ne peut éviter de faire ici une digression sur les diverses agitations que souffrit la fortune de ce Ministre pendant la Révolte. Après avoir été caché les premiers jours, il reparoît à la Cour tout d'un coup, s'étant accommodé avec Patrona; mais les autres Rebelles ayant trouvé cela mauvais, il fut contraint de s'éclipser de nouveau. Ensuite par le moyen d'un Emir qui lui avoit obligation et qui étoit intime ami de Mouslouh, il eut la liberté de revenir chez lui, pourvû qu'il ne fréquentât qui que ce fût de dehors.

Le Kyaya-Nikdeli-Ali-Aga, dont nous avons parlé, fâché de ce que cet ancien Secrétaire d'Etat qu'il n'aimoit pas, et dont la capacité lui faisoit ombrage, n'eut pas péri comme les autres, résolut de le perdre. Pour y parvenir il lui fit faire des complimens de félicitation, il le fit prier avec les instances les plus vives de revenir à la Porte, où l'on ne pouvoit, disoit-il, se passer de son secours, sur tout par rapport aux affaires de Perse, que personne ne possédoit comme lui.

Le vieux Mehemet-Effendi, fit rendre mille graces au Kyaya, de toutes ses politesses, et de l'opinion avantageuse qu'il témoignoit avoir de son peu de lumieres; mais il le fit prier à même-temps de le dis-

dispenser de se plus mêler de rien , s'en excusant sur son grand âge et sur ses infirmités , qui le rendoient incapable d'aucune application.

Le Kyaya voyant qu'il ne pouvoit attirer tout seul son Ennemi dans le piège, fit agir le G. V. qui envoya un ordre à Mehemet - Effendi de se rendre à la Porte ; il fallut obéir ; il y fut donc , on l'accabla de caresses chez ces deux Ministres , et au bout de quelques jours le G. S. le fit Defter-Emini.

Le Kyaya sçavoit bien que les Rebelles ne le souffriroient pas long-temps dans ce poste , aussi ne tarderent-ils pas long-temps à s'en plaindre , comme nous l'avons rapporté ; on tint Conseil sur leurs menaces ; et pour en prévenir les effets , on déposa plusieurs Officiers , dont Mehemet-Effendi fut du nombre , et de plus exilé à Tenedos.

Mais à peine étoit-il parti , que le reconnoissant Emir qui l'avoit déjà si bien servi , s'employa une seconde fois en sa faveur auprès de Mouslough , et obtint son rappel , desorte qu'il revint encore dans sa maison , mais toujours sous la condition de ne communiquer avec personne , ce qu'il observa fidelement jusqu'à l'entière abolition des Rebelles.

Revenons à ces derniers ; après qu'ils eurent

896 MERCURE DE FRANCE
eurent marqué leur mécontentement à la Porte, de ce qu'on employoit encore des proscrits, ils demanderent que *Ruslan-Pacha*, qu'ils avoient fait venir de Bosnie, fut nommé General de l'Armée de Perce.

Le G. S. y consentit, moyennant qu'ils voulussent y suivre ce Pacha. Ils promirent de le faire; mais comme ils ne cherchoient qu'à amuser S. H., cela n'empêcha pas qu'ils ne fissent entre-eux les jours suivans de nouvelles assemblées, et qu'ils ne parussent à la Porte le 29. pour y demander que *Patrona-Kalil* fût fait Capitain-Pacha, le Janissaire *Aga G. V.* et que *Mousslouh* eût la Charge de ce dernier.

La Cour surprise au dernier point de ce nouveau trait de la téméraire audace des Rebelles, ne pût se persuader qu'ils se portassent d'eux-mêmes à des prétentions si déraisonnables, et crut que quelques Gens de Loi, qui étoient très-suspects au Gouvernement, étoient les secrets Promoteurs de toutes leurs démarches outrées. Elle jeta d'abord tous ses soupçons sur *Zulalizade-Effendi*, *Kadilesker* d'Asie, en exercice.

On se rappella, 1^o. qu'*Achmet III.* étant encore sur le Trône, avoit reproché en face à ce *Kadilisker*, qu'il étoit un traître et un des principaux Auteurs de la première Révolte; que celui-cy au lieu

lieu de se disculper de cette accusation ; avoit reproché à son tour au G. S. que depuis long-temps il étoit déchu de la Souveraineté , et que du moment même qu'il signa le Traité de *Passarowitz* , par lequel il avoit cédé honteusement Bellegrade aux Allemans , il ne l'avoit plus considéré comme Empereur.

2°. Qu'Achmet ayant assemblé les Gens de Loy pour les consulter sur les moyens de conserver la vie à son G. V. il lui avoit dit que les séditieux lui demandoient trois personnes , le Vizir , le Kyaya et le Capitan-Pacha. Qu'à l'égard des deux derniers il consentoit à les leur abandonner , mais que pour Ibrahim , il vouloit tâcher de le sauver ; qu'il étoit même dans le dessein d'écrire aux Rebelles pour en obtenir la grace , et que cependant il souhaitoit auparavant qu'ils lui dissent leur avis là-dessus ; que Zulali Zadé prenant alors la parole , avoit répondu au Sultan qu'il entreprenoit là une chose bien difficile , et que le mal étoit devenu trop grand pour pouvoir y porter du remede ; que le G. V. ayant aussi voulu hazarder son avis , ce Kadilisker l'interrompit , et s'emportant comme un furieux , lui dit qu'il étoit réprouvé des hommes et de Dieu , et qu'un méchant comme lui méritoit la mort la plus igno-

398 MERCURE DE FRANCE
ignominieuse. Sur quoi Ibrahim , sans rien répliquer , se leva , les larmes aux yeux , et se retira. Que le G. S. outré de douleur et de dépit , s'étoit pareillement levé et avoit dit au Kadilesker, que puisque tout étoit désespéré , qu'il rendît donc sa Sentence de mort contre le Visir comme contre les deux autres , ce que Zulalizadé avoit fait sur le champ.

Ces réflexions et plusieurs autres du Sultan et de ses Ministres , sur le procédé de ce Kadilesker , firent regarder comme des preuves les indices qu'on avoit de ses pratiques avec les Rebelles; mais comme on n'avoit pas encore pris les arrangements nécessaires pour leur châtement et leur destruction , on se contenta de répondre qu'on ne pouvoit leur accorder les changemens qu'ils demandoient qu'on fit dans le Ministère.

Le 2. Novembre le G. S. donna un *Katcherif*, qui leur enjoignit de prendre bien garde de faire aucun desordre; S. H. étant résoluë de punir de mort tous ceux qui en seroient coupables; et comme ils s'étoient distinguez de ses autres Sujets , en portant des Turbans rouges, ce qui ne faisoit qu'entretenir la division et l'esprit de parti dans Constantinople , elles prétendoient qu'ils en prissent chacun de conformes à leurs différentes Professions,

afin

afin que rien ne démentît en eux l'obéissance et la fidélité qu'ils devoient.

Les Rebelles firent honneur au Katcherif, quant à ce dernier article qui ne regardoit qu'une soumission extérieure, mais quant à ce premier qui touchoit à la réforme de leur conduite, ils ne tarderent pas à marquer qu'elle étoit toujours la même.

Patrona - Kalil, réfléchissant dans sa haute prospérité, qu'il avoit fait du bien à tous ceux à qui il avoit obligation, excepté à un Boucher Grec nommé *Yanaki*, lequel s'étoit aventuré de lui fournir abondamment, tant à lui qu'à ses Camarades, d'excellente viande, lorsqu'ils étoient campez à Etmeïdan, et que cet homme d'ailleurs lui avoit autrefois prêté deux écus dont il avoit eu la discretion de ne lui jamais parler, il l'envoya chercher, et lui dit: qu'étant très sensible à l'assistance qu'il avoit reçüe de lui, il vouloit lui en témoigner sa reconnoissance d'une maniere autentique. Il lui fit d'abord present de 1000. Sequins, valant près de 10000. liv. puis lui dit, en riant: *Ne vous souciez-vous pas de vivre plus long-temps que moi*; Yanaki répondit aussitôt, que, lui mort, il ne se soucioit plus de la vie. *He bien, puisque cela est ainsi,* reprit Patrona, charmé de cette réponse:

D dites-

dites-moi ce que vous souhaitez que je fasse pour vous, et soyez sûr de l'obtenir. Alors mille désirs confus s'élevant dans le cœur du Boucher, et ne sachant auquel s'arrêter, il dit à son Bien-faicteur : Que pour le present il ne sçavoit que lui demander, mais qu'il alloit consulter ses amis, et qu'il lui rendroit bien-tôt réponse. Yanaki fut trouver le *Kasab-Bachy*, qui est comme le Fermier ou Inspecteur general des Boucheries ; et après lui avoir exposé sa bonne fortune : Que me conseillez vous, lui dit-il, j'ai envie de porter Patrona qu'il fasse revivre en ma faveur la Charge de *Sardgy-Bachi*, * qu'on a supprimée, elle est de mon état et j'en connois toute l'exercice. Celui-cy qui vit qu'il alloit perdre la plus grande partie de ses droits, si cette Charge dont il avoit réuni les fonctions à la sienne, étoit rétablie, répondit au Boucher : Vous n'y pensez pas, à quoi vous amusez vous ? votre Protecteur est tout-puissant, il vous met en état par ses offres et par son crédit, d'aspirer aux Postes les plus brillans, et vous allez vous borner à une petite Charge de rien, sou-

* C'étoit une Ferme et en même temps une Inspection sur les Bœufs, Moutons, &c. à peu près comme la Ferme du Pied-Fourché à Paris, et qui rapportoit au Fermier par an environ 100. mille livres.

vent

vent même plus ruineuse que lucrative :
 Que lui demanderai-je donc ? Demandez-
 lui , reprit l'autre , qu'ils vous fasse Prin-
 ce de Moldavie ; et si vous n'avez pas as-
 sez d'argent pour payer cette Principau-
 té , que cela ne vous embarrasse pas , je
 vous fournirai tout ce qu'il vous en fau-
 dra.

La vanité qui est comme incarnée chez
 les Grecs , tourna en un moment si bien
 la cervelle à celui-ci , qu'oubliant la dis-
 tance de sa bassesse , au rang qu'on lui
 proposoit , il s'en revint chez Patrona , et
 lui dit : que puisque l'affection dont il
 l'honoroit étoit sans égale , et qu'il avoit
 tout pouvoir dans l'Empire , il le prioit
 de le faire Prince de Moldavie. Soit , ré-
 pondit Patrona , et sur le champ , il l'en-
 voya avec un de ses gens chez le G. V.
 Ce Ministre étonné d'une pareille propo-
 sition , resta muet quelque-tems ; ensuite
 reprenant ses esprits , il dit que ce que de-
 mandoit l'Aga Patrona étoit impossible ,
 qu'on ne nommoit à ces sortes de Princi-
 pautés que des gens de naissance , ou qui
 avoient rendu de grands services à l'Etat ;
 qu'outre que le sujet qu'on lui présen-
 toit , n'étoit dans l'un ni dans l'autre cas ,
 l'Empereur n'ayant confirmé que depuis
 quatre jours *Gregorasky-Ghika* , dans sa
 Principauté , il n'étoit ni de l'honneur ,

902 MERCURE DE FRANCE
ni de la justice de Sa Hautesse , de déposer
ce Prince , dont elle étoit satisfaite , pour
mettre un vil Artisan à sa place.

Le tout ayant été rapporté à Patrona :
Bon, bon , voilà de belles raisons , dit-il ,
qu'est-ce que cela signifie ? Gregorasko
n'est-il pas Dgiaour ? Yanaki n'est-il pas
Dgiaour aussi ? Que l'un ou l'autre
soit Prince , n'est-ce pas toujours
la même chose ? En un mot , je veux que
mon ami soit préféré. Là-dessus il ren-
voya le Boucher au G. V. et le fit accom-
pagner par Mouslouh.

Ce second Chef parla si haut , que le
Gr. V. ne sçachant plus quel parti pren-
dre , dit qu'une affaire de cette importan-
ce ne dépendoit pas de lui , qu'il alloit
la communiquer au Sultan , et sçavoir sa
volonté : Allez donc , répondit Mouslouh ,
mais songez toujours à complaire à Pa-
trona.

Le G. S. ne fut pas moins surpris , ni
indigné que l'avoit été son Vizir ; cepen-
dant , jugeant bien que dans peu tout
échangeroit de face , et qu'on seroit alors
en état de faire payer cherement au Bou-
cher et à son protecteur leur impudence ;
il dit à son Ministre qu'il n'y avoit qu'à
les contenter. Ainsi maître Yanaky fut
revêtu du Caftan de Prince de Moldavie
le 2 Novembre , et reçût tous les au-
tres

tres honneurs usitez en pareille occasion , tant à la Porte , qu'à l'Eglise Patriar- chale.

Ce fut un coup de foudre pour la Na- tion Grecque ; l'orgueil humilié , et le dés- espoir étoient peints sur tous les visages pendant la cérémonie , à laquelle il fallut que le Drogman de la Porte eut la mortifi- cation d'assister. Comme c'est un fort honnête homme , tout le monde prit part au juste chagrin qu'il avoit d'être obligé par le devoir de sa Charge de con- courir , quoi qu'indirectement, à la dépo- sition de son propre frere , que le Bey Yanaky alloit relever.

Mais la grandeur de ce Prince-Boucher passa comme un songe ; il ne pût parvenir à ramasser que 30 Bourses, qu'il donna, et qui furent perduës, au lieu de près d'un million dont il avoit besoin, pour satisfaire la Porte et ses Ministres , ainsi que Patrona qui lui demandoit 60 Bourses , et les autres Agas qui en vouloient avoir presque autant. Le Kasab-Bachi , qui ne lui avoit offert de lui- même son secours , que pour l'engager dans ce mauvais pas , et l'y laisser , s'é- clipsa subitement , et Patrona même , son zélé protecteur , en apparence , l'ayant fait Prince , moins par reconnoissance que pour son interêt particulier , et pour braver le G. S. en faisant parade de son

D iij au-

904 **MERCURE DE FRANCE**
autorité, l'abandonna comme l'autre; en-
sorte que ce Prince, en idée, au lieu d'être
conduit pompeusement au Trône, fut traî-
né honteusement en prison, où nous le
laisserons déplorer sa folie, jusqu'à ce
qu'une plus grande punition l'en tire.

Le même jour, 2 Novembre, l'Ambassadeur de France étant allé rendre sa première visite à *Kafis-Mehemet*, nouveau Capitan-Pacha, pour le complimenter sur son Avenement à cette dignité; le Janis aire Aga se figura que les Ministres Etrangers en devoient faire autant à son égard. Il envoya chercher un Drogman au Palais de France, et lui demanda pourquoi son Ambassadeur ne l'étoit pas venu voir, comme c'étoit l'usage. Le Drogman lui répondit, qu'on l'avoit sans doute mal informé, puisque cela ne s'étoit jamais pratiqué envers les Janissaires Agas, et que sûrement son Ambassadeur n'établirait pas cette nouveauté. On conduisit ensuite le Drogman chez Mouslouh, qui s'étoit fait de lui-même, comme on a dit, Kyaya de ce General de l'Infanterie: il dit à ce Drogman que puisque l'Ambassadeur de France ne vouloit pas venir voir son Maître, il devoit au moins envoyer à lui Kyaya, les présens usitez. Je ne sçache pas, répondit l'Interprete, que les Ambassadeurs de France

ce

ce en ayent jamais fait aux Agas des Janissaires, ni à leurs Kyayas ; cependant, ajouta-t-il, j'en parlerai à son Excellence. Je vous en prie, répliqua Mouslouch ; car après tout, il me semble que le bon ordre que j'ai fait observer pendant les troubles, mérite bien quelque récompense.

Le 5. il y eut une grande altercation entre les *Serdingueschis*, et les plus anciens Officiers et Soldats des Janissaires. Un de ces premiers prit querelle avec un Capitaine de cette Milice, et le tua. Cette action irrita si fort les Janissaires, qu'ils furent en grand nombre s'attrouper à *Oria-Dgiani*, Mosquée où les Janissaires tiennent leurs Assemblées tumultueuses, et ils convinrent entr'eux de chasser de leurs chambres tous les enfans perdus. Ils en étoient sur cette délibération, quand Patrona, qui avoit été averti du tumulte, arriva avec une vingtaine des siens, et leur ayant demandé, comme s'il l'avoit ignoré le sujet de leur assemblée, un Hoda-Bachi, de la 32^e Compagnie, ou Chef de chambre, prenant la parole, lui répondit qu'ils s'étoient assembles dans le dessein de n'avoir plus aucune société avec ses camarades, qui deshonorioient journellement leur Corps, par leurs crimes, et que s'il ne se rangeoit

D i i j lui

lui même à son devoir , on lui feroit un mauvais parti. Patrona répliqua qu'il ne les craignoit guères , que s'ils étoient assez hardis pour venir l'attaquer lui et ses gens , qu'ils trouveroient à qui parler , et qu'il avoit dans Constantinople 12000. Albanois prêts à se joindre à lui. *Quand tu ferois venir toute l'Albanie à ton secours ,* répondit courageusement Lodabach , *nous ne t'en exterminerions pas moins toi et les tiens.* *Mon ami ,* répondit Patrona , *vous avez tort de vous emporter contre moi , puisque je ne fais de mal à personne. Il ne suffit pas , dit alors cet Officier , que tu ne fasses point de mal ; il ne te convient pas non plus , comme tu fais , de te mêler des affaires de l'Etat. Il semble à te voir fourrer le nez par tout , que le Sultan et son Vizir ayent besoin de tes lumières pour se conduire. Si tu es Janissaire , tu dois te comporter en Janissaire , et non pas en Ministre , ni le laisser faire à ton camarade Mouslough , qui vient tous les jours à la Porte avec autant de faste et de fierté que le défunt Kyaya. Mais , interrompit Patrona , si je ne m'informe pas de ce qui se passe , il arrivera infailliblement qu'on remettra en place des infâmes qui renouvelleront la tyrannie du dernier gouvernement ; tous les mouvemens que je me donne n'ont d'autre objet que de procurer le soulagement du peuple. Ce n'est pas d'un homme tel que*

que toi , répondirent plusieurs Janissaires , que le peuple doit attendre du soulagement ; notre Empereur est assez juste et assez éclairé pour gouverner et pour rendre ses sujets heureux ; c'est à lui seul à disposer des emplois et des Charges en faveur de ceux qu'il croit les mériter ; quant à nous , ce que nous avons à désirer , c'est qu'il régne , et qu'il vive long-tems , et qu'on nous paye toujours avec exactitude ; nous n'avons jusqu'à présent qu'à nous louer de ce côté-là , aussi-bien que des liberalitez de S. H. Ce seroit nous en rendre tout-à-fait indignes , si notre Corps qui est le plus ancien et le plus illustre de l'Etat, souffroit qu'un Particulier , quel qu'il pût être , osat s'ingerer de partager l'authorité souveraine.

Ainsi , continuerent-ils , s'adressant toujours à Patrona , nous te donnons encore trois jours , pour réduire , ou dissiper les gens ; si ce terme expiré nous entendons encore parler de quelques désordres de leur part , nous ferons main-basse sur eux par tout où nous les trouverons. Ces dernières paroles , prononcées d'une voix plus forte , finirent l'Assemblée , et on se sépara.

Quoique Patrona fut un déterminé , et qu'il ne craignît pas que les Janissaires , parmi lesquels il étoit sûr d'avoir encore un gros parti , missent à exécution leurs menaces , il ne laissa pourtant pas de com-

D v prendre

908 MERCURE DE FRANCE
prendre par le discours qu'on lui avoit tenu , que les esprits étoient fort échaufez contre lui , et qu'il avoit plus d'ennemis qu'il ne croyoit. Pour s'en mieux éclaircir , il fut voir *Damud-Zadé* , ancien *Kadelisker* , qui le reçût froidement , et même avec mépris. Nonobstant cet accueil peu favorable , il ne se rebuta point , et faisant tomber la conversation sur tout ce qui s'étoit passé , il dit à cet Effendi d'un ton hypocrite , qu'il n'avoit pris les armes que pour la cause commune , que Dieu avoit bien voulu se servir de son foible bras pour tirer le peuple Musulman de l'oppression du précédent Ministère , et que lui-même *Damudzadé* , étant un personnage saint et éclairé , et qui pouvoit lire jusques dans les replis les plus secrets de son cœur , il lui étoit aisé de reconnoître que ses intentions avoient été bonnes. *Cependant* , ajouta-t-il , en soupirant , *je trouve tous les jours en mon chemin de mauvais esprits , qui donnent des interprétations criminelles à tout ce que je fais , et qui ne travaillent qu'à me noircir auprès de mon Empereur , pour lequel j'ai tant de fois exposé ma vie. Souffrez , grand Effendi , que je vous demande votre protection contre eux , s'ils continuent à me calomnier dans l'esprit de Sa Hautesse.*

Damudzadé , qui est effectivement un
hom-

Homme de beaucoup de mérite , et surtout plein de droiture , lui répondit qu'il ne rougiroit jamais de dire la vérité , et qu'ayant le mensonge en horreur , il pouvoit s'assurer que quand on lui demanderoit ce qu'il pense sur son compte , il le diroit sans le moindre déguisement.

Patrona , dont la curiosité n'eut pas trop lieu d'être satisfaite par cette réponse ambiguë , affecta pourtant d'en être fort content , comme si le Kadilesker ne pouvoit que parler avantageusement de lui ; il lui baisa la main , se retira , et répandit en sortant une poignée de Segains à ses Domestiques. Damudzadé l'ayant appris , ordonna que tous ceux qui en avoient ramassés les jettassent dans la Mer devant lui , et regardant Patrona comme un scelerat , dont la seule présence avoit souillé sa maison , il fit balayer et froter par tout sur le champ où il avoit mis les pieds.

Le 10 Novembre , le G. S. déposa Kas-Mehemet-Pacha , de la Charge de Capitan-Pacha , et l'honora en échange d'une Pelisse de Martre-Zibeline , et du Gouvernement de *Seyde* , que son pere avoit eu autrefois ; mais soit que les Rebelles entrevissent une partie de ce qu'ils avoient à craindre de la réputation et de la capacité de Codgea - Dgianon ; qu'on attendoit , et auquel ils soupçonnoient

D vj qu'on

qu'on destinoit cette importante Charge, ou soit que Patrona qui la briguoit pour lui-même, voulut en éloigner un concurrent si redoutable, ils firent tant de bruit de la déposition de Kafis-Mehemet, que la Cour, pour les leurrer, le rétablit dès le lendemain.

On prétend que ce dernier avoit d'abord sollicité les Rebelles, afin d'empêcher qu'on ne le dépouillât de cette dignité, mais que dans la suite, voyant d'un côté que Patrona y aspiroit, et que de l'autre Sa Hautesse faisoit venir Dgiannum-Codgea pour la lui donner, il demanda secretement à la Porte sa démission lui-même, et le Pachalik de Seyde, ce qu'il obtint aisément par l'entremise du nouveau Kam des Tartares, dont son pere avoit été esclave; de sorte que quoique Kafis-Mehemet revint à l'Arsenal le lendemain avec tous ses effets, qu'il en avoit déjà fait enlever la veille, et qu'il y reçût les complimens de tous les Officiers de la Marine sur son rétablissement, il n'exerça pourtant plus le Generalat de la Mer que par *interim*, et jusqu'au 21 jour que Dgiannum-Codgea en prit possession.

Comme il étoit impossible que les affaires subsistassent encore long-tems dans la confusion, où la continuation de la Révolte

volte les avoit mises , et qu'il falloit
ou qu'elles bouleversassent totalement
l'Etat , ou qu'elles reprissent leurs cours
ordinaires , la Cour et les Rebelles , cha-
cun suivant ses différentes vuës, songerent
à appliquer les remedes convenables au
mal.

Les Chefs de ceux-ci voyant bien que
pour se maintenir dans l'autorité, qu'ils
avoient commencé d'usurper, il leur étoit
essentiel de ne point abandonner le séjour
de Constantinople, et de s'y fixer au con-
traire, en partageant entr'eux les princi-
paux emplois de l'Empire. Ils tinrent un
Conseil le 16 Novembre, et convinrent
qu'il falloit d'abord faire élire Mouslough,
Koul - Kyassi, ou Lieutenant Gene-
ral des Janissaires; mais prévoyant qu'ils
y trouveroient de grands obstacles, par-
ce que l'on ne parvient d'ordinaire à ce
Grade qu'après avoir passé par tous les
autres qui lui sont inférieurs, tellement
que celui qui y arrive est toujours un hom-
me respectable par son âge et par son ex-
perience, et que Mouslough n'étant qu'un
homme de rien, de 25 à 30 ans, et sim-
ple Janissaire, n'avoit aucune des quali-
tez requises, ils eurent recours à l'argent,
qui, en Turquie, aplaît presque tou-
tes les difficultez.

Ils firent distribuer 50 mille Piastres
aux

912 MERCURE DE FRANCE

aux plus anciens et plus accréditez des Janissaires , et leur firent entendre que s'ils vouloient favoriser l' Election de Mous-Jouh , il leur feroit payer le présent de la Reine-Mere. Pour l'intelligence de ce fait, il est nécessaire de dire que cette Princesse , dans les premiers transports de sa joye , de voir son fils Mahmout sur le Trône , avoit promis aux Troupes , qui lui en avoient frayé la route , une récompence de cinq écus à chaque Soldat , mais que quelque tems après , les réflexions lui ayant fait trouver cette promesse inconsidérée , elle ne parla plus de l'exécuter , soit qu'elle n'eut pas assez de fonds pour y satisfaire , ou que le Kislar-Aga , qui a beaucoup d'empire sur son esprit , l'en détournât , en lui représentant que l'Empereur avoit assez marqué sa reconnoissance aux Milices par les grandes liberalitez qu'il leur avoit faites , sans qu'elle y en ajoutât de son chef qui n'étoient point d'usage.

Quoiqu'il en soit de ces conseils , ils penserent causer la perte du Kislar-Aga. Les Janissaires vouloient qu'il fut déposé et murmuroient hautement contre la Validé , regardant ce qu'elle leur avoit promis , non comme une grace , mais comme une dette , dont elle ne pouvoit se dispenser de s'acquitter ; ainsi , ceux

à qui les 30 mille écus des Rebelles furent partagez , consentirent volontiers à l'élection de Mouslough ; ceux qui n'en eurent rien ne lui en donnerent pas moins leurs voix , parce que les uns et les autres esperoient que dès qu'il les auroit fait payer de ce présent , ils se déferoient de lui sans peine , et nommeroient à sa place le plus digne de leurs Officiers.

Les esprits préparés de la sorte , Mouslough fut chez le G. V. le 18. lui demander le Caftan pour la Charge de Kouly-Kyassy. Le Ministre le lui refusa , disant qu'il n'étoit ni d'un rang , ni d'une ancienneté à y prétendre , que le Corps des Janissaires ne le souffriroit jamais , et que l'Empereur ne pouvoit sans blesser sa dignité et sa justice , installer dans un poste si considérable quelqu'un qui ne fut pas au gré de ce Corps. Ce Rebelle répondit sans se rebuter , qu'il avoit pourvû à tout , qu'il lui donnât seulement le Caftan , sans s'embarasser du reste. Le G. V. s'obstinant à le lui refuser , Mouslough le quitta fort irrité.

Dès que ses Camarades scûrent le peu de succès de sa négociation , ils jurèrent avec lui de se vanger du G. V. et s'en furent comme des forcenez , au nombre d'une trentaine , chez le Kam des Tartares , ils lui déclarerent absolument qu'ils vou-

loient

loient que Mousloub fut Koull-Kyasty , et lui firent entendre que si le G. V. continuoît dans ses refus , ce Ministre ne le porteroit pas loin. Ce Prince vit bien à leur air qu'ils seroient gens à tenir parole , et qu'il étoit de la prudence de céder au torrent , jusqu'à ce qu'on pût lui opposer une Digue. Il les appaisa de son mieux , leur dit qu'il alloit de ce pas à la Porte , que ne doutant point que le G. V. ne se conformât aux représentations qu'il lui feroit , ils pouvoient compter d'avance , qu'il leur obtiendrait ce qu'ils souhaittoient.

Il courut effectivement chez le G. V. et après lui avoir exposé en peu de mots le sujet de sa visite : *A quoi pensez-vous , lui dit-il , de vous roidir contre ces coquins-là , ne voyez-vous pas qu'ils travaillent eux-mêmes à leur perte , et que plus ils se rendent odieux aux Troupes et au Peuple , plus ils vous préparent de facilité à les détruire : Croiez-moi , ajouta-t-il , donnez à Mousloub , non-seulement la Charge qu'il vous demande , mais une plus éminente encore , s'il vous en témoigne la moindre envie ; il n'en jouïra pas assez long-tems pour que votre complaisance en cette occasion vous soit jamais un motif de repentir.*

Le Vizir entra dans ses raisons ; ils passerent ensemble chez le G. S. et S. H. s'en rapportant à leurs avis , on envoya chercher

cher Mouslouh; cet orgueilleux et insolent Rebelle, se rendit à la Porte avec une magnificence et un Equipage de Pacha à trois queuës; on le revêtit du Cafetan, qui le faisoit Koull-Kyassy; après quoi il s'en retourna triomphant à son Palais, où ses Confreres et ceux qui le craignoient, vinrent le feliciter sur les faveurs qu'il avoit reçûës, poussant la flâterie jusqu'à lui dire qu'elles étoient encore fort au-dessous de son mérite.

Ce premier coup frappé, les Rebelles s'assemblerent le 19, et remirent sur le tapis leur ancien projet, de faire Patrona Capitan-Pacha, Mouslouh Janissaire-Aga, et le Janissaire-Aga Grand-Vizir: moyennant cela, dirent-ils, nous serons entierement les maîtres, et ils raisoient fort juste, car ils avoient dans leur Cabale plusieurs Gens de Loy d'un grand pouvoir: entr'autres, le *Zulali-Kadé*, Kadilesker d'Asie, et *Abdollak-Effendi*, Lieutenant General de Police, dont on a parlé. Quant au G. S. ajoûterent-ils, nous en ferons ce que nous voudrons, parce qu'étant sans experience, il nous redoutera, et que d'ailleurs il nous doit tout, puisque sans nous il auroit peut-être gémi toute sa vie en prison.

Cependant, soit qu'ils crussent devoir penser plus d'une fois à l'exécution de ce plan,

plan, ou qu'ils eussent d'autres raisons pour la retarder de quelques jours, ils tinrent fort secret le Résultat de cette dernière Conférence; mais la Cour, qui comme nous l'avons dit, travailloit à secouer le joug honteux, que sembloit lui vouloir imposer cette Ligue de traîtres, se déterminâ tout-à-fait à s'en vanger promptement, et d'une manière éclatante.

Le Kan des Tartares, sur-tout, fut celui qui poussa le plus à la rouë. Il avoit été outré en plusieurs rencontres, de ce que Patrona et ses pareils, qui n'avoient aucune teinture des affaires, avoient voulu que leurs avis extravagans prévalussent aux siens; Dgiannum Codgea arriva dans le même-tems à Constantinople, et aussi animé contre eux que le Kam, il excita de nouveau l'Empereur à les exterminer. S. H. lui avoïa ingénument qu'elle appréhendoit qu'ils ne fussent soutenus par les Troupes, si l'on en venoit à cette extrémité, et que ce qui l'avoit obligé à temporiser, c'étoit la crainte de voir Constantinople replongé dans de plus grands désordres.

Dgiannum-Codgea, sans trop s'attacher aux termes, dit alors au Sultan, avec une liberté genereuse: *Seigneur, dès que tu seras défait des principaux Chefs, personne ne branlera, outre qu'une action de vigueur*
est

est nécessaire pour l'affermir sur le Trône, elle sera agréable à ton Peuple, qui ne supporte qu'avec une peine extrême les violences où il est journellement exposé. De plus, cela te mettra en honneur chez toutes les Nations, qui ont les yeux fixés sur toi, dans le commencement de ton Règne; au lieu qu'elles n'auront aucune considération pour ta personne, si tu ne montres assez de force pour briser les entraves où quelques séditieux osent retenir ton autorité. Ces paroles du General de la Mer, prononcées avec feu, pénétrèrent S. H. et lui firent jurer de se prêter et de concourir à ce que lui et le Kam des Tartares jugeroient nécessaire pour exterminer ces audacieux ennemis domestiques, perturbateurs du repos public.

Le 22. Dgiannum-Codgca, que le G. S. avoit déclaré la veille Capitan Pacha, vint à l'Arsenal, où il reçût les complimens des Officiers des Vaisseaux, et des Beys des Galeres, mais on ne lui tira point de Canon, parce qu'il deffendit qu'on lui rendit ces honneurs.

Le 23. Patrona convoqua un Conseil extraordinaire à la Porte, auquel le G. S. admit le Kam des Tartares, le Mufty, et généralement tous les Gens de Loy et les Officiers des Milices. Patrona y vint toujours en simple Janissaire, les jambes nuës, et avec environ 40 *Serdenguetchis*.

ou

918 MERCURE DE FRANCE
ou enfans perdus, et Mouslough vêtu superbement, avec le cortège attaché à son nouveau rang de Koul-Kyassy.

Patrona ouvrit le premier l'assemblée, et s'adressant au Kam, lui dit : J'ai convoqué ce conseil, pour un pressant besoin de l'Empire; je sçai que nos affaires en Perse vont toujours plus mal, parce que les Moscovites donnent de continuel secours aux Persans, ainsi mon avis est, qu'on leur déclare la guerre, et que pour tirer vengeance du sang Musulman qu'ils sont cause qu'on a répandu, on envoie incessamment une grande armée contre eux, tandis que les Tartares entrant d'un autre côté dans le pays de ces Infidelles, le ravageront et en emmeneront tous les habitans en esclavage; je pense pareillement, qu'il est d'une nécessité absolue de réprimer les malversations des Pachas des Frontieres, qui, bien loin d'avoir soin des Troupes, et de regarder les Janissaires comme leurs enfans, et le plus ferme appui de cette Monarchie, les maltraitent et retiennent leur paye pour l'appliquer à leur propre usage, ou en gratifier leurs Créatures: il tint encore beaucoup d'autres discours de la même nature, et sans égard pour les personnes qui assistoient à ce Conseil.

Tout le monde gardant un morne silence, déplorait en secret de voir la conduite de l'Etat tombée en de si

si

si mauvaises mains ; et il revenoit toujours à sa première idée de porter le fer et le feu chez les Moscovites , proposant même d'en faire arrêter les deux Résidens *.

Le Kam des Tartares , fatigué d'entendre tant d'impertinences , que personne n'osoit relever : *Mais vous* , lui dit ce Prince , *qui parlez tant de guerre , sçavez vous ce que c'est ? pour quelle raison voulez vous que Sa Hautesse la déclare aux Moscovites ? Ignorez-vous quelle est en paix avec eux , et que sans de justes motifs elle ne sçaurroit la rompre. Il faut , poursuivit-il , avant que de se résoudre à rien , être bien sûr des nouvelles que vous nous débitez sans preuves , après quoi on verra par de mures délibérations ce qui sera le plus utile , et le plus honorable à l'Empire , de la guerre ou de la paix ; et ce sont là des choses qui ne se décident pas à la légère , ni sur le champ comme vous venez de le demander , d'ailleurs dites-moi par quel endroit penetrerez vous en Moscovie ? Par quel endroit !* interrompt Patrona , *plaisante question ! par les endroits où nous y pénétrions autrefois , vous d'un côté et nous de l'autre : Doucement , répondit le Kam : autrefois nous allions par la Pologne , parce que nous étions*

* Il y en a deux à Constantinople , depuis environ un an , M. Neplicuf , et M. Visnacoff , venu pour relever ce premier.

en guerre avec les Polonois , mais aujourd'hui qu'ils sont de nos amis , est-il juste d'aller porter la désolation chez des peuples , dont nous n'avons aucun sujet de nous plaindre ? Sçavez-vous que conduire 100. mille Tartares dans un pays , c'est le perdre entièrement , et que par tout où ils foulent l'herbe , il n'y croit rien de sept années : Tant mieux , dit Patrona , c'est de cette façon que j'aime à faire la guerre. Je ne demanderois pas mieux ni mes sujets , reprit ce Prince , car outre que la guerre est notre véritable élément , elle est la source de toutes nos richesses ; et dès que cette source tarit par la paix , renfermés dans la Krimée , steriles et sans commerce , nous retombons dans l'indigence ; mais nous sçavons la supporter , et sacrifier à la droiture nos intérêts particuliers : il faut réfléchir avant que de prendre les armes , afin de n'avoir pas lieu de s'en repentir en les quittant , et ce ne sont pas de ces petites affaires qui se terminent en une ou deux assemblées.

Je trouve que celle-ci est bien nombreuse ; répliqua Patrona ; je n'atendois pas que tant de gens y assistassent ; j'avois compté au contraire que le Conseil ne seroit composé que de vous , de Monsloub , du Janissaire Aga , du Grand Vizir , de quelques autres personnes et de moi ; et à l'avenir il faudra , s'il vous plaît , que cela soit ainsi , autrement plus de secret , et les Infideles seront bientôt instruits

faits de tous nos discours , et de toutes nos démarches.

Quand il s'agit d'entreprendre la guerre , ou de continuer la paix , répondit le Roi des Tartares , c'est une maxime sagement établie , que de faire de grandes assemblées , pour y mieux débattre des matières si graves , et d'y appeler sur tout les Gens de loi ; parce qu'étant plus éclairés que les autres , et les dépositaires de la justice , les résolutions qu'on prend par leurs avis , sont plus équitables , et le succès qui les suit plus heureux ; au lieu que quand on les exclut des Conseils , et qu'on fait monter tous les intérêts de l'Empire sur trois ou quatre têtes seulement , il arrive d'ordinaire ce que vous venez de voir sous le regne d'Ibrahim Pacha , qui pour n'avoir voulu se conduire que par ses foibles lumières et celles de ces deux gendres , a mis l'Etat à deux doigts de sa perte ; aussi pour les punir de leur trop grande présomption , Dieu a-t-il permis , que ces trois Ministres , après avoir souffert une mort ignominieuse , n'ayent trouvé d'autres sépultures que les entrailles des Chiens , dont leurs cadavres ont été la proie.

Il est étonnant , continua ce Prince ; qu'un exemple si récent et si terrible , ne vous corrige pas de la manie que vous avez de tout régler , et de tout faire par vous-même , mais si cela continue , je vous déclare dès-à-présent que je supplierai Sa Majesté de me renvoyer

222 MERCURE DE FRANCE

à Brousse pour y vivre en repos , dans la solitude , et n'être plus témoin des attentats qui se commettent ici impunément tous les jours contre son honneur et le bien de son service.

On voit par ce qui vient d'être rapporté , qu'il n'y eut que le Kam et Patrona , qui parlerent dans ce Conseil , et qu'on n'y conclut rien. Le premier se retira , bien résolu de redoubler ses instances auprès du Grand Seigneur , pour hâter la destruction des Rébelles ; tous les autres assistans se retirèrent le cœur ulcéré contre eux. Ceux-ci s'en furent chez le Jannissaire Aga , où ils s'applaudirent de tout ce qui venoit de se passer , et prirent de nouvelles mesures pour mettre la dernière main à leur grand œuvre , qui étoit , comme nous l'avons déjà dit , de s'emparer des premières Charges du Gouvernement.

Patrona fut le lendemain 24 à l'Arsenal de la Marine , rendre une visite de politique , à Dgiannum-Codgea , pour lui faire compliment sur sa nouvelle dignité , qu'il comptoit de lui ravir bientôt , ne se doutant pas que la foudre fut si prête d'éclater sur sa tête. Le Capitan Pacha , aussi fin et plus prudent que lui , le reçut avec des honneurs extraordinaires , et lui fit l'accueil du monde le plus gracieux ;
ils

Us s'entretinrent ensemble avec toutes les démonstrations d'une estime et d'une amitié réciproque, et lorsque Patrona l'eut quitté pour s'embarquer dans un Bateau à trois paires de Rames, seulement accompagné de deux autres, où se mirent six personnes qui composoient toute sa suite; la foule fut si grande qu'il fut comme porté jusqu'à l'Échelle, d'où il jeta encore, ainsi qu'il avoit fait en sortant, des poignées de Sequins au peuple: on remarqua qu'il étoit chaussé ce jour-là, contre son ordinaire, et que sa chaussure consistoit en un demi bas qui s'agraffe sur le gras de la jambe, comme en portent les Officiers de Mer.

Ce même jour qui étoit un vendredi, le Grand Seigneur vint faire sa priere du midi, à la Mosquée de Topana, de l'autre côté du Port; de-là Sa Hautesse fut visiter la Fonderie de l'Arsenal où l'on fabrique les Canons, dont on avoit fait une décharge générale à son débarquement; ensuite prenant par les derrières de Pera, elle monta avec un grand cortége au Serrail des *Itchoglans*, où elle dîna. On avoit compté que le Sultan traverseroit le Fauxbourg, à son retour, mais des flateurs courtisans, et de faux dévots, en détournèrent Sa Hautesse, en lui représentant d'un air empressé, quand elle

E elle

elle voulut se remettre en marche , que ces rues n'étoient habitées que par des Infideles , et que leurs regards pourroient lui être d'un sinistre présage. Cet avis superstitieux lui ayant fait changer de sentiment , elle reprit la même route par où elle étoit venue , après avoir donné 75. mille livres aux jeunes gens de ce Serrail qu'on y élève pour son service , et dont elle emmena quelques uns avec elle des mieux faits et des plus capables.

Pendant que l'Empereur se promenoit ainsi avec la plus grande partie de sa Court , et qu'il ne paroisoit pas qu'on songeat qu'il y eut des Rébelles à Constantinople , le Kam des Tartares , le G. V. le Mufty , Dgianum-Codgca , et quelques autres Ministres , assemblez secrettement au Serrail , prononçoient leur Sentence de mort. Ils travaillèrent jusques bien avant dans la nuit , à trouver les moyens de l'exécuter , car ils furent long-temps embarrassés sur le choix des Acteurs de cette Tragedie.

Le Capitan-Pacha avoit d'abord proposé d'en charger ses Leventis , mais on fit réflexion que la plûpart des Révoltez étoient Janissaires , et que ce seroit jeter une semence de haine implacable entre ces deux corps , qui ne finiroit peut-être que par l'extinction de l'un ou de l'autre

L'autre; enfin après s'être tournez de tous les côtez, ils convinrent qu'il falloit donner cette expedition à faire aux Bostangis, et autres domestiques du Serrail; parce que, étant particulièrement attachés à la personne du G. S. les Janissaires ne pourroient pas se formaliser de leur obéissance, aux ordres de S. H. d'autant plus qu'il y a plusieurs exemples que les Bostangis ont été commis à de pareilles exécutions.

Le 25 au matin, tout étant préparé, le G. V. envoya inviter Patrona, Mouslough, et le Janissaire Aga, de venir au Serrail, pour y rendre compte au Sultan, de la conference qui avoit été tenuë le 23. et pour prendre des arrangemens avec eux, tant sur les affaires de Perse, que sur toutes les autres qui regardoient l'Empire. Ils s'y rendirent sur les onze heures avec 26. personnes seulement, qui resterent dans la premiere cour. Pour eux ils furent introduits dans l'interieur de ce Palais, à la Chambre nommée Sunnet-Odassi, où ils trouverent le Kam des Tartares, le Mufty, le G. V. Dgianum-Codgca, les deux Kadileskers en exercice, l'Istamboul-Effendi, et grand nombre de Gens de Loy, tous assis sur le Sopha; chacun selon son rang; ils s'y mirent aus-

* C'est la Chambre où l'on fait la cérémonie de la Circoncision des Princes Ottomans.

216 MERCURE DE FRANCE
si selon le leur , et quoiqu'il y eut dans la même Chambre , beaucoup d'Officiers, Dasseskis, et de Bostangis, qui se tenoient de bout , ils ne soupçonnerent rien de la catastrophe qui leur devoit arriver , parce que n'étant pas permis à ceux qui entrent dans le Conseil de faire entrer leurs gens dans cet endroit , ce sont toujours des domestiques du G. S. qui les servent en ce dont ils peuvent avoir besoin; de sorte que par la grande quantité de Maîtres qu'il y avoit alors , celle des Officiers et des domestiques de S. H. ne devoit point paroître extraordinaire aux Rébelles.

2 Tout le monde étant donc en ordre , le G. V. prit la parole , et la portant d'abord à Patrona , S. H. lui dit-il , *vous fait Bieylierbey de Bangele , et vous donne le Commandement de 30. mille hommes , pour aller joindre Achmet , Pacha de Babilone , avec lequel vous agirez de concert contre les Persans.*

3 Il s'adressa ensuite à Mouslough et au Janissaire Aga; il dit au premier, que l'Empereur lui donnoit la qualité de Bieylierbey de Natolie , avec un Commandement de Troupes aussi , et au second qu'on le faisoit Pacha à trois queuës. *Quant à vous ,* ajouta-t'il, se tournant vers Zulali-Zadé , Kadilisker-d'Asie , et vers Abdollach-Effendi ,

fendi, Lieutenant General de Police, le G.
vous fait présent d'une quenë à chacun.

A peine ce Ministre eut-il proféré ces derniers mots, que Mustapha-Aga, dont nous parlerons dans la suite cria, qu'on extermine tous ces ennemis de l'Empereur et de l'Empire : aussitôt plus de trente personnes se jettant le sabre à la main sur Patrona, Mouslough, et le Janissaire-Aga, les tuèrent avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître.

On raconte ce massacre de différentes manieres ; il y en a qui prétendent que ces trois Rébelles se voyant perdus, vendirent cher leurs vies, en blessant à mort plusieurs Bostangis, et que Dgianum, Godgea fut le premier qui porta un coup au Janissaire Aga, lequel se mettoit en devoir de le tuer; d'autres rapportent qu'il ne fit seulement que lui saisir les mains, et cela est assez vrai-semblable ; on dit encore que les Leventis furent employez dans cette affaire ; il est vrai que le Capitain-Pacha, en avoit amené beaucoup avec lui, mais ils resterent dans la premiere Cour, et ne penetrerent point plus avant.

Il y a peut être lieu de s'étonner que Patrona, rusé et prévoyant comme il étoit, se fut exposé à entrer dans le Serrail sans armes et sans suite, d'autant plus que les

autres fois qu'il y étoit allé , il avoit toujours porté son sabre et ses pistolets , et s'étoit fait accompagner par beaucoup de ses camarades ; mais on répond à cela que le G. V. pour le faire mieux tomber dans le piège , lui avoit fait dire en particulier , qu'ayant cette fois-ci des matières à traiter de la dernière importance , et que reconnoissant qu'il avoit eu raison de se plaindre dans le dernier Conseil que l'Assemblée étoit trop nombreuse , il le prioit de ne mener que peu de monde avec lui , afin que les secrets de l'Etat ne fussent pas divulgués aux Infidèles ; si bien que Patrona , flatté de ce que ce Ministre donnoit dans son sens , se livra avec tant de confiance , qu'il fit même rester ses gens dans la première cour , et qu'il n'avoit d'autre armes qu'un espee de Couperet , caché sous sa Pelisse , encore ne lui servit-il de rien , car ayant voulu le prendre , quand il vit qu'on venoit sur lui , Mustapha Aga le prévint et lui abatit un bras d'un coup de Sabre.

A l'égard de Mouslouh , qu'il avoit aussi engagé à venir comme lui sans armes , il s'enveloppa dans ses Pelisses magnifiques , et se laissa tuer sans faire le moindre mouvement.

Quoiqu'il en soit de toutes ces circonstances , dès que ces séditeux furent
morts.

morts , on jetta leurs cadavres dans la troisième cour , où est la chambre de Sunnet - Odassi , et l'on fut chercher les 26. enfans perdus , qui étoient demeurés dans la première. On leur dit avec politesse , que le G. V. qui venoit de donner des Pelisses à leurs Chefs , les demandoit pour leur donner aussi à chacun un Caftan ; mais on ne les fit entrer que trois ou quatre à la fois , à diverses reprises , sous prétexte de faire cette cérémonie avec plus de décence , mais à mesure que ces misérables étoient passés dans la seconde cour , on les assomoit. Cependant au bout d'une demie heure , quelques uns de ceux qui restoient encore , ne voyant revenir aucun de leurs camarades , eurent quelque soupçon de ce qui se passoit , et voulurent se sauver , mais trouvant toutes les portes fermées , ils furent investis et tuez comme les autres.

Le bruit s'étant répandu par la Ville , que les Chefs des Rebelles étoient depuis long-tems au Serrail, dont on avoit fermé les Portes ; cela réveilla quelques-uns de leur partisans qui y vinrent avec précipitation , mais les Portes ayant été ouvertes , ces Agas , qui faisoient tant les braves , ne virent pas plutôt des Chariots chargez de corps massacrez , que saisis d'épouvante ,

ils s'en furent , et abandonnerent même leurs Chevaux.

Tous ces cadavres furent étalez dans la rue ; il s'y amassa un peuple innombrable , pour les considerer , surtout celui de Patrona , que chacun voulut voir préferablement aux autres ; ils ne furent pourtant exposez que deux heures , après quoi on fut les jeter dans la Mer , de crainte qu'un spectacle si effrayant n'eut des suites dangereuses , et que les Rébelles , qu'on sçavoit être en grand nombre , se sentant aussi coupables que ceux dont ils voyoient les tristes restes , n'excitassent un second soulèvement populaire , dans l'esperance d'éviter un pareil sort à la faveur des nouveaux désordres ; en effet il y en eut plusieurs qui furent au Bezestïn pour en faire fermer les boutiques , mais ils n'y purent jamais parvenir , le G. S. ayant pris le devant par un Katcherif adressé au Bezestïn Kyassi , (c'est à peu près comme le Prevôt des Marchands ,) qui menaçoit de mort , quiconque fermeroit ou souffriroit que l'on fermât les boutiques pour quelque cause que ce fut.

On vient de voir que les dons imaginaires que le G. V. avoit faits de la part du Sultan , à Patrona , à Mouslouk , et au Janissaire Aga , avoient été le signal de leur

perte , mais comme tout le monde ne comprendra pas , que ce ministre en disant ensuite à Zurali-Kadé , et Abdollah-Effendi , que Sa Hautesse leur faisoit présent d'une queue , leur annonçoit aussi la mort ; il ne sera pas hors de propos d'expliquer cette espece d'Enygme.

Les Effendi , ou Gens de Loy , sont en si grande vénération dans cet Empire , sur tout par rapport à leur sçavoir , que les Empereurs les ayans toujourns honorez jusqu'à la superstition , il y a très-peu d'exemples qu'ils en ayent fait mourir. Ainsi quoique ceux dont il s'agit ici , pour avoir été les Arcsboutans de la Révolte , méritassent le dernier supplice ; S. H. qui ne voulut point violer leur caractere , fut obligée de les en dépouiller , afin d'avoir la liberté de satisfaire à sa justice , et ce fut en leur donnant cette queue que se fit leur dégradation , parce que ce signe d'honneur , qui est incompatible avec l'état d'homme de Loy , les faisant passer dans celui d'homme de guerre , auquel il est particulièrement affecté , le Sultan n'étoit plus arrêté par aucun scrupule , et pouvoit disposer à son gré de leur vie , dès le moment qu'ils avoient cessé d'être Effendi.

Il sembleroit par cette raison , que S. H. auroit donc dû les faire périr sur le

E v champ

32 MERCURE DE FRANCE

champ comme les autres , mais un reste de ménagement pour leur dignité , et la présence de leurs confreres l'engagea à les faire executer ailleurs.

Dès que le G. V. leur eut donné la funeste marque de distinction , dont on vient de parler , on les conduisit à la prison du Bostangis-Bachi ; ils y trouverent beaucoup de personnes de l'ancien ministère , que Patrona et Mousloub y avoient fait mettre , et Abdoullah-Effendi , que les approches de la mort ne rendoient pas plus sage , appercevant parmi ces prisonniers le Vaivode de Galata , qui après avoir été long-temps caché avoit enfin été pris , lui dit , *Vous l'avez tous échappé belle , car nous étions bien résolus de vous envoyer en l'autre monde ; heureusement pour vous on nous a prévenus.* Le vieux Vaivode piqué , lui répondit d'un air grave , et colere tout ensemble ; *je me soucie si peu de la vie , que je mourrois satisfait , si je pouvois auparavant avoir le plaisir de teindre ma barbe blanche de ton sang.* Leur conversation n'en seroit pas demeurée là , mais des Officiers vinrent l'interrompre pour conduire ces deux Effendi dégradés sur une Galere qui étoit à la pointe du Serrail , et de laquelle , après les avoir étranglez , on les jetta dans la Mer.

La

La nouvelle de toutes ces exécutions remplit d'une joye universelle tout Constantinople et ses Fauxbourgs ; la plûpart des Turcs égorgerent des Moutons en sacrifice , de leur propre mouvement , et devancerent les ordres du G. S. qui fit publier que tout le monde rendit grace à Dieu , de ce que par sa miséricorde , l'Etat étoit enfin déliyré des traîtres et perfides Chefs de la rébellion.

S. H. commanda en même-tems qu'on eut à dénoncer et à saisir tous ceux qu'on reconnoîtroit avoir été de leurs complices , pour leur faire souffrir les mêmes châtimens ; de sorte qu'en trois ou quatre jours il périt par differens genres de mort , la plûpart dans le silence de la nuit , près de 6000 de ces malheureux. Ils ne sçavoient où fuir , ni à qui se confier ; on les trouvoit , on les arrêtoit , on les déceloit par tout.

Il y en eut pourtant sept des plus criminels , qui se sauverent chez le Kam des Tartares ; ce Prince les garantit de la main des bourreaux , moins par un effet de sa compassion , dont ils étoient indignes , que pour conserver à son Palais le droit qu'il a d'azile inviolable ; mais il prit la précaution de faire poser des Gardes à toutes ses portes , afin qu'à l'avenir son équité ne fut plus compromise en réfu-

giant chez lui de pareils scelerats.

Sultan Mahmoud, encore plus attentif à récompenser qu'à punir, donna le même jour la dignité de Janissaire-Aga, à *Mussin-Oglou-Abdullah*, Pacha de Nisse, qu'on avoit fait venir depuis peu, et dont on se servit utilement dans ces conjonctures. S. H. le fit outre cela Vizir à trois queuës. Il est vrai que la Charge de Janissaire-Aga donne bien ce rang par elle-même; mais quand on en est honoré indépendamment de la Charge, celui qui la possède en a plus de relief et d'autorité, et c'est par cette raison, que sous le précédent Ministère, on n'a jamais fait de Janissaires-Agas, que des Pachas à deux queuës, afin qu'ils n'eussent pas tant de crédit. Dgannum - Codgea, qui venoit d'être fait Capitan Pacha, n'avoit aussi que deux queuës; mais le G. S. satisfait de ses bons conseils et de son courage, lui en donna une troisième.

Mustapha Aga, dont nous avons promis de parler, reçût pareillement des marques de la bien-veillance du G. S. On le connoissoit autrefois sous le nom de *Pehlivan*, qui veut dire le Lutteur, parce qu'en effet son adresse et sa force à la lutte, et dans tous les autres exercices du corps, jetterent les premiers fondemens de sa fortune. Il avoit été dès son bass
agé

âge créature du Kan des Tartares , à pré-
 sent régnant , qui le fit ensuite Officier
 dans les Janissaires , et il se trouvoit Cap-
 taine de la 17^e Compagnie , lorsque la ré-
 volte éclata. Pelivan s'enfuit aussi tôt à
 Brousse , auprès de son ancien Maître ,
 pour n'être point impliqué dans tous les
 forfaits qui s'alloient commettre ; puis
 étant revenu à la Cour avec le Kam , ce
 Prince le présenta au G. S. comme un su-
 jet fidele , et d'une valeur éprouvée : ce
 fut lui , comme nous l'avons dit , qui fut
 chargé d'annoncer l'ordre du massacre
 des Rebelles , et qui le commença le pre-
 mier , en coupant un bras à Patrona. S.
 H. voulant donc reconnoître ce service ,
 et se souvenant aussi des rapports avanta-
 geux que le Kam lui en avoit fait , le nom-
 ma Lieutenant General des Janissaires , à
 la place de Mouslouh. Sa modestie lui fit
 d'abord refuser cette faveur ; il representa
 qu'il n'étoit pas assez ancien dans son
 Corps , qu'il n'avoit pas assez de méri-
 te pour remplir une Charge si distinguée ,
 et que cela pourroit lui attirer l'envie et
 la haine des autres Officiers , qui en étoient
 plus digne que lui ; mais le G. S. passant
 par-dessus toutes ces considérations , lui
 commanda d'obéir , ce qu'il fit en rendant
 mille graces à S. H.

Le lendemain 26 Novembre , l'Empe-
 reur :

leur envoya des Katcherifs à tous les Chefs des différentes Milices , pour leur faire part de ses heureux succès , et leur enjoindre de faire observer une exacte discipline à leurs Soldats : ces commandemens furent accompagnés de sommes considérables , dont S. H. voulut qu'on fit distribution dans chaque Corps. Elle envoya 50 mille écus aux Janissaires , 60 mille livrés aux Tobgdgis , et 75 mille aux Gbedgis. Les Troupes , charmées des générositez de leur Souverain , firent des prières pour sa conservation et sa prospérité , et durant toute cette journée , Constantinople fut dans l'allégresse , excepté les Rebelles , dont on prit un grand nombre , qui ne survécurent que peu d'heures à leur emprisonnement.

Le miserable Yanuki eut aussi la tête coupée , pour le punir de la témérité qu'il avoit eüe , de vouloir devenir Prince de Moldavie malgré le G. S. Ainsi l'espece de prédiction de Patrona , quand il demanda à ce Boucher s'il ne se soucioit pas de vivre plus long-tems que lui , s'accomplit presque à la lettre , puisqu'ils moururent à un jour l'un de l'autre.

Le 27. les principaux Ministres , et les premiers Officiers des Troupes , donnerent toute leur application à redoubler leurs recherches et leurs poursuites contre
le

Le reste des Rebelles , surtout pour empêcher les incendies , car Patrona avoit déclaré plusieurs fois , que si jamais on attentoit à ses jours , il feroit mettre le feu aux quatre coins de Constantinople , et pour y mieux parvenir , il avoit placé dans tous les Bains , des gens qui lui étoient dévoïez entierement. Effectivement , la plûpart des gens qui les servent sont Albanois , comme il l'étoit ; or il y a une grande quantité de cette Nation parmi la populace , et l'on remarquoit en eux un certain air d'arrogance et de révolte ; jusques-là , que ceux qui tiroient d'eux quelques services , étoient obligés de les payer au double , encore les menaçoient-ils de Patrona , dont la prospérité rapide et brillante , les avoit si fort ébloüis , qu'ils croyoient tous faire fortune par son canal ; mais depuis sa mort , ces rustres glorieux sont devenus si humbles , et si craintifs , qu'on n'en voit presque plus paroître dans les ruës. Le G. V. en a beaucoup fait pendre , et pour des fautes les plus légères , on leur donne de cruelles bastonnades , afin qu'ils n'oublient pas si-tôt l'auteur de leurs biens chimeriques , et de leurs maux réels.

Le 28 Novembre , jour auquel nous finissons cette Relation , et auquel ont aussi fini les suites de la Révolte ,

CON-

938 MERCURE DE FRANCE

commencée à pareil jour du mois de Septembre précédent, toutes les personnes de l'ancien Ministère qui étoient encore en prison, furent élargies, moyennant des taxes modiques, et le G. S. fermant l'oreille à la sévérité, pour n'écouter plus que la clémence, accorda une amnistie générale à tous ceux qu'on pouvoit encore accuser d'avoir eu part, et d'avoir contribué aux troubles de l'État; avec cette modification pourtant, que ceux qui seroient reconnus pour avoir été du nombre des premiers conjurez, et qui auroient persisté dans la rébellion jusqu'à la fin, n'auroient que la vie sauve, et subiroient l'exil qu'on leur prescrirait.



*LETTRE écrite de Paris le 30 Avril 1731.
au sujet de la Révolution de Constantinople, contenant quelques faits Anecdotes, et qui peut servir de récapitulation à la Relation de cet événement.*

C'Est avec quelque sorte de peine, Monsieur, que je me suis déterminé à rendre publique une Lettre que je reçois de Constantinople. Les récits qu'on lit dans vos Mercurès de la Révolution arrivée en Turquie, semblent ne laisser rien

à désirer pour constater un événement aussi extraordinaire ; cependant en les comparant avec le détail que l'on m'en fait dans cette Lettre ; j'y ai appris deux circonstances essentielles , dont on n'a point encore parlé. On y verra le motif de la sédition , et les progrès insensibles d'un dessein d'abord téméraire , mais appuyé sous main par le Capitan-Bacha , et porté à un succès inespéré , par l'inaction du Grand Vizir et du Sultan. Ces nouvelles , au reste , ne sçauroient être révoquées en doute ; celui dont je les tiens fait depuis plusieurs années un séjour actuel à Constantinople , y est connu et considéré des plus grands Pachas de la Porte , et a lié une amitié étroite avec un des premiers Officiers du nouveau Sultan.

Le Prince Thamas s'étoit à peine affermi sur le Thrône de ses Ancêtres , qu'il s'étoit pressé d'envoyer une Ambassade célèbre à la Porte , pour redemander la restitution des Provinces et Places dont les Turcs s'étoient emparez pendant la Révolution.

Il avoit soutenu cette Ambassade d'une grosse Armée , dont les progrès continuels rendirent les Turcs plus traitables , et les forcerent à écouter une proposition , qu'ils auroient rejetée avec hauteur dans un autre tems. Il fut résolu dans un grand Divan

340 MERCURE DE FRANCE.

Divan que l'on remettroit ces Provinces au Roi de Perse.

Le Roi de Perse n'avoit pas oublié les cruautés exercées par les Turcs durant la Conquête de ces Provinces. Cette plaie recente saignoit encore, et les dégats que son Armée avoit causés sur les Terres des Turcs, ne l'en avoient pas assez pleinement dédomagé; aussi saisit-il l'occasion d'assouvir la vengeance qu'il méditoit, et quelques Soldats restez à la garde des Places, furent les malheureuses victimes de sa colere.

Ils furent arrêtez, on leur coupa le nez et les oreilles, et on les embarqua sur un Bâtiment du pais au nombre de 300.

Le Grand Vizir en fut informé à propos; il avoit été l'Auteur de la guerre pendant la Révolution de Perse, il venoit de conclure la paix malgré les oppositions de tout le Divan: il craignit avec raison qu'une execution de cette nature n'eut des suites fâcheuses; il dépêcha des Courriers et des ordres précis aux Gouverneurs des Places situées à l'embouchure de la Mer Noire, de couler à fond le premier Vaisseau qu'ils appercevraient.

Le succès répondit à son attente, le Vaisseau fut englouti, et cette affaire n'auroit point éclaté, si un nommé *Ratna*, qui

qui avoit été témoin de l'exécution en Perse et qui (à ce que prétendent quelques-uns) ou (comme d'autres le veulent) avoit échappé au naufrage, n'eut découvert ce qu'il importoit au Grand Vizir de tenir caché.

Ce Patrona arrive à Constantinople ; marche vers la grande Place, attache un Drapeau au bout d'un bâton, dont il étoit armé, ordonne à tous les vrais fideles de se ranger autour de lui.

Le Peuple ne parut pas d'abord bien disposé à la révolte ; on ne répondit à Patrona que par un grand silence, et depuis le matin jusqu'à midi, il n'avoit rassemblé que 10 à 12 personnes. Il eut été facile de dissiper ce petit nombre de factieux ; mais la lenteur du Capitan-Bacha que l'on soupçonna depuis d'être d'intelligence avec Patrona, d'ailleurs ennemi-déclaré du G. V. et les peintures vives et affreuses que Patrona présenteoit au peuple des indignitez commises sur le petit nombre des Soldats Turcs, entraîna enfin le peuple. On ferme les Boutiques, on s'attroupe, on court au quartier des Janissaires, et on tourne droit au Serrail, en criant justice et vengeance.

Le Sultan Achmet étoit enfermé avec le Grand Vizir et le Capitan-Bacha, et ne devoit rien lorsque les cris de la population

lace épouvanterent le Grand Vizir ; qui désespérant de remédier à un mal si pressant , accusa le Capitan-Bacha. C'est occhien , dit-il , au Grand Seigneur , qui est cause de tout ce désordre. Le Grand Amiral picqué , rendit compte à l'Empereur des motifs secrets , qui avoient occasionné la paix et la guerre avec la Perse.

Le Sultan pressé par le peuple qui lui demandoit justice , et indigné de se voir trompé par ses deux Ministres , les fit étrangler sur le champ et livra leurs corps à la Populace qui les mit en pieces. Cet Acte de Justice auroit dû naturellement appaiser les Mécontents. Mais l'avarice , l'oisiveté et la molesse du G. S. avoient fort indisposé les Peuples contre lui ; aussi l'attaquerent-ils ensuite , le détrônèrent et éleverent sur le Trône Sultan Mahmoud , son neveu , confié depuis longtemps à la Garde des Janissaires.

Patrona devint bien-tôt le maître ; rien ne se décidoit que par ses ordres ; il assistoit à tous les Divans ; son avis y étoit le seul suivi , il alla même jusqu'à nommer un Janissaire-Aga. Le Sultan nouvellement élu supportoit impatiemment une autorité égale à la sienne ; il chercha à abbatre un Sujet si craint et si redouté. Il y réussit par une voye qui sembloit assurer à Patrona le pouvoir qu'il venoit d'usurper.

Le *Selicktar*, ou Porte-Enseigne du Sultan déposé, avoit obtenu du Sultan Mahmoud, la place de G. Visir, loind'être lié d'interêt avec Patrona, il servoit d'obstacle à ses desseins. Sa perte fut résolüe; il n'osa s'y prendre ouvertement et crut qu'il en viendroit mieux à bout en cachant son projet.

Il insinua donc au Sultan de rappeler auprès de sa Personne un certain Dgianum-Codgia, honoré déjà de la place de Capitan-Bacha, et exilé depuis long-temps comme ennemi déclaré du G. V. massacré; homme de tête et propre pour un coup d'état. Le G. S. y consentit; il le décora une seconde fois de la place de Grand-Amiral. Il indiqua un Divan où les Bachas de la Porte et les principaux Chefs des Rebelles devoient assister, sous prétexte qu'il étoit à propos de prendre des mesures promptes et sûres dans la guerre que l'on alloit déclarer aux Moscovites.

C'est une cérémonie pratiquée journellement chez les Turcs, de revêtir avant la tenné du Divan, le nouveau Grand-Amiral d'un Caftan, en presence du G. S. le Ceremonial prescrit aussi qu'il en soit revêtu par le Janissaire-Aga.

On avoit déterminé à ce moment la punition des factieux, et le Janissaire-Aga devoit être la première victime. Tout étant

étant préparé, le Janissaire Aga s'approche du Grand-Amiral, lui présente la Veste. Celui-cy lui porte un coup de Sabre qu'il avoit caché sous sa Robbe, l'étend sur le carreau; on prétend qu'il tomba mort, d'autres veulent que blessé mortellement, il se releva, tira son poignard, dont il atteignit Dgianum-Codgia, qui muni d'une armure, ne fut point blessé.

Au signal on se jette sur les factieux; surpris et desesperez, ils se deffendent vaillamment, mais ils succombent enfin au nombre de 30. tandis que l'on massacre ceux qui étoient restez au-dedans du Serrail et dans les cours.

Le Peuple ne marqua par aucun mouvement qu'il y prit part. On ne s'en est point tenu à cette simple execution; on poursuit vivement les séditieux, leurs têtes sont mises à prix et on renouvelle ces fameux tems des anciennes Proscriptions.

On prétend, au reste, que bien en a pris au nouveau Sultan, d'avoir fait cet exemple, et que le dessein de Patrona étoit de remettre deux jours plus tard l'ancien Sultan sur le Trône. On ignore quel en pouvoit être le motif.

Les Révoltes sont assez ordinaires en Turquie. La Canée n'en a pas été exempte; un Impôt mis sur l'huile en a été le

le prétexte. 300. hommes étoient déjà assemblez dans une Mosquée, et méditoient de massacrer le Receveur; mais les soins du Bacha et du Janissaire Aga, ont arrêté ces premiers mouvemens, et sous prétexte de présenter une Requête à la Porte, ils les ont congédiés et renvoyez chez eux.

Il seroit peu nécessaire, Monsieur, de faire remarquer ce qui différencie cette Relation des autres données au Public; lui seul en doit juger. Je me flatte que vous voudrez bien lui donner promptement une place dans votre Mercure; dans cette attente je suis, &c.



J U D I T H,

P O E M E,

Tiré de l'Écriture Sainte,

*Qui par le jugement de l'Académie des Jeux
Floraux a remporté cette année 1731. à
Toulouse, le Prix destiné à ce genre de
Poésie. Il est de M. l'Abbé Poncey de
Neuville.*

AUX cœurs humiliez l'Éternel est propice;
Superbes Conquerans, redoutez sa Justice,

U

Il change quand il veut, pour punir votre orgueil,

Les Lauriers en Cyprès et les Fêtes en deuil.

Holopherne, des Juifs méditoit la ruine,

Sa fureur ravageoit la triste Palestine,

La seule Bethulie ose lui résister,

Mais hélas ! que peut-elle ? et comment l'arrêter ?

La faim, la soif, l'horreur regnent dans ses murailles,

Et la peste se joint au démon des Batailles.

Déjà l'Assirien croit tenir sous ses Loix,

Ces Juifs si renommés par de nombreux Exploits

Ces Juifs dont la valeur, maîtresse des obstacles,

Tant de fois enfanta les plus fameux Miracles.

Superbe illusion : ô prophanes Humains,

Adorez le Très-Haut, respectez ses desseins,

Plus éloignez de vous que n'est dans sa carrière,

L'Astre qui fait les jours et répand la lumière ;

Que ne sont dans leurs cours ces Globes radieux ;

Dont sa magnificence a décoré les Cieux.

Le Dieu des Juifs n'est point un Juge inexorable,

Il va tendre à son Peuple une main secourable.

Le cri de leur misère à son Trône est monté,

Sa Justice s'apaise et cède à sa bonté ;

Mais quoi ! pour dissiper cette innombrable Armée,

Parmi des tourbillons de flamme et de fumée,

Dieu fera-t'il voler devant lui la terreur ?

En

Envoiera-t'il des Cieux l'Ange Exterminateur ?

Non, non ; mais une Veuve obscure et solitaire ,
S'arrache par son ordre à sa retraite austere.

Judith va devenir l'instrument glorieux ,

Qui doit faire éclater sa grandeur à nos yeux.

De son Esprit Divin ; cette Juive remplie ,

Elle seule entreprend de sauver Béthulie ,

Et le Dieu qui l'envoie ajoute à ses beautez ;

Des riches ornemens les secours empruntez ;

Aux Tentes du Vainqueur elle arrive , il l'admire

Ce farouche Guerrier s'attendrit et soupire ;

Les Hebreux , lui dit-elle , ont mérité vos coups ;

Seigneur , n'étendez pas sur moi votre courroux ;

J'abandonne des murs que le Ciel abandonne ,

Où réside la mort et qu'un Camp environne.

Je viens vous découvrir des secrets importants.

Le Barbare l'écoute , il l'observe long-temps.

Judith lit dans ses yeux une ardeur téméraire :

Que cette ardeur coupable augmente sa colere !

La nuit succede au jour , un Festin somptueux ,

Etale du Vainqueur le luxe fastueux ;

Des mets les plus exquis les tables sont comblées ,

Les plus rares odeurs à l'Encens sont mêlées ;

Tout anime aux plaisirs ; des vins délicieux ,

Couronnent à l'envi des Vases précieux.

Le Chef et les Soldats ont déposé leurs armes ;

La molesse triomphe , et ses perfides charmes ,

Enervent les esprits et versent dans les cœurs ,

F D'un

D'un poison dangereux les funestes doucturs.
 Le superbe Holopherne ébloüi de sa gloire ,
 Va laisser de ses mains échapper la victoire.
 Aveugle, il ne sent pas que pour les vrais Héros ;
 Il n'est point d'ennemi pire que le repos.
 Dans un calme trompeur, tel un Nocher peu sage,
 S'abandonne à la joye et méprise l'orage.
 Sur la foi des Zéphirs il dort paisiblement ,
 Sa Nef semble regner sur l'humide Element ,
 Les flots impétueux s'abaissent devant elle ;
 Mais tout à coup quel bruit ! ô disgrace cruelle !
 Tous les vents déchaînez troublent le sein des
 Mers ,

La nuit d'un voile obscur enveloppe les Airs ;
 La Tempête , la Foudre et l'Onde mugissante ;
 Des Eclairs redoublez la lueur palissante ,
 Arrache, mais trop tard, le Nocher au som-
 meil.

Des fiers Affiriens tel sera le réveil ;
 Ils sont ensevelis dans une longue yvresse ,
 Les feux sont presque éteints et partout le bruit
 cesse.

Judith veille , elle est seule , elle sent la terreur ;
 Pour la première fois s'emparer de son cœur ;
 Mais bien-tôt bannissant cette crainte coupable ,
 Elle ose envisager l'Ennemi redoutable ,
 Sans suite et sur un lit lâchement étendu ,
 Son large Coutelas y brille suspendu ;
 Judith le prend , approche et son ame s'écrie ,

Dieu

Dieu puissant, soutiens-moi, délivre Bétulie ;
 Toi dont jamais en vain je n'implorai le nom ,
 Qui jadis mis le Glaive aux mains de Simeon ,
 Pour punir de Sichem l'audace criminelle ,
 Qui toujours de ton Peuple embrassant la que-
 relle ,

Ouvris les vastes Mers à nos Ayeux errans ,
 Et réunis leurs flots pour perdre leurs Tyrans :
 Toi qu'on nomme l'Arbitre et le Dieu des Ba-
 tailles ;

Toi par qui Jericho vit tomber ses murailles ,
 Jabel de Sisara termina le destin ;
 David trancha les jours de l'altier Philistin ;
 Le genereux Ahod illustra sa memoire ,
 Débora de mon sexe éternisa la gloire ;

Fais tomber sous mes coups dans l'inférieure nuit,
 Le superbe vainqueur que ton courroux poursuit.
 Que son trépas apprenne à craindre ton Empire.
 Elle dit, elle frappe, et ce Vainqueur expire.

L'Hébreu met à son tour l'Idolâtre en ses fers,
 Quand le Ciel est pour nous, que peuvent les
 Enfers ?

Si Deus pro nobis, quis contra nos ?



LET-



*LETTRE du R. P. Sicard, Jesuite,
sur les differentes Pêches qui se font
en Egypte.*

Quelque envie que j'aye, Monsieur, d'executer vos ordres, je ne sçai s'il sera en mon pouvoir de faire entierement ce que vous desirez de moi. L'Egypte, dites-vous, a la Mer Méditerranée au Nord, la Mer Rouge à l'Est; elle est coupée par le Nil; elle a une infinité de Lacs d'une étendue prodigieuse. Vous avez lû dans plusieurs Auteurs qu'il y a des Peuples entiers dans la Basse Egypte, qui ne vivent que de Poisson. Ainsi vous ne doutez point que le Poisson ne soit en Egypte en plus grande abondance qu'en tout autre pays de la Terre; sur quoi vous me faites deux questions, sçavoir, quel est le commerce de Poisson que font les Egyptiens, tant en Egypte que hors l'Egypte, et quelles sont les denrées qu'ils en tirent des Pays Etrangers; outre cela, quelles sont les especes de Poissons que l'on pêche, soit dans le Nil, soit dans les Lacs.

Le premier article m'est fort inconnu, et un pareil détail ne convient gueres à

ma

un Missionnaire , ni a un homme de ma profession. Tout ce que j'ai pû faire , a été d'interroger sur cela les plus fameux et les plus habiles Négocians du Grand-Caire, et de quelques autres Villes d'Egypte. Ce n'est donc que sur leur rapport que j'ai l'honneur de vous dire que ce sont uniquement les Négocians de Damiette et de Rosette , qui transportent sur les Côtes de la Syrie ; la Saline qui sort d'Egypte ; et que ce sont les seuls Riverains des Lacs de Manzalé , de Brulla et de la Beheiré , qui fournissent la Saline qui est transportée hors du Royaume. Les Riverains des autres Lacs ne vendent que du Poisson frais qu'ils débitent sur les lieux.

Je conçois qu'une idée aussi generale que celle-là du Commerce que fait l'Egypte du Poisson salé , ne vous donneroit pas beaucoup de lumieres pour le dessein que vous avez ; je vais donc m'étendre plus au long sur certaines particularitez qui ont rapport à cela. Je les connois par moi-même , et elles vous mettront en partie au fait , ou du moins elles vous seront de quelque utilité pour éclaircir cette matiere. Je commence par les trois Lacs dont on tire tout le Poisson que l'on sale et que l'on fume ; au reste , ce que je dirai de l'un , vous pourrez le dire des autres , à proportion de leur grandeur.

Le Lac de Brullos a 15. à 18. lieuës de longueur, et 4. à 5. lieuës de largeur. Il est situé entre Damiette et Rosette.

Le Lac de Beheiré n'a tout au plus que sept lieuës de tour, et est situé entre Rosette et Alexandrie.

Le Lac de Manzalé commence à l'Est, à demie lieuë de Damiette, autrefois Thamiathis, et finit au Château de Thiné, anciennement Peluse. Il a 22. lieuës de long à l'Est-Ouest, et 5. à 6. lieuës de large au Nord-Sud. Le fond en est boüeux et plein d'herbes. Il n'y a que 4. pieds d'eau ou environ, en quelque endroit que ce soit, et il n'est séparé de la Mer que par une langue de Sable, qui a tout au plus une lieuë de large.

Cela n'empêche pas que ce Lac n'ait communication avec la Mer. Il l'a au Nord par trois Embouchures; sçavoir, par celle de Thimé, qui est la plus Orientale, nommée autrefois l'Embouchure du Nil Pelusiaque; par Eummefurrege, autrefois nommée la Tanitique; et par Dibé ou Pesquiere, autrefois Mendezicé.

Outre cette communication avec la Mer, le Nil tombe dans ce Lac par plusieurs Canaux au Sud. C'est ce qui fait pendant deux ou trois mois de l'année, c'est-à-dire pendant l'Automne, qui est le tems de l'accroissement du Nil, les
eaux

eaux du Lac Manzalé sont douces; au lieu que dans autres neuf mois de l'année, elles sont salées et approchantes de celles de la Mer; ce qui n'est pas surprenant, car alors les Canaux du Nil sont à sec ou si peu remplis d'eau, qu'à peine en coule-t'il dans le Lac.

Tout le monde n'a pas droit de pêcher; ce droit est affermé, l'on compte 2000. Pêcheurs. Chaque Pêcheur paye par an 500 Medins, c'est-à-dire près de 40 francs. L'Aga du Lac tire cette somme, et en rend compte au Pacha du Caire. Ce n'est pas tout, le tiers de la pêche, tant fraîche que salée, appartient au Fisc ou Trésor Royal. L'on paye pour le reste certains droits de Douianne; de sorte que le tout monte à 80. Bourses par an; par consequent le seul Lac Manzalé produit par an 40000. écus au Grand Seigneur.

J'ai été surpris de voir là quantité de Bateaux qui sont employez continuellement à la Pêche sur le Lac Manzalé; l'on en compte jusqu'à mille. La verité est que ces Bateaux sont peu de chose, ils ont tout au plus quatre brasses de long et une brasse de large. Ils sont plus plats par dessous, et pointus par la Poupe et par la Proüe.

La maniere de pêcher est particuliere et assez divertissante. Les Pêcheurs en-

entourent d'un *Seine* ou long Filet, des enceintes de jonc qu'ils ont plantez dans le Lac pour engager et retenir le Poisson. Ces enceintes se nomment Gabez. Chaque Pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces Gabez. Ce sont autant de divers Domaines, dans lesquels tout autre que le Propriétaire n'oseroit aller pêcher.

Quelquefois ils se contentent de pêcher avec un Filet rond. Alors avant que de se servir du filet, ils jettent dans l'eau, à dix pas d'eux, une corde longue de deux brasses, qui a à un bout une grosse pierre propre à aller au fond, et à l'autre un morceau de bois qui surnage; ils le couvrent ensuite de leur filet. Le Poisson qui s'est rassemblé vers la pierre comme une proie qu'il cherche à devorer, se trouve pris dans le filet.

Vous remarquerez que le Lac Manzalé est rempli de petites Isles couvertes de Roseaux, de Joncs et de broussailles. Or c'est dans ces Isles que les Pêcheurs portent leurs Pêches lorsqu'ils veulent habiller, saler et boucaner le Poisson. Pour le Poisson qu'ils veulent vendre frais, ils le portent à Damiette ou aux Villes et Villages qui sont aux environs du Lac,

Ces Isles dont je viens de vous parler vous enchanteroit par la multitude d'oiseaux differens, et d'une beauté surprenante, qui

qui n'en sortent que pour voler d'une Isle à l'autre. Le Pelican, la Poule de Ris, la Macreuse, la Poule d'eau, l'Oye du Nil, à plumes dorées, le Canard commun, le Canard à tête verte, la Sarcelle, l'Ibis noir, l'Ibis blanc et noir, le Cormoran gris blanc, le Cormoran blanc à bec rouge, le Chevalier, le Plongeon, la Grue, entr'autres Oiseaux, y sont à milliers.

Il y a un article dans notre Memoire qui ne m'occupera pas beaucoup, et je n'ai point à craindre de ne me pas expliquer clairement : cet article concerne les vêtements des Pêcheurs. Ils sont tous et en tout, tems en simple Caleçon, et ont le reste du corps absolument nud, ce que j'ai attribué à la chaleur du Climat, qui est excessive.

Il n'y a pas dans les Lacs de Manzalé, de Bulos, de Beheiré, une si grande quantité de Poissons de différentes especes que vous pourriez vous l'imaginer. J'ai examiné la chose de près, et j'ai fait sur cela toutes les perquisitions possibles. Après bien des recherches, j'ai trouvé que tout se réduisoit à 7. ou 8. sortes de Poissons ; sçavoir, le Queiage, le Sourd, le Jamal, le Geran, le Nogat, le Karous, le Bourri, autrement le Muge, et le Dauphin.

Le *Queiage*, qui est, sans contredit, le meilleur Poisson du Lac, est de la gros-

F v seux

seur d'une Alose, et est verd sous le museau. *Le Sourd* et *le Jamal*, sont beaucoup plus gros que le Queiage, et sont d'excellents Poissons. *Le Geran*, *le Karous*, et *le Nogi*, qui a cela de particulier, qu'il est picoté, peuvent passer pour de bons Poissons, ayant ce goût exquis et fin que donnent naturellement les eaux du Lac Manzalé à tout le Poisson qu'on y pêche. *Les Dauphins* sont des Poissons si communs et si connus, que si je vous en parle, c'est parce qu'il y en a une si grande abondance, qu'on pourroit bien dire qu'ils y fourmillent, sur tout vers les Embouchures qui communiquent à la Mer. Le *Bouri* néanmoins est encore en plus grand nombre que le Dauphin. C'est le Poisson dominant du Lac, et la quantité en est si prodigieuse qu'on a peine à le croire.

On sale le *Bouri*, tant mâle que femelle, et on le fait secher ou au Soleil ou à la fumée, avec cette différence qu'on vend quelquefois du *Bouri* mâle frais; mais jamais du *Bouri* femelle, parce qu'aussi-tôt qu'on a pêché on en leve la boutargue; ainsi il n'est plus temps de l'exposer en vente, et on est obligé de le saler.

On sale aussi le *Queiage*. Ce sont donc là les deux sortes de Poissons dont les Egyptiens font proprement leur commerce de Poisson salé, aussi bien que de la boutargue

argue. Ils portent l'un et l'autre dans la Syrie, en Chypre, à Constantinople, et ils en fournissent toute l'Egypte en si grande abondance, que des Marchands Européens qui voudroient apporter ici du Thon, de l'Esturgeon, ou autre Poisson salé, pourroient s'assurer qu'ils n'en auroient pas le débit.

Je ne connois en Egypte de Poisson salé, apporté des Pays Etrangers, que le *Cauiar*, qui vient de la Mer Noire. On le vend aux Négocians de Damiette et de Rosette, en argent comptant et non pas en échange.

. Vous concevez par là qu'ils entendent fort peu le commerce et qu'ils n'en tirent pas un grand profit. En effet je ne sçache pas qu'ils apportent d'autres Marchandises de Chipre que du Carrouge, du Lodanum et du vin; de Syrie, du Coton et du Tabac; de l'Archipel, des Eponges. Mais par la Mer Rouge, les autres Négocians ont de l'Encens, du Caffé et des Etoffes des Indes.

: Il ne tiendroit qu'à eux de faire par la même Mer un grand commerce de Perles, et souvent on le leur a proposé. Cela n'est pas de leur goût, et s'ils en font venir, c'est en petite quantité, et ce n'est même que de la semence de Perles. Quand les Européens apportent de l'Ambre jaune et

258 MERCURE DE FRANCE
du Corail , ils n'achètent ces Marchandises que pour les porter au Caire , et de-là dans l'Iemen et en Ethiopie. En un mot , il seroit très-difficile de marquer de quelle sorte de Marchandises nos Négocians pourroient faire quelque commerce considerable avec les Egyptiens , surtout avec ceux de Damiette et de Rosette. Leur vie frugate et leur éloignement de tout luxe , font qu'ils n'ont besoin de rien.

Voilà ce qui regarde le Poisson salé dont l'Egypte fait un commerce réglé.

Le Poisson frais est très-commun , et ceux qui demeurent aux environs des Lacs , en font leur nourriture ordinaire. La chaleur du climat est cause qu'on ne peut le transporter , comme on fait en France , aux Villes un peu éloignées. Il seroit gâté et puant avant que d'arriver. Le Caire , par exemple , qui est une si belle Ville , si marchande et si peuplée , ne tire aucun secours de tant de Pêches que l'on fait dans les Lacs de Manzalé , de Brullos , de Beheiré , de la Marest , de la Corne , Mœris , Cheib , et dans les deux Mers , la Mer Rouge , et la Méditerranée. Les habitans de cette grande Ville par la même raison ne voyent jamais de Marée , et ils ne mangent jamais de Poissons frais que celui qu'on pêche dans le Nil ; par conséquent , que d'un Poisson qui ,

qui, en général n'est ni de bon goût, ni d'une bonne qualité. Le Nil a dans son lit beaucoup de limon : les Poissons s'en nourrissent et en conservent l'odeur ; entre autres le *Bolti*, qui est une espece de Carpe, le *Bouri*, le *Bayad*, le *Chalbé*, le *Ray*, le *Chilon*, le *Lebis*, l'*Alose*, qui sont les principaux Poissons du Nil, en sont si infectez, que tout autre que le peuple du Caire, n'en mangeroit pas.

Les riches du Caire ont de quoi se consoler : le Nil leur fournit quatre especes de Poissons d'un goût exquis, d'une bonté si grande, que les Egyptiens, anciennement leur ont élevé des Temples, et ont bâti des Villes de leur nom. Ces quatre especes sont, la *Variole*, le *Quechoué*, le *Bunni* et la *Quarmond*.

La Variole, que les Arabes nomment *Quecher*, ou *Latés*, est d'une grosseur prodigieuse, et pese jusqu'à 100. et 200. livres. Vous la connoîtrez mieux sous le nom de *D A T O E*. dont les Auteurs font si souvent mention.

Le *Quechoué* est de la grandeur d'une Alose, et a un museau fort pointu. C'est l'*Oxirinchus* des Anciens.

Le *Bunni* est assez gros, et j'en ai vû de 20. et 30 livres pesant. On ne peut s'y méprendre, et on connoît à sa figure, qu'il est le *Lepidorns*, si vanté par les Anciens Egyptiens.

Le *Quarmond*, connu dans les Auteurs sous le nom de PHAYOB, est noir, et un des Poissons les plus voraces qu'il y ait, on en trouve d'aussi gros et d'aussi pesans que le Bunni.

Deux choses augmentent fort l'avantage que les habitans du Caire tirent de cette pêche. La première est, que ce ne sont point là de ces Poissons passagers que l'on n'a qu'en certain temps : pendant le cours de l'année on en trouve en abondance dans le Nil. La seconde est, que la Pêche en est facile. Quelque gros que soit le Quecher et le Bunni, on les prend avec un simple filet, et rendu de la même manière que l'on fait en France.

Il ne tiendroit qu'aux Egyptiens de faire une autre sorte de profit, que nous ne négligerons assurément pas ; sçavoir, de prendre des Oiseaux de Mer, et de Rivière, comme sont les Macreuses, les Plongeurs, et autres semblables animaux, dont le Nil est souvent couvert. Mais les Pêcheurs, tant du Nil que des Lacs-Manzalé et de Brullos s'attachent uniquement à prendre des Macreuses. Pour cela, le Pêcheur, pendant la nuit se met dans l'eau jusqu'au col, ayant la tête couverte d'un bonnet noir ; il s'approche doucement et sans bruit des Macreuses, et lorsqu'il en est proche, il jette sur elles son filet.

Mon dessein étoit d'en demeurer-là , et de finir ma Lettre , qui n'est déjà que trop longue , d'autant plus que je ne vous dirai rien davantage sur la Pêche , que l'on fait tant en Egypte , que dans le Nil en particulier.

Mais j'ai fait réflexion que les Oiseaux et les Monstres , qui sont comme propres du Nil , et dont les Européens n'ont point assez de connoissance , méritent bien que je vous en fasse un article séparé ; vous m'en sçavez gré , et je suis surpris que vous ne m'ayez pas vous-même interrogé sur ce point. Cependant , pour ne vous pas ennuyer par le récit de choses qui ne sont peut-être pas de votre goût , ou du moins que vous ne regardez que comme de simples curiositez , auxquelles vous ne prenez nul intérêt , je ne vous en ferai le détail qu'en général et en peu de mots.

L'on voit sur le Nil deux sortes d'Oiseaux , et en si grand nombre , que cela est surprenant. Les uns sont communs , et connus en Europe ; sçavoir , le Flaman , le Chevalier , le Courlis , le Courlis à bec recourbé en haut , le Heron , le Heron à bec sans espatule , le Pelican , la Gruë , la Beccassine , le Pluvier , le Becchor , la Sarcelle , le Canard à tête verte , la Macreuse , le Cormoran , le Plongeon ; plusieurs de ces Oiseaux , comme vous

voyez ,

282 MERCURE DE FRANCE

voyez , sont bons à manger , et l'on devroit ici aller à la chasse , et en tuer. Mais les Egyptiens ne chassent point , et au Caire les Paysans n'apportent que des Canards et des Sarcelles qu'ils prennent au lacet. Ils y sont fort adroits. Aussi les Marchez sont-ils pour l'ordinaire remplis de ces deux sortes de Gibier. Ils prennent de la même maniere le Pelican. Les autres Oiseaux ont beau multiplier à l'infini , ils n'en tuent ni n'en prennent point.

L'Ibis , l'Oye à plumage doré , la Poule de ris , ou Poule de Diamette , le Saqsaq , connu autrefois sous le nom de *Trochilus* , sont ce que j'appelle proprement les Oiseaux du Nil. Car s'il y en a autre part , par exemple , sur le Lac Manzalé , c'est parce qu'ils y sont venus du Nil , et que la communication qu'il y a de l'un à l'autre , par le moyen des canaux , les y a attirés.

Je ne connois dans le Nil que les Hippopotames et les Crocodiles qui puissent être appellés Monstres Marins , et je ne sçai ou certains faiseurs de Voyages ont trouvé ces differens Monstres Marins , dont ils prétendent que le Nil est rempli. Apparemment que c'étoit pour embellir leurs Relations , et pour attendrir leurs Lecteurs par le récit fabuleux des dangers qu'ils ont courus.

Les

Les Hippopotames , ou Chevaux Marins , sont très-communs dans la haute Egypte , surtout vers les Cataractes. A peine en paroît-il , soit aux environs du Caire , soit dans toute la Basse Egypte. Ces animaux ne vont jamais en troupe , et rarement on en voit deux ensemble. Ils sont si défiants , et ils s'échappent avec tant de vitesse de ceux qui les poursuivent , que personne ne songe à aller à cette chasse , et ne tente d'en prendre , ni par adresse , ni autrement. Ce n'est néanmoins pas une chose impossible , puisque les Empereurs Romains en ont fait paroître dans les jeux séculaires qu'ils donnoient au Peuple.

Il n'en est pas de même des Crocodiles. On les prend de deux manieres. La premiere est toute simple. On prend la fressure d'une Vache , ou d'un Buffle , ou de quelqu'autre animal : au milieu de cet appas , on met un croc , on l'attache ensuite à une longue corde , dont un bout est amaré à terre ; on jette dans le Nil l'autre bout , auquel est attachée la fressure ; comme elle flotte sur l'eau , le Crocodile se jette dessus , et gobe l'hameçon ; alors le Pêcheur tire sa corde , amene le Crocodile jusqu'au bord , où les Arabes qui sont stillez à cela ; l'assomment.

L'autre maniere est plus dangereuse ;
on

964 **MERCURE DE FRANCE**
on épie le Crocodile , lorsqu'il est à terre , et qu'il dort étendu le long de quelque butte de sable : un homme se coule doucement derriere la butte , et dès qu'il est à portée de l'animal , il lui darde sous l'aisselle , ou sous le ventre , un épieu qui est armé d'un crampon qui tient à une longue corde. Le Crocodile blessé court se plonger dans le Nil , et entraîne avec lui l'épieu. Le Pêcheur le suit , se saisit de la corde , la tire , et amene le Monstre Marin sur le rivage , où il le tuë. La Pêche du Marsoïin a quelque chose qui approche de cette maniere de prendre le Crocodile.

La chair du Crocodile est blanche , grasse , et est un mets exquis quand l'animal est jeune. Les Arabes du Saïd en sont friands , et l'aiment avec passion.

Les femelles ne fond jamais leurs œufs que sur le sable , chose bien singuliere. C'est que leurs petits ne sont pas si-tôt éclos , qu'ils ont la force de courir à toutes jambes vers le Nil. La mere n'a pas besoin de les deffendre , et de prendre garde qu'on ne les lui enleve.

Les Crocodiles croissent assez vite , et ils ont ordinairement 20 à 25. pieds de long.

Je ne vous déciderai pas combien de tems ils vivent ; je sçai que Plutarque ne
leur

A V R I L. 1731. 965

leur donne que 40 ans de vie ; mais d'un autre côté , j'entens dire à nos Arabes qui sont croyables en cela par les connoissances journalieres qu'ils en ont , qu'il y a des Crocodiles qui vivent jusqu'à cent ans. Je suis , &c.



LA RENOMMÉE,

O D E.

Nymphe qui d'une aîle legere ,
Parcours sans cesse l'Univers ,
Qui , diligente Messagere ,
Annonces nos succès divers ,
Interrompt la route inconstante ,
De ta Trompette impatiente ,
Suspend le son audacieux ,
Sois attentive à ta louange ,
Et va de l'Hebre jusqu'au Gange ,
Reprendre mes Vers en tous lieux.



Cent fois dans un foible courage ,
Tu fis naître un noble transport ,
Cent fois jaloux de ton suffrage ,
Il brava les fers et la mort ;
De l'honneur Arbitre suprême ,

Ta

Ta voix peut à la vertu même,
 Ajoûter un éclat nouveau ;
 Et tes cent bouches immortelles,
 Sçavent mieux que l'Art des Apelles ;
 Affranchir un nom du tombeau.



Pourquoi ce Guerrier intrépide,
 Court-il affronter le trépas ?
 En vain ta valeur qui le guide,
 Voit l'abyme ouvert sous ses pas ;
 Est-ce le mépris de la vie,
 Est-ce l'amour de la Patrie,
 Qui conduit le jeune Vainqueur ?
 Non, mais sous les yeux d'une armée,
 Il combat pour sa Renommée ;
 Seule elle anime son grand cœur.



Quel Mortel ici se presente,
 Dont la docte tranquillité,
 Par une route différente,
 Sçait trouver l'immortalité ?
 Sa voix enfante des miracles ;
 Et des misterieux Oracles,
 Sa plume éclaire le cahos ;
 Quel espoir le flatte et l'anime ?
 C'est de se voir dans notre estime ;
 A côté même des Heros.

Où

Oùis l'équitable Renommée,
 A placé dans un rang égal,
 Le Chantre (a) de Troye enflammée;
 Et le fier vainqueur (b) d'Annibal :
 Ces grands hommes dignes d'un Temple ;
 Serviront à jamais d'exemple,
 Aux cœurs jaloux d'un nom fameux ;
 Les vertus qu'ils ont fait paroître,
 De leurs cendres semblent renaître,
 Et parmi nous vivre pour eux.



Mais que cette estime est trompeuse !
 Que mal à propos notre orgueil,
 Porte sa vûë ambitieuse,
 Au-delà même du cercueil !
 Vains efforts ! frivole esperance !
 Nous cherchons une récompense,
 Dont nous ne serons plus témoins ;
 Ah ! plutôt d'un prix si sterile,
 Dédaignons l'honneur inutile ;
 Bornons nous à nos vrais besoins.



Lois ce pernicieux langage,
 Triste fruit des Reflexions ;
 Suivons d'un favorable usage,
 Les flatteuses impressions,

(a) Virgile. (b) Scipion.

Proz

Proposons-nous ces grands modeles,
 Qui malgré les Parques cruelles,
 A leur trépas ont survécu :
 Aspirons à la même gloire,
 Et pour atteindre à leur memoire,
 Osons imiter leur vertu.



Heureux qui peut pendant sa vie,
 Recueillir le fruit précieux,
 Des Eloges qu'envain l'envie,
 Dispute à son nom glorieux !
 Témoin du tribut legitime,
 Qu'à ses écrits rend notre estime ;
 Lui-même en goute les douceurs ;
 Déjà ses sublimes ouvrages,
 S'attirent autant de suffrages,
 Qu'ils trouvent de nouveaux Lecteurs.



Comme un Fleuve auprès de sa source,
 Voit se perdre mille Ruisseaux,
 Superbe au milieu de sa course,
 Voit tout à coup enfler ses eaux,
 Ou comme la neige en la Trace,
 Des flocons voisins qu'elle entasse,
 Grossit et roule en augmentant,
 Telle est plus abondante encore,
 D'un nom que notre estime honore,
 La gloire croît à chaque instant.

VOUS

Vous donc, qu'un noble feu consume,
 Auteurs, redoublez vos travaux,
 Que desormais chacun rallume,
 L'ardeur de vaincre ses Rivaux ;
 Méprisez les vils Plagiaires,
 Ces Chantres dont les Airs vulgaires ;
 Sçavent moins toucher qu'ébloüir ;
 Et malgré l'envie allarmée,
 Faites-vous une Renommée,
 Dont vous-mêmes puissiez jouïr.

Par M. de M. D. S. d'Aix la Chapelle.



*MEMOIRE sur les Villes de la Mecque ;
 et de Medine, sur le Pelerinage des Ma-
 hometans, &c. Par M. D. L. R.*

LA Mecque est une ville de l'Arabie ;
 pour laquelle les Mahometans ont
 une telle vénération, qu'ils croient que
 tous ceux qui ne sont pas de leur secte,
 sont indignes d'y entrer ; ainsi ils ne leur
 permettent pas d'en approcher, même
 de quelques journées ; et si un Chrétien
 étoit surpris sur cette terre, ce seroit un
 sacrilège que le feu seul pourroit expier,
 ou le changement de Religion.

La dévotion porte quantité de Musul-
 mans

570 MERCURE DE FRANCE.
mans à entreprendre ce Pelerinage : Il y
en a cependant beaucoup qui le font pour
trafiquer : car les Marchands viennent de
tous les côtez du monde Mahometan , dé-
barquer au Port de Gedda , ou Zieden ,
sur la Mer Rouge , éloigné d'environ 15.
lieuës de la Mecque.

Ce voyage absout de tout , et quand
on l'a fait , on ne sçauroit plus être re-
cherché pour aucune sorte de haine.

Il part tous les ans cinq principales Ca-
ravanes qui vont à la Mecque ; sçavoir ,
celle du Grand Caire , qui est composée
des Egyptiens , et de tous ceux qui vien-
nent de Constantinople et des lieux cir-
convoisins. Celle de Damas , qui emmene
tous ceux qui sont de Syrie ; celle des Ma-
grebins ou Ponentois , comprenant tous
les Pelerins de Barbarie , de Fez , de Ma-
roc , &c. qui s'assemblent au Caire ; celle
de Perse et celle des Indes , ou du Pays
du Mogol , &c. On s'arrêtera particulie-
rement ici à celle du Caire , qui servira
d'instruction pour les autres.

Après diverses cérémonies qui durent
plusieurs jours au Caire , on va camper
à douze milles de la Ville , proche d'un
Etang appellé la Birque : C'est le ren-
dez-vous de toute la Caravane qui est
souvent composé de cent mille Person-
nes.

On

On ne marche que la nuit , pour éviter la chaleur ; et lorsque la Lune n'éclaire pas , on porte des Falots ; les Chameaux sont attachez queuë à queuë , l'un à l'autre , et il n'est pas besoin de les conduire.

Il y a trente-sept journées de chemin du Caire à la Mecque , et tout ce chemin se fait par les déserts de l'Arabie : on ne mange que ce que l'on a porté ; il y a peu d'eau , encore est-elle bien mauvaise ; mais ce qui est de plus fâcheux , ce sont des vents chauds qui ôtent presque la respiration ; cependant beaucoup de femmes , d'enfans , et de vieillards font le voyage.

Durant toute la marche , on chante des versets de l'Alcoran , avec tant de zele et d'application , que l'on voit quantité de personnes tomber tout à coup de leurs Chameaux , par l'excessive fatigue , et mourir en les chantant.

Deux jours avant que d'arriver à la Mecque , chacun se dépouille presque nud , par plus de respect , et prend des Sandales , pour ne pas fouler une terre qu'ils estiment Sainte. Ils demeurent ainsi huit jours à vivre dans la plus exacte régularité : les Malades font des Aumônes au lieu de se dépouiller comme les autres.

La Mecque est une Ville à peu près de la grandeur de Marseille , environnée de

G hautes

hautes Montagnes, et toute bâtie de pierre, dans laquelle est une grande Mosquée, au milieu de laquelle est le *Kyâbé* ou *Beit-Allah*, c'est-à-dire, Maison de Dieu, que les Mahometans disent avoir été bâtie par les Anges, visitée par Adam, transportée au Ciel durant le Déluge, et depuis rebâtie par Abraham sur le modèle de l'autre, qui lui fut envoyé du Ciel : Ils ont une grande vénération pour ce Temple, ainsi que pour une Pierre noire qui est à main droite, en entrant proche de la Porte.

Ils prétendent qu'elle n'est devenuë noire que par le péché des hommes ; qu'elle étoit blanche, lorsque l'Ange Gabriel l'apporta à Abraham ; qu'elle lui servoit d'échafaut lorsqu'il bâtissoit cette maison, se haussant et se baissant à sa volonté, afin qu'il ne fit aucuns trous, à la muraille.

Cette Maison est haute d'environ trente pieds, longue de quinze pas, et large de douze. Le Seuil de la Porte est fort élevé de terre, un homme pouvant à peine y atteindre avec la main : la Porte est d'argent massif, s'ouvrant à deux battans ; large d'environ cinq pieds, et haute de neuf à dix ; l'on y monte avec une Echelle que soutiennent quatre rouës.

Quand on veut entrer dans le *Kyâbé*,

on

on approche l'Echelle de la muraille par le moyen de ces rouës.

Trois Colomnes ou Piliers de figure octogone, d'environ vingt pieds de hauteur, soutiennent cette maison ; elles sont de bois d'Aloës, de la grosseur d'un homme, et chacune d'une seule piece.

Le dedans est orné d'Etoffes de soye rouge et blanche, et le dehors d'une étoffe de soye noire, façon de Damas : il y a tout autour une muraille qui en empêche l'abord, avec un certain espace entre la muraille et la Maison.

Deux Ceintures brochées d'or, ceignent exterieurement le Kyâbé ; l'une est vers le bas, et l'autre vers le haut ; et à l'un des côtez de la Terrasse qui le couvre, on voit une goutiere d'or massif qui avance en dehors d'environ six pieds, pour jeter loin les eaux de la pluye, qui tombent de la Terrasse dans cette goutiere.

Il y a dans le même Temple un autre objet d'une grande dévotion pour les Mahometans ; sçavoir, le Puits ou la Fontaine de *Zemzem* ; c'est, disent-ils, cette Eau merveilleuse que Dieu fit paroître en faveur d'Agar et de son fils Ismaël dans le désert, après qu'Abraham l'eut obligée de s'y retirer avec son fils : ils en boivent par dévotion, et lui attribuent de grandes vertus.

Les Pelerins passent trois jours à la Mecque , et celui qui peut baiser le premier la Pierre noire , est tenu pour Saint. Mais il faut qu'il le fasse le Vendredi , qui se rencontre toujours pendant les trois jours , et à la fin d'une priere publique : chacun se jette à ses pieds pour les lui baiser ; et souvent il est étouffé par la trop grande foule.

Pendant ce même temps , il faut faire en cérémonie un chemin assez long qui va autour du Kyâbé. Un Iman précède les Pelerins , et leur montre comme ils doivent faire. Il s'agit de plusieurs genuflexions , prosternations , &c.

Tous les ans on ôte les vieilles étoffes qui entourent le Kyâbé , pour y en mettre de neuves , et elles sont pour le G. S. et pour le Sultan Scherif qui commande à la Mecque ; elles servent à la dédicace des Mosquées neuves , et à faire de prétenduës Reliques que ce Scherif vend au prix de plusieurs Sequins.

Après les trois jours passez à la Mecque , les Pelerins vont coucher à un lieu nommé Minnet , où ils arrivent la veille du petit Bayran ; et le lendemain ils font un Sacrifice de Moutons qui sont distribués aux Pauvres. Ce jour la même ils reprennent leurs habits.

De-là , ils vont au Mont Arafat , éloigné

gné d'une journée; et ils s'y arrêtent aussi trois jours; jettant chaque jour sept pierres sur cette Montagne; ils disent que ces pierres sont jettées à la tête du Diable, qui vint tenter Abraham en cet endroit, lorsqu'il étoit prêt de sacrifier son fils Ismaël, et non pas Isaac; Ils content de pareilles Histoires d'Adam et d'Eve à l'occasion de cette Montagne.

Après plusieurs prières faites dans la Plaine, le Sultan Scherif les benit, et chacun répond *Amen*. Ce Gouverneur de la Mecque, tant pour le spirituel, que pour le temporel, est soumis aux ordres du G. S. quoiqu'il ait une très-grande autorité.

Après cette cérémonie on revient au Village de Minnet, situé dans une Plaine où il y a une Roche, dans laquelle on voit une Caverne, où les Mahometans tiennent que leur prétendu Prophete faisoit souvent oraison; et ils montrent dans la partie supérieure de cette caverne un enfoncement, qui represente la forme du haut de la tête d'un homme, qu'ils assûrent y avoir été fait lorsque Mahomet s'étant prosterné en ce lieu, touchoit de la tête en se relevant contre le haut de la caverne; ils veulent que la pierre s'amolît, &c. Pour conserver la memoire de ce prétendu Miracle, ils ont bâti une Mosquée en ce même lieu.

La plûpart de ceux qui vont à la Mecque, font en même temps le voyage de Medine ; mais ce n'est pas une obligation.

Medine est aussi une Ville de l'Arabie ; elle est à trois journées de la Mer Rouge ; et beaucoup moins grande que la Mecque.

Au milieu de cette Ville est une Mosquée, au coin de laquelle on voit le sépulchre de Mahomet, il est de Marbre blanc, avec les Tombeaux d'Abubeker, d'Omar, &c. Califes ses Successeurs.

Il y a là un très-grand nombre de Lampes qui brûlent toujours ; ce Sépulchre est dans une petite cour, ou bâtiment rond, couvert d'un Dôme que les Orientaux appellent *Turbé* : ce bâtiment est ouvert depuis le milieu jusqu'à ce Dôme, et tout autour il y a une Galerie, dont la muraille de dehors est percée de plusieurs fenêtres, qui ont des grilles d'argent. Celle de dedans, qui est la muraille de la Tour, est parée d'une infinité de pierres précieuses à l'endroit où paroît la tête du Sépulchre. On y voit entre-autres un gros Diamant large de deux doigts, et long à proportion ; et au dessus est le Diamant que le Sultran Osman, fils d'Achmet, y envoya pareil à celui que portent les Empereurs Ottomans. Ces deux Diamans n'en faisoient autrefois qu'un, que

ce Sultan fit couper par le milieu.

Il y a plus bas une demie Lune d'or , ou sont attachés d'autres Diamans de fort grand prix. La Porte par où l'on entre dans la Galerie ; qui est autour du Turbé , est d'argent massif , aussi bien que celle par où l'on entre de la Galerie dans le Turbé : on ne l'ouvre que quand il n'y a point de confusion d'Etrangers ; c'est-à-dire quelques temps après le départ des Pelerins , qui ne voyent que la Galerie et les richesses qui sont dedans par les fenêtres , et les grilles d'argent. Le Tombeau est élevé sur trois degrés du Rez-de-Chaussée ; et ces degrés sont aussi de Marbre blanc.

J'aurois pu rapporter dans ce Memoire plusieurs autres circonstances ; mais j'ai voulu n'y faire entrer précisément que ce que j'ai appris ici de deux personnes de mérite et dignes de créance ; sçavoir , Hadgy Mehemet , Envoyé du Dey d'Alger au feu Roi , lequel avoit fait tout récemment le voyage de la Mecque ; et Mehemet-Effendi , envoyé au même Prince , sur la fin de son regne , par la Regence de Tripoly de Barbarie , et depuis encore envoyé à la Cour de France dans la minorité du Roi. Il étoit Secrétaire d'Etat , ou du Divan , et avoit une instruction particuliere , très-bien écrite en langue Turque , sur le sujet dont il s'agit ici. Nous nous voyions presque tous

les jours, et ce qu'ils m'ont rapporté l'un et l'autre se trouve conforme à ce que j'ai appris là-dessus dans mon voyage du Levant.

A Paris le 23. Juillet 1727.



LOGOGRYPHE.

M On corps de sept lettres formé
 Dans tous les cœurs est renfermé ;
 Je gâte le plus grand mérite ,
 Et quoi qu'avec soin l'on m'évite ;
 Dans la Religion et la Société ,
 Si je me sçais cacher , je suis accrédité.
 Mais écoutez moi : je m'explique ,
 Par diverses combinaisons.
 Deux , un , cinq , quatre ; ici que votre esprit
 s'applique ,
 Je sçais marquer les variations
 Et la legereté de l'aveugle Déesse.
 Quatre , un , six , sept , cinq , aux Vaisseaux ;
 Je sers à donner la vîtesse.
 Quatre , un , sept , cinq , deux , des Oiseaux
 J'exprime la prérogative :
 Un , deux , qui fait mon chef est de tous recher-
 ché :
 Et malheureux celui que la fortune en prive.
 Un , deux , trois , quatre , & cinq , lorsque je suis
 touché , Je

Je fais grand bruit, dans une Eglise,

Retranchez moi quatre, et soudain

Je deviens matiere d'un Pain ;

Dont la pâte est de couleur bise :

Six, un, fera le nom sans plus

De celle que gardoit *Argus*.

Arangez, un, cinq, quatre, avec mes deux der-
nieres,

Et vous direz bientôt *Sans cela le Soleil*

Donneroit en vain ses lumieres :

Et je ne sai rien de pareil.

Six, sept, cinq, je paroiss élcvé dessus l'onde.

Deux, un, quatre, avec trois et cinq de même
rang,

C'est la couleur de votre sang.

Quatre joint à six, cinq, vous fait rester au monde ;

Deux, un, six, font un Souverain.

Cinq, trois, un, quatre, offrent soudain

Un endroit sale et plein d'ordure.

Un, deux, sept, cinq, est fort connu dans le
blason :

Et suit, en dedans, la figure,

Qu'on veut donner à l'Ecusson.

Cinq, deux, trois, un, latin tire une consé-
quence,

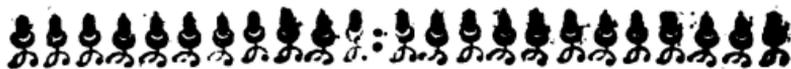
G R J C

J'en sai bien encore quelqu'un :

Mais je crains ton impatience ,

Lecteur , depuis long-tems je te suis importun ;

Le Chevalier de Montador.



METAMORPHOSE

DU PRINCE CAULO

ET

DE LA NIMPHE ORITHIE.

*Par M. de Verrieres , de l'Académie Royale
des Belles Lettres de Caen , lûe dans l'A-
cadémie le 18. Janvier 1731.*

Avant que de m'engager dans la lecture de cette Métamorphose , je crois qu'il ne sera pas inutile de la faire précéder de quelques Remarques qui pourront servir à l'intelligence du sujet.

L'Enlèvement de la Nimphe Orithie par Borée , est un point de l'Histoire fabuleuse si généralement connu , que je croirois blesser les lumières des personnes qui m'écoutent , si j'entrois là-dessus dans le moindre détail. Je dis même les lumières des Dames. Je dois croire que celles qui honorent au-
jour-

jourd'hui l'Académie de leur présence ont du goût pour les Lettres , et qu'au moins ne sont elles pas ignorantes dans les Sciences légères. C'est ainsi que j'appelle les Sciences où elles peuvent entrer par des lectures simplement amusantes ; des lectures , dis-je , détachées de ces Sciences abstraites , où l'on trouve à chaque pas des ronces , des épines , et des terres immenses à défricher , avant que de jouir de son travail.

L'Histoire Poétique, et les Métamorphoses d'Ovide sont entre les mains de tout le monde. A la vérité elles n'ont pas tout dit. Quand on veut pousser ses recherches dans l'Histoire fabuleuse , on trouve encore à glaner abondamment dans d'autres Auteurs. La Métamorphose dont je viens de lire le titre est une preuve. Si l'Héroïne est généralement connue , il n'en est peut-être pas de même du Héros. On le chercheroit en vain chez les Grecs et les Romains , sources ordinaire où l'on a recours pour les faits anciens. Caulo étoit d'un País où les uns ni les autres ne pénétrèrent jamais. Le Nord leur étoit inconnu , et pour leur honneur ils auroient mieux fait de s'en taire , que d'en rapporter le peu qu'ils en ont dit sur des Mémoires qui se refutoient d'eux-mêmes par le merveilleux incroyable dont ils étoient remplis. A la vérité je dirois peut-être trop , si j'assurois que les peuples de ces País glacés

ont de tout tems cultivé les Sciences: mais au moins avoient-ils soin de ne pas laisser dans l'oubli les faits mémorables de leur tems. Ils les gravoient sur des rochers pour les garantir de l'injure des siècles, et les transmettre à la posterité. Les monumens qui en restent dans le Nord, en font foi. Ils les écrivoient en Vers, préjugé favorable pour eux. Apollon ne dédaignoit pas d'éclairer ces Climats sauvages, et les Muses y trouvoient des Sectateurs de leur culte. Que penserai-je de ces Peuples? L'augure en est facile à tirer: Capables de Science, malheureux de n'être pas éclairés par des lumières supérieures, il ne leur manquoit qu'un Protecteur éloquent, judicieux, poli, zélé pour les Lettres, tel enfin que le nôtre, pour disputer peut-être de prééminence avec l'Académie si vantée d'Athènes.

Je ne balance point à prendre ici l'affirmative: Puis-je moins faire pour la mémoire de nos ayeux: je dis nos ayeux; ils le sont sans doute, et n'est-ce pas de ces Peuples que nous tirons notre origine? N'est-ce pas d'eux qu'est descendu jusqu'à nous ce génie si propre à cultiver les Muses, et dont la Province, et cette Ville en particulier, ont donné tant de grands exemples.

Les Chroniques d'Islande remontent aux tems les plus reculés. Elles ont leurs différens âges, ainsi que l'Histoire des Grecs
 avoit

avoit les siens. Age fabuleux , âge historique. Il étoit des *Herodotes* , des *Diodores* , en Norvege , en Laponie , et dans la fameuse Thulé , comme il en étoit en Grece et en Sicile : Ces Chroniques , quoiqu'en partie défectueuses , subsistent encore , et c'est où j'ai puisé mon sujet.



M E T A M O R P H O S E
 D U P R I N C E C A U L O
 E T
 D E L A N I M P H E O R I T H I E .

AU monde il n'est plages si reculées
 Qui de l'Amour ne sentent les ardeurs :
 Torrens glacés , neiges amoncelées ,
 Ne sont remparts contre ses traits vainqueurs :
 Sa chaleur n'est par le froid amortie ,
 D'un seul regard il fondroit un glaçon .
 Témoin le Dieu qui par rapt fait moisson :
 Des doux appas de la belle ORITHIE .
 Ce fut BORE'E . En des Climats déserts
 Il conduisit son amoureuse Proye ,
 Climats affreux d'où ce Dieu nous envoie
 Et les frimats et les tristes hivers .

Là , par raisons que l'Amour lui dictoit ,
 Il essayoit d'aprivoiser la Belle ;
 Mais sur ce point guéres ne profitoit ,
 Assez galant , ni jeune assez n'étoit ,
 Pour adoucir fillette un peu cruelle ,
 Et sa Captive à ses soupirs rebelle ,
 Du rapt commis , toujours se lamentoit.
 Tant fit ouïr clameurs sur ce rivage ,
 A ces clameurs tant l'Echo répondit ,
 Que l'Heritier d'un Roi du voisinage
 Par un beau jour enfin les entendit.

CAULO, c'étoit le nom du personnage :

En son maintien , en sa taille , en son air ,
 Caulo n'avoit les graces de Jaconde ;
 Mais sur un corps d'embonpoint peu couvert ,
 Son col portoit tête massive et ronde ,
 De cœur au reste et noble et genereux ,
 Sensible aussi , trop bien le sçut apprendre ,
 Sensible , dis-je , aux tourmens amoureux ,
 Plus fortuné s'il eut pû s'en défendre.
 Aux tons plaintifs , aux douloureux accens ,
 Dont bien au loin retentistoit la Rive ,
 Caulo s'avance , il voit notre Captive ,
 Poussant au Ciel mille cris languissans.
 L'Amour alors , de la froide Scythie
 D'un vol léger traversant les hauts Monts ,
 Alloit sous l'Ourse enflammer les Lampons :
 Il voit Caulo contemplant Orithie.

A

A cet aspect il s'arrête soudain ,
 Puis méditant un moment en soi-même. . .
 Sur ce mortel essayons notre main ,
 Pour Orithie embrasons-lui le sein ,
 Qu'il rende hommage à mon pouvoir suprême.
 Il dit : un trait à l'instant fut lancé.
 Du trait fatal déjà Caulo blessé ,
 Se sent ému de pitié pour la Belle :
 Il s'intéresse au sujet de ses pleurs ,
 Il s'attendrit, il s'afflige avec elle.
 Tandis qu'il plaint son destin, ses malheurs ;
 Un feu brûlant qu'il ne peut plus contraindre ,
 Déjà l'agite , et trouble son repos :
 Son propre mal le force de se plaindre ,
 Et pour lui-même il s'explique en ces mots :
 Quand trop touché de votre peine extrême ,
 Je prens sur moi de vos maux la moitié,
 Vos yeux , hélas ! me contraignent moi-même
 A demander pour moi votre pitié.
 Un feu cuisant dans mes veines s'allume ,
 Ce feu pour vous me brûle , et me consume ,
 Jusqu'en mon cœur sa flâme s'est fait jour ;
 Je sens déjà mille ardeurs inquiètes :
 J'ai plaint vos maux , daignez à votre tour
 Etre sensible à ceux que vous me faites.
 A ce début la Belle resta court ,
 Tant se trouva du compliment surprise ,
 Caulo n'étoit formé de telle guise

A faire tôt goûter propos d'Amour.
 L'objet cruel de sa pudeur blessée
 Par les efforts de son premier Amant,
 Revint d'abord s'offrir à sa pensée,
 Et sans lui dire un adieu seulement,
 Caulo la vit, d'une course empressée
 Bientôt loin de lui s'enfuir légèrement.
 Par de longs cris envain il la rappelle,
 Envain il veut par ses pleurs l'arrêter,
 Pour mieux courir, loin de les écouter,
 Elle reprend une force nouvelle.
 Loïh d'Orithie, une triste langueur
 Saisit Caulo, lui dévore le cœur;
 Tous les matins il venoit sur la rive
 Où de la Nimphe il avoit vû les yeux,
 Recommencer en ces sauvages lieux,
 De ses tourmens la légende plaintive,
 Que ne peut point une ardeur jeune et vive,
 Quand un Amant sçait se plaindre à propos.
 Caulo croyoit ne parler qu'aux Echos,
 Mais Orithie à ses cris attentive,
 Tout entendoit. Tant et tant en otit,
 Que de son cœur la trempe s'amollit.
 Comme au hazard elle s'offre à sa vue:
 Un vif éclat qui sur son tein brilloit,
 Effet certain du feu qui la brûloit,
 D'attraits nouveaux sembloit l'avoir pourvû.
 D'un air timide où son amour est peint,

Caulo

Caïlo s'approche, à ses genoux il tombe,
 Pressé du mal dont son cœur est atteint :
 Est-ce pitié des maux où je succombe,
 Dit cet Amant, qui guide ici vos pas ?
 Où venez-vous, peu sensible à mes larmes ;
 N'offrir encore à mes yeux tant de charmes ;
 Que pour hâter l'instant de mon trépas.
 A ces doux mots plus ne fuit Orithie ;
 D'une union par l'Amour assortie,
 Leurs cœurs déjà pressentoient les plaisirs.
 Lorsque Borée à travers un nuage,
 Dont il venoit de chasser les Zéphirs ;
 Jusques aux bords de l'Affriquain rivage,
 Vit nos Amans, entendit leurs soupirs.
 Dans la fureur dont cet objet l'anime,
 Ce fier Rival si prompt à s'irriter,
 Fond sur un Chêne, en relève la cime ;
 Et mesurant le coup qu'il va porter,
 Prend ORITHIE et CAULO pour victimes.
 Le bruit fut tel qu'au loin il s'épandit.
 Du haut des Cieux Appollon l'entendit.
 Sur nos Amans ce Dieu jette la vûe.
 Ce triste objet sa course suspendit.
 Pour eux enfin sa pitié fut émuë.
 Des nœuds, dit-il, qui sçurent les unir ;
 Ne laissons pas éteindre la mémoire,
 Par mes bienfaits conservons-en l'histoire,
 Et la portons aux siècles à venir.

Que

Que , chacun d'eux devenu plante utile ,
 Ils soient l'honneur des Jardins potagers ,
 Et que tous deux n'ayant qu'un même azile ,
 Bravent toujours Borée et ses dangers.

Il dit : alors leurs corps se retrécissent :
 De longs filets leurs jambes se hérissent.
 Caulo déjà n'est plus en ce moment
 Qu'un tronc grossier surmonté pèsamment
 D'un lourd amas de feuilles enrassées ;
 Par cent replis entr'elles enlassées,
 Aux mêmes loix soumise également ,
 La tendre Nimphe encor peu rassurée
 Contre le coup qui vient de l'accabler ,
 Erre sous terre , et va s'y receler ,
 Pour éviter les fureurs de Borée.
 Là , de frayeur s'enfonçant jusqu'au com ,
 Tandis que l'autre à ses côtez s'élève ,
 Dans le moment que leur destin s'acheve ,
 L'un devient CAROTTE , et l'autre CHOU.





LA Fable qui fournit ordinairement les sujets de Cantate, ne fait point celui de celle-cy. Une simple peinture des situations du Jour naturel dans les trois aspects, auxquels on peut se réduire, étoit d'abord l'objet de l'Auteur. Ce partage, qui est aussi celui des Cantates, lui a donné l'idée d'en faire une qui s'est trouvée achevée au moyen de trois Ariettes qu'il y a ajoutées.

LE JOUR,

CANTATE.

L'AURORE.

Mortels, c'est trop languir dans les bras du sommeil,

Le Jour va commencer d'éclorre,

Venez, sortez, qu'un prompt réveil,

Dissipant les erreurs qui vous troublent encore,

Presente à vos regards le pompeux appareil,

De la naissance de l'Aurore.

Air. Tendre Philomele, chantez;

Eveillez toute la Nature.

Vous

Vous , divine Aurore , arrêtez ;
C'est Flore qui vous en conjure.

Mais , hélas ! déjà vous partez !
Tendre Amour , avec moi soyez d'intelligence ;
Déesse brillante , arrêtez !
Cephale dans ces lieux s'avance.
Tendre Philomene , chantez , &c.

LE MIDY.

Le Dieu dont la sagesse , ainsi que la puissance ,
Anime et regle l'Univers ,
Phébus est de retour , et du milieu des airs ,
Il verse en tous lieux l'abondance.
Que sur le Mont Sacré ses heureux nourrissons ,
Chantent les biens dont ils jouissent ,
Que les Peuples se réjouissent ,
Il leur a préparé les plus riches moissons.

Air Venez , Bacchus , avec Pomone ,
Embellir les Jeux des Mortels !
Celebrez le Fils de Latone ,
C'est le soutien de vos Autels.

Et toi , vole Amour dans nos Fêtes ,
Apollon même fuit tes Loix ;
Son exemple dans nos Bois

Favez

Favorise tes conquêtes.

Venez, Bacchus, avec Pomone, &c.

L E S O I R.

L'Astre qui nous éclaire a dans le sein de l'Onde
Éteint la moitié de ses feux.

Déjà la nuit traînant ses voiles ténébreux,
Partage l'Empire du Monde;

Et bien-tôt des Oiseaux la troupe vagabonde;
Va finir ses chants amoureux.

C'est dans ces doux instans, dans ces moments
paisibles,

Que vous goûtez le fruit de vos travaux pénibles,
Bergers heureux, rentrez, et que dans vos Ha-
meaux.

La fin du jour s'annonce au son des Chalumeaux!

Air. Hesperus brille, et dans la Plaine,
Les dociles Agneaux,
Descendus des Côteaux,
Suivent le Pasteur qui les mène,
Heureux s'il les a sauvés tous,
De la dent cruelle des Loups!
Mais plus heureux encore,
Si celle qu'il adore,
Le récompense à son retour,
De ses soins et de son amour!

*AVIS de l'Auteur des Reflexions ,
à l'occasion du Brutus , &c. inserées
dans le dernier Mercure.*

LEs Reflexions que l'on a promises dans le Mercure d'Avril, sur la Tragedie de *Brutus*, sont toutes prêtes. L'Auteur alloit les donner, lorsqu'il a appris que M. de Voltaire retouchoit à sa Piece. Comme M. de Voltaire a toujours bien réüssi aux corrections qu'il a faites à ses differens Ouvrages, et que l'Auteur des Reflexions ne critique pas pour le plaisir de critiquer, il attendra la nouvelle Edition du *Brutus*,

Si, comme il y a apparence, M. de Voltaire a réparé les principales fautes de sa Tragedie, on renfermera sans peine des Reflexions qui n'avoient pour princip que le desir de voir un bon Ouvrage devenir meilleur. Si les corrections ne répondent pas aux Reflexions, quant aux Vers, et sur tout quant à la conduite de la Piece, on les donnera toujours dans le même motif de contribuer à la perfection de cet Ouvrage.



PROTRAIT



P O R T R A I T

De Pibrac, Comte de Marigny.

Noble par ses Ayeux, encor plus par lui-même,
 Pibrac est sage, doux, sincere, Officier,
 Charitable, judicieux,
 Pour les sçavantes Sœurs son amour est extrême;
 Prudent, on le consulte on toute occasion;
 Et, ce qui plus que tout le reste
 Est digne d'admiration,
 Pibrac est Gascon et modeste.

C O C Q U A R B.

T A B L E.

R elation Historique de la Révolution de Constantinople, &c.	829
Lettre sur le même sujet, contenant quelques Anecdotes, &c.	938
Judith, <i>Poëme</i> ,	945
Lettre sur les différentes Pêches qui se font en Egypte,	950
La Renommée, <i>Ode</i> ,	965
Memoire sur les Villes de la Mecque, &c.	969

Logogryphe ;	978
Métamorphose du Prince Carlo et d'Orishie.	980
Le Jour , <i>Cantate</i> ,	989
Avis sur <i>Brutus</i> ,	992
Portrait ,	995

Errata du Mercure d'Avril.

- P**Age 803. ligne 10. Jeard , lisez Icard.
 P. 808. l. 3. du bas, manqué, l. marqué
 P. 810. l. 10. 33 , l. 31.
 P. 816. l. 15. ruës, l. Nuës.
 P. 818. l. 13. dire, l. d'ire.
 P. 823. l. 16. partie, l. parti.
 P. 828. l. 14. exacte, ôtez ce mot.
Ibid. l. 16. executée, l. exacte.
 A la Table, Nouveau volcur, ôtez ces mots.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 873. ligne 6. à Bollach, lisez, Abdolla
 Istamboul-Effendi ,
 P. 886. l. 1. Post, l. Poste.
 P. 902. l. 22. ni indigné, l. ni moins indigné.
 P. 906. l. 9. Ladabach, l. l'Hoda-Bachi,
 P. 920. l. 15. steriles, l. sterile.
 P. 926. l. 19. Romole, l. Romelic.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

M A Y. 1731.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 rue S. Jacques.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,
 à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais,

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



AVIS.

L'ADRESSÉ generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est oûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

*Qui défigure l'homme et qui pullule en France -
Que l'on fait dans tous les climats ,
Et que ces Vers ne corrigeront pas.*

Un vieux Singe étant mort , son ombre Calotine ,
Sollicita l'Epoux de Proserpine ,
Pour revoir la clarté du jour ;
Le Roi du tenebreux séjour ,
Lui voulant ôter sa soublesse ,
Sa malice sur tout , et sa vivacité ,
Du corps d'un Asne alloit la faire hôtesse ;
Ainsi l'avoit-il arrêté :
Mais l'Ombre après quelques gambades ,
Et deux ou trois Pantalonnades ,
Dont le bon Pluton rit bien fort ,
Obtient du Dieu de se choisir un sort ,
Et lui demande avec instance ,
La faveur de passer au corps d'un Perroquet ;
C'est , disoit-elle , mon paquet ;
Car je pourrai du moins dans cette résidence ;
Conserver avec l'homme un peu de ressemblance ;
On sçait qu'étant Singe autrefois ,
J'imitois son air et son geste ;
Et joissant ici de mon reste ,
Je le copierai de la voix.
L'ame du Singe à-peint anime un verd plumage ;
Qu'une vieille Pâchette et le met dans la cage.
Bavard comme elle , il charmoit son ennui.

Aux

Aux Passans il chantoit leur game,
 Causoit le long du jour avec la bonne femme,
 Qui ne parloit plus sensément que lui.
 Le Sire en fit aisément la conquête.
 A son nouveau talent d'étourdir le quartier,
 Il joint, je ne sçai quoi, de son premier métier.
 En Arlequin il remuoit la tête,
 Faisoit craquer son bec, formoit differens sons,
 Il agitoit sa queue en cent et cent façons,
 Et jouïoit les Marionnettes.
 La vieille mettant ses Lunettes,
 Ne se lassoit de l'admirer,
 Triste d'être un peu sourde, et souvent d'ignorer,
 Ce qu'avoit dit son Peroquet fertile.
 Au demeurant, suivant son stile,
 Le drôle aimoit à sirotter,
 La vieille aussi; l'âge de radotter,
 Est assez la saison de boire,
 L'une tint bon, l'autre s'en trouva mal.
 Notre emplumé pour n'être assez frugal,
 Se vit encor contraint de passer l'Onde noire.
 Il reparut devant Pluton,
 Qui le privant de la parole,
 Vouloit le renvoyer dans le corps d'une Sole.
 L'autre craignant sur tout de devenir Poisson,
 Eut recours à son Protocole,
 Vous fit nouvelle cabriole,
 Jouïa sa farce, et plut. On sçait que quelquefois,

996 MERCURE DE FRANCE

Peu de chose amuse les Rois!

Selon son goût, enfin le Dieu le fit renaître,

Et de l'homme lui donna l'être:

Mais n'osant pas en faire un Mortel vertueux,

Un sage, il le destine au corps d'un petit Maître,

D'un brouillon, d'un présomptueux,

Portant la tête au vent, de soi-même idolâtre,

Importun, fanfaron, d'ennuyeux entretien,

Parlant beaucoup, ne disant rien;

Vrai personnage de Théâtre,

Et d'ordinaire aussi personnage de Cour.

Mercure, en cet état, le rencontrant un jour;

Je t'ai vû n'aguere au Tenare,

S'écria-t'il, tu n'es qu'un composé bizarre,

Et du Singe, et du Perroquet.

Grace à ton geste, ainsi qu'à ton caquet,

Ton ridicule se consomme.

D'un semblable mélange on ne fait qu'un sot
homme,

Et nul n'est pris à cet appas.

Ainsi le Dieu traita la chose.

O! combien de gens ici bas,

Me feroient croire à la Métémorphose.

M. Tanevot.



LET



*LETTRE écrite de Seyde le premier
Décembre 1730. par M. du Bellis , sur
un Voyage fait en Galilée , &c.*

DE retour depuis peu de jours , Monsieur , d'un Voyage que je viens de faire , je ne perds point de temps à vous faire un récit succinct de ce que j'ai vû , pour prévenir vos reproches. Dispensez-moi de Dissertations , et permettez que je vous renvoye une foule de Voyageurs qui ont écrit des mêmes Pays où j'ai été.

Les Révolutions de 18. siècles ont extrêmement simplifié la Galilée ; *Flavius Joseph* , qui en a été Gouverneur , écrit qu'il y avoit dans cette Province 204. Bourgs ou Villages , dont plusieurs étoient bien fortifiez , et dont le moindre avoit environ 15000. hommes , sans parler des grandes Villes de Tiberiade , de Sephoris et de Gabara.

Hiram , Roi de Tyr , se trouva fort mal payé de 20. Villes de la Galilée que Salomon lui donna pour les Bois de Cedres , de Sapins et autres Materiaux que ce Roi avoit fournis pour la construction du Temple de Jerusalem.

A iiij La

La Charuë a passé sur presque toutes les Villes, Bourgs et Villages, et ceux qui restent aujourd'hui, ne sont plus situez aux mêmes lieux où étoient les anciens. On n'y voit plus que quelques monceaux de pierres et décombres de maisons ruinées.

En partant de Seides, je ne m'étois proposé que d'aller à Acre; j'étois en compagnie de trois Négocians, dont deux étoient les Députez de la Nation. Le Valet d'un de ces Députez, est fils d'un Curé Maronite de Seyde; et comme il est au fait de la Tradition, et qu'il sçait lire et écrire le Syriaque, je le pris en affection pour les secours que j'en attendois.

Après trois lieuës de marche, mon Docteur domestique, me fit observer que j'étois sur les ruines de *Sarepta*, et me fit arrêter à une petite Mosquée, bâtie au lieu même où étoit la maison de cette Veuve, qui ayant bien voulu partager son petit pain avec Elie, obtint de ce Prophete la multiplication de sa farine, de son huile, et la résurrection de son fils.

A une lieuë et demie de cette Mosquée nous passâmes la Riviere nommée la *Hasemiech*, sur un fort beau Pont de Pierre, qu'Osman, Pacha de Seyde, a fait bâtir. Que cette Riviere soit le Fleuve Eleuthere des

des Anciens, ou non, je laisse cette discussion aux Sçavans; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle séparoit autrefois les Royaumes de Tyr et de Sidon.

Comme je souhaitois voir les fameux Puits appellez les Puits de Salomon, parce que ce Roi en parle dans le Cantique des Cantiques, nous ne prîmes point le chemin de Tyr, et nous marchâmes droit à une Mosquée que les Maronites prétendent être le Tombeau de Daniel. Nous passâmes à cette Mosquée une partie de la nuit.

Au lever du Soleil nous arrivâmes aux Puits. Nous avons découvert en traversant la vaste Plaine de Tyr, des restes des Aqueducs qui conduisoient l'eau de ces Puits dans cette Ville, qui en est éloignée d'une lieuë.

Le plus grand de ces Puits subsiste en son entier; les deux autres sont ruinez. L'eau monte jusqu'au bord, ce qui le fait ressembler à un Réservoir, et en sortant elle fait tourner des Moulins à blé, ce qui le rend d'une grande utilité.

A deux lieuës de ces Puits, on trouve le chemin appellé aujourd'hui *Anakoura*; il est taillé dans le Roc, sur le milieu d'une Montagne qui n'a presque point de pente; il a environ une demie lieuë de

A v long

1000 MERCURE DE FRANCE:
long : c'est un Ouvrage d'Alexandre le
Grand , le garde-fou en est ruiné, le préci-
pice en est affreux ; la Mer et des Rochers
escarpez. sont au bas à une si grande
distance, qu'on ne peut presque en soute-
nir la vûë ; ce chemin, au reste, est si ruiné
et si mauvais , qu'on est obligé de mettre
ped à terre à chaque bout de champ.

Au sortir de ce passage , on trouve
un grand tas de pierres et quelques res-
tes de Murs. Ces ruines s'appellent *Scan-
darete* , ce qui signifie petit Château d'A-
lexandre.

On arrive enfin au Cap Blanc , que les
Anciens nommoient le Mont Saron. De-
là on découvre la Plaine d'Acre , bornée
au Sud par le Mont Carmel , qui avan-
çant dans la Mer , semble simétriser avec
le Cap Blanc , et entourer circulairement
avec les Montagnes de l'Est cette im-
mense Plaine. La Ville d'Acre paroît au
milieu sur le Rivage de la Mer ; et quoi-
qu'il semble qu'on doive bien-tôt attein-
dre à cette Ville , il faut pourtant em-
ployer quatre bonnes heures pour y ar-
river , marchant toujours en ligne directe.

La Ville d'Acre ou de *Prolemaïde* , fait
pitié aujourd'hui , en voyant les ruines
des étonnantes Fortifications qui entou-
roient cette grande Ville. L'Eglise de
S.

S. André, celle de S. Jean, le Palais et la Chapelle du Grand-Maître des Hospitaliers, doivent être des Edifices admirables. Il reste encore de ces superbes Edifices, quelques pans de murailles dans leur entier, qui font juger de leur ancienne beauté.

Trois jours après notre arrivée à Acre un Négociant de Seyde, étant dans le dessein d'aller à Tiberiade pour rendre visite aux *Cheiks* qui ont la Ferme generale de ce Pays, me proposa de l'accompagner dans ce voyage, ce que j'acceptai avec plaisir.

Ce Négociant avoit rendu un service important au Cheik *Saad*, aîné de la Famille des Cheiks de la Tiberiade. Ce Cheik Saad, avec un des ses freres, informé de l'arrivée de mon ami à Acre, se rendit à Nazareth; et ayant appris qu'il devoit les aller voir, il lui envoya dix Cavaliers bien armez pour l'accompagner.

Après trois heures de marche vers l'Orient, dans la Plaine d'Acre, nous entrâmes dans les Montagnes de la *Phénicie*, et de-là dans les Verres de la Tribu de *Zabulon*; nous passâmes la belle Plaine de cette Tribu; et étant parvenus à un Village nommé *Saffoury*, notre Cavalier

A vj con-

1002 MERCURE DE FRANCE
conducteur me fit observer le lieu où étoit
la Maison de S. Joachim et de sainte Anne,
et le reste d'une fort belle Eglise à trois
Nefs, que sainte Helene avoit fait bâtir
tout auprès.

Cette dévôte Imperatrice avoit rempli
toute la Terre-Sainte de Monumens de
sa pieté au commencement du IV^e siecle.
Ce pauvre Village de Saffoury étoit au-
trefois la fameuse Ville de *Sephoris*.

Au reste, vous remarquerez que le Ca-
valier dont je parle, est un homme en-
core plus important que le Valet que
j'ai déjà cité; il sçait sa Terre-Sainte par
cœur, il conduit depuis 30. ans les Re-
ligieux et les Pelerins. Ce Cavalier, nom-
mé *Jacoub*, connoît et explique tous les
lieux Saints.

Après avoir traversé Monts et Vallées,
nous vîmes Nazareth dans un petit Valon
entouré de Montagnes. Il est sur le pen-
chant d'une de ces Montagnes, regardant
l'Orient, et ne consiste qu'en quelques
Cahutes dispersées sur une petite Espla-
nade.

Nous passâmes auprès de la Fontaine
où la sainte Vierge venoit prendre de
l'eau, n'y ayant point de Puits dans Na-
zareth, mais seulement quelques Citernes.
Cette Fontaine est à 4. ou 500. pas du
Village

Village; il en est de même de tous les Villages de la Galilée. Les Habitans de Saffoury vont chercher l'eau à un quart de lieuë.

La nouvelle Eglise que les Religieux de la Terre-Sainte ont fait bâtir à Nazareth, est située au même lieu où s'est operé le Mistere de l'Incarnation; cette Eglise a été consacrée depuis peu, et on y fait actuellement l'Office divin. Le Convent n'est pas encore achevé; nous logeâmes dans les chambres du vieux Monastere.

Comme nous arrivâmes bien avant le coucher du Soleil, j'eus le temps d'aller visiter l'Eglise. Elle est à trois Nefs et fort éclairée.

La sainte Grote où s'est operé le Mistere, se presente d'abord en entrant, on y descend par un spacieux Escalier de douze marches; et après avoir traversé l'espace où étoit la Maison qui a été transportée à Lorette, on entre dans la Grote taillée dans le Roc.

Le Ceintre extérieur de cette Grote est tout couvert de Marbre, et sous l'Autel isolé qui est au milieu, on y lit ces mots: *Hic Verbum caro factum est.*

A gauche en entrant, il y a deux grosses Colomnes d'un Marbre singulier; elles sont placées comme sont les Colomnes
cou-

1004 **MERCURE DE FRANCE**
couplées dans les Edifices. Sainte Helene
les fit poser lorsqu'elle fit bâtir une su-
perbe Eglise à Nazareth , pour désigner
la place où étoient la sainte Vierge et l'An-
ge Gabriel , dans l'instant de l'Annon-
ciation ; l'une de ces Colonnes demeure
suspenduë, adhérente à la voute de la Grot-
te , ayant été brisée vers sa base par un
Pacha de Damas , qui pensant qu'elle étoit
creuse , croyoit y trouver un trésor.

On monte par deux Escaliers de 12. mar-
ches, situez aux deux côtez du vieux Esca-
lier qui conduit à cette Grotte ; au grand
Autel de l'Eglise , qui est à la Romaine, et
placé précisément sur la voute de la Grot-
te ; le Chœur est derriere l'Autel.

M. Bergeret, Négociant François , Ré-
sident à Acre , qui a donné le dessein de
cette Eglise , m'a dit qu'elle avoit dix toi-
ses de longueur , neuf de largeur , et huit
et demie de hauteur. Les Maçons Turcs
qui l'ont élevée , ont commis mille dé-
fauts grossiers contre le Dessein de M. Ber-
geret.

On voit dans les cours du Convent ,
quelques anciens Chapiteaux Corinthiens
de l'Eglise de sainte Heleine , dont les
feuilles d'acanthe et les autres ornemens
sont admirables.

Le lendemain j'allai visiter l'ancienne
Sy-

Synagogue de Nazareth ; cet Edifice s'est bien conservé, mais il sert aujourd'hui d'écurie. Je vis aussi les ruines d'une petite, Eglise bâtie où étoit la Boutique de S. Joseph, et la Table de pierre sur laquelle le Sauveur mangeoit quelquefois avec ses Apôtres ; elle est à present renversée.

Je négligeai d'aller voir le Précipice qui est à un quart de lieuë de Nazareth, parce qu'il n'est pas décidé si ce fut à ce lieu ou au haut de la Montagne même, au penchant de laquelle le Village est placé, que les Juifs au sortir de la Synagogue, conduisirent le Seigneur pour le précipiter.

Nous partîmes avec les Cheiks de la Tiberiade pour nous rendre chez eux. Ils avoient pour leur suite 60. Cavaliers armés de lances, de fusils, de sabres et de pistolets à la ceinture, desorte qu'avec nos dix Cavaliers et nos gens, nous étions plus de 80. personnes à cheval.

A peine eûmes-nous marché une heure, que nous nous arrêtâmes pour attendre un Cavalier que nous voyons venir à toute bride ; il rendit une Lettre aux Cheiks, qu'on leur écrivoit d'Acre, par laquelle on les informoit que le jour d'auparavant 21. de Novembre, il étoit arrivé à Seyde un Capigi, porteur d'un Commandement

dement pour arrêter Soliman-Pacha et s'assurer de son bien ; que le Pacha de Damas, son frere, avoit été également arrêté avec le Pacha de Tripoli, fils de ce dernier, le Gouverneur de Lataquie, fils du Pacha de Tripoli, et celui de Mara. Le Cavalier ajouta que depuis un quart d'heure qu'il étoit parti de Nazareth, il y étoit arrivé un Capigi qui étoit descendu chez les PP. de la Terre-Sainte.

Les Cheiks retournerent sur leurs pas pour sçavoir le sujet de ce dernier Capigi, et nous rejoindre ensuite au *Kanaintujar*, qui est au-dessous du Thabor, dans la Plaine d'*Esdrelon* ; ils nous laisserent 20. Cavaliers.

Continuant notre route, nous vîmes en passant une Mosquée, où l'on dit que le Prophete Jonas est enterré ; de-là nous allâmes à *Cana*.

L'Eglise et le Monastere que sainte Helene avoit fait bâtir au lieu même où étoit la Maison des Noces où se fit le Miracle sont aux trois quarts démolis. Je bus à l'unique Fontaine du Village, de cette eau qui fut convertie en vin. On voit auprès les restes d'une Chapelle.

Aux environs de *Cana*, nous traversâmes le Champ des Epis, où les Pharisiens scandalisez de voir les Apôtres manger
des

des grains de froment le jour du Sabat, furent repris par le Sauveur.

Après avoir marché dans de beaux Vallons, dont les Montagnes sont couvertes de Chênes verts, nous entrâmes dans la Plaine d'Esdrelon, nous nous trouvâmes dans peu presque au pied du Thabor, mais la forme pyramidale de cette fameuse Montagne, est encore la plus admirable vûe de la Plaine. C'est ici où le docte Cavalier *Jacob* donna une grande satisfaction à mes yeux et à mon imagination. D'abord il m'instruisit des ruines qui subsistent au sommet du Thabor, reste des Edifices que sainte Helene et le Prince Tancrede avoient fait bâtir.

Il me montra ensuite les Monts *Hermon* et *Hermonien*, et me fit appercevoir de fort loin les Montagnes arides et pelées de *Geiboé*, me designa derriere le Thabor le lieu où étoit la Ville de Naïm au pied d'*Hermonoïm*. La Ville d'*Ador*, où Saül alla consulter la Devineresse. Il me rapella les événemens de l'écriture. arrivez *in Campo magno Esdrelon*, la Bataille de Josué contre le Roi de Maggedo, la défaite de Sisara par Barac, assisté de Débora; la mort d'Ochozias par Jehu, et celle de Josias par Pharaon Nechao.

Nous nous rendîmes ensuite au *Kanaintujar*

1008 MERCURE DE FRANCE
nainujar, c'est à-dire, le Kan de la Source
des Marchands; c'est un très-bel Edifice
construit par les Turcs, et qu'ils laissent
tomber en ruine; il a été bâti pour la
commodité des Caravanes de Damas qui
passent par la Plaine d'Esdrelon. Il s'y
tient un Bazar ou Marché toutes les se-
maines. Les Pierres qui ont servi à cet
Edifice, avoient été tirées de la démoli-
tion d'une Forteresse que les Chrétiens
avoient bâtie.

Les murailles et les tours de cette For-
teresse, qui est à une portée de fusil du
Kan, subsistent encore à une toise d'éle-
vation; rien n'est si admirable que les
Edifices, que les *Croisez* avoient élevés
dans ces Pays.

Les Cheiks nous joignirent une heure
après, et nous apprirent que le Capigi ar-
rivé à Nazareth, venoit de Jerusalem,
où il avoit été envoyé pour examiner un
nouvel Edifice des Arméniens, sur le-
quel il y avoit eu des plaintes à la Porte,
que les Latins, les Grecs et les Arméniens
lui avoient fait ensemble un present de
onze Bourses, afin qu'il fit à la Porte des
Relations *inconsequentes* de leurs Eglises
et de leurs Monasteres, et que les Reli-
gieux de Nazareth lui avoient donné cent
Sequins pour le même sujet.

Au

Au Soleil couchant nous arrivâmes à la *Tiberiade*. On ne voit la Mer que lorsqu'on est parvenu au haut de la Montagne, où l'on arrive par une Plaine; il faut descendre après pendant une demie heure pour arriver à la Ville.

Cette Ville bâtie par Hérode en l'honneur de Tibere, devoit être superbe; elle étoit fort longue, mais peu large, parce que la montagne la serre vers le bord de la Mer.

Il y a apparence que la Maison des Cheiks où nous descendîmes, étoit un ancien Palais, à en juger par ce qui reste des Murailles, au bas desquelles la Mer bat, et sur lesquelles ils ont pratiqué des logemens à la façon du Pays. Toutes les pierres de ces Murailles sont taillées en pointe de diamants.

On voit sur le Rivage trois petits Ouvrages d'une toise en carré, revêtus des mêmes pierres placées sur une même ligne, et elevez sur des Colomnes enfoncées dans terre, l'une touchant l'autre, à la façon de nos Pilotis. On présume que ces Ouvrages soutenoient quelque Peristile ou Galerie saillante du Palais. Il y a quelques morceaux de Frise et autres fragmens sur la Grève, dont la Sculpture n'a rien de remarquable.

Auprès

Après de ce Palais il y avoit une Forteresse dont les ruines font aujourd'hui un très-bel objet pittoresque ; le Palais et la Forteresse étoient précisément au milieu de la Ville. On ne sçait si l'enceinte de murailles qui renferme avec ces antiques Masures, 40. ou 50. Châumieres, est un Ouvrage d'Hérode ou des Croisez.

Ce sont ces murailles que le Pacha canona le mois d'Avril dernier et devant lesquelles il se posta avec 4000. hommes. Elles forment un quarré long de 5. ou 600. pas, et ont tout au plus trois pieds d'épaisseur et trois toises d'élevation. Les Assiegez étoient au nombre de 170. mal armez et le *Chekdaïr* jouïoit aux Echecs pendant le Siege.

Ce Cheik et ses freres, au nombre de cinq, nous régalerent de leur mieux ; et le lendemain matin nous allâmes à cheval, marchant toujours dans des ruines aux Bains chauds qui étoient au bout de la Ville du côté du Midy.

Au retour j'examinai ce Lac ou cette Mer, sur les bords de laquelle et sur laquelle même le Seigneur a operé tant de prodiges. Le Cavalier Jacob me dit qu'elle n'avoit pas six à sept milles de largeur et 18. à 19. milles de longueur. Elle est toute entourée de Montagnes très roides.

Il me fit observer du côté du Nord l'endroit où le Jourdain entre dans cette Mer, et quelques tas de pierres au lieu où étoient Capharnaüm et Betsaïde.

Au sommet d'une haute Montagne du même côté, au Nord, je voyois parfaitement la Ville de Saphet avec sa Citadelle. Cette Ville est actuellement en grande veneration parmi les Juifs, à cause que leurs Rabbins, Auteurs du Talmud, y sont enterrez. Elle donne lieu à une grande question pour sçavoir si elle est l'ancienne *Bethulie*.

En descendant vers l'Est sur la même Montagne, on voit le Puits où Joseph fut mis par ses freres, ou pour mieux dire, le Kan auprès duquel est ce Puits. On ne voit rien du *Corosaim* ni de *Gerasa*, de l'autre côté du Lac.

Il y a dans les murs de Tiberiade une Chapelle qui sert de Magazin aux Cheiks, que le Prince Tancrede a fait bâtir, et qui fut dédiée à S. Pierre, parce que ce fut là où le Seigneur après sa Résurrection, apparut à ses Apôtres. Les Cheiks permettent à nos Religieux d'y dire la Messe quand ils vont à Tiberiade.

Nous quittâmes les Cheiks après le dîné, et nous laissâmes les dix Cavaliers qui nous avoient escortez en allant, nous
prîmes

1012 MERCURE DE FRANCE
prîmes notre route par la Plaine de la multiplication des cinq Pains d'Orge et des deux Poissons, nous passâmes au pied de la petite Montagne sur laquelle le Seigneur prononça les Beatitudes, auprès de laquelle est le Village d'*Atbin* : la charuë a passé sur le lieu où étoit le Bourg de *Jotapa*, situé aux environs, et dans lequel Flavius - Joseph fut pris par les Romains. On ne reconnoît ce lieu que par quelques Cîternes qu'on y trouve.

Nous arrivâmes à deux heures après minuit à Acre, d'où je partis deux jours après pour Seyde. Je passai à Tyr, et je vis que les Propheties d'Ezechiel étoient pleinement accomplies à l'égard de cette Ville; *Dieu l'a effacée de dessus la terre* ; je n'y trouvai de remarquable qu'une triple Colonne de Marbre grande de 40. à 50. pieds de longueur, qui est dans les décombres d'une Eglise dont il subsiste encore quelque portion de muraille. Origene étoit enterré dans cette Eglise. Les sables ont couvert la Digue par laquelle Alexandre joignit la Ville à la Terre ferme ; on diroit qu'elle a toujours été unie au Continent. Il n'y a actuellement qu'environ 20. ou 25. personnes à Tyr.

J'aurois été au Mont Carmel, si trois ou quatre mille Arabes n'étoient venus camper

camper dans la Plaine un jour après mon arrivée de Galilée , sur la nouvelle de la disgrâce des Pachas de Damas et de Seyde. Ces descendans d'Ismaël , sous prétexte qu'Abraham n'a laissé aucun heritage à leur pere , s'emparent par droit d'aubaine , des habits et des Effets des Voyageurs , qu'ils regardent comme leur patrimoine. Je suis , Monsieur , &c.



LES TOURTERELLES ,

I D I L L E .

Par M^{lle} de Malcras de la Vigne , du Croisie , en Bretagne.

A Madame Deshoulières.

HElas ! constantes Tourterelles ,
Que vos carresses et vos jeux

Ont des attraits touchans pour un cœur amoureux !

Redoublez , s'il se peut , vos flammes mutuelles ,

Pa mez-vous , languissez , mourez dans les plaisirs ,

Ah ! j'entends vos petits soupirs ,

De

1014 MERCURE DE FRANCE

De vos transports secrets , interprètes fidèles,
Profitez de la vie heureux couple d'Amans ,
Jouïssiez d'un bonheur dont la source est si
pure ;
L'instinct que vous donna la prudente Na-
ture ,

Vaut mieux que tous nos sentimens.
Sans vous embarrasser dans d'inutiles peines ,
Le sang qui coule dans vos veines ,
Nous instruit cent fois mieux que tout l'Art des
Romans.

Plus votre ardeur vieillit , plus vous la trouvez
belle ,
Malgré l'effort des ans , vos cœurs sont enflam-
mez ,

Et pour une autre Tourterelle ,
Vous ne quittez jamais celle que vous aimez.
Si les Amans , et les Amantes
Avoient pour s'envoler des aîles comme vous ,
On verroit encor parmi nous ,
Plus d'inconstans , et d'inconstantes.
C'est vous que l'on doit appeller
De vrais modèles de tendresse ,
Vous avez seulement des aîles pour voler
Après le cher objet qui vous charme sans
cesse.

Dans votre commerce amoureux ,
La désiante jalousie ,

Ne

Ne répandit jamais le poison dangereux ,
 Qui parmi nous brise les nœuds
 De l'amitié la plus unie.
 Si vous paroissiez quelquefois
 Disputer et hausser la voix ,
 Je n'y découvre rien que la loüable envie
 De deux Amans ambitieux ,
 Du prix de s'entr'aimer le mieux ;
 Et de pareils débats toute aigreur est bannie.
 Vous fréquentez les mêmes lieux ,
 Vous ne cherchez jamais nulle autre compa-
 gnie.
 Vous bûvez au même ruisseau ,
 Vous vous perchez toujours sur le même ra-
 meau ,
 Quand vos paupieres sont forcées ,
 De céder aux pavots que le sommeil répand ,
 Vous craignez de vous perdre , et vos plumes
 pressées
 Pouroient être entrelassées.
 Que votre langage est charmant !
 Qu'il a , je ne sçai quoi , d'honnête et de ga-
 land !
 Que vos accens plaintifs sont poussez d'un air
 tendre !
 Ce n'est qu'aux cœurs comme le mien ;
 A qui Venus permet d'entendre
 Et de goûter votre entretien.

B Après

1016 MERCURE DE FRANCE.

Après avoir cueilli des douceurs infinies
Dans vos embrassemens savourez à longs traits ;
Si vos forces sont affoiblies ,

• Votre amitié ne l'est jamais.

Ah ! quand vous vous plaignez , c'est un regret
extrême ,

Qui vous fait l'une à l'autre adresser ce dis-
cours :

*Faut-il , mon petit cœur , toujours aimer de
même ,*

Sans pouvoir cependant se carresser toujours ?

Depuis le lever de l'Aurore ,

Vous sçavez vous donner jusques à son retour ,

Differentes marques d'amour.

Recommencez vos jeux , recommencez encore ,

Hôtes légers des Bois , il n'est rien sous les
Cieux

Qui puisse tant flatter et mon cœur et mes
yeux.

Mais , si le Berger que j'adore

N'avoit plus aujourd'hui pour moi le même
cœur ,

Si l'Amour avoit fait éclore

Dans son ame changée une nouvelle ardeur.

Tourmens affreux ! douleurs cruelles !

Soupçons persuasifs ! doutes impérieux !

Cessez , hélas ! cessez , constantes Tourterelles ,

N'offrez pas désormais ces plaisirs à mes yeux.

S'ils leur doivent coûter des larmes éternelles.

Du

Du beau Sexe François , ô la gloire et l'honneur ,

Deshoulières , dont le génie

Sçut chanter des Amans la douce maladie ,

Et des Heros Guerriers célébrer la valeur ;

Du Pinde où tu jouis d'une meilleure vie ,

Regarde ici bas , et reçois

L'Idille que je te dédie ,

C'est à ton goût que je la doi.

Si je puis aujourd'hui mériter ton suffrage ;

Phébus et les neuf Sœurs s'unissant avec toi ,

Avoûront ce galant Ouvrage.



LETTRE de M. Chompré , Maître de Pension dans la rue S. Jean de Beauvais , à M. D. L. R. touchant le Bureau Tipographique.

Bien des personnes , Monsieur , me trouvant cité dans l'espece de Procès Littéraire , intenté contre l'Auteur du Bureau Tipographique , ont jugé différemment de l'article qui me regarde en particulier , et je crois devoir détromper ceux qui de part et d'autre, voudroient m'y engager pour plus que je ne dois y être.

Bij II

Il est vrai qu'après avoir connu les avantages du Bureau Typographique, auquel j'avois vû travailler le petit Candiac, j'en fis faire un l'année dernière pour un enfant âgé de deux ans : mais peu après on me proposa un établissement, dont les pénibles commencemens ne paroissent guères compatibles avec ce travail, qui demande un certain loisir, et une certaine attention, suivie et réfléchie : de plus, l'enfant tomba malade avant que d'être mis au Bureau, et est demeuré presque dans l'inaction jusqu'à présent.

L'Auteur du Bureau Typographique, sans distinguer mes Pensionnaires, ni mes Externes qui vont en Classe, du petit enfant pour lequel j'avois fait faire ce Bureau, avança pour lors dans le Mercure de Juillet, *que je n'avois pas négligé de me donner un Bureau Typographique pour accélérer les premières études des enfans.* Il est visible que ces premières études ne regardoient point les Pensionnaires ni les Externes, mais seulement le petit enfant dont il est question. Je craignis cependant qu'on ne donnât à cela une fausse interprétation, et j'aurois souhaité que l'Auteur du Bureau eut rectifié cet endroit dans une autre Lettre : mais on ne présuma pas qu'il se trouveroit quelqu'un pour
rele-

relever une expérience qui n'étoit pas encore commencée. L'Auteur du Bureau a dit simplement que je n'avois pas négligé de m'en donner un , et non pas que j'y fisse travailler.

Un des Adversaires du Systême voulant refuter cette Méthode , a conclu du pouvoir à l'Acte , quand dans le dernier Mercure de Février , après avoir rapporté plusieurs exemples , il ajoute (parlant de l'Auteur) *il n'oubliera pas M. Chompré , Maître de Pension , qui se sert du Bureau Typographique pour les enfans.* Si ce Critique avoit voulu prendre la peine de se bien informer de la chose , il auroit appris que je n'ai point d'Ecoliers qui n'aillent au Collège , ausquels par conséquent le Bureau ne soit inutile ; c'est un fait. Pourquoi donc avance-t-il que je m'en sers pour les enfans ? Est-ce pour faire croire ce qui n'est pas ? Si cependant il avoit été curieux d'une exacte perquisition , il n'en auroit pas à coup sûr été content ; car il auroit appris que quoique l'enfant soit toujours languissant , il n'a pas laissé de faire quelques progrès.

Il sçait parfaitement bien non-seulement ses lettres , mais encore les chiffres , que sa mere et sa sœur lui ont fait apprendre en le tenant assis-vis-à-vis le Bureau ,

pour l'amuser , lorsque ses douleurs lui donnoient un peu de repis , et il en est présentement à ce que l'Auteur appelle la seconde Classe. Comme il commence à se mieux porter , il marque une inclination constante pour ce jeu , et ne paroît aucunement touché des objets qu'on présente ordinairement aux enfans de son âge : mais quand il se porteroit bien , l'application continuelle que je dois à l'éducation des jeunes gens qu'on me confie , et le bon ordre qu'il faut entretenir dans ma Pension , ne me permettent pas de le suivre : au reste , il en attrapera ce qu'il pourra ; c'est toujours beaucoup de pouvoir l'instruire de bonne heure , en l'amusant et sans se fatiguer par trop d'attention , ce qui ne paroît pas possible avec les Alphabets ordinaires. Si l'éducation particuliere de cet enfant n'est pas des plus favorables à l'Auteur du Systême , elle l'est encore moins à ses Critiques. Je vous prie donc , Monsieur , de trouver bon que je détrompe ici ceux , qui captieusement , ou mal informés , voudroient encore faire mention de moi , et qui grossiroient , ou qui diminueroient l'exemple pour l'accommoder selon leur besoin , ce qui n'arrive que trop communément quand nous nous déclarons contre une chose

chose qui ne nous plaît pas. On devroit du moins convenir genereusement du bon qui se trouve dans le Systême du Bureau Typographique , et refuter par des raisons solides ce qu'on croit qui doit être censuré.

Je sçai , comme bien d'autres, que l'Auteur Typographe est de bonne foi , et qu'il ne veut tromper personne. Sa probité , son parfait désintéressement et son extrême modestie , soutenus d'un sçavoir qui n'est pas médiocre sur cette matiere , sont de bons préjugez pour son Systême : néanmoins , entre plusieurs objections qu'on peut lui faire. J'en vois une ou deux qui me paroissent mériter quelque attention. C'est la difficulté de trouver des Maîtres , qui après avoir long-tems étudié , et se croyant par conséquent en état d'instruire , soient assez humbles pour se mettre à l'A , B , C. C'est une étude qui ne flatte assurément pas l'amour propre , il faut cependant y revenir pour faire usage du Bureau , car il ne s'agit pas seulement de l'A , B , C , comme on l'entend communément , mais d'une Doctrine à laquelle on ne s'est guere appliqué , je veux dire la propre dénomination des lettres , et les sons de la Langue, au moïen de quoi l'enfant ne trouve plus dans son

B iiij che-

chemin les ronces ni les épines qu'il rencontre inévitablement avec la méthode ordinaire. Outre la difficulté de trouver des Maîtres capables, bien assidus, et bien patients, il y en a encore une bien plus forte, c'est l'œconomie du plus grand nombre des parens, en fait d'éducation, lesquels ne faisant pas souvent difficulté de dépenser dix, vingt, trente pistoles, et quelquefois des sommes bien plus considérables, mal-à-propos, ou pour leurs plaisirs, ne pourront se résoudre à en dépenser trois ou quatre pour avoir un Bureau avec tout son attirail. Un petit Alphabet de deux ou trois sols est un peu moins difficile à acquérir.

La question est donc de sçavoir si ce Système réussira. *Adhuc sub judice lis est.*

Quoiqu'il en soit, n'y eut-il ici que les verges et les férules de moins, c'est un grand avantage. Ces sortes d'instrumens sans lesquels l'enfant profite tout autant, et même plus qu'avec le petit Alphabet, et qui ne servent qu'à inspirer aux enfans du dégoût pour l'étude des Lettres, deviennent absolument inutiles avec cette Méthode; l'Auteur, sagement n'en conseille l'usage que pour les fautes auxquelles le cœur seul a plus de part que l'esprit. Enfin, il est certain que ce Système

ne

ne regarde que ceux qui font profession d'enseigner les premiers élémens des lettres, depuis l'A, B, C, jusqu'aux basses Classes, et qu'un enfant y apprend aisément à lire les Langues Françoises, Latines, Grecques, Hébraïques, et telles autres, que le Maître est capable d'enseigner : mais il ne peut convenir, ni à un Professeur, ni à un Maître qui répète les Humanitez : en effet, quelle apparence y auroit-il de dresser cette machine dans un endroit où les jeunes gens sont plus pour écouter et pour écrire que pour voir ? Le Bureau Typographique est fait pour être vû, et non pour être entendu, c'est ce qui en fait le principal mérite ; car ce Ruidement sensible, frappant les yeux, s'inculque mieux que ce qu'on entend seulement raconter, et l'on y peut bien appliquer cette Maxime d'Horace :

*Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam qua sunt oculis subjecta fidelibus.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 18 Avril, 1731.



B. v.

Le



L E . F A U N E ,

E G L O G U E .

A M. le Comte de Saint Florentin , pendant son séjour à Châteauneuf.

MUses , qui vous plaisez dans les gras pe-
turages ,

Et vous entretenir de Bois et de Rivages ,

Donnez à vos chansons un peu de dignité ;

On n'aime pas toujours tant de simplicité ,

Le lierre rampant , et la verte fougere ,

Aux grands , ainsi qu'à nous , n'ont pas le droit
de plaire ,

Offrez d'autres objets , et sçachez-en choisir ,

Qui puissent d'un Ministre amuser le loisir.

Dans le creux d'un Vallon , solitude pro-
fonde ,

Lieux ignorant encor le tumulte du monde ,

Le jeune Celadon , et Daphnis , son ami ,

Virent sous un Tilleuil un vieux Faune en-
dormi.

Aussi-tôt se coulant à travers le Bocage ,

Tous deux de ce sommeil saisissent l'avantage ,

Et d'une chaîne faite , et de sauge et de Thym ;

Pour arrêter le Dieu , l'embarrassent soudain.

Car

Car il avoit souvent par force , ou par adresse ,
 En fuyant de leurs mains éludé sa promesse ,
 Et differé toujours de leur chanter les Vers
 Qu'il avoit composés sur le vaste Univers.

Cette fois les Bergers craignent peu son ca-
 price ,

Il s'éveille , et comme eux riant de leur ma-
 lice :

C'est assez , leur dit-il , enfans , rompez ces
 nœuds ,

Il est juste à la fin de contenter vos vœux.

Les Bergers à ces mots s'asseyent pour enten-
 dre ,

Et le Faune commence ainsi sans se deffendre.

Avant que le Soleil eût l'Empire des airs ,
 Et qu'on peut distinguer et la Terre et les
 Mers ,

Tout ce qu'offre à vos yeux avec tant d'arti-
 fice ,

De l'Univers entier le superbe édifice ,

Dans un commun principe ensemble confondu ,

N'étoit qu'un noir broüillard vainement étendu

Une eau presque'insensible , et sombre d'elle-
 même ,

Que d'un stérile nœud lioit un froid extrême.

Mais si-tôt que l'esprit qui voloit sur le
 flots ,

Eût dans son vaste sein embrassé ce cahos ,

Sa féconde chaleur digerant la matiere ,

De l'Extrait qu'elle en fit composa la lumiere.

B vj De

De ce jour toutefois , l'immortelle clarté ,
 Ne fut point en tous lieux d'égale pureté :
 La haute région plus vive et plus legere ,
 En un feu tout divin vêt transformer sa Sphère ,
 La plus basse languit , et sa fausse vigueur ,
 Ne pût précipiter un reste de vapeur.
 Entre ces deux excès , la suprême sagesse ,
 Bien tôt d'un ciel moyen fit briller la richesse ,
 Et par le Firmament conduisit les secours ,
 Que sur nous l'Empirée épanche tous les jours.
 Cependant par le feu , vers le centre chassées ,
 Les tenebres s'étoient tout-à-fait condensées ,
 Et d'un Globe solide inondé par dehors ,
 Avoient pris sous les eaux la figure et le corps :
 Mais lorsque resserrée en de justes limites ,
 La Mer à son courroux eut des bornes pres-
 crites ,
 La Terre s'éleva brillante des couleurs ,
 Dont l'ornoient en naissant la verdure et les
 fleurs.
 Nul animal d'abord ne peupla les Montagnes ,
 Et les seules Forêts couvrirent les Campagnes :
 Du jour trop répandu la molle impression ,
 Bornoit au vegetable une foible action ,
 Et n'eût produit jamais que d'inutiles Plantes ,
 Si pour en ranimer les forces languissantes ,
 De ses feux dispersés l'esprit avec succès ,
 Dans le corps du Soleil n'eût réuni les traits :

Aussi-

Aussi-tôt la Nature achevant ses Ouvrages ,
Les Oyseaux de leurs Chants remplirent les Boc-
cages ,

Le Taureau rumina sur le bord des Ruisseaux ,
La Chevre et la Brebis chercherent les Côteaux ,
Le Loup du Bois voisin sortit pour les surprendre ,
Et le Chien accourut ardent à les deffendre.

Enfin pour couronner ces Miracles divers ,
Vous vintes, vous Mortels, habiter l'Univers.
Chef-d'œuvre merveilleux de la Toute-Puissance,
Qui voulut sur vos fronts tracer sa ressemblance,
Tout reconnut vos Loix , tout servit vos desirs ,
Et tout brigua l'honneur d'entrer dans vos plaisirs.
Heureux si de vos champs , par un triste caprice,
Jamais l'ambition n'eût banni la justice ;
L'innocence et la paix , ineffables présens ,
Que l'Olimpe ne rend qu'à ses plus chers enfans,
Devoient combler vos jours d'une joye éternelle !
Ainsi l'avoit réglé sa bonté paternelle.

Rappelez des bienfaits à regret enlevez ,
Et les connoissez mieux , vous qui les recevez ;
Mais déjà ces Vallons me paroissent plus som-
bres ,
Bergers, et le Soleil laisse grandir les ombres ,
Avant que tout-à-fait il passe sous ces eaux ,
Allez et retournez tous deux à vos Troupeaux.

M. de Richebourg.

LET-



*LETTRE écrite à M. de la R. par
M. P**** Commissaire des Poudres,
à C**** le 25. Mars 1731. sur le
bruit d'Ansaq.*

LEs Lettres, Monsieur, qui sont insérées dans les deux derniers Mercurres sur le bruit entendu à Ansaq, ne me satisfont point. Il y a cependant dans la première une nouvelle preuve des Acousmates, mais dans la seconde on n'a attribué ce bruit qu'à l'habileté d'un Disciple des *Philibert*, des *Læuilletts*, et de leurs semblables; je vous avoüe franchement que je ne trouve pas la comparaison exacte. Une seule personne peut bien dans une chambre, derrière un Paravant, faire un bruit considerable et varié de sons qui imitent des voix d'hommes, de femmes, d'enfans et de differens animaux; si l'on y mêle des Poëles, des pincettes, &c. La confusion de toutes ces choses pourra imiter le tintamare d'un ménage en rumeur; mais cela ne représentera pas dans le même instant plusieurs voix mêlées; la gravité de l'une ne sera que successive à l'éclat de l'autre; le chant du Cocq, ne sera point confondu avec le japement du
Chien

Chien; chacune de ces choses seront divisées, et l'une ne se trouvera jamais bien unie à l'autre, comme le son d'un accord que l'on forme sur un Clavecin.

J'ai entendu le charivari de Lœuillet; il m'a fort réjoui, mais quelque vif que fût son jeu, l'on distinguoit aisément qu'il ne partoît que de la même personne. La poêle, les pincettes, les chaises, qu'il mettoit en mouvement, ne formoient à chaque instant, que le bruit de chacune de ces choses, et ne produisoit dans la chambre et aux environs, que la valeur de chaque son qui auroit été entendu distinctement l'un après l'autre.

Supposé que Lœüillet eût fait son tintamare dans un lieu où il y eût eu un Echo capable de réfléchir le bruit, il n'auroit jamais frappé l'ouïe aussi fortement que celui que les Témoins d'Ansacq déposent avoir entendu dans une distance considérable, il n'auroit point effrayé les chiens et dispersé les Troupeaux; d'ailleurs on sçait que la réflexion de l'Echo ne frappe l'oreille que dans une certaine position, et qu'elle varie proportionément à la sérénité ou à l'humidité de l'Air; enfin le son que l'Echo rend, n'est jamais si fort que celui qui le produit. Supposé encore que le bruit du Disciple de Lœüillet eût

ré-

1030 **MERCURE DE FRANCE**
répondu à quelque voute ou à quelque
Caverne qui seroit sur le Côteau opposé au
Château d'Ansacq ; en ce cas je convien-
drai que le son peut être augmenté , mais
qu'on convienne aussi qu'il faudroit
que ce qui fait le premier bruit , fût bien
exactement placé à certaine distance , et
que le son suivit précisément le rayon de
direction jusqu'au lieu où se fait le re-
tentissement. Voyez *Vitruve* , Liv. V.
Chap. V. dans la Description des anciens
Théâtres , où il y avoit differens Vases
d'airain , selon l'étenduë des tons de la
voix et des Instrumens qui réfléchissoient
le son ; mais il falloit que ces Théâtres
fussent Eliptiques , car s'ils avoient été
quarrez , ou qu'on eût placé les Vases en
ligne droite , et qui n'eût pas eu une cer-
taine direction , ils n'auroient produit au-
cun eff t.

On objectera peut-être que le Disciple
de Lœüillet peut avoir reconnu une Ca-
verne sur le Côteau d'Ansacq , et avoir
si bien pris ses mesures , que d'un cer-
tain lieu du Château il ait poussé sa voix
directement à cette Caverne : soit ; mais
comment le bruit qu'il a pû faire dans
cette situation aura-t'il été également en-
tendu lorsqu'il aura changé de place et
parcouru la parallele à la rue de l'Eglise ?
S'il

S'il a abandonné le foyer, comment les rayons ont-ils conservé leur correspondance avec la Caverne, où l'on suppose que se forme l'Echo? Il n'y a pas de possibilité.

Les loix de la réflexion sont communes à la vûë et à l'ouïe, avec cette différence (quoiqu'en dise l'Auteur de la Lettre du mois de Mars) que la sensation de l'ouïe est plus exacte que celle de la vûë. Pour comparer il faut des choses de même genre. Si l'on meut circulairement un tison alumé, il est vrai que les yeux seront trompez par l'activité; on croira voir un cercle de feu. Mais *Correlly, Batiste, &c.* qui ont poussé au plus haut degré de vitesse l'expression des Nottes sur leurs Violons, ne sont point parvenus à représenter un seul son de plusieurs qu'ils expriment en un instant, soit sur differens tons, soit sur le même divisez par des coups d'Archet redoublez: l'oreille distingue toujours cette division; et si l'on se méprend sur le lieu d'où part le bruit d'une Cloche, ce n'est point un vice de l'oreille, c'est que le son est détourné par l'agitation de l'Air.

Il est donc certain que le bruit entendu à Ansacq, ne peut être produit par une seule personne; je ne prétends pas

1032 MERCURE DE FRANCE
pas prouver qu'il le soit par des Esprits
Aériens , mais je vais rapporter ce que
des personnes dignes de foy ont entendu
l'année dernière ; ce fait pourra conduire
à quelque conjecture plus vrai-semblable
que celui que contient la Lettre rappor-
tée dans le Mercure du mois de Mars.

M. D*** étoit à F. l'Automne der-
nier , le 3. Octobre , entre 2. et 3. heures
du matin ; elle fut éveillée par un bruit
de voix et d'Instrumens discords. Elle
s'imagina d'abord que c'étoit ses Domes-
tiques qui se divertissoient dans une Salle
au rez-de-chaussée du corps de logis. Elle
appella sa Femme de Chambre pour leur
faire dire de se retirer ; la pauvre Créa-
ture éveillée par le même bruit , s'étoit
enfoncee dans son lit , tremblante de
peur ; la voix de sa Maîtresse la rassura ;
elle la joignit , et ayant l'une et l'autre
redoublé leur attention , elles crurent que
ce bruit se faisoit dans la cour. M. P***
frere de Mad. D*** , que le même bruit
avoit aussi éveillè , crut qu'il se faisoit
dans la chambre de sa sœur , ne sçachant
que s'imaginer , il y accourut. Mad. D****
le pria d'aller gronder ses gens , et de les
faire coucher. Il descendit dans la cour ,
mais il n'y trouva personne ; toutes les
portes étoient fermées , les lumieres étein-
tes , ch e n dormoit.

Cependant entendant toujours le même bruit, il croyoit qu'il pourroit y avoir quelqu'un dans les Vignes qui sont vis-à-vis de la maison. Il monte sur la hauteur de ces Vignes, mais il ne voit que ce soit; il écoute attentivement et n'entend plus qu'un brouhaha, comme si c'eût été plusieurs hommes qui parloient bas, sans qu'il pût distinguer aucune articulation, mais les voix lui semblerent venir du Jardin de Mad. D****.

Il rentre dans la maison, parcourt ce Jardin et ne trouve personne; pendant qu'il va et revient, la conversation Aérienne devient moins vive; M. P*** montoit le Peron pour rentrer dans le Logis, lorsqu'un nouvel Acousmate l'étonne autant que ce qu'il venoit d'entendre. Un bruit pareil à celui de beaucoup de Sifflets de differens tons réunis, remplit l'Air et s'y perdit en s'éloignant comme par ondulation. Mad. D**** et sa Femme de Chambre en furent encore effrayées. M. P*** quoiqu'esprit fort et bon Physicien, m'a avoué qu'il avoit été extrêmement surpris.

Le lieu où ces choses ont été entendues est situé au bas d'une Montagne opposée au Midi, laquelle s'étend de l'Est à l'Ouest, en forme de Croissant imparfait, dont

1034 MERCURE DE FRANCE
les extremités diminuant insensiblement
de hauteur, se perdent dans une grande
Plaine. Plusieurs Monticules qui s'élevent
les unes sur les autres, forment cette Mon-
tagne, dont la surface est plantée d'Arbres
et de Vignes. Ne se pourroit-il pas que
différens tourbillons frappant de différen-
tes manières cette surface inégale, tantôt
platte, tantôt convexe et tantôt creuse,
eussent produit l'Acousmate dont je viens
de vous faire part. Je suis, &c.



L'AMOUR ET PLUTUS,

P O E M E.

*Par M. Cavaliés, de Montpellier, Avocat
à la Cour des Aides de la même Ville.*

MUse, raconte moi par quel destin contraire,
Plutus malgré l'Amour s'empara de Cythere,
Et vrai tyran des cœurs dans son funeste emploi,
Leur fit de s'enrichir une suprême loi.
Jadis avec l'Amour, avec ce Maître aimable,
La Terre entretenoit un commerce agréable;
El en fit un séjour charmant, délicieux,
Pour elle il dédaignoit la demeure des Cicux.
Sans contraindre les cœurs à changer de nature;
Par

Par la simple équité , par l'exacte droiture ,
 Il n'en fit que régler les secrets mouvemens,
 Ses volontez étoient les Loix des premiers tems ;
 Les Belles consultant le cristal d'une eau claire ,
 Epioient leurs attraits et ne vouloient que plaire ;
 Par son éclat encor , un métal odieux ,
 N'avoit point fasciné ni leurs cœurs ni leur yeux ;
 Le respect , la candeur , la constante tendresse ,
 D'un Amant jusqu'alors composoient la finesse.
 Les Belles se rendoient à d'innocens vainqueurs.
 Tems heureux ! où les cœurs étoient le prix des
 cœurs.

Tel étoit le bonheur d'une innocente vie ;
 Et rien n'en alteroit la parfaite harmonie ;
 Quand Plutus contemplant du celeste Lambris ;
 L'Empire fortuné de l'enfant de Cypris :
 Jusqu'à quand l'Univers , dit-il , plein de colere ;
 Subira t'il donc le joug d'un jeune téméraire ?
 Le plus petit des Dieux , en usurpant mes droits ;
 Aux crédules Mortels imposera des loix !
 Mais son triomphe est vain et ma gloire exposée ;
 Trouve dans mes trésors une ressource aisée ;
 Assez et trop long-tems sans culte et sans Autels,
 Je ne fus regardé que comme un des Mortels.
 Il faut à notre tour que l'on nous rende hom-
 mage.

Désormais dans leurs eaux le Pactole et le Tage ;
 Ne feront plus rouler d'inutiles trésors ,

Et

Et bien-tôt les Mortels , à l'envi sur leurs bords ,
 Méprisant de l'Amour tous les bienfaits stériles ,
 Viendront cueillir des biens plus surs et plus
 utiles.

Il appelle à ces mots , pour servir sa fureur ,
 L'infame trahison à l'œil sombre et trompeur ;
 L'orgueil , l'ambition au regard téméraire ,
 L'ardente soif du gain , l'intérêt mercenaire ,
 L'artifice flateur au langage affecté ,
 L'usure au front d'airain , le parjure effronté ;
 Et l'avarice enfin mere de tous les crimes ;
 Ces Monstres odieux des plus profonds abîmes ;
 Du Dieu leur Souverain entendirent la voix ,
 Et l'Univers les vit pour la première fois.
 La terre s'en émut , étonnée , éperdue ,
 La Nature trembla , frémit à cette vûe ,
 La lumière pâlit , l'air en fut infecté.
 A leur aspect le Dieu lui-même épouventé ,
 Pour en cacher l'horreur à la Terre éplorée ,
 Répandit sur leurs traits une couche dorée.
 Hélas ! sous ce vernis jusqu'alors inconnu ,
 Le crime eût à nos yeux l'éclat de la vertu.
 Enfin Plutus suivi de ce cortège étrange ,
 Et chargé des trésors et de l'Inde et du Gange ;
 Se présente aux Humains et leur tient ce discours.
*O vous , foibles Mortels , esclaves des Amours ,
 C'est pour rompre vos fers qu'une Troupe im-
 mortelle ,*

Vient

Vient donner à la terre une face nouvelle.

Gouterez-vous toujours une insipide paix ?

Le Carquois d'un Enfant remplit-il vos souhaits ?

*Sous l'espoir d'un plaisir que suivent mille
peines ,*

*Ignorez - vous encor qu'il vous charge de
chaînes ?*

Reconnoissez ma voix ; le plus riche des Dieux ,

Suivi de ses trésors , Plutus vient en ces lieux.

J'en bannis à jamais l'inutile tendresse ;

J'amene le plaisir , j'amene la richesse ,

*Vous me verrez bien-tôt , secondant vos des-
seins ,*

*Répandre mes bienfaits sur vous à pleines
mains.*

Il dit et dans les cœurs son langage perfide ,

A son gré fait couler un poison homicide ,

De ce fatal poison les Mortels enyvrez ,

Aux folles passions dès-lors furent livrez.

Le desir d'acquérir s'établit à Cythère ,

La richesse aux Humains apporta la misere ;

Et l'avidè interêt vainqueur de l'Univers ,

Combattit la raison et la mit dans les fers.

Cependant Cupidon méprisé sur la terre ,

*S'envole et prend l'essor vers le Dieu du Ton-
nerre*

Puissant pere , dit-il , des hommes et des Dieux ,

Sur l'Enfant de Cipris , daigne jeter les yeux.

*Détourne les malheurs qu'un Dieu jaloux m'ap-
prête ,*

1038 MERCURE DE FRANCE

Plutus m'ose des cœurs disputer la conquête,
Tu vois, par son éclat les Mortels éblouis,
Ne rendre qu'à lui seul des honneurs inouis.
Non, jamais ces ingrats, cette race infidèle,
Ne fit pour m'honorer éclater tant de zèle.
Les desirs effrenés, et les vœux criminels,
Les conduisent en foule au pied de ses Autels.
Là, parmi les horreurs, le trouble, les allarmes;
D'un métal à leurs yeux, il fait briller les charmes.

Là l'Avare à son gré se repaît, s'assourvit,
Et fait provision d'un bien qui l'asservit;
En vain je cherchois sur la terre un azile;
La discorde a rendu mon Carquois inutile;
En vain je l'ai vuide pour rétablir la paix;
Les cœurs avec dédain ont repoussé mes Traits.
Tu peux seul, Jupiter, rétablir mon Empire;
Et la paix dans les cœurs que Plutus vient séduire

A ces mots Jupiter, le visage serain,
Apprens, dit-il, Amour, les Arrêts du Destin,
Les temps sont arrivés que, regnant sur la terre,
Plutus doit la livrer au démon de la guerre.
Déjà peu satisfaits de tes dons bienfaisants,
Les Mortels ont reçu ses funestes présents.
Ils adorent Plutus; que Plutus les conduise;
Et les comble d'un bien dont l'éclat les séduise.
Le crime qui grossit leurs coupables trésors

Tc

Te vengera sur eux par les cuisans remords.
 Pour toi, fils de Venus, regne dans l'Empirée,
 Regnes-y de concert avec l'aimable Astrée ;
 Le Destin a fixé ton séjour dans les Cieux,
 Tu soumis les Mortels, tu soumettras les Dieux.
 Depuis pour nous cacher notre propre esclavage,
 Plutus prit de l'Amour la taille et le visage,
 Et s'armant de Traits d'or, et d'un Carquois doré,
 Il asservit les cœurs, il en fut adoré ;
 Mais qu'il a mal rempli leurs desirs trop avides,
 Plus ils sont pleins de lui, plus ils se trouvent
 vuides ;
 Accablez des trésors qu'ils ont tant demandez,
 Ils les possèdent moins qu'ils n'en sont possédez.



*CANTIQUE d'Anne, Mere du
 Prophete Samuel, Lib. 1. Chap. 2.
 des Rois, traduit de l'Hebreu en Prose
 Poëtique François, par M. l'Abbé le
 Camus de Provence, suivant l'idée de
 M. de la Motte, de l'Académie François.*

FEu pur et sacré que l'amour allume
 dans mon cœur, exhalez vous en saintes
 loüanges.

C'est toi, Dieu tout-puissant et bon,
 quis reeves ma force abbattuë ;

C Mes

Mes ennemis étonnez , m'entendent élever la voix. Joye douce qui me vient de tes bontez secourables !

Non , il n'est de *Saint* que notre Dieu ; non , il n'est que toi de rampart assuré.

Que l'impieté se taise ; et vous , superbes , écoutez-moi.

Connoissez le Dieu de Jacob. La sagesse est son partage inaliénable ; point de projet heureux qu'il ne l'ait formé.

C'est par lui que l'Arc du Fort est brisé ;

Que les pieds incertains du foible sont affermis.

C'est lui qui livre au travail ingrat , à la misere imprévûë , désespérante , le Riche amolli dans la volupté.

Mais, les jours du pauvre tristes et laborieux , il les change en des jours de Fêtes.

Une troupe inespérée d'enfans badins entourent une mere n'aguères sterile. La joye inonde son cœur ;

Tandis que cette *autre* , fiere d'une posterité flatteuse, languit dans l'abattement et le désespoir,

Jehova conduit au tombeau , et ramené des portes du trépas.

Dans tes mains toutes-puissantes sont la mort et la vie , la richesse et la pauvreté.

Il abbaïsse , il élève.

Et d'un tas de poudre et d'ordure sort
à sa voix l'affreuse indigence.

Lui même il la place sur un Trône , et
les Grands s'empresstent à l'entour , ébloüis
de ce naissant éclat.

Mon Dieu tient d'une main les bases
profondes sur lesquelles il a posé la Terre.

Et de l'autre main il guide les pas du
Juste.

L'Impie le voit en frémissant , du fond
de l'obscurité , où il croupit.

Force humaine , tu n'es que foiblesse ;
jamais tu n'enfantas les succès.

Mais , ô Dieu fort , ne perds point de
vûe ton *Christ* , ni ses envieux obstinez.

Verse sur eux la terreur et la ruine.

Que ton Tonnerre gronde , que les
Cieux s'ébranlent en sa faveur.

D'un bout de la Terre à l'autre , tu
juges les foibles Mortels.

Tu fortifies ton *Christ* , et la gloire bril-
le sur son front couronné.

M. l'Abbé le Camus , qui sçait bien
l'Hébreu , pourroit , s'il vouloit , donner
au Public une Traduction des Pseaumes
de la même manière.



S T A N C E S.

S U R L A F I E V R E.

Monstre produit par les Enfers ,
 Triste fruit des amours d'une horrible Furie ,
 Noir fleau , dont la barbarie ,
 Se plaît à desoler tout ce vaste Univers ,
 Contre toi je brûle d'écrire ,
 (Muses , Phébus , je ne veux rien de vous ,)
 Le feu que sa rage m'inspire ,
 Mieux que le Dieu des Vers , peut servir mon
 courroux .



Jusques à quand , Fievre maudite ;
 Eprouverai-je encor tes brulantes fureurs ?
 Je cede enfin à tes horreurs ,
 N'est-il pas temps , hélas ! que ton ardeur me
 quitte ?
 Depuis qu'à mon débile corps ;
 Tu fais sentir une guerre cruelle ;
 Déjà sur ces aimables bords ,
 La saison du Printemps deux fois se renouvelle ;



Sous mille divers changemens ;
 A me persécuter toujours ingénieuse ;

Je

Je vois ta malice odieuse ,
 Se plaire à mépriser les plus cruels tourmens :
 Tantôt, de même qu'en nos Plaines ,
 Se précipite un Torrent furieux ,
 Tu viens dans mes brulantes veines ,
 Répandre ton poison en cent bouillons de feux.



Je te vois changeant de nature ,
 Du plus affreux hyver emprunter les glaçons ;
 Je ressens tes mortels frissons ,
 Porter jusqu'en mon cœur une ardente froidure,
 Au milieu même de l'Eté,
 Mon sang glacé , se fige dans ma veine ;
 L'Air par mon soufle est infecté ,
 Mes poumons oppressez le respirent à peine.



Tantôt apaisant ses rigueurs ,
 Tu caches dans mon sein le venin qui me tué ,
 Jusqu'en mon cœur il s'insinuë ,
 J'y sens bien-tôt couler de mortelles langueurs ;
 La pâleur , l'affreuse tristesse ,
 Le noir chagrin , l'ennui , suivent tes pas ,
 Enfin une prompte foiblesse ,
 Me conduit à pas lents aux portes du trépas.



Ma foible raison offensée ,

C iij Par

Par le poison brulant de tes noires fureurs ,
 S'égare enfin dans les horreurs ,
 Dont la sombre vapeur la tient embarrassée ,
 Je vois des Monstres odieux ,
 Mille dangers, mille erreurs passageres ,
 Souvent des transports furieux ,
 Sont les tristes effets de tes noires chimeres.



A qui pourrois-je avoir recours ?
 J'implore en vain le fils * du Dieu qui nous
 éclaire ;
 Ses herbes, son Art salutaire ;
 Rien ne peut arrêter ton redoutable cours ,
 Si quelquefois ta barbarie ,
 Pour un moment semble se ralentir ,
 Bien-tôt avec plus de furie ,
 Ta renaissance ardeur vient se faire sentir.



Le mortel poison qui m'enflâme
 Envenime pour moi les jeux et les plaisirs ;
 Le dégoût suit tous mes desirs ,
 L'Amour même , l'Amour ne peut rien sur mon
 ame
 Ah ! c'est trop vivre sous ta Loi ;
 Bien-tôt la mort doit être mon partage ,
 Cruelle, je l'attends de toi ,
 Mais je meurs trop content de voir périr ta rage.

* Esculape.

R. D. R. de Dijon.



LETTRE de M. le B. Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre, à M. de la Roque; au sujet d'une Inscription Romaine, découverte le 10. May 1731. proche de cette Ville.

J'Ay déjà fait remarquer dans un petit livre imprimé, il y a huit ans, que nôtre Ville étoit originairement fort petite, et qu'elle n'est devenuë grande, et du circuit d'environ une lieüe; que par l'accroissement des Bourgs, qui se sont formés autour des Monastères et des Eglises que la pieté des Evêques fonda autour des anciens murs. Entre-autres Eglises, nous avons au Septentrion de nôtre Ville, la Basilique de S. Germain, dont le contour souterrain est rempli de tous côtés de sépultures de Chrétiens, qui se faisoient inhumer au dehors de cette Eglise par devotion envers ce grand Evêque, le second de toute la France qui ait été le plus fameux en miracles après le célèbre S. Martin, et dont aucun Diocèse de France ne peut ignorer les vertus et les merveilles, à moins qu'il ne soit tout-à-coup privé des connoissances les plus communes. Nous avons

C iij ensuite

ensuite au midi , un Bourg surnommé de Saint-Amatre , que son éloignement du quartier de la Cité, n'a fait renfermer encore que dans nos murs construits au douzième siècle. Quiconque connoît S. Germain Gouverneur pour les Romains dans la Gaule Celtique , ne peut manquer de connoître celui qui lui conféra la tonsure. C'est S. Amateur. Il fût inhumé dans le lieu où il avoit livré la guerre au reste des Payens , et où quelques-uns de ses prédécesseurs avoient été pareillement inhumés , pour y attirer le concours des fideles à la place des dévotions précédentes de l'Idolâtrie. On trouve que ce lieu fût appellé *Autricum*, ou bien *Mons Autricus*. Il y a une prairie au bas : ce qui sert à appuyer la pensée sur l'origine des noms locaux , où la syllabe *au* est contenuë , que M. Huet , ancien Evêque d'Avranches , a avancée , et qui a été suivie depuis par M. l'Abbé des Thuilleries : et c'est , selon que je le prouve ailleurs , vers cette prairie qu'ont existé les commencemens des Villes Payennes , dont a été depuis formé Auxerre Chrétien. Le côteau qui fait face à cette prairie vers l'Occident , n'est pas moins rempli de tombeaux de pierre , que celui du Bourg Septentrional de Saint Germain. Mais il est arrivé à presque tous ces

tombeaux

tombeaux, tant à ceux de Saint-Germain, qu'à ceux de Saint Amatre, la même chose qu'à ceux que de nos jours l'on a trouvés à Paris autour de l'Eglise de Saint-Germain des Prez, et que l'on a vû rompre pour faire place à des fondations de bâtimens. L'éloignement des temps ayant fait perdre la mémoire des personnes inhumées dans ces lieux, la nécessité de bâtir ou de cultiver, a été cause que depuis plusieurs siècles, ce qui servoit de cimetière est devenu un lieu profane; c'est-à-dire, qu'il a été changé ou en jardin, ou en vigne, ou bien en place publique; de sorte qu'on n'a plus fait aucun cas des morts qui pouvoient y réposer. Il en est arrivé de même en plusieurs Villes. Le besoin où Monsieur Carouge, Chanoine régulier, Prieur et Seigneur de Saint-Amatre lez-Auxerre, a été de se fermer de murs, parceque toutes les anciennes murailles et bâtimens de son Monastere furent démolis dans le temps fâcheux de la Ligue, qui causa des maux extrêmes en ce pays-cy, l'a obligé de faire curer toutes les anciennes fondations d'édifices, de ramasser toutes les démolitions, et de lever tous les obstacles au plan de bâtir qu'il s'est formé. Entre le grand nombre de tombeaux qui se présenterent l'an passé sous

1048 MERCURE DE FRANCE

la main des ouvriers, on n'en a trouvé qu'un seul, où il y eût une inscription. Elle me parût être du moyen âge, et un peu frivole, parcequ'elle n'est que commencée : cependant je n'ai pas laissé d'en dire un mot à un sçavant Antiquaire Ecclesiastique, dans une lettre que je lui ai adressée sur différentes matieres, le dixième jour du mois dernier. Mais hier matin nous nous sommes trouvés plus riches, et nous avons éprouvé la verité de ce qui arrive souvent à Rome, qu'en levant un tombeau de Chrétien, on rencontre en dedans ou en dehors une Inscription Payenne. Celle que nous avons trouvée, est au dehors d'un tombeau : mais il n'est pas difficile de juger par ce qu'elle contient, que l'inscription n'a pas été faite pour le tombeau, et qu'elle est beauconp plus ancienne que le tombeau même. Cette pierre étoit un gros bloc de la hauteur d'un pied dix pouces, large de quatre pieds et demi, sur deux pieds six pouces de travers. Il y a apparence qu'il y avoit un sacrifice représenté à l'une des deux faces, qui n'ont que deux pieds et demi; on y voit encore sur les bords de la rainure qui y régnoit une moitié de tête de Belier d'un côté, et de l'autre comme une moitié de roüe avec des restes de rayons. Si l'on n'y apperçoit pas

pas davantage de sculpture , c'est que la pierre fût creusée depuis , et vidée pour servir à former les deux tiers d'un sépulchre à commencer par le côté de la tête , ensorte que ce reste de sepulture dont je viens de parler , est du côté qui devoit être réuni à un autre bloc creusé , et destiné pour contenir les pieds du défunt. Mais comme toute l'inscription ne s'est pas trouvée dans le superflu que l'ouvrier du sépulchre a cru devoir ôter , on y lit heureusement sur le haut d'une des deux faces les plus larges , ces deux lignes très bien gravées , et en caractères romains très beaux et de la hauteur d'un pouce et demi.

PRO SALUTE DOMINORUM. V. S. L. M.

DEDICAVIT MODESTO ET PROBO CÔS.

Il n'y a pas à hésiter dans la date de cette inscription : elle est sûrement de l'année 228. de Jesus-Christ , puisque c'est à cette année que se rapporte selon les Fastes le Consulat de Modeste et de Probus. C'étoit en partie la sixième et septième année de l'Empire d'Alexandre Severe , et la trentième avant que nôtre premier Evêque S. Pelerin fût envoyé dans les Gaules ; mais ne pouvoit-on pas en tirer quelque avantage pour l'éclaircissement de l'his-

C vj toire

1050 MERCURE DE FRANCE
toire de cet empereur? On paroît embar-
rassé à assurer positivement que ce fût l'an
228. qu'Alexandre Sévère s'associa Ovidius
Camillus. On croit que la médaille rappor-
tée par Occon , n'est pas suffisante pour
prouver le temps du départ de ces deux
Princes contre les Barbares , et l'on dit
qu'il faudroit qu'il y eut clairement sur
cette médaille *Profectio Augg.* au pluriel ,
et non simplement *Profectio Aug.* qui ne
veut dire que *Profectio Augusti*. Votre ins-
cription s'exprime nettement au Pluriel ,
ainsi que vous le voyez : et l'on ne peut
guère entendre *Dominorum* , d'autres que
d'Alexandre , et de Camillus qui étoit re-
gardé comme un nouveau César depuis
l'honneur qu'Alexandre lui avoit fait de
l'associer à l'Empire. J'ai donc dans la pen-
sée , que cette Pierre vient d'un Autel
érigé en mémoire de quelque Taurobole ,
ou de quelque Criobole , cérémonie qui
avoit marqué le zèle des habitans de nos
cantons , pour la prospérité de ces deux
Princes. Les Tailleurs de pierre reconnois-
sent dans ce bloc le grain de la pierre du
pays , c'est à dire d'une carrière qui est à
quatre ou cinq lieües d'icy , et y auroit-il
apparence qu'une pierre qui pesoit bien
trois ou quatre muids de vin avant qu'elle
fût cavée , eût été apportée icy d'une au-
tre

tre Ville très éloignée ? Quoiqu'il en soit , le reste d'inscription qu'elle contient , peut servir non seulement à confirmer ce que l'on apprend par la Médaille d'Occo , mais il appuye encore le raisonnement , par lequel Lampride , auteur de la vie d'Alexandre , réfute l'opinion populaire , qui attribuoit à Trajan l'association de ce Camillus. Lampride après avoir rapporté le fait , ajoûte que ni Fabius Marcellinus , ni Aurelius Verus , ni Status Valens dont il avoit les écrits sous les yeux , n'attribuoient l'élevation de Camillus à Trajan ; et qu'au contraire Septimius, Achaolius et Encolpius , écrivains de la vie d'Alexandre Severe , disoient de lui le fait singulier de cette association subite , et imprevuë , et de cette expedition militaire qu'ils firent en commun contre les Barbares. Je ne vous retracerai pas icy ce que Lampride rapporte de cette guerre. On a des preuves que ce fût contre les Allemans qu'Alexandre et Camillus partirent l'an 228. ce qui est curieux à lire , et qu'Alexandre partit à pied , invitant son nouvel associé d'en faire de même , Camillus qui n'étoit point accoutumé , comme Alexandre , à cette voiture , se trouva très fatigué au bout de cinq mille pas , c'est-à-dire , après avoir fait deux lieues ou environ.

1052 MERCURE DE FRANCE
ron. Alexandre lui fit donner un cheval ,
qu'il ne pût supportet que pendant deux
journées , parcequ'il étoit d'un tempera-
ment très delicat ; enfin le chariot ne lui
convint pas davantage , et il fût obligé de
renoncer au métier de la guerre , sans ce-
pendant abandonner ses prétentions à l'Em-
pire. On voit par là que la santé de cet as-
socié avoit un peu plus besoin des vœux du
peuple envers les Dieux , que celle d'A-
lexandre , qui étoit robuste et vigoureuse :
mais on ne les separa point dans la cere-
monie qui fût faite à Auxerre à leur in-
tention , et les vœux furent portés égale-
ment pour la santé de ces deux Maîtres
pro salute Dominorum.

Si vous, ou vos amis, avez une autre expli-
cation à donner à nôtre inscription , qui
ne fait que commencer à voir le jour , je
ne m'y oppose aucunement ; je l'attendrai
avec plaisir , principalement celle qui sera
donnée des quatre lettres initiales de la
premiere ligne , sur lesquelles je laisse à
d'autres à deviner ce qu'elles signifient.

Je ne vous parle point d'une autre ins-
cription aussi trouvée avant hier au mê-
me lieu , parcequ'elle est encore plus mu-
tilée que la précédente. Elle est également
d'un très-beau caractère Romain, et on y lit
le commencement du mot de LUPERC *alia*
Peut-

M A Y. 1731. 1053

Peut-être trouvera-t-on dans la suite les autres morceaux de ces inscriptions; en ce cas je ne manquerai pas de vous en donner avis, étant &c.

A Auxerre ce 11. May 1731.



ODE SACRÉE,

Tirée du Pseaume

In Exitu Israël de Ægypto, &c.

Q Uand Israël quitta la Terre
Des barbares Egyptiens,
Celui qui commande au Tonnerre,
Brisa ses funestes liens :
Il le prit pour son héritage ;
La Mer s'ouvrit à son passage ,
Le Jourdain suspendit ses Eaux ;
Les Colines et les Montagnes ,
Sauterent comme en nos Campagnes ,
Nous voyons bondir les Troupeaux.



O Mer en naufrages féconde ;
A l'aspect du Camp des Hébreux ,
Pourquoi retiras-tu ton Onde ?

Jour-

1054 MERCURE DE FRANCE

Jourdain, pourquoi fuir devant eux ?
Monts orgueilleux, et vous, Colines,
Les Moutons des Plainnes voisines,
Vous virent imiter leurs sauts ;
Grand Dieu ! la Terre en ta presence,
S'émeut en voyant ta puissance,
Un Rocher forme des Ruisseaux.



Etre éternel ! que la memoire ;
De tant de Miracles divers,
Ne tourne point à notre gloire ;
Qu'elle t'annonce à l'Univers ;
Que ta Verité, ta clémence,
Ta Sagesse et ta Providence,
Te manifestent aux Humains ;
Qu'ils sçachent qu'Israël révere ;
Le Maître du Ciel, qui sçait faire ;
Tout ce qu'embrassent ses desseins.



Les Gentils ont des Dieux frivoles ;
Qu'ils se sont eux-mêmes formez,
Sourdes et trompeuses Idoles,
Dont les yeux sont toujours fermez ;
Leurs pieds, leurs mains sont immobiles ;
De Métal masses inutiles,
Vous êtes des Etres muets ;

Puissent

Puissent vous devenir semblables ,
Tous ceux qui croiront secourables ,
Des Dieux que les hommes ont faits.



Israël mit son espérance ,
Dans l'assistance du Seigneur ;
Aron invoqua sa puissance ,
Il s'est montré leur Protecteur ;
Celui qui craint de lui déplaire ;
Dans sa bonté sans cesse espere ,
Et toujours éprouve ses soins :
Combien de fois ce tendre Pere ,
Sans attendre notre Priere ,
A-t'il prévenu nos besoins ?



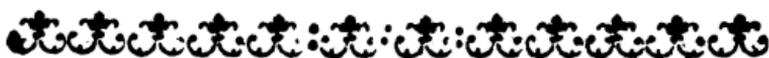
Son Peuple , de sa bienveillance ;
Mille fois sentit les effets ;
Ceux qui réverent sa puissance ,
Par lui sont comblez de bienfaits ;
Dans la splendeur ou l'indigence ,
Son incomparable clémence ,
Ecoute également leurs vœux.
Puissent vos enfans et vous-même ,
Etre benis du Dieu suprême ,
Qui créa la Terre et les Cieux !



Son

Son Trône au-delà du Tonnerre,
 Brille dans la celeste Cour :
 Du néant il tira la Terre ,
 Pour en faire notre séjour ,
 Seigneur , dans la nuit éternelle ,
 Tombeau de l'Ame criminelle ,
 On ne benit point tes faveurs ;
 Mais nous qui suivons ta lumière ,
 Durant l'Eternelle carrière ,
 Nous célébrerons tes grandeurs.

Par M. de Sainte Palaye, de Montfort-Lamaury



*SUITE des Memoires historiques sur les
 personnes illustres originaires du Comté
 d'Eu.*

A Prés avoir fait connoître les Personnes originaires du Comté d'Eu qui se sont distinguées par leurs sciences, ou par leur pieté , je vais presentement parler de celles qui par leur valeur, ou par leur habileté dans les Arts , ont merité d'être particulièrement estimées. Je commence par Guillaume d'Eu , fils aîné d'Eustache d'Eu ; Seigneur de la Chaussée ,
 Chevalier

Chevalier et Vicomte hereditaire du Comté d'Eu , et d'Alix de Piquigni. Ce Seigneur avoit pris naissance dans un Château qui subsistoit alors au fauxbourg de la chaussée d'Eu , dont on voit encore les vestiges , et qui faisoit le chef-lieu et le domicile ordinaire de cette ancienne et illustre maison qui descend des premiers Comtes d'Eu ; et parceque ce fief de la chaussée d'Eu, quoique membre du Comté d'Eu et de la Province de Normandie , est néanmoins situé du côté de la Picardie , et du Diocèse d'Amiens , les Historiens ont donné quelquefois à ce Seigneur le nom de brave et vaillant Picard.

Elevé d'une maniere conforme à sa naissance , il ne fut pas plutôt en âge d'exercer la profession des Armes , qu'il l'embrassa. Il est vrai que l'Histoire * ne nous a pas transmis tout ce que ce Seigneur a fait de singulier et d'heroïque , où nous eussions sans doute trouvé des preuves abondantes de sa valeur : elle ne nous fournit qu'une seule action ; mais qui , quoique seule , est plus que suffisante pour justifier quel étoit , l'excès de son courage. C'est de la fameuse bataille de Nicopolis en Bulgarie , donnée l'an 1396.

* *Froissart. T. IV. Ch. 72.*

Nicopolis

1058 MERCURE DE FRANCE
dont je veux parler, le jeune Seigneur
ayant suivi en le Comte d'Eu Phil-
lippe d'Artois, Connétable de France.

On voit dans ce que l'Histoire rappor-
te de cette bataille, que la trop grande
vivacité du Comte d'Eu, ayant engagé
mal à propos les troupes Françoises à mar-
cher indiscrettement vers l'armée enne-
mie, sans être suivie de l'armée chrétien-
ne, elles se trouverent à l'instant envelo-
pées par soixante mille Turcs. Ce fût dans
cette funeste occasion que Guillaume d'Eu
fit connoître jusqu'où alloit son intrépidi-
té et sa valeur; car les Historiens ont par-
ticulièrement remarqué que pendant l'hor-
rible massacre que les Turcs faisoient des
François, Guillaume d'Eu se fit jour deux
fois, l'épée à la main, au travers de cette
nombreuse armée; ce qui lui donnoit, s'il
avoit voulu une entiere liberté de se tirer
du peril; mais persuadé qu'il étoit indigne
pour lui de survivre à la perte du Corps
des troupes Françoises, il aima mieux
retourner dans la mêlée, où il perit avec
les autres. (a)

Je vais maintenant parler d'un autre
Seigneur du Comté d'Eu qui s'est rendu
fameux pour avoir été le premier qui a

(a) Froiss. *ibid.* Baudier, *Hist. des Turcs* L. 2.
Ch. 1.

tenté

tenté la découverte d'un nouveau Monde ; et qui a ouvert un chemin pour passer dans l'Amerique. Ce Seigneur est Jean de Bethencourt, Baron de S. Martin le Gaillard, au Comté d'Eu , lequel a commencé le premier établissement qui s'est fait aux Isles des Canaries. (a) Ces Isles, à la vérité, avoient été connues des Anciens sous le nom des Isles Fortunées ; et quelques Aventuriers s'étant hasardés d'y aborder , y avoient quelquefois réussi ; mais l'usage de la Boussole n'étant pas encore connu, peu avoient osé se hasarder à faire un semblable voyage. Lorsqu'enfin la direction de l'éguille aimantée vers le Nord fût découverte, et l'usage qu'on en pouvoit faire pour régler sa route sur Mer confirmé ; Jean de Bethencourt fût le premier qui entreprit de tenter par cette voye l'accès de ces Isles, qui étoient alors abandonnées.

Robert de Bracquemont son cousin y donna lieu ; comme il avoit de l'inclination pour les expéditions de Mer , il forma le dessein d'aborder ces Isles, et de s'en mettre en possession. C'est pourquoi il obtint en 1401. du Roy de Castille Jean II. la permission d'en faire la Conquête : ce qui lui fût accordé en consideration des services qu'il avoit rendus à ce Prince dans

(a) Jean de Verrier, *Hist. des Canaries,*

1060 MERCURE DE FRANCE
les guerres contre le Portugal. Mais soit que dans la suite il eût prit son parti d'avancer plutôt sa fortune en France, que de l'aller chercher si loin, comme en effet il y fût pourvû quelque tems après de la qualité d'Amiral ; soit enfin qu'il voulût donner la gloire de cette découverte à Jean de Bethencourt son parent, et lui procurer un établissement, il lui en donna la commission, et lui ceda ses droits qui lui furent confirmés par la Reine Catherine, veuve du Roy Jean II.

Le Baron de S. Martin aiant pris toutes ses mesures pour son embarquement, mit enfin à la voile dans l'été de l'année 1402. et aborda heureusement aux Canaries, dont il conquist d'abord quelques Isles. Mais ne se trouvant pas assés fort pour se rendre Maître des autres, il revint en Espagne où il reçût des munitions et de l'argent de Henry III. Roy de Castille, qui lui donna la souveraineté de ces Isles, à condition qu'il lui en feroit hommage ; y étant retourné il se saisit encore de quelques unes, et en particulier de celle qui se nomme *Lancelote*, où il fit bâtir un Fort. Il y prit même la qualité de Roy : mais étant mort peu de tems après, il y laissa pour successeur son neveu nommé Me-naut, avec la même qualité. Tout le monde

de convient que ce voyage est le premier qui se soit fait avec ordre , et le plus loin vers la ligne. Ce qui donna lieu ensuite aux Portugais , et aux Castillans de hazarder d'autres voyages de long cours ; comme de doubler le cap de Bonne-Esperance pour passer aux Indes , et de faire enfin la découverte de l'Amérique.

Je ne doute pas que ceux qui ont par la lecture quelque connoissance du fameux armateur Jacques Sore dont je vais présentement parler , ne soient surpris que je lui donne place dans le rang des personnes illustres qui sont sorties du Comté d'Eu , parceque la plupart des Historiens qui en parlent , le regardent comme un insigne Pirate , et un véritable scelerat : mais c'est justement ce qui doit m'y engager ; car il ne paroît pas que les Historiens lui aient rendu la justice qui lui est due. Deux choses , il est vrai , ont contribué à le rendre odieux de son vivant. La première, parcequ'il étoit Calviniste , et protégé des principaux Chefs de cette secte. La seconde, en ce que s'étant un jour rendu maître d'un Bâtiment Espagnol qui alloit au Bresil , sur lequel étoient embarquez des Jesuites qui y passoient pour annoncer la foy , il les fit tous mourir et jeter ensuite dans la mer.

J'avois

J'avoüe que ce fût un malheur pour Jacques Sore d'avoir vécu dans l'hérésie , dont les funestes sentimens ont pû contribuer à l'animer contre les Jesuites : c'est surquoy je ne prétend s pas le disculper ; mais à cela près , il peut avoir eu d'ailleurs de bonnes qualités naturelles , lesquelles ont pû le mettre fort audessus du commun. C'est aussi sous cet aspect que je pretends le faire régarder, apuïé comme je suis sur ce qu'en a pensé un excellent connoisseur qui devoit bien sçavoir ce qu'il étoit , puisqu'il vivoit de son tems , qu'il étoit en place pour en juger , et qu'il ne peut être soupçonné de lui avoir été favorable par la conformité de religion : sçavoir Pierre Bourdeille , Abbé de Brantome , connu sous ce dernier nom ; lequel parlant par occasion dans ses Mémoires de Jacques Sore , fait son éloge en deux mots , en disant qu'il avoit été un des bons hommes de Mer qui fût de son tems , ajoutant même qui eût été depuis. (a)

Jacques Sore étoit natif du village de Floques , situé proche de la Mer à une petite lieuë de la Ville d'Eu , il avoit , comme j'ai dit , eu le malheur d'être élevé

(a) *Mem. de Brant. Eloge de M. de Mont-luc.*
dans

dans la secte de Calvin ; mais étant d'un esprit vif , et hardi , né avec quelques biens , voyant la guerre déclarée contre la France et l'Angleterre lors du Siège du Havre de grace en 1563. il prit le parti d'armer une frégate pour aller en course contre les ennemis de l'État , sur lesquels il ne tarda pas à faire des prises considerables , et à se rendre formidable sur la mer. Mais la paix ayant été faite plutôt qu'il ne le souhaittoit , il lui fallût chercher un prétexte qui l'autorisat à continuer une profession de son goût , et où il se voioit en état d'avancer sa fortune. Il le trouva , ce prétexte , dans son protecteur le fameux Amiral de Châtillon , lequel non content de lui faire une pension , lui procura des lettres de Jeanne d'Albret , Reine de Navarre , par lesquelles elle l'établissoit Amiral de Navarre , ce qui lui donnoit droit de courir sur les vaisseaux Espagnols , comme il fit en effet. Pour y mieux reüssir il prit avec lui un autre Armateur nommé Didacus d'Andrada , s'engageant de partager le butin. (a)

Ce fût alors qu'il donna vigoureusement la chasse aux vaisseaux d'Espagne ,

(a) Florim. de Raim. Hist. de l'Herésie. L. 6. p. 738.

et qu'il prit celui dont les Historiens ont fait tant de bruit, Il est vrai, que ce bâtiment alloit au Bresil, et qu'il y portoit des Jesuites destinés pour les Missions du Pays, dont le Chef s'appelloit Ignace, du nom du Fondateur de sa Compagnie. Les Auteurs varient sur le nombre, les uns disent qu'il y en avoit douze, les autres trente-huit, d'autres enfin quarante. N'importe, il est toujours certain que Jacques Sore prit ce bâtiment l'an 1570. et qu'il fit mourir les Jesuites, comme je l'ai dit plus haut. (a) Je sçay que tous les Auteurs crient avec raison contre cette action pleine de cruauté, et qu'ils la regardent comme un effet de la haine de Jacques Sore contre la Catholicité. Les anciens de ce pays-cy rapportoient la chose d'une maniere qui la rendoit un peu moins odieuse; sçavoir, que Jacques Sore n'en avoit agi ainsi que par représailles, en ce que les Espagnols aiant traité de la même maniere un particulier qui lui appartenoit, et qui étoit tombé entre leurs mains, il crût d'ailleurs que les Jesuites y avoient eu part. Mais cela ne sçau- roit jamais le disculper.

(a) Florim. de Rain, *ibid.* Hist. gener. & Hon- griv, liv. 11.

Nôtre Amiral de Navarre fit, au rapport de Brantôme, une autre prise qui fit beaucoup de bruit pour le bien et le mal qu'elle causa au parti Calviniste. Ce fût un vaisseau Venitien, du port de douze à treize cens tonneaux, qu'il aborda, et qu'il prit en déçà du détroit de Gibraltar, lequel faisoit voile vers l'Angleterre. L'ayant conduit à la Rochelle, les Calvinistes le firent passer quelque tems après au Port de Broüage dont ils vouloient se rendre les maîtres. Ce qui en effet leur facilita la prise de cette place, est que s'étant avisé de placer de l'artillerie sur la hune de ce vaisseau qu'il avoit extrêmement large, ils tuoient de-là à coup sûr tous ceux qui se présentoient pour défendre la brèche; mais aiant malheureusement pour eux laissé le vaisseau désarmé dans ce Port, et le Roy Charles IX. étant venu assiéger peu de temps après la Rochelle, il l'y fit repasser; et l'ayant fait couler à fond à l'entrée du Port, il fit placer dessus une batterie qui fit des merveilles pour battre la Ville, et pour empêcher le secours d'y entrer.

Enfin l'Amiral Sore, las d'une vie si agitée, prit le parti d'abandonner la Marine, et de se retirer au Comté d'Eu,

D. ij son

1066 MERCURE DE FRANCE
son pays, pour y finir le reste de ses
jours dans le repos, et encore mieux,
si on en croit la tradition du même pays,
pour y rentrer dans le sein de l'Eglise.
On tient qu'il y est mort, et qu'il a été
inhumé comme Catholique dans l'Egli-
se du Village de Floques, qui étoit, com-
me j'ay dit, le lieu de sa naissance; au
moins est-il certain, que c'est une insi-
gne calomniece qu'a avancé celui qui
a fait les Additions à l'Histoire de Portu-
gal par Jérôme Ozorius (a), sçavoir, que
le Capitaine Sore se retira dans sa patrie,
pour y mourir comme enragé, écumant
à sa mort comme un Sanglier, ce qui
n'a nulle vrai-semblance, puisque qui que
ce soit dans le pays n'a jamais entendu
parler de pareille chose, le tems n'en
étant pas si éloigné, moi-même m'étant
souvent entretenu des Avantures de Jac-
ques Sore avec ceux dont les Peres l'a-
voient parfaitement connu, et dont les
proches parens avoient eû part à ses ex-
péditions. D'ailleurs les habitans de cet-
te ville ayant toujours été fort opposés
au Calvinisme, et Jacques Sore étant
mort à leur porte, il n'est pas vrai-sem-
blable qu'une mort si tragique, eût
échappé à leur connoissance, et à leur
mémoire; ils n'auroient pas ignorés
(a) Liv. 20. ch. 3. même

même , fameux comme il étoit , le lieu profane où on l'auroit inhumé , s'il étoit mort Calviniste.

Voici encore un autre Capitaine de vaisseau , et depuis Chef d'Escadre , natif du Comté d'Eu , lequel a dû aussi son élévation à la seule force de son génie , sçavoir, Abraham Du Quesne, Pere de l'illustre Du Quesne , Général des Armées Navales de France. Il naquit au Bourg de Blangi, dans le Comté d'Eu, de parens peu favorisés de la Fortune , et qui avoient le malheur , comme ceux de l'Amiral Sore, d'être infectés, de l'hérésie de Calvin ; ce qui est assez particulier , vû le peu de progrès que cette hérésie avoit fait dans le Comté d'Eu. Il y a apparence que ce fût ce qui lui donna lieu de se retirer à Dieppe où le Calvinisme étoit plus en vogue. Il y apprit la Carte Marine , se mit sur les vaisseaux , et se rendit capable d'être Pilote.

Après avoir exercé cette profession pendant quelque temps , il passa en Suede, où s'étant fait connoître, il obtint une place de Pilote dans les vaisseaux de la Reine Christine. Comme cette Princesse trouva à propos d'envoyer quelques vaisseaux en France , il fut choisi préféablement à d'autres pour les conduire ,

D iij parcequ'il

1068 **MERCURE DE FRANCE**
parcequ'il étoit François. S'étant distingué dans cette occasion , il fut fait Capitaine de vaisseau du Roy dans l'Armée navale de France , où il se signala de maniere , que le Roy Louïs XIV. ne fit pas difficulté de l'envoyer en Suede avec une Escadre pour y ménager des affaires qui regardoient la Marine. Comme la France étoit alors en guerre avec l'Espagne , Abraham Du Quesne ne pouvoit guère éviter d'être attaqué par les vaisseaux Espagnols qui tenoient la Mer , lesquels d'ailleurs le surpassoient de beaucoup en nombre. En effet , comme il revenoit en France , il se donna un combat entre les deux Flottes ; et quoique Du Quesne fit des prodiges de valeur , il reçut une blessure considerable , et fut fait Prisonnier. Ayant été conduit à Dunkerque , il y mourut peu après de sa blessure , l'an 1635. dans les sentimens de la Religion Prétendue Réformée.

Il ne me reste presentement qu'à parler des deux freres Anguier , qui ont excellé dans la Sculpture , et qui ont primé de nos jours dans ce bel Art. Ils naquirent tous deux à Eu dans la Paroisse de S. Jean, d'un pere menuisier. Nés tous deux pour la Sculpture, et le Dessen ; dès qu'ils commencerent à faire usage de leur esprit ,
on

On les vit s'occuper à faire de petites figures de bois ou de pierre avec leurs couteaux , en quoy ils réussissoient passablement bien , ce qui frappa un honnête Bourgeois de la ville , et l'engagea à en prendre soin par charité. Voyant enfin qu'ils commençoient d'être en âge à pouvoir travailler , et que le goût pour la Sculpture se fortifioit de plus en plus en eux , il obtint d'un Jesuite qui alloit à Paris , qu'il les y meneroit pour les placer chez un Maître où ils pussent se perfectionner , ce que ce Pere fit en effet.

A peine eurent-ils commencé à modeler des figures , que le Maître s'aperçût bientôt qu'ils iroient fort loin un jour , s'ils continuoient de travailler. Il le connût encore mieux , lorsqu'ils eurent commencé à se servir du ciseau sur le bois et sur la pierre. Après s'être ainsi formés quelque tems à Paris , ils allerent à Rome , afin qu'il ne leur manquât rien pour se perfectionner dans leur Art. Etant enfin de retour à Paris , ils y acquirent une telle réputation , qu'ils furent employés pour les plus considerables morceaux de Sculpture ; tels que le grand Crucifix de marbre qui tient lieu de Tableau à l'Autel de l'Eglise de Sorbonne , tous les ornemens et les bas-reliefs de la porte

2070 **MERCURE DE FRANCE**
de S. Denis , et les deux figures de celle
de S. Antoine dans l'Eglise des Celestins ,
le Tombeau du Duc de Rohan , et l'O-
belisque du Duc de Longueville. Tous
les Ornemens de l'Autel de l'Eglise du
Val de grace , et sur le même Autel le
petit Jesus dans la Crèche , avec la Sain-
te Vierge et S. Joseph , et quantité d'au-
tres ouvrages dont on peut voir le détail
dans la Description de Paris par Germain
Brice.

Enfin , après avoir si dignement em-
ployé le talent que Dieu leur avoit donné ;
ils finirent leurs jours ; sçavoir , François
qui étoit l'ainé le 8. Août 1669. et Mi-
chel le 11. Juillet 1686. Ils furent tous
deux inhuméz dans la Nef de l'Eglise de
S. Roch leur Paroisse , sous une Tombe
de marbre blanc , sur laquelle fût gravée
l'Epitaphe suivante ,

Dans sa concavité ce funeste Tombeau
Tient les os renfermés de l'un et l'autre frere ;
Il leur étoit aisé d'en avoir un plus beau
Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire ;
Mais il importe peu de loger noblement
Ce qu'après le trépas un corps laisse de reste ;
Et pourvû que ce Corps quittant le logement
L'Âme trouve le sien dans le séjour celeste.

VULCAIN



VULCAIN VANGE.

CANTATE.

AU Dieu qui forge le Tonnerre
 L'Hymén avoit uni la Déesse Cypriſ ,
 Et Vulcain de l'Olympe exilé ſur la Terre
 Eſperoit dans ſes bras oublier ſes ſoucis ;
 Mais l'Amour indigné que l'hymen téméraire
 Sans conſulter ſon choix eût formé ces liens ,
 S'abandonne aux transports d'une juſte colere ,
 Et frappe de ces cris les bois Idaliens.

Si dèsormais , uſurpant ma puiffance ,
 Le ſeul hymen enchaîne tous les cœurs ;
 Où ſont mes droits ? qui de mes traits vain-
 queurs

Voudra ſentir la douce violence ?
 Ainſi qu'aux Dieux , inutile aux Mortels
 Je chérirais une lâche indolence !

Non ; par l'éclat d'une illuſtre vengeance
 Rétaſſiſſons l'honneur de nos Autels.

Si dèsormais , uſurpant ma puiffance ,
 Le ſeul hymen enchaîne tous les Cœurs ;

D v OÙ

Où sont mes droits ? qui de mes traits vain-
queurs

Voudra sentir la douce violence ?

Il exale en ces mots la douleur qui le presse ,

Et de son Isle abandonnant les bords.

Il vole vers les lieux où l'aimable Déesse

De son nouvel époux secondoit les transports.

Mais pour le frere de Bellone

Bientôt la fille de Dione

Brûle par les soins de l'Amour ,

Et Mars qui ne se plaît qu'au milieu des allarmes,

Oubliant sa fureur dans ses yeux pleins de char-
mes ,

L'assure d'un tendre retour.

Alors l'Amour vengé contemplant son ouvrage

Au Dieu de l'hyménée adresse ce langage.

Que cet exemple t'apprenne

Qu'aux cœurs rangés sous tes Loix

Hymen , ta faveur est vaine

Si je n'approuve leur choix.

De ta coupable imprudence

Vois les funestes effets ;

Vois échouer ta puissance

Contre

Contre l'effort de mes traits.

Que cet exemple t'apprenne

Qu'aux cœurs rangés sous tes Loix,

Hymen, ta faveur est vaine

Si je n'approuve leur choix.

Tandis que l'Enfant de Cythere

De l'Hymen impuissant irritoit les douleurs,

Vulcain entre sans bruit dans le bois solitaire,

Où Venus au Dieu Mars prodiguoit ses faveurs,

Que ne peut inspirer la noire jalousie !

Pour vanger cet affront employant l'industrie

Vulcain dans ses filets tendus de toutes parts

Enveloppe à la fois l'Amour, Venus, et Mars.

Que la paix de retour

Régne enfin sur la terre.

Pour enchaîner l'Amour

Vulcain cesse en ce jour

L'Ouvrage du Tonnerre ;

Et le Dieu de la Guerre

Est Captif à son tour.

Que la paix de retour

Régne enfin sur la Terre.





P R O J E T

D'un Traité complet du Droit Public.

Feu M. le Maréchal d'Huxelles, auroit fort souhaité de voir paroître pendant sa vie un Traité du Droit public. Le besoin qu'il en avoit éprouvé à la Guerre, dans ses Gouvernemens, et dans les Conseils du Roy, excitoit son zèle là-dessus. Il disoit que la littérature étoit féconde en livres excellens; mais que, pour le malheur du monde, le plus excellent de tous les livres, celui qui devoit apprendre aux hommes à commander et à obeir, étoit encore à désirer. Entrons ici dans la plainte de ce grand Ministre. Elle est juste, et peut-être va-t'elle devenir utile. L'Europe se plaît à mettre les sciences dans leur plus haut éclat, et elle ne daigne pas jeter les yeux sur celle-cy. Les Académies retentissent des bruits harmonieux de la Philosophie, de la Medecine, du Droit Civil; Il est peu d'Ecoles pour le Droit Public. Les Sages de tous les tems semblent s'être entendus à ne nous en donner que de simples notions; rien n'est achevé à cet égard
dans

dans leurs ouvrages. Le grand Legisla-
 teur , qui a si dignement parlé du Droit
 divin , et du Droit humain , n'a touché
 que legerement le Droit public; et le peu
 qui lui en est échapé , forme à peine quel-
 que partie du Droit particulier des Juifs.
 Platon et Aristote ne nous ont pas donné
 des Traitez complets de politique. Les
 belles parties qu'ils nous en ont laissées,
 font seulement desirer un tout accompli.
 Leurs maximes d'ailleurs sont souvent
 accommodées à leurs tems , à leurs pays ,
 à leurs mœurs , et ne portent guère au-
 delà du Danube , et du Gange. Les Ro-
 mains , qui dans les liens de l'Empire ou
 de l'alliance , contenoient tous les Peuples
 de la Terre , devoient à leur gloire
 un corps du Droit public , comme ils en
 ont donné un excellent du Droit particu-
 lier. Ils ne manquoient ni de grands Maî-
 tres ni d'habiles Praticiens. Les Scipions,
 et les Papiniens naissoient chez eux à
 l'ombre des faisceaux et des lauriers. Ce-
 pendant les Romains ont été steriles sur
 le Droit public, et leur zèle si vanté pour
 le bien commun , n'a pas excédé les bor-
 nes de la patrie. Les politiques d'après
 eux , ceux , qui dans la ruine de leur Em-
 pire , ont recueilli les restes de leur sages-
 se ; Les Morus , les Campanelle , les Bo-
 din

1076 **MERCURE DE FRANCE.**
din , les Grotius , les Puffendorff , tous ces heritiers de leur sçavoir , se sont contentez de nous transmettre quelques parties du Droit public. Nul d'entre-eux ne nous en a donné le corps achevé. Une prévention même a resisté chez eux à l'entreprise ; c'est qu'à l'exemple des Grecs , ils se sont asservis aux pays , et aux mœurs. Le Droit public entre leurs mains est devenu une politique Européene. Les peuples éloignés , les voisins , les Turcs même ont refusé d'y souscrire , et ce qui est affligeant , les Sauvages n'ont pas été instruits , et les Athées (s'il fût jamais des Athées au monde) sont demeurés dans leurs illusions.

Il manque donc à la terre un Traité du Droit Public , qui soit universel , et que nul homme ne puisse décliner. Ce Droit est au-dessus des temps , des lieux , des conjonctures , des usages. Il part du sein de la Divinité , et rapporte tout à la Divinité. C'est lui qui nous découvre un premier Etre invisible à nos sens , visible à nôtre esprit , qui a tout fait , qui conserve tout , et qui appelle tout à lui. C'est lui qui nous apprend que la Loi de ce premier Etre est stable comme l'axe du monde : qu'elle est douce , interessante , propre à lier les Nations , les familles , les Personnes ; capable

pable d'assurer la paix , de prévenir la discorde , de faire régner le paisible travail , et le repos laborieux ; propre à concilier l'homme avec son auteur , et avec lui même. C'est lui enfin qui dégagant l'ame du poids de la cupidité , et des passions , l'éleve à la pureté de son état , et à la possession du bien souverain.

Ces hautes prérogatives m'ont presque fait rencherir sur le zèle du Maréchal d'Huxelles. J'ai souhaité de voir le Droit public non seulement dans l'état des autres Sciences ; mais dans un état plus facile , plus agréable , plus simple ; tel que les Maîtres du monde , ceux qui peuvent le devenir , les Magistrats , les personnes de toutes conditions , de tout sexe , de tout age , en recherchent avidement la connoissance. J'ai attendu ce Chef-d'œuvre du celebre M. Domat , qui sembloit l'avoir promis , et qui étoit si capable de l'accomplir. Une mort trop prompte nous l'a enlevé. Mes esperances ont tourné du côté du Barreau , et de l'Académie , où la vertu ne cède en rien à la science ; Mais les Illustres de ces ordres ont été , comme les Démostènes et les Cicerons , jettés par leur merite dans le torrent des affaires ; et le Droit public est demeuré.

Ainsi lassé d'attendre , et d'ailleurs persuadé

suadé par une longue meditation, que l'ouvrage, quelque grand qu'il paroisse, n'est pas impossible, et que même il est facile et agreable à quiconque ose l'entreprendre; je fais moi-même ce que mes vœux ont long-temps déferé aux autres, et j'offre à l'Univers le *Traité complet du Droit Public.*

Pour le presenter dignement, je crois en devoir tirer ici l'Analyse, et la faire passer dans tous les pays, où la raison est connuë, afin que les sages soient par tout invitez à m'honorer de leurs avis critiques, et à me communiquer leurs lumieres.

Le Droit public est *l'Art de commander et d'obéir*; on peut encore le définir *l'Art de civiliser les hommes et de les conduire au souverain bien.*

Il se divise en quatre parties, la premiere a pour objet la constitution des Etats, et des Ordres qui les composent.

La seconde traite du Gouvernement interieur des Etats.

La troisiéme du Gouvernement exterieur.

La quatriéme de la Guerre et de la Paix.

*Première Partie, de la Constitution des Etats,
et des Ordres qui les composent.*

1 *Chap.* L'ordre de l'Univers est la règle fondamentale du Droit public ; et de la Politique.

2. La destination des hommes dans l'ordre de l'Univers, est de cultiver la terre, et d'aspirer au souverain bien.

3. Pour accomplir cette destination, les hommes ont besoin de s'unir en société.

4. Pour s'unir en société les hommes sont obligés d'ériger au dessus d'eux une puissance publique,

5. Droits de la puissance publique sur les hommes qui l'ont érigée.

6. Ces droits s'étendent sur quelques hommes même qui ne l'ont pas érigée.

7. Ressorts de la puissance publique.

8. La puissance publique est déferée à un seul homme ou à plusieurs ensemble ou séparément.

9. la puissance publique est déferée à une femme.

10. Engagemens de celui et de ceux à qui la puissance publique est déferée.

11. Engagemens de ceux qui ont déferé la puissance publique, et de leurs successeurs.

1080 MERCURE DE FRANCE

12. Portrait d'un Prince accompli.
13. Portrait d'un sage Citoyen.
14. Le dépôt de la puissance publique forme un Corps politique appelé *Etat*.
15. Etat Monarchique.
16. Etat Aristocratique.
17. Etat Démocratique ou populaire.
18. Etat composé.
19. Parallele de ces différens Etats.
20. Splendeur , variation décadence , dissolution des Etats.
21. Des Monarques , Rois , Chefs de Nations.
22. Des Rois mineurs.
23. De la Tutelle , Curatele et éducation des Rois mineurs.
24. De la Régence des Royaumes pendant la minorité , la maladie , l'absence , la détention des Rois.
25. Du pouvoir des Régens.
26. Du Sacre et Couronnement des Rois.
27. De la majorité des Rois.
28. Du Mariage des Rois.
29. Des Epouses des Rois.
30. Du Mariage des Reines , qui re-gnent par elles-mêmes.
31. Des Epoux de ces Reines.
32. De l'union des Rois , et des Reines , de leur résidence , et du raport de leurs Etats.

33. Des Conseils des Rois.
34. Des Ministres des Rois.
35. Des Confidens des Rois.
36. Des Amis et des Favoris des Rois.
37. Des Courtisans.
38. Des Magistrats, Chefs de Républiques, de leur pouvoir et de leurs personnes.
39. De la veneration dûë à tous ceux qui exercent la puissance publique par eux-mêmes ou par commission.
40. Des égards dûs aux Palais, et à tous les lieux où s'exerce la puissance publique.
41. Des infirmités naturelles et accidentelles de quelques Rois.
42. Des Absences, Voyages et Captivité des Rois.
43. Des Cessions et Abdications des Rois, et de leur retour à la Couronne.
44. Des Testamens des Rois.
45. De la Mort des Rois.
46. Des Enfans des Rois et des Reines, et de leur maniere de succeder aux Couronnes paternelles et maternelles.
47. Des Heritiers Patrimoniaux, Légitimes, Testamenraires, Directs et Collatéraux des Rois.
48. Des Princes et Princesses du Sang des Rois.

49. Des Prêtres.
50. Des Juges.
51. Des Guerriers.
52. Des Officiers , Vicerois et Gouverneurs de Villes et de Provinces.
53. Des Nobles.
54. Des Bourgeois.
55. Des Agriculteurs et Laboureurs.
56. Des Artisans.
57. Des Serviteurs et Esclaves , où il est démontré , contre les Loix Romaines , que l'Esclavage est contraire , non-seulement au Droit naturel , mais au Droit des Gens.

Voilà exactement l'Analyse de la première Partie dans le sens et l'ordre que je destine à l'impression , si je ne suis réformé par quelque judicieux avis. Je ne donnerai pas les semblables Analyses des trois autres Parties.

Idee de la seconde Partie.

Le Gouvernement interieur des Etats est le culte de Dieu , la Législation , l'exécution et la dispense des Loix , la Jurisdiction , la clémence publique , la distribution des Emplois , des rangs , des dignitez , des honneurs , des grâces ; l'institution et la destitution des Officiers , la direction des mœurs , le soin du repos public ,

public , de l'abondance du travail , de l'Agriculture , du Commerce domestique et étranger , des chemins , de la Navigation , de l'industrie , des Monnoyes , du Patrimoine public , des Subsidés , des Sciences , des Arts , des Métiers , de la santé , de la décoration , des plaisirs publics.

Idee de la troisième Partie.

Le Gouvernement extérieur consiste principalement à régir les affaires étrangères , à régler les limites , à entretenir correspondances avec les Puissances Etrangères , à négocier avec ces Puissances , à former des Ligues , des Alliances , des Mariages , des Traitez de Commerce et de Neutralité ; à nommer et à instruire des Ambassadeurs , des Envoyez , des Consuls , des Résidens , des Agens , des Procureurs , des Secretaires ; à protéger les Nations opprimées ; à porter chez les Peuples barbares ou sauvages ; la connoissance du Créateur et l'usage de la raison.

Idee de la quatrième Partie.

Le Droit de la Guerre et de la Paix ; est le pouvoir de fortifier et munir les Places , de lever les Milices , de construire et d'armer les Vaisseaux , de donner les Sauf-conduits , les Amnisties , les ré-présailles

1084 MERCURE DE FRANCE
pré sailles ; de déclarer une Guerre juste
ou injuste , de la dénoncer à l'Ennemi ,
de commander l'Armée , d'exercer les
hostilités , d'user du droit de conquête ,
de pardonner aux Vaincus, de reconnoître
le Vainqueur , de récompenser les Guer-
riers , d'évacuer les Places , de licentier
l'Armée , de proposer , accepter ou refu-
ser des Préliminaires de Paix , de faire des
Trêves , de donner et recevoir des ôtages,
de négocier , arrêter et exécuter des con-
ditions de Paix.

SUR cela je prens la liberté de deman-
der , 1°. S'il paroît que mon Systême soit
complet, et que toutes les parties du
Droit public y soient exactement ren-
fermées.

2°. Si la division en est juste ; ou s'il
s'en peut imaginer une plus simple , plus
sensible , plus générale.

3°. Les quatre Analyses des quatre pre-
miers Chapitres cy-dessus , sont des prin-
cipes très-nouveaux qui paroissent pour
la première fois dans la Litterature. Ils
influent sur toutes les parties du Droit
public dont ils sont la source évidente.
Leur plénitude fait naître une infinité de
principes sous-ordonnez et des consé-
quences aussi graves que lumineuses , qui
n'é-

n'échapperont pas aux hommes accoutumés à penser. Ce sont ces hommes que je consulte singulièrement ici, et que je prie de ne me pas refuser leur sentiment sur ces quatre Analyses.

4°. Comme mon entreprise est grande et que je suis en tout sens fort borné, je prie les Sçavans de m'accorder une libre entrée dans leurs Cabinets, pour y puiser les lumières, les conseils, les Livres, les Monumens, les Actes, les Memoires qui peuvent me manquer sur les importantes matieres que je traite, par rapport seulement à la politique,

5°. J'ay fait et je continuerai de faire très-volontiers lecture de mes Ouvrages à ceux qui voudront bien se donner la peine de les entendre dans mon Cabinet. Il y en a provision pour une juste critique.

Si mon entreprise est goûtée, je donnerai la premiere Partie de l'Ouvrage en un volume in 4. dans l'année prochaine 1732. La seconde en un pareil volume en 1733. La troisième en 1734. La quatrième et derniere en 1735. et si Dieu soutient mon zele, j'oserai en 1736, presenter à Monseigneur le Dauphin *le Droit Public de la France avec ses Preuves.*

Heureux si par ce travail je parviens à glorifier Dieu, à servir mon Roi et à rendre

1086 MERCURE DE FRANCE
rendre aux hommes le tribut d'amour et
de reconnoissance que je confesse leur
devoir.

*Par M. Pasquier, Avocat au Parle-
ment, Conseiller au Conseil Souverain de
Dombes.*

*EXPLICATION des deux
Logogryphes d'Avril.*

CHer ami, sans courir d'ici jusqu'à *Pavie* ;
Vous avez deviné les deux mots proposez.

La chose est *Clair*, et sur ma vie,
Ces mots pour vous sont trop aisez.

D. M.

EXPLICATION de l'Enigme.

JE crois que Mercure nous berne,
Et nous prend pour de vrais Fallots ;
Pour trouver de semblables mots,
Il n'est pas besoin de *Lanterne*.

D. M.

Le Logogryphe du Supplement du
Mercure d'Avril, s'explique par *Orgueil*.

ENIGME



E N I G M E.

DU moment que je viens de naître ,
L'homme devient prudent , ou du moins il doit
l'être ,

Mais qu'il est peu reconnoissant !

A peine me voit-il paroître ,

Que son desir le plus pressant ,

Est de m'étouffer en naissant ;

O temps ! ô siecle ! ô mœurs ! quelle injustice
extrême !

Il n'est dans l'Univers qu'un seul Peuple qui
m'aime ;

Tous les autres en moi condamnent la grandeur ,

Qui me faisoit jadis desirer des Rois même ;

J'inspirois le respect et j'inspire l'horreur.

On prend le fer en main pour me faire la guerre ;

On me noye ; on m'arrache ; on me jette par terre ;

Lecteur , si de mon nom tu paroiss curieux ,

Mire-toi ; je suis sous tes yeux.



L O G O G R Y P H E.

J'Habite les Palais , et nâquis dans les Bois ,

Six Lettres en mon nom s'épelent en deux fois.

Je présente d'abord une malpropre bête ;

Mais de mon corps entier si vous ôtez la tête ,

On peut par mon secours se passer de tonneau.

E Etant

Etant en cet état tranchez mon chef nouveau,
Deux Notes de Musique aussi-tôt je présente.

Par cinq, deux, trois, et six, les méchants j'é-
pouvante ;

Par un, deux, cinq et quatre, on évite naufrage,
Quatre et deux, trois et cinq, est des Massons l'ou-
vrage ;

Trois, six, cinq, est l'effet de la corruption.

Un, six, quatre, a souvent causé confusion.

De mon chef abatu, le cinq prenant la place,
Il faut me suivre alors, mais le choix embarasse :

Mettez cinq, deux et quatre, au milieu du festin ;

Prenez un, deux et quatre, emplissez-le de vin ;

Je contiens Fleuve, Ville, et ce qui la rend close.

Avec un, six et trois, je serois peu de chose ;

Cinq, trois et quatre, agite un certain animal.

Mon corps entier tombant, peut guerir de tout
mal.

La Motte.

AUTRE LOGOGRYPHE.

J' Ai dix lettres en tout ; laissez les dix entieres,
Mon origine est Grecque, ou du moins on le dit ;
Chez Mercure j'ai du crédit.

Retranchez mes quatre premieres,
Lecteur prends garde à toi, si tu n'es aux aguets,
Je te tiens sous ma griffe, à l'ortographe près.

NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE GRAMMATICALE, qui contient les Livres pour apprendre le Latin sans le secours d'aucun Maître. Par M. de Vallange. *A Paris, Quai des Augustins, chez Antoine Gandonin, 1731.* brochure de 24 pag. in-12.

Les petits volumes énoncez dans ce Titre, contiennent.

1. *Alphabet symbolique*, ou la dénomination des Lettres, par des Figures naturelles, propres à divertir les enfans.

2. *Usage de l'Ortholexie*, ou l'Art qui enseigne à lire le Latin par règles et par principes.

3. *Ortholexie Latine*, ou l'Art qui enseigne à lire le Latin par règles et par principes.

4. *Ortholexie Française*, ou l'Art qui enseigne à lire le François, par règles et par principes.

5. *Ortholexie Latine*, générale et universelle, qui comprend la Méthode qui enseigne le Latin en peu de tems, sans le

E ij secours

1092 MERCURE DE FRANCE
XIV. du mois d'Avril 1669. mise en
Conférence avec les anciennes Ordon-
nances , Edits , Déclarations , Arrêts ,
Réglemens et autres Jugemens rendus
sur le fait des Chasses , où l'on a joint les
Notes des meilleurs Auteurs , et de nou-
velles Remarques pour l'intelligence de
cette Jurisprudence. Nouvelle édition ,
augmentée. *Chez les mêmes.* 2 vol. in-12.
prix , 5 liv.

LES CURIOSITEZ DE PARIS , de Versail-
les , de Marly , de Vincennes , de Saint
Cloud et des environs , avec les Antiqui-
tez justes et précises sur chaque sujet , et
les adresses pour trouver facilement tout
ce qu'ils renferment d'agréable et d'utile.
Ouvrage enrichi d'un grand nombre de
Figures en taille-douce. *Chez les mêmes ,*
3 vol. in-12. prix , 9. liv.

RELATION HISTORIQUE , exacte et dé-
taillée de la dernière Révolution arrivée
à CONSTANTINOPLE , écrite d'abord en
Turc par un Effendi , avec plusieurs cir-
constances de ce grand événement , tirées
d'autres Mémoires , avec une Lettre du
P. S. sur les différentes Pêches qui se font
en Egypte , un Mémoire sur les Villes de
la Mecque et de Medine , &c. *A Paris ,*
rue

ruë S. Jacques , Quai de Conti , et au Palais , chez Cavelier , veuve Pissot et Neuilly , 1731. in-12. prix , 24 sols.

ESSAI SUR L'ESPRIT, ses divers caracteres et ses différentes opérations , divisé en six Discours , &c. A Paris , chez Caillean , Place du Pont S. Michel , à côté du Quai des Augustins , à S. André , 1731.

Quelques personnes nous ayant priés de donner une idée de cet Ouvrage , nous n'avons pû le refuser. Il est divisé en six Discours , comme le titre le porte. Le premier Discours traite de la nature du véritable Esprit. Le second , des causes de la fausseté de l'Esprit. Le troisième , du bel Esprit. Le quatrième , roule sur le bon Esprit , considéré métaphysiquement. Le cinquième , sur le bon Esprit , considéré comme vertu civile. Le sixième , enfin , traite de l'Esprit superficiel.

L'Auteur examinant dans le premier Discours la nature du véritable Esprit , le prend dans le sens ordinaire de la conversation , et le définit. *Le talent de penser juste , et de s'exprimer de même.* L'Auteur trouve cette définition triomphante par sa briéveté : *deux mots l'expédient* ; ce sont ses termes par sa clarté ; car , dit-il , qui ne sçait , au moins en général , ce que c'est

E iiij que

1094 MERCURE DE FRANCE
que penser juste? Le reste du Discours est employé à prouver et à étendre la définition de l'Esprit. L'Auteur tâche d'y prouver d'abord qu'il est un talent. Ensuite, il définit ce que c'est que penser juste. *Penser*, selon lui, *c'est avoir des idées, des Tableaux d'un Sujet*. De-là l'Auteur s'attache à faire voir que la justesse de l'expression est aussi nécessairement un caractère du véritable Esprit. L'ambiguïté ou l'obscurité avec laquelle on expose un Sujet, est, comme il le remarque très-bien, une preuve certaine de la confusion des pensées; on trouve quelques exemples de cette règle dans ces mêmes Discours. Les expressions pour être justes doivent être *propres au Sujet que l'on traite, vives, nobles, et élevées*.

Dans le second Discours, l'Auteur définit l'Esprit faux. C'est, dit-il, *celui qui a des idées opposées à l'essence de son Sujet*. Pour soutenir cette définition, il s'applique à prouver 1°. que nous avons plusieurs idées d'une même chose: en second lieu, que ces idées, que ces Tableaux ne sont pas tous justes. Il entend par *idées justes* celles qui embrassant leur sujet en entier l'expriment parfaitement. Après quelques écarts sur la Logique et la Rhétorique, l'Auteur passe aux causes du faux Esprit

Esprit, qui sont, selon lui, *l'ignorance, la multiplicité des idées, la distraction, l'envie de briller et de dire des choses que les autres ne disent pas, la contradiction, le préjugé et le goût, enfin, l'autorité et l'exemple.* Le Lecteur remarquera qu'il y a quelques-unes de ces causes du faux Esprit qui en sont plutôt de véritables effets, comme *la distraction, l'envie de dire des choses nouvelles, la contradiction.* Nous n'accorderons pas à cet Auteur que la multiplicité des idées ou Tableaux d'un même Sujet soit une cause du faux Esprit: autrement, plus nous aurions d'idées représentatives d'un objet, plus notre esprit seroit susceptible de fausseté, ce qui est contre l'expérience et la raison, qui nous apprennent que la multiplicité des Tableaux d'un même être ne sert qu'à nous le représenter plus parfaitement. Mais ce qui est très-singulier, et que l'on ne peut passer à l'Auteur, c'est qu'il apporte ici pour cause du faux Esprit, ce qu'il apporte dans le troisième Discours, comme un caractère du bel Esprit.

Pour définir ce que c'est que le bel Esprit qui fait le sujet du troisième Discours, l'Auteur examine ce que c'est que nous appellons beau. Il le considère 1°. en lui-même. 2°. Dans nos jugemens.

3°. dans ses espèces. 4°. dans ses parties. 5°. enfin dans ses degrez. Il applique ensuite toutes ces notions du beau à l'Esprit, et le regarde sous les mêmes points de vûë. Delà il passe aux caracteres du bel Esprit : *la netteté des idées, leur élévation, leur multiplicité, ce qui est remarquable, et leur étendue; le nombre et la beauté des connoissances : enfin, l'intelligence parfaite des Langues, et particulièrement de celle dans laquelle on parle ou on écrit.*

Le quatrième Discours roule sur le bon Esprit considéré métaphysiquement, c'est-à-dire, comme distingué seulement, et non opposé au bel Esprit. L'Esprit regardé de ce côté-là, est, dit l'Auteur, *la raison même que la réflexion et l'étude ont éclairée, et qui par-là juge sainement des objets qui se présentent.* Il examine sa définition par parties, ce qui l'engage à faire une digression sur les préjugés qu'il définit ainsi. *Les Préjugés sont des opinions particulières que nous avons sur les Sujets qui se proposent, et qui ne sont appuyés que sur des notions ou vagues ou obscures, ou imparfaites ou fausses.* Après avoir examiné la cause des préjugés, qu'il dit être *la paresse dans les jugemens simples et absolus, et la précipitation dans les jugemens*
de

de comparaison , l'Auteur passe aux effets des préjugés qu'il développe , et sur lesquels il s'étend beaucoup. Il revient ensuite au bon Esprit , dont il considère le principe ou la cause , les productions et les effets : enfin , les moyens qui servent à l'entretenir et à l'étendre.

Le bon Esprit qui avoit été considéré métaphysiquement dans le quatrième Discours , est regardé dans le cinquième comme une vertu civile. Le bon Esprit , dit-il , est cette heureuse disposition , qui dans toutes les occasions de la vie nous fait prendre le parti de la sagesse et de la raison. L'Auteur entre ensuite dans le détail des avantages et des effets du bon Esprit , soit dans la société civile , soit dans la société domestique.

L'Esprit superficiel qui est la matière du dernier Discours , est , dit l'Auteur , *celui qui n'ayant que les premières idées d'un Sujet , n'en embrasse , et n'en peut exprimer que l'écorce.* Le seul remède que l'on puisse apporter pour se guérir de cet esprit superficiel est le travail , qui entraîne avec lui beaucoup de tems , et de difficulté , soit par la disposition de notre esprit , soit par l'ignorance des qualités du Sujet , sur lequel l'esprit s'exerce , soit par l'incertitude du succès : mais il faut une applica-

1098 MERCURE DE FRANCE
tion persévérante dans son travail , pour
ne pas perdre en un tems ce qu'on a ac-
quis avec peine dans un autre. L'Auteur
finit en proposant des moyens pour se
précautionner contre l'oubli de ce qu'on
a appris. Le stile de cet Ouvrage fait assez
connoître que l'Auteur est (comme il
en avertit dans sa Préface) d'un âge qui
ouvre naturellement une assez vaste car-
riere aux réflexions et au travail.

DISCOURS SUR LA COMEDIE , ou Traité
Historique et Dogmatique des Jeux de
Théâtre , et autres Divertissemens Comi-
ques , soufferts ou condamnés depuis le
premier siècle de l'Eglise jusqu'à présent ,
avec un Discours sur les Pièces de Théa-
tre , tirées de l'Ecriture-Sainte. in-12.
360. pages , sans les Préfaces et la Table
des Matieres. *Seconde édition* , augmentée
de plus de la moitié. Par le R. P. Le Brun,
Prêtre de l'Oratoire. *A Paris* , chez la
veuve Delaune , rue S. Jacques , à l'Em-
pereur , 1731. in-12. de 360 pages , sans
l'Epitre , la Préface et les Tables.

Cet Ouvrage avoit déjà paru anonime
en 1694. sous ce titre : *Discours sur la Co-
médie , où l'on voit la Réponse au Théolo-
gien qui la défend , avec l'Histoire du Théa-
tre , et les sentimens des Docteurs de l'Egli-
se* ,

se , depuis le premier siècle jusqu'à présent. C'étoient deux Discours prononcez par le P. le Brun , au Seminaire de S. Magloire , le 26 Avril , le 3 et le 7 Mai 1694. par ordre de M. DeHarlay , Archevêque de Paris , à l'occasion de la Lettre du P. Caffaro , qui parût à la tête du Théâtre de M. Boursault. Mais quoique le Public eut bien reçu l'Ouvrage du Pere le Brun , ce sçavant homme , peu content de cette ébauche, pensa dès-lors à le perfectionner. A mesure qu'il étudioit l'Antiquité Ecclesiastique , il ramassoit ce qui avoit quelque rapport aux Jeux de Théâtre. C'est ce qui a produit le Traité qu'on donne aujourd'hui , à l'exception du premier Discours , où il y a peu d'additions ; les autres peuvent passer pour entierement nouveaux par les augmentations considérables dont ils sont enrichis , l'Auteur ayant recueilli avec soin ce qu'il a trouvé depuis Auguste jusqu'à Justinien. L'Éditeur nous apprend qu'il a lui-même inséré quelques faits que le P. le Brun avoit oublié , et qu'il a extrait tout ce qui se trouve contre les divertissemens Comiques dans le Recueil de Rituels et de Statuts Synodaux , que M. De Launoy a laissé aux P P. Minimes de la Place Royale. Le troisième Discours , sur les Pièces de
Théa-

1100 MERCURE DE FRANCE
Théâtre tirées de l'Écriture, n'avoit point paru dans la première édition, ayant été prononcé un an après. Il ne contribua pas peu à enrichir celle-ci. Donnons une idée de chacune des parties de cet Ouvrage, en exposant le plan que l'Éditeur a suivi.

Après une Préface où l'Éditeur rend compte de plusieurs circonstances nécessaires à l'intelligence de cet Ouvrage, on trouve la rétractation que le P. Caffaro fit de sa Lettre en faveur de la Comédie, et qu'il envoya à M. De Harlay, datée du 11 Mai 1694. et imprimée à Paris dans la même année. Comme cette Pièce est peu connue, et que d'ailleurs l'Ouvrage du P. Caffaro a fait beaucoup de bruit, il paroissoit avantageux à la République des Lettres, et à la mémoire de ce Théologien, de faire connoître par cette rétractation et ce désaveu, le mépris qu'il faisoit lui-même de cet Ouvrage. Et c'est ce que l'Éditeur a fait en la donnant ici en Latin et en François. Il y a joint une Lettre du P. le Brun du 20 Mai 1694. dans laquelle il marque à un de ses amis le peu d'empressement qu'il avoit à faire imprimer ses Discours, et où il parle de la rétractation du P. Caffaro comme d'une Pièce qui le remplit de consolation.

A

A la suite de cette Lettre est une seconde Préface , où l'on examine s'il faut , ou que l'on ferme les Théâtres , ou que l'Eglise cesse de condamner ceux qui les fréquentent ; car tel a été le but du P. le Brun dans ses Discours de justifier la conduite de l'Eglise en excommuniant les Comédiens , et en tolérant ceux qui assistent aux Spectacles. On y représente le Théâtre *comme l'Ecole de l'impureté , la nourriture des passions , l'assemblage des ruses du Démon pour les réveiller , où les yeux sont environnez d'objets séducteurs , les oreilles ouvertes à des discours souvent obscènes et toujours profanes , qui infectent le cœur et l'esprit.*

Cette Préface commence ainsi : *Il paroît bizarre , que dans un Etat Chrétien , on prêche et on écrive contre la Comédie , qu'on déclare excommuniés ceux qui font profession de monter sur le Théâtre , et qu'une foule de Chrétiens ne laissent pas de s'assembler presque tous les jours pour applaudir à ces Excommuniés , &c.* Elle est suivie de deux Discours. Dans le premier , le P. le Brun s'attache plus particulièrement à répondre à la Lettre du Theologien , défenseur de la Comédie. Nous souhaitterions que les bornes d'un Extrait nous permissent de rapporter ici quelques traits qui fassent

1102 MERCURE DE FRANCE
sent connoître la solidité de cette réfutation. Nous renvoyons au Livre même, où le Lecteur verra avec plaisir le Theologien, défenseur de la Comédie, réfuté en plusieurs endroits par ses propres paroles.

Le second Discours a six parties. Les trois premières comprennent l'Histoire des Jeux de Théâtre et autres Divertissemens Comiques, soufferts ou condamnez depuis Auguste jusqu'à l'extinction de l'idolâtrie, au commencement du sixième siècle. La quatrième comprend le jugement que les Auteurs, tant sacrés que profanes ont porté sur les Spectacles, depuis Auguste jusqu'à Justinien. La cinquième Partie reprend l'Histoire des Jeux de Théâtre à l'extinction de l'idolâtrie, et la continuë jusqu'à la naissance des Scolastiques; et la dernière comprend l'Histoire des Jeux de Théâtre, depuis les Scolastiques, c'est-à-dire, depuis le milieu du XIII. siècle jusqu'à nous.

Le second Discours est suivi d'une Lettre, où le P. le Brun répond à quelques difficultez qu'on lui avoit proposées. On trouve ensuite le troisième Discours que le P. le Brun prononça à S. Magloire en 1695. à l'occasion de la *Judith* de M. Boyer de l'Académie Française. Il y examine s'il

Y

y a lieu d'approuver que les Pièces de Théâtre soient tirées de l'Ecriture Sainte. Ce Discours est divisé en deux parties. Dans la premiere , le P. le Brun fait voir que l'Ecriture ne peut paroître sur le Théâtre sans être défigurée et alterée considerablement. La seconde est employée à prouver , que quand on feroit quelque Tragédie où l'Ecriture-Sainte seroit conservée dans toute sa force et toute sa pureté , le Théâtre des Comédiens ne seroit point le lieu de les représenter.

L'Editeur a placé après ce Discours un Mandement de M. Fléchier , Evêque de Nismes , contre les Spectacles , adressé aux Fideles de son Diocèse le 8 Septembre 1708. On trouve à la fin une Table Alphabétique des Matieres contenuës dans cet Ouvrage.

On ne peut témoigner à l'Editeur trop de reconnoissance du soin qu'il a bien voulu prendre de réunir et de ramasser des morceaux si précieux. Il est certain que nous n'avons point encote vû d'ouvrage plus complet et plus curieux sur cette matiere ; et on peut dire qu'il fait honneur à son Auteur , et qu'il répond parfaitement à la réputation qu'il s'est acquise d'ailleurs. Nous ne pouvons nous empêcher de dire en passant que le P. le
Brun

1104 MERCURE DE FRANCE
Brun a réfuté par avance le Discours d'un Auteur récent, défenseur de la Comédie, dont nous avons parlé le mois passé. Cet Auteur qui s'étoit proposé de réfuter M. le Prince de Conty, M. Bossuet et M. Nicole, ne les a frappez par aucuns endroits; et on remarque qu'il n'a fait, pour ainsi dire, que réchauffer et étendre les raisons du Théologien Apologiste du Théâtre.

L'Editeur avertit le Public dans sa Préface qu'il a réservé l'Eloge Historique du P. le Brun pour un autre Ouvrage du même Auteur, qui est actuellement sous presse, et qui a pour titre : *Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, avec l'Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les Peuples, et qui embarrassent les Sçavans.* Il ajoute qu'outre des augmentations considérables l'Auteur a refondu entièrement son Ouvrage, et l'a rendu plus méthodique.

Mais nos Lecteurs ne seroient peut-être pas contens, si après avoir piqué leur curiosité sur ce que cet Ouvrage contient de singulier et de recherché, nous n'entrions dans quelque détail. Pour les satisfaire, nous allons donner un peu plus d'étendue à cet Extrait.

Dans

Dans la première partie de l'Histoire des Jeux de Théâtre, l'Auteur remarque qu'on en vît de très-superbes sous Auguste. Ce grand Prince les aimoit avec passion, dit-il, et surtout assûre qu'il ne dissimuloit pas cette foiblesse. Il inventa lui-même des Jeux. Pausanias rapporte au Livre VIII. qu'Auguste fut l'Auteur de la Danse des Pantomimes, et M. de Pontac dans les Notes sur la Chronique d'Eusebe, dit que c'étoit là les Jeux Augustaux, *Ludi Augustales*. Cet Empereur établit quelques Loix touchant les Spectacles. Il défendit aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe d'aller à ceux qui se faisoient la nuit, à moins que de proches parens âgez ne les y menassent, et il empêcha que les femmes assistassent jamais aux Jeux des Athlètes, parce qu'ils combattoient ordinairement nus.

A l'égard des Comédiens, il leur prescrivit des règles, et leur laissa une liberté dont il ne souffrit pas qu'ils abusassent. Dès qu'il sçut qu'un Acteur, nommé Stephanion, avoit pour serviteur une femme déguisée en garçon, il le fit fouetter par les trois Théâtres de la Ville, et le bannit. Il ne désapprouvoit pas qu'on siflat les Acteurs, car il en bannit un de Rome et de toute l'Italie, pour avoir osé montrer
 au

1106 MERCURE DE FRANCE
au doigt un des Spectateurs qui le siffoit,
et on siffoit souvent pour une seule faute
contre la cadence ou contre la quantité.

Quoique Néron ne s'appliquât presque
jamais à mettre l'ordre en aucun endroit,
il se trouva pourtant obligé de chasser
d'Italie tous les Histrions, après leur avoir
donné trop de liberté; mais il voulut aller
lui-même faire le Comédien et le Chan-
tre dans plusieurs Villes de la Grece, pour
faire paroître sa belle voix. Il commença
par Naples, qui étoit une Ville Grecque;
et revenant à Rome, il voulut se montrer
au Théâtre. Le Senat, pour éviter l'infamie
dont il s'alloit flétrir, s'il étoit vû sur
la Scene, lui décerna le prix de Musique,
et celui d'Eloquence avant le commence-
ment des Jeux; mais Néron prétendoit
l'emporter par son mérite, et non pas par
la faveur du Sénat. Il monta donc sur la
Scene, où il récita un Poëme, après quoi
il joüa de la Lyre, obéit à toutes les loix
du Theatre, comme de ne se reposer, de
ne cracher, ni se moucher durant toute
l'action, fléchit un genou et salua l'As-
semblée, en attendant la Sentence des
Juges. Le Peuple, et sur tout les Etran-
gers rougirent pour lui d'une telle infamie.

Vespasien témoigna de l'horreur pour
les

les Jeux des Gladiateurs. Il se plut à ceux du Théâtre, et de son tems les Pantomimes étoient si fort à la mode, qu'on en avoit aux funérailles, pour leur faire représenter les actions de celui qu'on enterroit.

Domitien deffendit aux Danseurs et Pantomimes de monter sur le Theatre. Nerva les rétablit. Trajan les supprima encore, mais on ne sçait pas s'ils furent bannis des Théâtres d'Orient; on voit seulement que cet Empereur fit bâtir un Théâtre à Antioche. Cette malheureuse Ville, si passionnée pour les Spectacles, étoit souvent punie par les tremblemens de terre qui la renversoient presque entierement. Elle en souffrit un terrible sous Trajan. En faisant rétablir la Ville, ce Prince fit aussi rétablir les Théâtres.

Adrien batit aussi un grand Théâtre auprès d'Antioche, à la Fontaine de Daphné. Il avoit fait à cette Fontaine un grand Reservoir d'eau, qu'on pouvoit voir du Théâtre; et il mit plusieurs Statuës en l'honneur des Naiades, c'est-à-dire des Nymphes ou Déesses de l'eau. Ce fut à ce Reservoir que l'on s'avisa de faire nager des femmes pour représenter les Naiades; ce que S. Chrysostome condamna avec tant de zele et d'éloquence,

Helio-

Heliogabale fit lui-même le Comédien , et ne craignit pas de représenter des fables avec des nuditez et des peintures deshonnêtes. Il honora les Comédiens, leur donna des habits de soye , et en choisit un pour être Prefet du Prétoire.

Alexandre Severe ôta aux Comédiens les robes précieuses , et ne leur donna ni or ni argent , mais tout au plus quelques pieces de monnoye de cuivre. Ce Prince ne souffrit jamais les divertissemens Sceniques à sa table. Il aimoit pourtant les Spectacles , mais sans y faire des largesses; il vouloit qu'on traitat toujours comme des esclaves les Comédiens , et tous ceux qui servoient aux plaisirs publics.

Les Comédiens eurent un puissant Protecteur vers la fin du troisiéme siecle, dans la personne de l'Empereur Carin, etc. Son regne se distingua par la pompe avec laquelle il celebra les Jeux Romains. Il y avoit cent Joueurs de Flute qui s'accordoient , autant de Sonneurs de Cors, cent Chantres qui dansoient en même-tems , autant de personnes qui frapoint sur des Cymbales , mille Pantomimes et autant de Luteurs. Le feu ayant pris à une toile qu'il avoit fait tendre , consuma le Théâtre, que Diocletien fit ensuite rebâtir avec plus de magnificence. Carin avoit fait ve-

nir

nir des Comédiens de tous côtés. Ceux qui avoient travaillé aux décorations, les Lutteurs, les Histrions, et les Musiciens eurent en present de l'or et de l'argent, et des habits de soye.

Ce fut sous l'Empereur Maxime que Gelasin, Comédien, fut martyrisé à Héliopolis dans Phénicie. Il s'étoit jetté dans un bain d'eau tiède, pour tourner en ridicule le Baptême des Chrétiens; au sortir du bain, il parut habillé de blanc. Alors il refusa de faire le Comédien; et adressant la parole à tout le peuple, il s'écria qu'il étoit Chrétien, qu'il avoit vu dans ce bain la redoutable Majesté de Dieu, et qu'il mourroit Chrétien. Tous les Spectateurs saisis de fureur, monterent sur le Théâtre, et ayant pris Gelasin, ils le lapiderent.

Nous pourrons donner un second Extrait de cet Ouvrage, pour ce qui regarde le Theatre François.

ALCIBIADE, Comédie en trois Actes, par M. Poisson. *A Paris, chez Fr. le Breton, au bout du Pont-Neuf, près la rue de Guenegand, 1731. in 12. de 80 pages.*

Cette Piece est tirée des *Amours des Grands Hommes de Madame de Ville-Dieu*: l'Auteur le dit dans un petit Avertissement,

1110 MERCURE DE FRANCE
 ment, et il ajoute qu'il n'a cru en pouvoir
 conserver les grâces, qu'en conservant la sim-
 plicité du Romain, et en mettant en vers les
 pensées et souvent même la Prose de Mada-
 me de Ville-Dieu. M. Poisson n'est pas
 moins modeste, en parlant des applaudis-
 semens donnez à sa Piece. Je me ferois scrupule,
 dit-il, d'en tirer aucun avantage; je
 sçai qu'ils ne sont dûs qu'aux beautez de l'o-
 riginal, et aux talens des Acteurs qui l'ont
 représentée.

ACTEURS.

Alcibiade, Seigneur Athénien.	<i>Le sieur Dufresne.</i>
Socrate, Philosophe.	<i>Le sieur Quinault.</i>
Mirro, femme de Socrate.	<i>La D^{le} la Mothe.</i>
Aglaunice, Astrologue.	<i>La D^{le} Dubrenil.</i>
Timandre, jeune Phri- gienne.	<i>La D^{le} Dufresne.</i>
Cephise, Confidente de Timandre.	<i>La D^{le} Quinault.</i>
Amicles, Confident d'Alcibiade.	<i>Le sieur Poisson.</i>
Esclaves.	

LA SCENE est dans un Bois, près d'Athènes.

ACTE I.

Socrate demande d'abord des nouvelles
à

à l'Astrologue *Aglaunice*, de Timandre, jeune Phrygienne, dont il est amoureux; il lui fait un mystere de cet amour qu'il doit cacher, d'autant plus que Mirto sa femme est encore en vie; il lui fait entendre que c'est un dépôt précieux qu'un de ses meilleurs amis lui mit entre les mains en expirant. *Aglaunice* lui dit qu'elle a chargé une Esclave du soin de Timandre; elle ajoute que cette Esclave lui a paru d'autant plus digne de sa confiance, que son esprit est naturel et sans art. *Socrate* témoigne qu'il approuve ce choix, par ces deux Vers:

Vous avez fort bien fait; une compagne habile
D'une fille souvent rend la garde inutile.

L'approche d'un voyageur inconnu, les oblige à se retirer.

Amicles Esclave et Confident d'*Alcibiade*, paroît seul; il ne sçait que penser du dessein d'*Alcibiade*, qu'un désir curieux a porté à se travestir en Phrigien, pour venir chercher dans ce bois une certaine *Timandre*, dont on lui a vanté les appas. Voici le portrait qu'il fait d'*Alcibiade*:

Il n'en démordra point, je connois son humeur,
Dans l'esperoir de brûler d'une nouvelle ardeur,

F Quel-

Quelque soit une belle, en un mot, brune ou blonde,

Il iroit pour la voir, jusques au bout du monde,
etc.

A ses bouillants transports, il ose tout permettre;

Et parce qu'il est jeune et né pour commander
Ce n'est qu'à ses désirs qu'il croit qu'il faut ceder.

Alcibiade vient joindre Amicles; il lui explique le sujet de son expédition amoureuse, qu'il attribue à une simple curiosité de jeune homme; il acheve de faire son portrait, tel que l'Histoire l'a transmis jusqu'à nous. Voici comment il s'explique:

D'ailleurs regarde-t-on le rang dans une belle ?
C'est la beauté qui frappe, et l'on fait tout pour elle.

L'amour dans les douceurs de sa félicité;

N'a pas besoin du rang ni de la dignité;

Qu'un tel objet soit né dans le plus simple étage;
Il est charmant, il plaît; en faut-il davantage ?

Je puis te dire encore, pour mieux m'ouvrir à
toy,

Qu'il n'est point de plaisir plus charmant, selon
moy,

Que celui d'exciter dans un cœur jeune et tendre,
Ces premiers mouvemens qu'il ne sauroit com-
prendre,

Ces

Ces désordres secrets, ces désirs inconnus
 Par la crainte chassés, par l'amour retenus,
 Et qui font attaquer avec plus de puissance,
 Toute cette pudeur que donne l'innocence.

L'approche de Socrate et de sa femme,
 oblige Alcibiade et Amicles à se retirer.

Mirto fait des reproches à Socrate qui
 marquent cette humeur acariâtre, qui, au
 rapport de l'Histoire, a donné tant d'exer-
 cice à la Philosophie de son Epoux. Elle
 trouve fort mauvais qu'il prenne soin de
 l'éducation d'une jeune fille, plus propre
 à être sa Maîtresse que son Ecoliere. So-
 crate se justifie autant qu'il lui est possi-
 ble ; elle n'en est pas radoucie, et le quitte
 brusquement, en lui disant :

J'en ai, pour mon malheur, des preuves trop
 certaines,

Et j'en vais de ce pas instruire tout Athènes.

Alcibiade aborde Socrate et l'embarasse
 par sa présence ; il le raille pendant tout
 leur entretien, et le fait trembler au seul
 nom de Timandre, qu'il prononce mali-
 cieusement. Socrate quitte Alcibiade et
 prétexte son départ sur ces deux vers :

F ij J'aime-

J'aimerois à rester dans ces endroits rustiques ;
Mais je dois satisfaire à mes leçons publiques.

Alcibiade ne démord point de sa poursuite amoureuse, comme Amicles l'a prévu dès le commencement de cet Acte, qu'il termine par ces vers :

Cette Timandre est belle ; il n'en faut point douter ;

Pour la voir , Amicles , je prétends tout tenter ,
Dans Athènes rentrons sans tarder davanrage ;
Je ne veux point donner à Socrate d'ombrage ,
Et dans l'espoir flatteur dont je suis agité ,
Sui-moi , je te dirai ce que j'ai projeté.

Timandre ouvre la Scene du second Acte avec Cephise , qui n'est rien moins que cet esprit sans art, dont Aglaunice a flatté Socrate ; elle va d'abord au fait et propose à Timandre pour premier coup d'essai , d'aller courir le monde pour y chercher de jolis hommes ; elle demande à Timandre si elle n'a jamais aimé. Timandre lui confesse ingénûment , qu'elle a vû chez Socrate un jeune Athénien qui lui parût tres-aimable.

Aglaunice interrompt cette tendre conversation, pour venir faire un superbe étalage de son Astrologie; elle chasse Timandre

dre et Cephise comme des profanes.

La première vûë d'Alcibiade enflamme Aglaunice : comme il lui demande des nouvelles de Timandre, qu'il dit n'avoir jamais vûë ; Aglaunice pour profiter de sa prévention, se donne elle-même pour cette Timandre, qu'il cherche avec tant d'ardeur ; Alcibiade étonné de trouver un objet si défectueux et si contraire aux perfections qu'on lui avoit fait attendre dans la personne de Timandre, ne songe plus qu'à s'en retourner à Athènes. Aglaunice n'oublie rien pour le retenir ; elle lui vante sa science. Alcibiade lui en demande une preuve, et veut sçavoir d'elle ce que fait actuellement un de ses amis, qui s'appelle Alcibiade. Aglaunice, après avoir consulté ses Ephémérides, lui dit hardiment que Alcibiade est presentement en rendez - vous avec la plus belle femme d'Athènes. Alcibiade ne peut s'empêcher d'éclater de rire, et se dispose à partir pour Athènes.

Aglaunice surprise, lui dit :

Mais quoi ? vous n'avez donc rien à dire à Timandre ?

Socrate lui répond :

F iij Ah !

Ah ! ma foy, non. Avant que m'offrir à ses yeux ,
 Elle seule occupoit mon esprit en ces lieux ;
 Et j'avois , il est vrai , cent choses à lui dire ;
 Mais j'ai tout oublié , Madame , et me retire.

Aglaunice ne sçait que penser de la brusque retraite d'Alcibiade , qu'elle ne connoît point encore. Socrate vient lui apprendre que c'est à Alcibiade même à qui elle vient de parler. Aglaunice n'est pas long-tems à se remettre de sa surprise. Elle dit à Socrate qu'elle a prudemment donné le change à Alcibiade , en lui faisant accroire qu'elle étoit elle-même cette Timandre qu'il cherchoit avec tant d'empressement.

Socrate s'étant retiré , Aglaunice réfléchit sur le mauvais accueil qu'Alcibiade lui a fait ; mais elle ne désespere pas de s'en faire aimer , fondée sur la profondeur et l'infailibilité de sa science.

Comme le dernier Acte est le plus chargé d'action , nous avons crû qu'on nous dispenseroit d'en donner un détail qui grossiroit trop cet Extrait ; nous y suppléons par une espee d'argument : le voici de la maniere la plus succincte qu'il nous a été possible.

Timandre apprend à *Cephise* que ce Cavalier qu'elles viennent de voir, est ce même

mé inconnu dont elle lui a parlé , et qui lui est apparu autrefois avec tant d'avantage chez Socrate. Cephise soupçonne que c'est Alcibiade , parce qu'elle a entendu plusieurs fois prononcer ce nom à Aglaunice, d'une maniere à lui persuader qu'elle en est amoureuse. Elle conseille à Timandre de faire tenir un Billet de sa part à l'objet de son amour. Timandre n'y consent pas ; mais la maniere dont la fin de cette Scene est traitée , prépare les Spectateurs aux effets que ce Billet produit quelque temps après. En effet il est apporté à Alcibiade , et mal reçu de lui , parce qu'il le croit de la fausse Timandre , qui vient de lui en envoyer un , dont il a fait si peu de cas qu'il l'a jetté par terre. Cephise qui vient lui apporter le Billet de la véritable , picquée du mauvais accueil qu'il lui fait, lui répond d'une maniere à le faire réfléchir ; il ne doute point que celle qui s'est donnée pour Timandre ne lui en ait imposé ; il est au désespoir d'avoir refusé le second Billet. Il ordonne à Amicles de se travestir , pour tâcher de donner à la véritable Timandre un Billet qu'il va écrire, pour lui faire entendre que le mauvais accueil qu'il a fait à sa Messagere n'est qu'un effet de son erreur. Ce projet s'exécute ; Amicles se déguise en Marchand

LIBRE VIII MERCURE DE FRANCE

Etranger. Timandre picquée contre Alcibiadé, refuse avec fierté la lettre qu'Amicles veut lui rendre de sa part. Alcibiade impatient, arrive lui-même; on s'éclaircit: Il ne s'agit plus que d'amour d'une et d'autre part. Socrate arrive; il trouve Alcibiade aux pieds de son aimable Ecoliere; il en essuie quelques railleries qui l'obligent à prendre son parti de bonne grace. Aglaunice qui survient, ne soutient pas cette aventure avec la même Philosophie. Elle est convaincuë d'amour et d'imposture. Alcibiade promet à Timandre de lui faire un destin digne d'elle, par l'Hymen qu'il lui propose et qu'elle accepte avec beaucoup de plaisir. Socrate y consent, et fait entendre qu'il a triomphé de sa foiblesse.

M. Buache, Gendre de feu M. Delisle; premier Géographe du Roy, de l'Académie Royale des Sciences, nommé par l'Académie pour remplir la place d'Académicien Géographe, créée par le Roy, lût à la dernière Assemblée publique de cette Académie, un Mémoire sur la *Carte de l'Empire d'Alexandre*, dressé par M. Delisle son Beau-pere; pour l'usage de Sa Majesté.

Il marqua en commençant que ce qui l'avoit déterminé à choisir ce Mémoire
préférentement

préférentiellement à plusieurs autres , c'étoit non seulement l'importance des changements faits à la Géographie des Pays Orientaux par M. Delisle , mais encore le dessein qu'il avoit eu de rendre compte à l'Académie des raisons de ces mêmes changemens. M. Buache s'est , comme il le dit , fait un devoir d'exécuter le projet de son Beau-pere , duquel il remplit la place , et de consacrer ses premiers travaux à la gloire d'un homme, aux instructions duquel il reconnût qu'il devoit tout ce qu'il pouvoit sçavoir.

Quoique M. Delisle eût formé le dessein de faire un Mémoire sur ce sujet, comme il n'avoit encore rien écrit , M. Buache a été obligé de rechercher dans les Extraits et dans les Mémoires que ce sçavant Géographe avoit laissés , quelles avoient été les raisons sur lesquelles il s'étoit déterminé.

Mais comme il y a dans la Géographie un grand nombre de positions conjecturales que l'on ne détermine presque que par l'estime, par voye de tâtonnement, et souvent même en mettant la dernière main à la Carte, M. Delisle n'avoit rien écrit des motifs qui l'avoient déterminé dans ces occasions , et par là M. Buache n'avoit pas trouvé tous les secours qu'il pouvoit espe-

1120 MERCURE DE FRANCE
rer dans les Mémoires de M. Delisle sur
cette partie de sa Carte qui étoit la plus
difficile , comme le sçavent ceux qui ont
quelque connoissance de la Géographie :
ainsi il a été obligé de se rapeller, et d'ima-
giner quelquefois , pour ainsi dire , les
raisons qui avoient déterminé M. De-
lisle dans ces occasions.

Pour rendre plus sensibles les change-
ments faits par M. Delisle à la Géogra-
phie des Pays Orientaux dans sa Carte de
l'Empire d'Alexandre , M. Buache avoit
dessiné le Plan de cet Empire suivant la
Carte de M. Moulard-Sanson , publiée en
1712 : et sur le même Plan il avoit mar-
qué les différents Pays, suivant le nouveau
système, par cette méthode déjà employée
par M. Delisle , dans un mémoire lût à
l'Académie des Sciences en 1714. sur la
Carte d'Italie. On apperçoit d'un coup-
d'œil la différence des deux Cartes ; le
Meridien de Constantinople ou de By-
sance est commun à l'une et à l'autre ?
mais comme M. Moulard donnoit une
très grande étendue aux différents pays ,
les mêmes Provinces et les mêmes Villes
se trouvent placées deux fois avec des
longitudes différentes.

Supposant Constantinople à 26. degrés
30 minutes du Méridien de Paris , con-
formément

formément aux observations, l'extrémité de l'Epire, ou la côte de la Grece se trouvera, selon M. Delisle, au 17. degré de Paris, et selon M. Moulard au 14. avec une difference de près d'un sixième.

M. Moulard-Sanson plaçant avec Ptolomée Constantinople au 43. degré de latitude, et l'extrémité Méridionale du Peloponése au 35. degré, donnoit à la Grece 8. degrés, du Nord au Sud, par les observations Constantinople étant au 41. degrés 6. minutes, et l'Isle du Mile à l'Orient du Cap Malée à 36. degrés 41. minutes, l'intervale entre ces deux extrémités de la Grece n'est que de 4. degrés 25. minutes, ce qui fait une difference de près de moitié, entre la Carte de M. Sanson et celle de M. Delisle, et une difference de 2. degrés ou de 50. lieues dans la latitude de Constantinople.

A mesure que l'on s'avance vers l'Orient la différence se trouve encore plus sensible, parceque les différences s'accumulants, la somme devient plus considerable. On voit par l'inspection des deux Cartes que la Mer Rouge sur le Plan de M. Sanson se trouve marquée dans les pays qui font la Terre Ferme d'Arabie, dans le Plan de M. Delisle que le Golphe Persique est tout entier dans le Continent

1122 MERCURE DE FRANCE
de la Perse , et que la Mer des Indes, entre Mascaté et Diou , occupe la place de la Presqu'Isle de l'Inde. La Mer Caspienne est de même toute entiere sur la Terre-ferme de Tartarie. Il faut en dire autant de la Mer Noire , qui couvre toute la Circassie et toute la Géorgie.

Outre une Carte en très grand point , qui étoit exposée aux yeux de l'Assemblée, M. Buache en avoit fait graver une petite qu'il distribua , et sur laquelle les marches d'Alexandre étoient tracées. Comme l'objet de M. Buache n'étoit point d'entrer dans les discussions des Pays et Provinces qui composoient les Frontieres et l'étendue de l'Empire d'Alexandre , il se contenta d'indiquer les Pays où ce Prince avoit borné ses Conquêtes. Il remarque d'abord que , quoyqu'il eût porté ses Armes jusques au Danube, il n'avoit point soumis les pays des Triballes au Midy de ce Fleuve , il observa ensuite que l'Atique et le Peloponése n'obeissoient à Alexandre que comme au Chef et au Général de la Nation Grecque , et non comme à leur Souverain ; que Bysance et la Bythynie , non plus que le Pont , l'Arménie , et l'Atropatene ne furent point soumises par ce Prince. La Scytie au delà du Jaxartes conserva sa liberté , de même que les
Peuples

Peuples de l'Hyrcanie, situés à la partie Orientale de cette Mer. Les Peuples de l'Arabie, auxquels Alexandre alloit déclarer la Guerre lorsqu'il mourût, conserverent leur liberté.

Les preuves rapportées par M. Buache de la véritable position de ces différents Pays, sont les Observations Astronomiques faites à Constantinople, à Smyrne, à Candie, à Rhodes, à Alexandrette et à Alexandrie d'Egypte par les Astronomes François, enfin celle qui fut faite par le P. Grueber à Agra et à Dely sur le Gemené, Riviere qui tombe dans le Gange, et dont le résultat est conforme aux diverses Observations faites à Goa, et en différents lieux de la Presqu'Isle de l'Inde. et par les Observateurs François et Anglois.

Comme ces observations donnent seulement la Position des extrémités de l'Empire d'Alexandre, et que d'Alexandrie à Agra nous n'avons aucunes observations modernes, M. Buache ayant remarqué que M. Delisle s'étoit servi de celles des Astronomes Orientaux, montra que ces observations étoient assés exactes, 1°. parcequ'elles mettent entre Antioche et Lahor la même distance à peu près que celle qui résulte des observations modernes entre Alexandrette voisine d'Antioche.

1124 MERCURE DE FRANCE
che et l'extrémité Orientale de l'Inde ,
comme Guzurate, Goa, &c. 2^e. Parceque
les mêmes observations s'accordent à peu
près avec celles des Voyageurs exacts pour
les latitudes et pour les distances Itine-
raires des Villes de Perse.

Les Longitudes et les Latitudes de
Ptolomée qui sont celles que les Géogra-
phes ont suivies jusqu'à M. Delisle ,
s'écartent également des observations
des Astronomes modernes , et de celles
que nous donnent les Orientaux ; suivant
les Géographes qui ont précédé M. Delis-
le , les Frontieres Orientales de l'Em-
pire d'Alexandre seroient à 58. degrés
de Bysance , au lieu que suivant la Carte
de M. Delisle elles ne sont qu'à 48. de-
grés , c'est une erreur de 10. degrés ou
de plus de 200. lieuës , dans laquelle ces
Géographes sont tombés.

M. Buache montra que les Positions
résultantes de ces observations Orientales
et de celles des Voyageurs modernes com-
parées avec les Itinéraires , ayant donné à
M. Delisle le moyen de fixer les princi-
pales Villes de la Perse , dont plusieurs
portent encore avec peu de changement
les noms qu'elles avoient au tems d'Alexan-
dre ; il passa ensuite à l'examen de la dis-
tance de ces mêmes Villes , suivant les
marches

marches de l'Armée de ce Prince. Cette partie de la Carte a demandé un plus grand travail. Ces distances mesurées exactement par les Arpenteurs que ce Prince menoit avec lui, sont exprimées en stades, et si l'on avoit évalué ces stades sur le pied de 500. au degré d'un grand Cercle comme Ptolomée, ou même sur le pied de 700. comme Eratostene et Hipparque, on se seroit trouvé fort loin de compte. M. Buache montra que les stades des Arpenteurs d'Alexandre étoient les mêmes que ceux des Astronomes dont Aristote, Précepteur de ce Prince, rapporte la mesure de la Terre, et qui étoient de plus de onze cens au degré. Il étoit naturel, comme le remarque M. Buache, que ce Prince dans le projet duquel la Conquête du Monde entier étoit entrée, se servit pour mesurer l'étendue de ses Conquêtes des mêmes stades dans lesquels on avoit déterminé de son tems la mesure de la Terre, afin de connoître où en étoit l'exécution de son projet.

M. Delisle avoit déjà fait quelque usage de ces stades de onze cens au degré dans son Mémoire sur la Carte de l'expédition de Xenophon, qu'il a donnée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1721. mais M. Buache montra par des preuves très

2126 MERCURE DE FRANCE
très fortes, que l'on ne pouvoit se dispenser de reconnoître que c'étoit ceux dont les Arpenteurs d'Alexandre s'étoient servis.

Il fit voir que supposant des stades de onze cens au degré, les routes d'Alexandre se rapportent avec beaucoup de précision aux Positions des Astronomes Orientaux, et à celles qui résultent des distances Itinéraires marquées par les Voyageurs les plus exacts. Il observa de plus que les marches forcées de ce Prince qui supposoient que ces Troupes auroient fait 54. lieues communes par jour, et cela plusieurs jours de suite dans l'Hypothèse des Anciens, deviennent non-seulement vrai-semblables dans l'Hypothèse des stades de onze cens au degré adopté par M. Delisle, mais se trouvent même moins fortes que certaines marches extraordinaires qui se sont faites de nos jours. Il fit la même remarque au sujet de la largeur de l'Hydaspe qu'Alexandre passa en présence de l'Armée des Perses, et montra que cette largeur étant diminuée de près de moitié dans l'opinion que M. Delisle avoit suivie, l'action d'Alexandre n'a plus rien qui passe la vrai-semblance.

Il donna plusieurs autres preuves dont
le

le détail ne peut s'abrèger, ni même se retenir, et en finissant sa dissertation il parla d'une faute de Graveur qui s'est glissée sur la Carte de la Mer Caspienne en 2. feüilles, publiée par M. Delisle en 1722. Dans une Note sur cette Carte le Méridien est *marqué au 67. degré de Longitude à l'Orient de Paris, au lieu de dire au 67. du premier Meridien et au 47. à l'Orient de Paris.* Cette méprise étoit facile à corriger par toutes les autres Cartes de M. Delisle antérieures et postérieures. M. Buache se crût obligé de faire cette Remarque, parceque dans le nouveau Recueil des observations faites aux Indes et à la Chine, publié en 1729. on a relevé cette position d'Astracan comme une erreur de M. Delisle; et pour donner l'éclaircissement au sujet de la longitude d'Astracan, il remarqua qu'elle étoit déterminée sur une Eclipse observée à Astracan par Burrough Anglois, et à Vranibourg par Tycho le 15. Janvier 1580.

La Carte de l'Empire et de l'Expedition d'Alexandre, dressée par feu M. Delisle, pour l'usage du Roy, laquelle étoit l'objet du Mémoire de M. Buache, paroîtra incessamment en une feüille et demi, et se trouvera chez Madame Delisle, Veuve de l'Auteur, Quay de l'Horloge.

Livres.

1128 MERCURE DE FRANCE

Livres que Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, a nouvellement reçus des Pais Etrangers.

Harvei (Gedconis) Ars curandi morbos expectatione, item, de Dolis et Mendaciis Medicorum, accedit Ernesti Stohl Ars sanandi cum Expectatione fides et veritas Peritorum Medicorum, Satyra Harveana, item, Fluxus Haemorrhoidum, 3. vol. 8. ffenbaci, 1730.

Havers (Clopton) de Ossibus, versio nova cui accessit Heyne Tentamen Chirurgico-Medicum de præcipuis ossium morbis. 8. Fig. Amst. 1731.

Fundamenta Pharmaciae Chymicae manu methodoque Stahlianæ posita. 8. Budinga. 1728.

Wepseri (Jo. Jac.) Historia Apoplecticorum, cum observationibus celebr. Medicorum. 8. Amst. 1724.

Vink (Dan.) Amœnitates Philologico Medicae, in quibus Medicina servitute liberatur. in 8. Trajecti. 1730.

Stahlîi (Georg. Ern.) Experimenta, observationes Animadversiones Chymicae et Physicae. in 8. Berolini. 1731.

Livres nouveaux, qui se vendent chez André Cailleau, Quai des Augustins, à l'Image saint André.

Histoire du Théâtre Italien, depuis la décadence de la Comédie Latine; avec un Catalogue des Tragédies et Comédies Italiennes, imprimées depuis l'an 1500. jusqu'à l'an 1660 et une Dissertation sur la Tragédie moderne, avec les Figures

M. A. Y. 1731. 1129

Figures qui en représentent leurs différens habillemens. Par *Louis Ricoboni*, in 8. 1730.
Suite de l'Histoire du Théâtre Italien, avec une Lettre de M. *Rousseau* à l'Auteur; et l'explication des figures, in 8. sous presse.

Elemens Historiques, ou Méthode courte et facile pour apprendre l'Histoire aux enfans, par M. l'Abbé de *Maupertuis*, in 12. 2. vol. 1730.

Description Historique des Château, Bourg et Forêt de Fontainebleau, contenant une Explication historique des Peintures, Tableaux, Bas-Reliefs, Statuës, Ornemens qui s'y voient; et la vie des Architectes, Peintres et Sculpteurs qui y ont travaillé, avec Plan et Figures, par M. l'Abbé *Guilbert*, in 12. 2. vol. 1731.

LES PRINCIPES de la Nature ou de la Generation des choses, par feu M. *Colomiez*, in 12. 1731.

OBSERVATIONS curieuses sur toutes les Parties de la Physique, extraites et recueillies des meilleurs Mémoires, in 12. 3. vol. 1730

Suite des Annales de Tacite, avec des Notes politiques et historiques, tom. 5. et 6. par M. L. C. D. G* * * 1731.

Charles Guillaume, Libraire à Paris, rue d'Hurpois, près le Pont S. Michel, à S. Charles, a imprimé et débite depuis peu: *Le Coureur de nuit*, ou *L'avanturier nocturne*, traduit de l'Espagnol de *Dom Francisco de Quevedo*. Le prompt debit de ce petit Ouvrage l'a engagé de mettre sous presse le reste des Oeuvres de cet Auteur, qu'il promet de donner incessamment. Le soin qu'il prend de cet Ouvrage, le fera préférer à l'édition de Hollande.

Le même Libraire vend la nouvelle Edition des
AVAN-

LI 30 MERCURE D'É FRANCE

Avantures de Dona Rusine, dite la Foïïme de Seville, ou l'Améçon des Bourses. 2. vol. in 12. enrichie de Figures en taille douce.

On va imprimer un Ouvrage de M. le Cat, Chirurgien, qui a pour titre: *Essai Medico-Physique, sur les effets de la Saignée*; dans lequel il établit sur les Loix de la Mécanique et de l'Hydraulique, les principes généraux des effets de la Saignée, l'accélération, la dérivation, la révulsion, et réfute plusieurs Ouvrages, récemment publiez, sur la Saignée, entr'autres celui de M. *Quenet*.

On vendra incessamment en détail, la Bibliothèque de feu M. Géoffroy, celebre Medecin de la Faculté de Paris, Professeur Royal en Médecine et en Chymie, Associé, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, et de la Société Royale d'Angleterre. Le Catalogue imprimé de cette Bibliothèque se distribue chez *Gabriel Martin, Libraire, rue saint Jacques, à l'Etoile.*

On vient de recevoir le Projet imprimé du Cabinet Florentin, qui doit être composé de dix volumes in *folio*. Il contiendra tout ce qu'il y a de plus rare en tout genre d'Antiquité; non seulement chez le Grand Duc, mais encore chez tous les particuliers de Florence.

Le premier volume contiendra les Pierres gravées en relief, autrement Camei. Le second, les Pierres gravées en creux. Le troisième, les Statuës. Le quatrième, les Bustes. Le cinquième, les Cachets de Bronze. Le six, sept et huit, les Médailles. Le neuf et le dix, les Portraits des Peintres qui

qui ont fait eux-mêmes leurs Portraits. Tous ces volumes peuvent faire des corps séparés. Le premier et second, pour les Pierres gravées. Le six, sept, huit, pour les Médailles. Le neuf et dix, pour les Portraits des Peintres, et pourront être vendus séparément. Chaque volume contiendra au moins cent Planches, avec des Observations ou Explications d'Antoine-François Gori, écrites en Latin. On promet d'employer les meilleurs Graveurs, et de ne rien négliger pour donner à cet important Recueil toutes les beautés dont il peut être susceptible. Le premier volume est déjà imprimé, et pour faciliter l'impression des autres, on propose des Souscriptions, aux conditions suivantes. On donnera dix-huit écus de Florence, qui font à peu près trente-six écus de notre monnoye. Pour les deux premiers volumes qui seront vendus un quart de plus, à ceux qui n'auront pas souscrit.

On mande de Rome que le Pape vient d'acquiescer toutes les Planches de cuivre qui avoient servi lorsqu'on imprima *la Roma Sotteranea*, du Bosio et de l'Aringhy. Il a chargé l'Abbé Bottari, Florentin, de procurer une nouvelle Edition de ces deux Ouvrages, à laquelle il se trouve en état de travailler avec succès, d'autant mieux qu'il a pris sagement le parti de les refondre et de les remanier entièrement.

La seconde Partie du troisième volume de la Bibliothèque Orientale Clémentine, paroît à Rome depuis peu.

De Venise. On a traduit et on imprime en cette Ville l'Histoire Romaine du P. Carrou.

De Florence. L'Edition de l'Eustathe sur Homere,

1132 MERCURE DE FRANCE
niere, traduit et enrichi de Notes, par le P. Polity, s'avance fort à Florence. On en est au troisième Tome.

Les Œuvres du feu Pape Benoît XIII. que le Cardinal Marini avoit fait imprimer à Ravenne, sont actuellement en vente à Rome, en trois volumes *in folio*.

On apprend d'*Allemagne*, que M. Martini, donne dans une Brochure qu'il a publiée, quelques raisons naturelles de l'extraordinaire capacité de l'illustre enfant, *Chrétien-Henry Heinecken*, né à Lubeck en 1721. et mort en 1725.

Il parloit à dix mois; et ayant observé les mouvemens de ceux qui lui expliquoient diverses figures, suivant le désir qu'il en avoit marqué, il prononçoit d'après eux les sillabes; à un an, il sçavoit les principaux événemens du *Pentateuque*; à treize mois, l'histoire de l'ancien Testament; à quatorze, celle du Nouveau; à deux ans et demi il répondoit pertinemment aux questions de la Géographie et de l'Histoire ancienne et moderne; il parla bien-tôt Latin avec facilité, puis le François passablement; et à la fin de sa troisième année, il connoissoit les Généalogies des principales Maisons de l'Europe; il expliquoit avec esprit et avec jugement les Passages et les Sentences de l'Écriture Sainte. Il voyagea en Dannemack pendant une bonne partie de sa quatrième année, et il y harangua de fort bonne grace le Roy et les Princes du Sang. Au retour, il apprit à écrire, pouvant à peine tenir la Plume. Il étoit délicat, infirme, souvent malade, et même dangereusement, il haïssoit tout autre aliment que le lait, et que celui de sa nourrice; il ne fut sevré que peu de mois avant sa mort, qui arriva

riva le 27 Juin 1725, et qu'il envisagea d'une manière si chrétienne, qu'il étonna encore plus par cette fermeté, que par l'immensité de ses progrès pendant une si courte vie. M. Chrétien Jde Schoeneich, son Précepteur, a écrit sa vie. M. Behm a aussi publié une Brochure sur son sujet. M. Seclen a parlé de lui dans un article de ses *Selectæ Litterariæ*.

D'Upsal. Que le Docteur Wallin, expose dans une Dissertation, l'Art d'écrire avec du feu : *De Arte trithemiana scribendi per ignem.*

De Dresde. Que M. *Faesch*, Major des Ingénieurs, au service du Roy de Pologne, compose en Allemand, une Bibliothèque Militaire, où il traitera de tous les Livres qui parlent de ce qui appartient à cet Art, avec ses observations sur ceux qu'il a vûs.

De Nuremberg. Que l'on publie la Traduction en Allemand des Ouvrages du fameux *Gerard de Lairesse*, sur le Dessin et la Peinture, écrits en Hollandois.

Que M. Jean-Jacques *Schubler* a fait imprimer depuis peu, quelques Traitez Allemands, sur la construction des Colonnes, des Fourneaux à échauffer les Poëles; et sur une nouvelle manière de placer avantageusement de grandes Lucarnes dans les Gréniers, &c.

De Rostock. Que M. *Schultz* a publié une longue Dissertation sur l'usage de la Musique, dans l'Église Chrétienne.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, établie

1134 MERCURE DE FRANCE

à Marseille, a donné dans le mois d'Avril dernier, les deux Prix d'Eloquence et de Poésie qu'elle avoit a distribuer. M. d'Ardeno, Associé étranger, de la même Académie, a remporté l'un et l'autre.

Cette Académie nous prie d'avertir, que le Prix d'Eloquence qu'elle distribuera le premier Mercredi après le Dimanche de *Quasimodo*, de l'année prochaine, 1732. a pour sujet ce passage de Sénèque: Que l'adversité n'abat que ceux que la prospérité avoit aveuglez. *Neminem adversa fortuna comminuit, nisi quem secunda decepit.* Lib. de Const. ad Helv. cap 1. On sçait que ce Prix consiste en une Médaille d'or, de la valeur de trois cent livres.

Le Mercredi, onze Avril, Mess. *Maraldi* et *Grand-Jean* ont été élus à l'Académie Royale des Sciences, pour remplir la place d'Ajoint Astronome, vacante par M. *Gaudin*, devenu Associé depuis quelque temps. Ces deux sujets ont été choisis par le Roy, l'un pour remplir la place vacante, et l'autre pour tenir lieu de M. *Delisle de la Croyere*, absent depuis plusieurs années, par congé de la Cour, sans néanmoins que ce dernier cesse d'être de l'Académie, mais la première place d'Ajoint Astronome qui viendra à vaquer, ne sera point remplie.

Le Mercredi 18. Mess. *Borave* et *Morgagni*, ont été élus, pour remplir la place d'Associé étranger, vacante par la mort du Comte de *Marsigli*. Le choix du Roy est tombé sur Monsieur *Borave*.

Le Samedi 28. M. *Bourdelin*, Ajoint Chimiste, et M. *Grost*, externe, ont été élus pour remplir la place d'Associé Chimiste, vacante
par

par M. *Dufay*, devenu Pensionnaire depuis quelque temps. Le choix du Roy est tombé sur Monsieur Bourdelin.

On écrit de Londres que le 9. de ce mois, le sieur Wood fit ses expériences pour tirer du Fer de la Mine de Charbon de terre, en présence du Comte d'Islay, du Chevalier Charles Wager, du Chevalier Jean Eyles, et d'autres personnes que le Conseil Privé du Roy avoit nommées. Il employa 172 livres de cette Mine, et il en retira une Barre de 35 liv. qui parut être de tres-bon fer.

Ces Lettres ajoutent que le 13 de ce mois, le Marquis de Braekly, fils aîné du Duc de Brgewater, âgé d'environ 7 ans, mourut de la petite Verole, dont on lui avoit fait l'insertion quelques jours auparavant, comme à son frere le Lord Jean, qui est à present hors de danger.

EXTRAIT d'une Lettre, écrite de Paris, le 14 May 1731. au sujet de l'Opération de la Taille.

On fit l'Opération de la Taille Vendredi dernier, dans l'Hôpital de la Charité des Hommes. M. Maréchal, premier Chirurgien du Roy, toujours plein de zèle et d'affection pour les pauvres, voulut non seulement y être present, mais encore y opérer. Il fit trois Tailles. M. de la Perronie, premier Chirurgien du Roy en survivance, en fit aussi trois.

M. Morand, Chirurgien Major de cet Hôpital, en fit deux.

M. Guérin pere, Chirurgien Major des Gardes Françaises, et ancien Chirurgien Major de cet Hôpital, en fit une.

M. Guérin fils, Substitut du même Hôpital, en fit une; enfin M. Perché, gagnant Maîtrise

1136 **MERCURE DE FRANCE**
au même Hôpital, fit la dernière. Le tout se passa
sous la direction de M. Rénéaume, Médecin en
quartier de cet Hôpital.

La Taille, par l'Opération Latérale que M. Mo-
rand avoit promis de faire, avoit attiré beaucoup
de curieux ; mais M. Maréchal qui connoît les
inconveniens de cette Opération, en disposa au-
trement, en exécutant lui-même, et faisant exé-
cuter l'Opération, à la manière ordinaire ; et
il confia le soin de cet Hôpital à M. Guérin,
Pere. Vous voyez par-là qu'on ne sçauroit
trop louer la sagesse et la charité de M. Maré-
chal. Par-là les pauvres serviront d'instruction aux
Elevés, sans être leurs victimes.

Q U E S T I O N.

Si l'Amour et la Raison peuvent se trouver en
même-temps dans la même personne ? ou si l'A-
mour et la Raison sont compatibles !

On demande aussi la cause Fisique ou morale
de l'effet qui arrive dans les enfans qui meurent
jeunes, après avoir donné de grandes esperances
dans leur première enfance, et de l'effet qui arrive
dans les enfans dont la vivacité s'est changée en
stupidité, et si on doit attribuer ces deux sors
au grand soin que l'on a pris de leur éducation.
On souhaiteroit bien de voir sur cette question
les réflexions de quelque habile Philosophe, puis-
qu'on voit des enfans de tous caracteres mourir
en bas âge, aussi-bien que des enfans d'esprit ;
et que l'on voit des enfans d'esprit, dont on a
cultivé l'enfance, venir dans un âge adulte et mûr,
aussi-bien que d'autres qui n'ont point été char-
gez de trop d'esprit ni de trop d'étude.

Il paroît une très-belle Etampe gravée par
M.

M. Laur. Cars, dont le Public connoît déjà les talens. Elle représente Suzanne et les deux Vieillards, d'après un excellent Tableau de M. de Troy, d'une belle et riche composition. On la vend chez l'Auteur, rue neuve des Petits-Champs, et chez Duchange, rue S. Jacques.

M. Silvestre, vient d'achever une Estampe qu'il a gravée d'après un Tableau de M. François le Moine, représentant *Ubalde et le Chevalier Danois, allant chercher Renaud, enchanté dans le Palais d'Armide*. Ce Tableau est dans le Cabinet de M. le Premier; tout le monde connoît le mérite de ce Peintre, et l'on peut dire que l'Estampe est gravée d'un gout et d'une touche admirable. Cette Estampe se distribuë chez M. Surugue Graveur du Roi, rue des Noyers, entre les deux premieres Portes Cochères, vis-à-vis l'Eglise de S. Yves, à Paris. M. Surugue donnera incessamment, *L'arrivée de l'Operateur en l'Hôtellerie, et Ragotin déclamant; des Paysans croyent qu'il prêche*: ce sont les six et septième du Roman Comique de Scaron.

Jean-Baptiste le Brun, ancien Ecclesiastique du Diocèse de Roüen, retiré depuis plus de quarante ans à Orléans, et connu par plusieurs Ouvrages, entr'autres par la nouvelle Edition des *Oeuvres de S. Paulin de Nole*, est décedé dans la même Ville d'Orléans, le 20. du mois de Mars âgé de 75. ans.

Le Sieur Dugeron, ancien Chirurgien d'Armée, continue de donner avis qu'il a un Remede sans gout, qui préserve les dents de se gâter et de tomber; ceux qui s'en servent en rendront té-

G ij moi-

1128 MERCURE DE FRANCE
moignage. On donne la maniere facile de s'en
servir ; son nom et le prix sont sur ses Boëtes ,
il en a de deux , de trois et de quatre livres ; sa
demeure , avec Tableau , est à Paris , rue Com-
tesse d'Artois , au Dauphin , proche la Comedie
Italienne.



CHANSON.

Pere du jour , quitte le sein de l'Onde ,
Viens , hâtes-toi , lance tes feux chéris ,
Fais que les Mortels endormis ,
Soient ranimez par ta chaleur féconde.
C'est par toi que les Dieux brillent dans leur
séjour ,
Par toi que les Humains respirent sur la terre ;
Mais si sur nos Côteaux tu répans ta lumiere ,
Une seconde fois nous te devons le jour.

AUTRE.

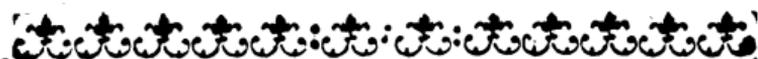
Que t'ais-je fait , cruel Amour ?
Viens-tu pour prix de ma constance ,
Redoubler les maux de l'absence ,
Par un plus funeste retour ?
Mon Amant revient en ce jour.
Que dis-jé ? mon Amant ! ah ! c'est mon infidele ;
Il revoit ce fatal séjour ;
Mais ma Rivale le rappelle.
Que t'ais-je fait , cruel Amour ?

Grave

Handwritten musical notation on a staff. The notation includes a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a time signature of 3/4. The music consists of several measures with notes and rests. There are various markings above the staff, including the word "Grave" at the top, and dynamic markings such as "p" (piano) and "f" (forte). The notation is somewhat stylized and appears to be a sketch or a working draft.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



S P E C T A C L E S.

LE Jeudi 21. de ce mois, l'Académie Royale de Musique, donna la première Représentation d'*Endymion*, Pastorale héroïque, sans Prologue. Les paroles sont de M. de Fontenelle, et la Musique, de M. de Blamont. On apprend dans un petit Avertissement à la tête du Poëme imprimé, que cette Piece n'est pas entièrement telle que le Public l'avoit depuis longtemps imprimée avec d'autres Ouvrages de la même main.

Pan ouvre la Scene, suivi d'un *Satyre* et de *Lycoris*, Confidente de *Diane*; ils tâchent de le détourner de l'amour qu'il a pour *Diane*; il ne se rend pas à leurs sages conseils, et s'exprime ainsi.

Je ne sens point mon cœur effrayé des obstacles;
Pour les surmonter tous, il est d'heureux momens;

Mais quand l'Amour fait des miracles,
Ce n'est pas en faveur des timides Amans.

Pan se retire; *Diane* vient, *Lycoris* lui dit qu'elle est heureuse de ne point trouver *Pan* qui vient de quitter ces lieux,

G iij et

2140 MERCURE DE FRANCE
et qui n'auroit pas manqué de l'entrete-
nir d'un amour importun.

La Bergere *Ismene* vient prier Diane de la recevoir parmi ses Nymphes. L'indifférence d'*Endymion*, qu'elle aime encore, quoiqu'elle se flatte de ne le plus aimer, est le motif qui la porte à cette résolution; Diane se défie d'un dessein si précipité, et dit à *Ismene* qu'elle aime encore *Endymion*; *Ismene* se sentant trop presser, dit enfin à la Déesse :

Si j'aime encor, hélas ! permettez que j'implore
Votre secours pour n'aimer plus.

Diane appelle ses Nymphes à qui elle ordonne de recevoir *Ismene* parmi elles. La cérémonie de cette réception fait la Fête de ce premier Acte; la Déesse donne l'Arc et le Carquois à la nouvelle Nymphé.

Après la Fête, Diane qui aime en secret *Endymion*, fait entendre qu'*Ismene* choisit mal son azile, dans une Cour dont la Souveraine n'a pû se défendre d'aimer. *Lycoris* n'oublie rien pour la dégager d'un amour indigne d'un cœur aussi grand que le sien; elle lui répond :

Je rougis de ma tendresse,
Et non pas de son objet;

L'ai-

L'aimable Berger que j'adore ;
 N'a pas besoin d'un rang qui s'attire les yeux ;
 Il a mille vertus que lui-même il ignore ,
 Et qui feroient l'orgueil des Dieux.

Le premier Acte finit par ces beaux
 Vers que Diane chante.

Un éternel silence ,
 Cachera cet amour dont ma gloire s'offense ;
 En secret seulement j'oserai soupirer :
 Je languirai sans esperance ,
 Et craindrai même d'esperer.

Au second Acte le Théâtre représente
 un Temple rustique que les Bergers ont
 élevé pour Diane , et qui n'est pas en-
 core consacré.

Endymion fait connoître ce qui l'en-
 gage à consacrer ce Temple à Diane par
 ces Vers qu'il dit à *Eurylas*, son Confident.

Jamais par des soupirs mon amour ne s'exprime ;
 Du moins par des Autels je le marque sans crime :
 Ce détour , ce déguisement ,
 Convient à mon respect extrême ,
 Et mon cœur pour cacher qu'il aime ;
 Feint qu'il adore seulement.

Eurylas combat autant qu'il lui est
 possible

1142 MERCURE DE FRANCE

possible , un amour qui ne peut que condamner son ami à un supplice éternel. La consécration du Temple fait la Fête de ce second Acte ; comme les Bergers , pour faire leur cour à l'insensible Déesse , déclament contre l'Amour ; elle vient elle-même leur imposer silence par ces Vers :

Bergers , jusqu'en ces lieux votre hommage
m'attire ;

De sinceres respects sçavent charmer les Dieux ;

Mais je dois arrêter des chants audacieux ,

Que trop de zele vous inspire.

Il suffit de fuir les Amours ,

Et d'éviter leur esclavage ;

Mais par de superbes discours ;

Il ne faut pas leur faire outrage.

Diane congédie les Bergers , et fait connoître à Lycoris pourquoi elle vient de leur imposer silence ; voici comme elle s'explique :

Endymion ordonnoit cette Fête ,

Lui , dont mon cœur est la conquête ;

En outrageant l'Amour il croyoit me flatter ;

Excuse ma foiblesse ;

Son erreur blessoit ma tendresse ;

Et je n'ai pû la supporter.

Comme

Comme Lycoris lui fait entendre qu'elle veut par là enhardir Endymion à soupirer pour elle ; la Déesse lui répond :

Pourrois-je le vouloir, Ciel ! quelle honte ! hélas !
Du moins si je le veux , ne le pénétre pas.

Le Théâtre représente un lieu champêtre au troisième Acte. Le silence que Diane vient d'imposer aux Bergers dans l'Acte précédent , occasionne ce qui se passe dans celui-cy. Pan se flatte que la Déesse n'est plus insensible , puisqu'elle prend le parti de l'Amour , et ne doute point que ce ne soit lui qui ait produit ce grand changement dans le plus superbe de tous les cœurs ; il sort pour aller préparer une Fête à l'honneur de la Déesse , dont il se croit aimé. Endymion qui vient d'être témoin du triomphe chimerique du Dieu des Bois , a assez de facilité pour le croire réel ; il ne peut supporter que Diane ait fait un choix si indigne d'elle ; il se détermine à redemander Ismene à la Déesse , d'autant plus que cette Nymphe lui avoit été destinée pour épouse ; voici comment il s'explique en parlant à Eurylas :

Toi-même, tu m'as dit qu'en épousant Ismene ;
Et son amour , et mon devoir ,

G v Se

ACTE IV. MERCURE DE FRANCE

Se seroient opposez au penchant qui m'entraîne ;

Je veux essayer leur pouvoir ;

Je veux redemander Ismene à la Déesse ;

Heureux si de ses mains je pouvois recevoir ;

Ce qui doit venger ma tendresse !

Diane vient ; Endymion lui redemande Ismene ; la Déesse en est mortellement frappée ; mais elle dissimule sa douleur , et dit à Endymion :

Allez , je résoudrai ce qu'il faut que je fasse ;

Et vous sçauvez mes volontez.

Diane se trouvant seule , exprime sa douleur et sa jalousie par ce Monologue.

Où suis-je ? Endymion pour Ismene soupire !

Et moi , je me livrois au charme qui m'attire !

Déjà je trahissois le secret de mon feu ;

Après une foiblesse inutile et honteuse ,

Après avoir en vain commencé cet aveu . . .

Quelle vengeance rigoureuse

Mais qu'on ne dois-je pas me croire trop heureuse

Que l'ingrat m'entende si peu , &c. .

Elle forme la résolution de ne point rendre Ismene, de redevenir Diane , c'est-à-dire , mortelle ennemie de l'Amour et des
des,

des Amans ; elle finit cette Scene par ces deux Vers :

Je vois le Dieu des Bois ; faut-il que je l'entende ?
Ma peine , ô Ciel ! n'est donc pas assez grande.

Pan , suivi des *Faunes* , des *Sylvains* et des *Driades* , déclare hautement son amour à la Déesse ; il la fait reconnoître pour Souveraine des lieux où il regne lui-même ; la Fête étant finie , Diane lui répond froidement :

A recevoir vos soins j'ai voulu me contraindre ;
Peut-être en les fuyant j'aurois paru les craindre ;
Quand on est trop severe , on se croit en danger :
Je veux vous annoncer d'une ame plus tranquille
Que votre amour est inutile ,
Et qu'il faut vous en dégager..

Diane se retire ; Pan ne respire que vengeance ; mais le Satyre , son Confident , lui conseille de ne se venger de cette superbe Déesse , qu'en formant une nouvelle chaîne.

Ismene commence le quatrième Acte ; elle expose ce qui se passe dans son cœur par ce beau Monologue :

Sombres Forêts , qui charmez la Déesse ;
Doux azile où coulent mes jours ;
G. vj Plaisirs

1146 MERCURE DE FRANCE

Plaisirs nouveaux qui vous offrez sans cesse ,
• Pourquoi ne pouvez-vous surmonter ma tristesse ?
Ah ! j'attendois de vous un plus puissant secours.
Qui peut me rendre encor incertaine , inquiète ?
J'aimois un insensible , et ce que j'ai quitté ,
Ne doit pas être regretté ;
Cependant sans sçavoir ce que mon cœur regrette ,
Je le sens toujours agité.
Sombres Forêts, &c.

Diane vient annoncer à Ismene qu'Endymion la redemande ; elle lui ordonne de lui parler sans feinte ; Ismene n'ose croire ce que la Déesse lui dit ; Diane la presse de lui dire si elle veut renoncer à vivre sous ses loix ; Ismene lui répond :

Vous sçavez qu'à jamais je m'y suis asservie ;
Rien ne peut ébranler ma foi ;
A suivre d'autres loix , si l'Amour me convie ;
L'Amour , sans votre aveu , ne peut plus rien sur moi.

Diane la congédie en lui donnant une esperance équivoque.

Lycoris felicite Diane de la victoire qu'elle vient de remporter sur l'Amour ; Diane fait connoître la violence qu'elle se fait par des Vers très passionnez.

Endymion vient ; Diane lui dit qu'elle
lui

lui accorde Ismene; Endymion est frappé de ce bienfait comme d'un coup mortel; il se plaint d'avoir obtenu ce qu'il a demandé; il fait entendre à la Déesse qu'elle n'auroit pas dû exaucer des vœux mal conçûs; il lui déclare qu'il aime un objet adorable, mais que du moins il a tenu son crime secret, et qu'il n'a jamais été assez audacieux pour en faire l'aveu; emporté par sa passion, il en dit plus qu'il ne croit, l'étonnement de Diane qu'il prend pour un sentiment de colere, lui persuade qu'il est criminel à ses yeux; il l'exprime par ces Vers:

Qu'ai-je dit ? quel transport !

Ciel ! ai-je rompu le silence ?

L'amour à mon respect a-t'il fait violence ?

Ah ! vos yeux irritez m'instruisant de mon sort ;

J'y vois tout mon malheur et toute mon offenses

Mon feu s'est découvert ; j'ai mérité la mort.

Diane est retirée du doux embarras où elle se trouve par une des heures de la nuit, qui vient l'avertir que le Soleil est prêt à se plonger dans l'Onde et qu'il est temps qu'elle le remplace pour éclairer l'Univers; la Déesse ordonne que son Char descende, les vents à qui elle commande, executent ses loix, pendant qu'une
partie

1148 MERCURE DE FRANCE
partie des heures de la nuit prend soin
d'atteler son Char , les autres celebrent
une Fête , dans laquelle son insensibilité
est chantée ; voici comment cet Hymne
est composé :

Quand la nuit dans les airs répand ses voiles
sombres ,

Vous recommencez votre cours ;

D'un seul de vos regards vous dissipez les ombres,

Qui favorisoient les Amours.

Du Dieu qui regne dans Cythère ,

Vous troublez les soins les plus doux ;

Vous en bannissez le mystere ;

Vous éclairez les yeux jaloux.

Après la Fête , Diane monte dans son
Char ; Endymion desespéré , forme la ré-
solution d'aller finir ses jours dans le fond
de quelque Antre affreux.

La Décoration du cinquième Acte ,
représente un Antre du Mont Latmos.

Les Amours endorment Endymion ; une
clarté qui perce les voiles de la nuit leur
annonce Diane Amante ; ils se retirent de
peur de l'empêcher de se montrer.

Diane fait connoître le dessein qui l'a-
mène en ces lieux ; elle craint qu'Endy-
mion ne se livre trop à son desespoir ,
elle balance entre sa gloire et son amour ;

cc

ce dernier l'emporte; Endymion se reveille; à l'aspect de Diane, il ne doute point que cette Divinité offensée ne soit venue pour le punir de sa témérité; Diane le rassure. Leur Dialogue finit par ces Vers:

Endymion.

Je ne vois point que vous êtes Déesse.

Diane.

Je ne vois point que vous êtes Berger.

Ils forment le dessein de dérober leurs amours au reste de l'Univers; l'Amour paroît, et leur dit qu'il ne veut pas que l'Univers ignore sa plus brillante victoire; tout ce que Diane peut obtenir de lui, c'est qu'il ne triomphera que dans ces lieux témoins de sa tendresse; il ordonne à l'Antre et à la Nuit de disparaître. Le Théâtre change et représente un Jardin délicieux; les Amours, les Jeux, et les Plaisirs, celebrent le triomphe de l'Amour; Diane rend grâces à l'Amour par ces Vers:

Dieu favorable,

Dieu secourable,

Dieu des Amants,

Que tes biens sont charmants!

Ta douce flamme,

Bannit

Bannit d'une ame ,
 Le souvenir de ses tourmens,
 Si dans tes chaînes ,
 Il est des peines ,
 Que de plaisirs ,
 Succedent-aux soupits !
 Douceur extrême ,
 Bonheur supreme ,
 Tu vas plus loin que les desirs ;
 Dieu favorable , &c.

La D^{lle}. Pelissier et le sieur Tribou jouent les principaux Roles de cet Opera avec toute l'intelligence et la finesse possible. Les Roles de *Pan* et d'*Ismene* sont remplis par le sieur Chassé , et par la D^{lle}. Julie , ceux de *Lycoris* et d'*Eurylas* , par la D^{lle}. Petitpas et par le sieur Dun.

Les deux Décorations du cinquième Acte sont du Signor *Alexandre Mauri*, Peintre Italien , nouvellement arrivé en France.

On joüa à Londres le 17. du mois dernier un nouvel Opera Italien sous le titre de *Rénaud* et *Armide* , qui a beaucoup de succes.

On mande de la même Ville que quelques jours auparavant on représenta sur le

le Théâtre de Lincolns-inn-fields, la Comedie des *Fourberies de Scapin*, au profit de la D^{lle}. Marie Salé, fameuse Danseuse de l'Opera de Paris, que le Roy, la Reine et les Princesses honorerent de leur présence, et que le concours des Spectateurs fût si grand, que malgré les Echafauts dressez sur le Théâtre, où quantité de Dames se placerent, on fût obligé de renvoyer bien du monde. Cela faisoit un spectacle des plus agréables, et la noblesse, les graces, la finesse et l'Art enfin avec lequel cette excellente Danseuse executa les Entrées qu'elle dansa dans differens Caractères, la firent généralement applaudir; outre la recette entiere de cette Répresentation, elle a encore receu quantité de présens considerables. On sera sans doute bien aise d'apprendre que la D^{lle}. Salé reviendra à Paris au mois de Juillet prochain.

Le samedi 28. du mois dernier, les Comédiens François jouèrent la Tragédie de *Britannicus*, dans laquelle la D^{lle}. Gossin, jeune Personne qui a joié en Province, et en dernier lieu sur le Théâtre de Lille, parut pour la premiere fois, dans le Rôle de *Junie*, qu'elle a joié trois fois, et elle y a toujours été de plus en plus applaudie.

1152 **MERCURE DE FRANCE**
aplaudie. Elle est d'une jolie figure , avec
la voix fort agréable et de l'intelligence.
Elle a joué depuis le Rôle de Chimene
dans le *Cid* , et elle a fait voir qu'elle
avoit encore plus de talens qu'on n'avoit
crû. Elle a soutenu la bonne opinion qu'on
a de son merite dans le Rôle de Monime ,
dans *Mithridate* , dans ceux d'*Andromaque*
et d'*Iphigenie* , et elle l'a beaucoup aug-
mentée dans le Rôle d'Agnés de l'*Ecole des*
Femmes. Elle danse et chante quelques
couplets dans la Comédie nouvelle de
l'Italie Galante.

Les Comédiens représenterent le 17.
de ce mois une Piece nouvelle intitulée
l'Italie Galante , ou *les Contes*. Ce sont
trois Comédies différentes , où M. *Dela-*
motte , s'est fait un plaisir d'accomoder
au Théâtre , et de ramener aux bonnes
mœurs et aux bienséances , trois Contes
de la *Fontaine* ; l'Oraison de S. Julien ,
Richard Minutolo , et le Magnifique.

L'Oraison de S. Julien changée en Ta-
lisman , dont on avoit déjà vû trois Répre-
sentations il y a quelques années , fût re-
ceüe avec beaucoup de plaisir.

Le Magnifique en deux Actes , eût le
succès le plus eclatant qu'un Auteur
puisse souhaitter : mais il arriva à Minu-
tolo l'inconvenient de n'être pas entendu.

Un

Un des Acteurs principaux , et même le plus nécessaire pour faire entendre la Pièce , fût surpris d'une extinction de voix , qui ne lui permit pas de prononcer un seul mot de son Rôle : le tumulte que ce contre-temps excita dans l'Assemblée , ne laissa point entendre les autres Acteurs : ainsi l'on peut dire que la Pièce ne fût pas représentée ce jour-là ; elle le fut deux jours après , et elle fut généralement applaudie. Le Public donne de jour en jour de nouvelles loüanges à tout l'ouvrage , et le trouve digne de son Auteur

Chaque Pièce est ornée d'un Divertissement , la Musique est vive , enjouée , ou tendre , selon que les caractères l'exigent : elle est de M. *Quinaut*. Le Ballet est galand , et comique : il est de M. *Dangeville*.

La Fête de *Renaud d'Ast* est un Bal : Le Vaudeville roule sur les Talismans , en voici deux Couplets.

Pour surmonter l'Indifférence ;
Il est tant de secrets charmants.
Faut-il que contre l'Inconstance
L'Amour n'ait point de Talismans.



Pour bon gîte et bonne aventure

Faut-il

1154 MERCURE DE FRANCE

Faut-il des Aneaux et des Sorts ?

Soyez aimable, et je vous jure,

Vous ne coucherez pas dehors.

La Fête de *Minutolo* est une Fête champêtre. Le Vaudeville roule sur le bonheur des Bergers, en voici trois Couplets:

Vous de qui la Richesse
Flate en vain les désirs,
Vous cherchés les plaisirs,
Et les manqués sans cesse ;
Nos Amours sont tout nôtre bien,
Et nous ne vous envions rien.



Le Ciel a fait aux Hommes
Des Destins différents :
Vous paraissez contents :
Mais c'est nous qui le sommes ;
Nos Amours &c.

Au Parterre.



Si nos soins, pour vous plaire,
N'avoient pas été vains,
Vous auriez dans vos mains
Nôtre plus doux salaire ;

Vos

Vos plaisirs sont tout nôtre bien :
Hors delà nous n'envions rien.

La Fête du Magnifique : ce sont diffé-
rens Peuples qui offrent à *Lucille* les Ri-
chesses de leur pays. Le Vaudeville rou-
le sur la Magnificence. En voici trois
Couplets:

L'Amant avare et tirannique
Verra rebutter ses désirs :
Mais si l'Amour a des plaisirs ;
Ils sont pour l'Amant Magnifique,
Donnés, Amants ; mais donnés bien :
Donner mal , c'est ne donner rien.



La maniere ajoûte au service :
Il faut que les dons soient adroits ;
Les présens même quelquefois
Offensent plus que l'avarice.
Donnés, Amants &c.

Au Parier.



Soyez avares de Critiques ,
Si vous ne sortés pas contents :
Ce n'est qu'en applaudissemens

Qu'il

Qu'il vous sied d'être Magnifiques.

Applaudissez pour nôtre bien :

Critiqués , mais si peu que rien.

Ce Couplet , que chante la D^{lle}. Gossin avec beaucoup de grace, est fort applaudi : les autres Couplets sont chantez vivement et très-bien exprimez. Les D^{lles}. *Labate* et *Dangeville* font un très grand plaisir dans le Balet , au milieu duquel la petite D^{lle}. *Dubreuil*, en Sauve-Souris , danse , toujours ; poursuivie par ceux qui veulent l'attrapper. Toutes ces Pièces, au reste, sont très bien représentées. Ce qui a fait remarquer par plusieurs bons connoisseurs , que depuis fort long-temps , il n'y avoit eu à la Comédie Françoisè , tant ni de si excellens sujets. Nous nous abstenons de les nommer icy de peur de décourager ceux dont les talens ne sont pas encore développés , et dont le Public empêche souvent les progrès par trop peu d'indulgence.



NOUVELLES



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople que la punition rigoureuse des Auteurs de la dernière révolte, n'avoit pas empêché qu'il n'y eût encore des troubles dans divers endroits de l'Asie, où les Janissaires après avoir massacré la plupart de leurs Chefs, se portoient aux dernières extrémités, sous prétexte qu'on leur retenoit leur solde; et que Sa Hautesse, pour prévenir les suites fâcheuses de cette disposition à la révolte, avoit fait tirer du Trésor vingt millions qu'on devoit leur distribuer.

Mais voici ce que nous venons d'apprendre d'une nouvelle révolte, par des Lettres de Constantinople, dattées du 14. Avril, venues par la voye de Vienne.

Le 25. Mars dernier, un Turc Albanois, de la faction de *Patrona Kalil*, avoit assemblé 2000. hommes de la même Nation dans la Place de la Mosquée de Sultan Bajazer, et à l'heure de minuit, cette Troupe avoit marché en corps chez le Janissaire Aga, pour l'engager de se joindre à eux, dans le dessein de détrôner le nouveau Sultan, et de remettre à sa place le Sultan Achmet; le Janissaire Aga s'étoit fort opposé à ce projet séditieux, et il étoit allé la même nuit en informer le Grand Seigneur. Ce Prince ordonna sur le champ au Grand-Visir, au Mufty, et au Capitain,

Capitan Pacha d'assembler un Corps de Troupes, et de les faire marcher dès la pointe du jour, pour dissiper ces Rébelles. Ces Troupes marchèrent en bon ordre vers la place d'Atmeydan où les Rébelles étoient campés, cette place étant beaucoup plus spacieuse que celle du Sultan Bajazet où ils s'étoient d'abord assemblés. Le Grand-Visir, le Mufty et le Capitan Pacha étoient à la tête des Troupes du Grand-Seigneur, parmi lesquelles il y avoit 600. Leventis ou Soldats de Marine très bien armés, le Mufty avoit à côté de lui le fameux Etendart de Mahomet.

Les Rébelles sans s'étonner de voir arriver les Troupes du G. S. en bon ordre, et bien disposés à les charger, tirèrent eux mêmes les premiers, avec cette circonstance qu'une balle de Mousquet, ayant persé l'Etendart du Prophète, le Mufty en fût si indigné, qu'il prononça sur le champ une Sentence de mort contre tous les Rébelles; ce qui anima tellement les Troupes du G. S. qu'il y eût un sanglant Combat, dans lequel plus de 300. Rébelles restèrent sur la place, et les autres furent dissipés.

Après cette expédition, le Grand Visir partagea ses Troupes en deux corps, dont l'un resta sur la même Place, et l'autre fût comandé pour faire la Patrouille dans la Ville, et veiller à la seureté publique.

Ces Letres ajoûtent que tous ceux qui furent trouvés armés dans Constantinople furent étranglés sur le champ. On croit que cette nouvelle révolte a été suscitée par la Veuve du dernier G. V. fille du Sultan déposé: elle a été, dit-on, étranglée, mise dans un sac et jettée dans la Mer avec une de ses confidentes.

Le G. S. a donné une Déclaration portant que

TOUTS

tous ceux qui viendroient dénoncer des Rébelles ou d'autres personnes qui pourroient avoir eu quelque part à cette dernière révolte, auroient quinze Aspres par jours de rente viagere. Cette récompense a operé et opère tous les jours de nouveaux châtimens exemplaires. Nous attendons de plus amples circonstances de cet événement, par des Vaisseaux partis de Constantinople le 30. Mars dernier.

R U S S I E.

LE Baron de Schafiroff, envoyé extraordinaire de la Czarine en Perse, a écrit qu'il étoit revenu à Hispahan, que le Roy de Perse lui avoit fait donner pour son logement un Palais situé dans le Fauxbourg où demeurent les Facteurs des Commerçans François, Anglois et Hoillandois, qu'il étoit défrayé avec toute sa suite, et qu'on lui avoit donné par honneur une garde de 40. Soldats de la Garde du Roi de Perse; qu'il n'y avoit pas encore de Traité conclu entre le Roy de Perse et le Grand Seigneur, mais qu'ils étoient convenus d'une suspension d'Armes pendant six mois.

On mande de Moscou, qu'au commencement du mois dernier, la Duchesse de Meckelbourg dépêcha un de ses Principaux Officiers avec des rémises considérables pour le Duc Charles Leopold son époux, auquel S. M. Cz. fait esperer de puissants secours, si l'Empereur refuse de lui être favorable lorsqu'il s'agira de terminer ses contestations avec les Princes de la Commission de Rostoc.

On assure que le Traité conclu entre l'Empereur et le feu Czar I I. a été renouvelié depuis peu

H

1170 MERCURE DE FRANCE
et que le Comte de Wratislau, Ambassadeur extraordinaire de S. M. Cz., l'a envoyé à Vienne pour le faire ratifier.

Tefterdar Said - Mehemet - Effendi, Envoyé extraordinaire du Grand Seigneur, fit son Entrée Publique à Moscou le 31. Mars; le lendemain il eût une Conférence avec le Grand-Chancelier, auquel il remit une Lettre du Grand Visir.

On écrit de Moscou que toute la Famille du Prince de Menzikoff est revenue de son exil; ainsi que d'autres personnes qui avoient été rélégués en Sibérie sous le Règne précédent.

La Czarine doit faire publier l'Edit, rendu de l'Avis de son Conseil, pour punir sévèrement ceux qui seront convaincus de malversations. S. M. Cz. déclare par cet Edit, que la Famille des coupables ne sera plus comprise dans leur disgrâce.

DANNEMARCK.

ON doit publier un nouveau Règlement touchant les fonctions de ceux qui ont rang au Couronnement du Roy, et on a fait frapper à cette occasion 30000. Risdals de Médailles d'or, pour être distribuées aux Ministres Etrangers, aux Seigneurs de la Cour, et à la principale Noblesse. On en frappe actuellement en argent, pour donner aux Bourgeois de Copenhague, suivant l'ancien usage.

Le Roy a chargé M. de Gram, Grand-Veneur du Royaume, de choisir douze des plus beaux Chevaux de ses Haras, et plusieurs Chiens de Chasse, dont S. M. a dessein de faire présent au Roy Tres-Chrétien.

On a reçu avis que la moitié de la Ville de Rostchild, où est la Sépulture des Rois de Danne-marck, avoit été réduite en cendres au commencement du mois dernier.

A L L E M A G N E.

LE 20. du mois dernier, on reçut à Vienne, par un Courrier dépêché de Londres, la ratification du Traité conclu le 16. Mars, entre l'Empereur et le Roy d'Angleterre.

Le 6 May, le Conseil Aulique jugea le Procès du Duc de Modène, contre le Prince et les Princesses de Carignan, au sujet de la succession du feu Prince Foreste d'Est. Tous les immeubles ont été adjugez au Duc de Modène, et les effets mobiliers au Prince et aux Princesses de Carignan.

On fait revenir d'Italie 6000 hommes de Cavalerie, et 8000 d'Infanterie qui passeront en Hongrie, où l'on veut assembler une armée considérable, parce qu'on a reçu des avis certains de Constantinople, que le G. S. pourroit être contraint de céder aux instances réitérées des Janissaires et du peuple, qui paroissent toujours disposés à la révolte, parce que S. H. refuse de déclarer la guerre aux Chrétiens.

On écrit de Berlin que les grandes Revuës des plus belles Troupes du Roy de Prusse, et pour lesquelles on fait de grands préparatifs, ne se feront qu'au commencement du mois prochain. On assure que le Roy de Pologne et le Prince Royal son fil's y sont invitez, ainsi que quantité d'autres Princes, comme le Duc regnant de Wirtemberg, le Duc de Saxe Eisenach, le Duc de Beveren, le Prince Charles son fil's, le Landgrave de Hesse Darmstadt, les Pr. Héréditaires de Bareith, et les Princes de la Maison d'Anhalt; ils sont attendus à Berlin, vers le 24 de May.

On mande de Dresde que le Comte d'Hoim, premier Ministre du Roy de Pologne, a deman-

1762 MERCURE DE FRANCE
dé et obtenu de S.M. des Commissaires pour examiner ses comptes, afin d'avoir ensuite sa liberté, étant toujours relégué dans une de ses Terres.

I T A L I E.

LE Pape a nommé une Congrégation particulière, composée de quatre Cardinaux et de quelques Prélats, pour examiner quelles ont été les raisons qui ont déterminé le feu Pape à défendre les Jeux ou Lotteries de Gènes, et a fait publier une Bulle d'excommunication contre ceux qui prendroient intérêt à ces Lotteries, ou qui en distribueroient des Billets, et le bruit court que ces Lotteries pourront être rétablies au profit de la Chambre Apostolique, et que l'excommunication ne subsistera que contre ceux qui se serviront des moyens superstitieux, défendus par les Canons, dans l'esperance de faire un choix plus sûr des Numeros qui doivent leur faire gagner des Lots.

Sur les grandes contestations du Chap. general des Carmes Déchaussez, assemblé à Rome, le Pape nomma le 10 Avril, le Cardinal Impériali pour y assister de sa part; et le 14. ces Religieux élurent en sa présence le Pere Robert de sainte Anne pour Général de toute la Congrégation d'Italie. Ce Religieux qui est né à Bruxelles, où il se nommoit Arnoud de Roy, avant que d'entrer dans cet Ordre, étoit actuellement Définiteur Général, et il avoit été auparavant Provincial de la Province des Pais-Bas.

On mande de Rome qu'on y avoit reçu des dépêches de M. Guillelmi, que le Pape avoit envoyé à Turin, portant, qu'étant arrivé à Alexandrie, il y avoit d'abord été reçu avec beaucoup de distinction, et traité magnifiquement à dîner par le Gouver-

Gouverneur, qui, après le repas, lui dit qu'il avoit ordre du Roy de le faire ressortir de ses Etats, et de lui donner des Gardes pour le conduire jusques sur les Frontieres ; ce qui avoit été exécuté.

Dans le Consistoire secret, du 9 Avril, le Pape proposa l'érection de l'Evêché de Dijon, et les Bulles de cet Evêché, pour l'Abbé Bouhier.

Le Cardinal Cibo, qu'on croyoit être allé à Massa, pour y passer quelque temps, s'est rendu à Gaëte, dans le dessein de finir ses jours dans l'Hermitage de Castellone, aux environs de cette Ville ; mais le Pape qui l'aime beaucoup, l'a rappelé ; il est arrivé à Pérouse, où S. S. lui a permis de passer quelque temps.

Le bruit court que la Congrégation de l'Immunité a reçu ordre d'agir contre le Cardinal Fini, qu'on accuse d'être le premier auteur de tous les différends du S. Siège, avec le Roy de Sardaigne. On a appris depuis que ce Cardinal a reçu ordre du Pape de se présenter devant cette Congrégation, composée des trois Cardinaux, Chefs d'Ordres, de M. Fiorelli, et d'un Notaire. Ces Cardinaux auront des Fauteuils à bras avec des tapis de pied ; et le Cardinal Fini, une simple Chaise à dos ; sans tapis.

Le Monitoire qui a été affiché contre le Cardinal Coscia, contient un ordre du Pape à ce Cardinal, de se représenter dans six semaines, et en cas qu'il refuse de s'y soumettre, on le menace de le traiter comme rebelle et désobéissant au S. Siège, et de le condamner par contumace. Le 4. Avril le Card. Coscia arriva à Naples, et alla descendre chez M. Martino, son parent. On a appris depuis que le Nonce du Pape ayant fait citer devant le Tribunal de la Nonciature, les voituriers, qui avoient conduit ce Cardinal, et les voi-

1164. MERCURE DE FRANCE
ains de la maison de M. Martino , il les fit inter-
roger par M. d'Asti , Ministre de ce Tribunal ;
mais le Conseil collatéral en ayant été instruit ,
députa au Nonce , pour se plaindre de cette pro-
cedure ; et le Nonce répondit qu'elle ne devoit
pas être regardée comme un Acte de Jurisdiction,
puisqu'il n'avoit pas fait faire serment à aucun
des interrogez , ne les ayant fait citer que pour
satisfaire aux Ordres du Pape , qui vouloit être
informé de certaines circonstances de la fuite du
Cardinal Coscia.

On a appris de Naples , que le tremblement de
Terre, du 20 Mars, qui renversa la Ville de Fog-
gia , située dans la Province de la Capitanate ,
sur la Riviere de Cervaro , à quatre lieues de
Manfredonia , n'a épargné aucune des Eglises de
la Ville , de sorte que les habitans , qui se sont
sauvez , ont été obligez d'élever en pleine Cam-
pagne un Autel sur lequel ils ont placé une Ima-
ge miraculeuse de la Vierge , qui n'a point été
endommagée , et on y célèbre une Messe tous
les jours.

Les Religieuses , dont tous les Monasteres ont
été détruits , se sont rassemblées dans le Cloître
de saint Pascal, où elles n'ont, pour se mettre à l'a-
bri des injures de l'air , que de méchantes Ca-
banes , construites de Planches , ramassées à la
hâte.

La plupart des Religieux se sont dispersez
dans les Campagnes pour chercher de quoi vivre.
Les autres habitans sont dans une misère affreu-
se , n'ayant ni vivres , ni moulins , ni fours ; plu-
sieurs d'entr'eux ont perdu la vue par les va-
peurs malignes , sorties des ouvertures de la terre,
pendant le tremblement.

Les Travailleurs n'ont pu encore retirer que

8 à 900 corps morts, et il leur est presque impossible de donner du soulagement à ceux qu'ils entendent sous les décombres, demander du secours et crier miséricorde, parce qu'ils courroient risque eux-mêmes d'être écrasés sous les ruines, par la chute imprévue des murailles, dont tous les fondemens sont ébranlez.

Dom Vincent del Pezzo, Auditeur Royal de Foggia, qui ne fut retiré que le 23. de dessous les décombres de sa maison, où il vivoit encore, mourut le 24 au soir, et tout le reste de sa famille a péri.

On a remarqué, avec étonnement, que l'eau des Puits et des Citernes s'est élevée de plusieurs pieds au dessus de la surface de la terre, et qu'elle a inondé les jardins et les vignes des environs.

Le même tremblement de terre s'est fait sentir à Barletta avec la même violence, mais il n'y a pas causé tant de dommage. La seule Eglise des Carmes a souffert en quelques endroits, et l'une des Portes de la Ville est tombée.

A Cérignola, presque toutes les Eglises ont été renversées, et la plupart des Maisons à demi ruinées par les 25 secousses de tremblement de terre qu'on y a ressenties, mais il n'y a péri que sept personnes.

Les Villes de Canosa et d'Andria ont beaucoup souffert; à Molfetta il n'y a eu que trois Maisons renversées et trois personnes tuées. A Bari, les secousses ont été presque continuelles, depuis le 20 jusqu'au 21, mais elles y ont seulement endommagé quelques murailles, et entr'autres celles de l'Eglise de S. Nicola; quelques Bâtimens de la Chartreuse voisine de Manfredonia ont été abatus, et le P. Tarno, Procureur de la Maison, a péri avec vingt autres personnes.

La Foire de Foggia se tiendra pourtant cette année comme à l'ordinaire, malgré la destruction de cette Ville, et les Ministres de l'Empereur y font construire des Baraques de bois pour la commodité des Marchands. S. M. Imp. a accordé aux habitans de cette malheureuse Ville, qui ont pû échaper, une exemption de tous droits, taxes et impôts pendant dix années; et elle leur fait fournir une certaine quantité de matériaux pour les aider à rétablir leurs maisons. On travaille encore à démolir le reste des maisons de Foggia, parce que les fondemens de celles que le tremblement de terre n'a point renversées, sont entièrement ébranlés. Le nombre des morts, ensevelis sous les ruines, monte à 3600, y compris les enfans, les vieillards et les malades.

Le 11^e Avril, on fit à Naples une Procession solennelle, dans laquelle on porta le Chef de saint Janvier. Toute la Noblesse y assista en habits noirs, sans domestiques et sans épées.

On mande d'Aversa, qu'un Religieux Minime; qui a prêché le Carême dernier dans l'une des Paroisses dépendante des Terres du Prince d'Avelino, y avoit été assassiné par un Particulier, au desespoir de ce que les Sermons de ce Pere avoient déterminé à la pénitence une Courtisane à laquelle cet Assassin étoit attaché. On ajoute qu'il a été arrêté.

On a appris qu'il est arrivé au commencement du mois dernier dans le port d'Alger, un Vaisseau de Guerre Suedois et deux autres Bâtimens de transport, chargez du Présent que le Roi de Suede devoit envoyer à la Régence, conformément au dernier Traité conclu avec le Dey, Ce Présent consistoit en 800. Barils de Poudre, 8. gros Cables d'Ancre, 50. Mats, 800. Fusils, 800.

300. Sabres, 40. Canons, dont 12. sont de douze livres de bales, 14. de 18. livres, 14. de 24. et 6000. Boulets.

Les Lettres de Genes portent que plusieurs Familles de la Bastia, Capitale de l'Isle de Corse, s'étoient sauvées dans l'Isle de Capraia avec leurs meilleurs Effets, pour se soustraire à la fureur des Rebelles, qui ayant repris les armes, s'étoient emparez de Feringoli, Poste avantageux, situé près de la Bastia; qu'ils avoient brulé le Bourg d'Araliola, qu'ils avoient surpris la petite Ville de San-Fiorenzo, et menacé le Commandant de la Tour de cette Ville, de faire mourir sa mere et sa niece, arrêtées dans la Ville, s'il ne se rendoit dans un certain temps.

On écrit de Turin, que le Roi de Sardaigne a fait arrêter et conduire au Château de Miolans, le Comte de Sales, qu'on accuse d'avoir parlé trop indiscretement des differends de la Cour avec le Saint Siege.

*LETTRE écrite de Turin le 19. May,
par M. L. D.*

LA part que vous prenez aux progrès de la Scene François, Monsieur, me fait esperer que vous recevrez avec plaisir la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, et que vous aurez la bonté d'en faire usage dans le Mercure de ce mois.

Nous avons à Turin une Troupe de Comédiens François, recommandable par le choix et par le nombre des Acteurs et des Actrices qui la composent; cette Troupe a été demandée pour la troisième fois dans cette Cour; elle y est goûtée plus que jamais, et notre Noblesse voit avec plaisir représenter les Chefs-d'œuvres qu'elle a admirés autrefois en les lisant. Le Roi

H V les

1168 MERCURE DE FRANCE

les honore très-souvent de sa presence au Théâtre du Prince de Carignan, et l'on a fait construire un Théâtre magnifique dans les Appartemens du Palais, pour en donner le divertissement à la Reine, à qui ils ont eu le bonheur de plaire. Ils y représentent deux fois la semaine, et Sa Majesté n'a cessé de les voir que par son heureux accouchement d'un Prince, qui nâquit Jeudi 17. May; il fut nommé le lendemain sur les Fonts, *Joseph-Charles-Emmanuel*, par le Prince Louis de Carignan, et par la Princesse sa sœur. Nos Comédiens, pour marquer la part qu'ils prennent au bonheur public, donnent aujourd'hui 19. la Comedie *gratis*. J'ai l'honneur d'être, &c.

ESPAGNE

ON apprend de Seville, que M. Kéene, Ministre du Roy d'Angleterre, a remis aux Ministres du Roi la copie du Traité conclu à Vienne entre l'Empereur et S.M. Britanique; qu'il y a eu à ce sujet plusieurs Conférences des Ministres, dans le Cabinet du Roi, et que le bruit court que S.M. a refusé jusqu'à présent d'y prendre part.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

DANS la dernière Vente de la Compagnie d'Ostende, le meilleur Thé s'y est vendu depuis 42 sols jusqu'à 47. et le moindre depuis 30. jusqu'à 40. sols la livre; tout le Thé a été vendu, ainsi que la plus grande partie des autres Marchandises de la même Compagnie, dont les Actions sont tombées à 104.

Le 29. du mois dernier, vers les 9. heures du soir, le Duc de Lorraine arriva à Bruxelles in-

ognito, sous le nom de Comte de Blamont. Ce Prince qui avoit été reçu hors la Porte par le Comte de Visconty, Grand-Maître de la Maison de l'Archiduchesse Gouvernante, alla descendre à l'Hôtel de Salazar, que cette Princesse lui avoit fait préparer. Le lendemain matin, il alla rendre visite à l'Archiduchesse, et ensuite dîner chez le Comte de Visconti.

Dona Therese de Castro, sœur de Don Rhuy de Figuereido, d'Alacaon, Seigneur d'Ota, cy-devant Gouverneur des Armes dans la Province de Beyra, et de Don Manuel de Souza-Figuereido, qui alla aux Indes en 1612. est morte depuis peu à Lisbonne, dans le Monastere de sainte Monique, âgée de 120. ans accomplis.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

Mad^{lle} Elizabeth Cromwel, petite-fille d'Olivier Cromwel, mourut à Londres le 19. Avril, âgée de 81. ans.

Le Duc de Saxe Mersbourg, est mort à Cologne sans enfans, dans la 44^e année de son âge. Le Duc Spremberg, qui lui succede, a déjà pris possession de ses Etats.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi a accordé le Gouvernement de la Ville de S. Quentin, vacant par la mort de M. de Montesson, à M. de la Billarderie, Maréchal des Camps.

H. vj. Com^{te}

Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis , et Major des Gardes du Corps ; et le Gouvernement des Ports et Fort de Brescou , qu'il à remis , a été donné par S. M. au Chevalier de Montesson , Lieutenant des Gardes du Corps.

Le Comte de Berenger, Colonel réformé d'Infanterie , a été nommé Colonel du Régiment de Vivarais , et S. M. a accordé au Comte de la Suze , Grand-Maréchal des Logis, l'agrément du Régiment de Dragons , dont le Comte de Sommery , étoit Mestre de Camp.

Le Roi a fait expédier un Brevet à l'Archevêque de Rouen , Directeur des Economats , pour l'autoriser à retirer pendant six ans , les revenus de l'Abbaye vacante de Fécamp , pour les employer aux réparations du Collège de Navarre et des maisons qui en dépendent.

Le 7. Avril , M. l'Archevêque de Paris donna un Mandement qui ordonne des des Prieres pour la conservation des biens de la terre , en voici la teneur :

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME, &c.
 Dans la crainte qu'une longue secheresse ne nuisit aux Fruits de la Terre , et que nous n'eussions la douleur de voir augmenter la misere des Pauvres , qui doivent être le premier objet de notre charité , nous nous sommes adressez à
 celui

celui qui dispense à son gré les biens et les maux, l'abondance et la sterilité, et nous avons ordonné à tous les Prêtres de notre Diocèse de réciter à la Messe la Collecte inserée dans le Missel, pour demander à Dieu la pluye dont nos Campagnes ont besoin. Nous voyons avec consolation que le Seigneur, sensible à nos Prieres, commence à les exaucer, et c'est ce qui doit nous engager à les redoubler avec autant de ferveur que de confiance, pour conjurer le Pere des misericordes, * d'ouvrir ses trésors et de répandre sur la Terre ces rosées de benediction, d'où dépend la fécondité. Implorons l'intercession de nos saints Patrons, si puissante auprès de Dieu, et dont nous avons tant de fois éprouvé les salutaires effets; mais souvenons-nous que ce sont nos pechez qui arrêtent le cours des graces et des bienfaits de Dieu, que c'est parce que nous l'irritons continuellement par nos desordres, que selon ses menaces, * le Ciel devient d'airain, et la Terre de fer. Appaisons donc sa colere, par une conversion sincere, par nos gémissemens et par nos larmes; que les Prêtres et les Ministres sacrez, prosternez entre le Vestibule et l'Autel, prient le Seigneur de pardonner à son Peuple, et que les Pécheurs penetrez du plus amer regret de leurs fautes, s'efforcent d'en obtenir le pardon par de dignes fruits de pénitence.

/ A ces causes, après en avoir conféré avec nos venerables Freres les Doyen, Chanoines et Cha-

* Deut. 28. 12. *Aperiet Dominus thesaurum suum optimum, Cœlum, ut tribuat pluviam terra tua in tempore suo.*

* Deuter. 28. 23. *Sit calum, quod supra te est, aënem; et terra, quam calcas, ferrea.*

pitre

1772 MERCURE DE FRANCE
pître de notre Eglise Métropolitaine, ayant égard
à la priere des premiers Magistrats, nous ordon-
nons que dans toutes les Eglises de cette Ville et de
ce Diocèse, outre la Collecte intitulée, *Ad peten-*
diam pluviam, on dise à l'issuë de la principale
Messe le Trait, *Domine, non secundum, &c.*
avec le Verset, *Ostende nobis, &c.* et l'Oraison
Effunde, &c. Et à l'issuë des Vêpres les Litanies
des Saints pendant neuf jours, à compter du jour
de la réception de notre present Mandement. Ex-
hortons le Clergé et le Peuple de visiter, soit en
Procession, soit en particulier, l'Eglise de Notre-
Dame et celle de sainte Geneviève du Mont, où
les Châsses de S. Marcel et de cette Sainte seront
découvertes pour exciter la ferveur et la confian-
ce des Fideles. Afin que tout se fasse avec ordre,
et sans interrompre le service de ces Eglises, les
Curez et autres Superieurs conviendront avec
nosdits Venerables Freres de notre Eglise Métro-
politaine, et les Sieur Abbé, Prieur et Religieux
de sainte Geneviève du Mont, des jours et heu-
res, auxquels chaque Procession pourra se rendre,
après la Fête de l'Ascension, dans lesdites Eglises.
Si vous mandons, &c.

Le 24. Avril, le Prévôt des Marchands
et Echevins, à la tête du Corps de Ville,
précedez des Gens du Roi, se rendirent
à la Grand'Chambre du Parlement, pour
demander à la Cour un Arrêt pour dé-
couvrir totalement la Châsse de sainte
Geneviève, pour obtenir de la pluye
par son intercession; l'Arrêt fut rendu
sur le champ, et la Châsse découverte à

six

M A Y. 1731. 1173

six heures du soir avec les ceremonies accoutumées; depuis ce tems-là on a vû continuellement des Processions de la Ville, des Fauxbourgs et de la Campagne, aller à l'Eglise de sainte Geneviève.

Le 29. Avril, le Marquis d'Antin, Petit-fils du Duc d'Antin, fils de la Comtesse de Toulouze, et frere du Duc d'Epéron, Capitaine de Vaisseau, prêta serment de fidelité entre les mains du Roi, pour la Charge de Vice-Amiral du Ponant, vacante par la démission volontaire du Maréchal Duc d'Estrées, auquel S. M. a conservé les fonctions de cette Charge pendant dix ans. Ce jeune Seigneur partit d'ici le 6. de ce mois pour s'aller embarquer à Toulon, sur l'Escadre commandée par M. du Gué Trouin, Lieutenant General, qui doit mettre en Mer vers la fin du mois pour aller sur les Côtes de Barbarie, dans toutes les Echelles du Levant, &c.

Le premier May, les Hautbois de la Chambre du Roy jouèrent au levé de Sa Majesté, plusieurs airs de Symphonie de M. de Lully, et les 24. Violons de la Chambre donnerent au diné du Roy une suite de symphonie de la composition de

1174 MERCURE DE FRANCE
de M. Destouches Sur-Intendant de la
Musique du Roy en Semestre , dont l'exe-
cution fût très brillante.

Le 5. il y eût Concert à Marly , on y
chanta les deux derniers Actes de l'Ope-
ra d'*Alys*.

Le 7 , on chanta devant la Reyne le
Prologue du Balet des *Stratagèmes de
l'Amour* , dont les vers sont de M. Roy ,
et la Musique de M. Destouches. Ce Pro-
logue , fait à l'occasion du mariage de L.
M. fut chanté par la D^{lle}. Lenner qui fit
le Rôle de la Prêtresse de la Gloire , avec
tout le succès qu'on en pouvoit attendre ,
les Chœur et les Symphonies firent le
même plaisir.

Le 16 , on chanta devant la Reyne la
premiere Entrée du même Balet , intitu-
lée *Scamandre* , dont le Rôle fût rempli
par le sieur d'Angerville , et celui de
Callirée par la D^{lle}. Barbier , ces deux su-
jets rendirent ces Caractères avec beau-
coup d'Art.

Le 19 , on donna la seconde Entrée ,
qui a pour titre les *Abderites* , le sieur
Guedon y chanta le Rôle de *Timante* , le
sieur Le Prince celuy d'*Iphis* , et la D^{lle}.
Couvassier celui d'*Irene* , dans laquelle
plût infiniment.

Le 21 , on finit le Balet par la troisié-
me

me Entrée intitulée la *Fête de Philotis* ; la D^{lle}. Lenner et le sieur d'Argerville chanterent les Rôles d'*Albine* et d'*Emile* au contentement de la Reyne et de toute la Cour , et le sieur Le Prince fit le Rôle de *Lycas* , avec autant de précision que de legereté.

Le 3. jour Fête de l'*Ascension*, et le 13. Fête de la *Pentecôte* , il y eût Concert spirituel au Château des Thuilleries ; on y chanta differents Motets de M. de la Lande qui furent parfaitement bien executés, de même que d'autres petits Motets à une et deux voix de differents Auteurs.

Le 24, jour de la *Fête-Dieu* , on chanta *Exaltabo te Deus* , Motet de M. de la Lande , et *Venite exultemus* , du sieur du Bous et. Les D^{lles}. Erremens et Lenner, chanterent *O Sacrum convivium* , Motet de M. Mouret, qui fût très aplaudi , de même qu'un autre petit Motet de M. le Maire , chanté par la D^{lle}. Petit-pas ; ce dernier Concert fût terminé par le *Te Deum* de M. de la Lande , avec Timballes et Trompettes , précédé d'une très belle Symphonie.

Le 8. de ce mois , les Officiers des Gardes du Corps allerent par la premiere fois prendre l'Ordre de M. le Dauphin , en l'absence du Roy.

Le

Le Roy a accordé à M. le Comte de Guiry, cy-devant Exempt des Gardes du Corps de Sa Majesté, un Brevet de retenuë de 50000. l. sur la Lieutenance Générale de la Province d'Aunis, dont ce Seigneur fût pourvu après la mort de son Pere, arrivée à Clagny près Versailles, le 17. Juin 1711. aussi bien que du Gouvernement des Tours, Ports, Havres et Chânes de la Rochelle, et ce en faveur de Madame la Comtesse de Guiry née à Malésieux, Dame d'Honneur de Son A. S. Mademoiselle du Maine, réversible à Mademoiselle de Guiry leur fille, à présent unique, dont l'aînée morte en 1725 avoit épousé M. Eugène Pierre De Surbeck, Colonel commandant la Générale des Suisses et Grisons, dont le Pere est mort Lieutenant Général des Armées du Roy, Colonel du Régiment de son nom, et Inspecteur d'Infanterie.

La Maison de Guiry a l'avantage d'être alliée à plusieurs Maisons illustres, même à celle de France, puisqu'en 1525. Philippe de Guiry épousa Marguerite de Dreux, fille de François de Dreux, Seigneur de Morainville, Estalleville, issuë par plusieurs degrés du Roy Louis le Gros; un des Ancêtres de M. de Guiry, fut donné en ôtage pour le Roy Jean, après la Ba-

taille

taille de Poitiers; et en remontant plus haut, on a trouvé une Mabilie de Guiry, qui en 1243. donna à l'Abbaïe du Trésor, près Magni, le Quint de ses Propres, ce qui fut confirmé par la Reine Blanche et par le Roy S. Loüis, par lettre donnée à Vincenne en Juillet de ladite année.

Quant à Mad^e. de Guiry, on fait son éloge quand on dit qu'elle est de la Maison de Malésieux, où le merite et la vertu sont heréditaires.

Le 9. après mydi, le Royse rendit du Château de Marly à la Plaine des Sablons, où S. M. fit la revuë des Regimens des Gardes Françoises et Suisses, qui après avoir fait l'Exercice, défilèrent devant le Roy. La Reinesse trouva à cette revuë, et S. M. alla ensuite se promener au Cours.

Le 10. May le Procez du Comte d'Aginois fut jugé à la Grand'Chambre, l'Arrêt porte que sans s'arrêter aux opositions des 22. Ducs et Pairs de France, il sera passé outre à la réception du Comte d'Aginois en la dignité de Duc d'Aiguillon, Pair de France, pour avoir rang et séance au Parlement du jour de sa réception, suivant l'Article 3. de l'Edit de 1711. Dépens compensés.

Le

1178 MERCURE DE FRANCE

Le 13. jour de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs et Officiers des Ordres du Roy, s'étant rendus vers les onze heures dans le Cabinet de S. M. le Roy tint un Chapitre dans lequel le Duc de Duras et le Comte de Broglie qui avoit été compris dans la promotion des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, proposés par S. M. le 1. du mois de Janvier dernier, furent admis, ainsi que le Comte de Rottembourg, auquel S. M. a ordonné qu'on envoya la Croix et le Cordon bleu. Le Chapitre étant fini, le Duc de Duras, le Comte de Broglie et le Marquis de la Fare qui avoient été admis dans le Chapitre tenu le 2. de Fevrier dernier, s'étant rendus dans l'appartement du Roy en habits de Novices, furent introduits dans le Cabinet, où S. M. les fit Chevaliers de l'Ordre de S. Michel. Le Roy sortit ensuite de son appartement pour aller à la Chapelle du Château. S. M. étoit précédée du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Duc du Maine, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Comte de Toulouse, et des Chevaliers, Commandeurs et Officiers de l'Ordre: les Novices marchaient entre les Chevaliers et les Officiers. Le Roy devant lequel les deux

Huissiers

Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses , étoit en manteau , le Collier de l'Ordre par dessus , ainsi que les Chevaliers ; et le Cardinal de Bissy , Prelat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit , marchoit derriere S. M. Le Roy assitta à la Grande Messe , et lorsqu'elle fut finie , S. M. quitta son Prie Dieu et monta à son Trône auprès de l'Autel , où les trois nouveaux Chevaliers furent reçûs avec les Ceremonies ordinaires , ayant pour Parrains le Duc de Levy et le Marquis de Brancas. Les Chevaliers qui venoient d'être reçus , ayant pris leurs places suivant leur rang , le Roy sortit de la Chapelle , et fut reconduit dans son appartement avec les Ceremonies accoutumées.

La Reine qui avoit communieé par les mains du Cardinal de Fleury , son Grand Aumônier , se rendit avec les Dames de Sa Cour dans la Tribune, où S. M. entendit la Grande Messe.

L'après mydi , le Roy et la Reine accompagnés du Duc d'Orleans , du Prince de Conty , du Duc du Maine , du Prince de Dombe , du Comte d'Eu et du Comte de Toulouse , entendirent le Sermon de l'Abbé Causse , et ensuite les Vêpres.

Le 4 le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit , se rendit à la Chapelle

1180 **MERCURE DE FRANCE**
pelle du Château , où S. M. entendit la
Messe et communia par les mains de l'Ab-
bé de Bellefonds , Aumônier du Roy en
quartier. Ensuite le Roy toucha un grand
nombre de Malades.

Le jour de la Fête-Dieu , le Roy accom-
pagné du Duc d'Orleans , du Prince de
Dombes , du Comté d'Eu , et de ses
Principaux Officiers , se rendit à l'Eglise
de la Paroisse de Versailles , où S. M. en-
tendit la Grande Messe , après avoir assis-
té à la Procession qui vint suivant l'usage
à la Chapelle du Château. La Reine s'étoit
renduë à sa Tribune , avant que la Pro-
cession arrivat , et S. M. y entendit la
Messe. Monseigneur le Dauphin , Mon-
seigneur le Duc d'Anjou , et Mesdames de
France , après avoir vû passer la Proce-
sion , allèrent à la Chapelle , où ils assis-
terent à la Messe.

Le 17. après mydi, le Roy fit au champ
de Mars près du Château de Marly , la
revüe des quatre Compagnies des Gardes
du Corps et de celle des Grenadiers à
cheval.

Le 22. le Duc de Boufflers prêta serment
prit séance au Parlement en qualité de
Pair de France.

Le 25. la Loterie de la Compagnie des
Indes , pour le remboursement des Ac-
tions

tions, fut tirée en la maniere accoutumée, à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions, et dixièmes d'Actions qui doivent être remboursées, a été renduë publique; faisant en tout le nombre de 294. Actions.

L'Hyver qui a été assez rude cette année, n'a point encore fait place à la belle Saison, le vent du Nord régné toujours, et presque point de puyé depuis très longtems, ce qui est général dans toute l'Europe; on se plaint par tout du grand froid de l'Hyver, et de la longue secheresse. On écrit de Milan qu'elle y étoit si grande au commencement du mois dernier, qu'on n'en avoit jamais vû de pareille au plus fort de l'Eté, tout paroissant brûlé à la Campagne comme dans l'ardeur de la Canicule.

A MADAME LA DUCHESSE DE ..

Qui avoit demandé pour le jour de l'An des Vers à M. d'Hautesville.

Quels Charms ont pour vous les Vers d'un malheureux ?

Accablé sous le poids d'une longue disgrâce, Sa

Sa Muse ne peut plus s'expliquer avec grace ;

Il ne lui reste que des vœux.

Qu'est-ce aujourd'hui parmi les Hommes ?

Ce mot de *Vœu* n'est plus qu'un mot.

Et s'il est impuissant dans le Siècle où nous sommes ,

Son impuissance est un défaut.

Mais vous ne pensés pas de même.

Avec un goût certain , un vrai discernement,

Que donne la Vertu qu'on aime

On pense bien différemment ;

On sort de la route vulgaire

Du Dieu de l'interêt on méconnoît l'Autel.

Et le plus malheureux Mortel

Quand il a du mérite a celui de nous plaire.

On l'aime . . . on rend l'espoir à son cœur ab-
batu ,

La disgrâce par tout porte le fruit du crime ,

Et la sienne pour lui nous donne de l'estime ;

Il est heureux pour nous s'il a de la vertu.

Muse chagrine arrête, et vois où tu m'entraînes ;

Remplis mieux mes intentions ?

Et songe un peu que des Etrennes

Ne sont pas des Réflexions ?

Arrête ? on sçait ton zèle , on louera ton silence.

Mais sentir et se taire est un trop grand effort.

Le

Le respect n'y peut rien , le Cœur est le plus fort
Quand il est plein d'estime et de reconnoissance.

M. de Vauban dont nous avons annoncé la mort dans le Mercure d'Avril , a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Bethune. On lit cette Epitaphe , gravée sur un beau marbre blanc. Les Armes de Vauban sont en haut.

CY GIT

Haut et Puissant Seigneur , Messire
Antoine le Prêtre de Vauban , Lieutenant
Général des Armées du Roy , Ingénieur
Général , Directeur des Fortifications des
Places d'Artois , Gouverneur des Ville et
Château de Bethune.

*Digne neveu , digne Disciple du Maréchal
de Vauban !*

*Elevé successivement à tous les Grades Mi-
litaires ;*

*Toujours mérites , toujours remplis avec dis-
tinction.*

*D'un génie supérieur pour les fortifications ,
l'attaque , et la défense des Places :*

*Modele des Ingenieurs dans la défense de
Bethune.*

*Prompt , exact et intrepide , quand il a obei :
I Vigilant ,*

*Vigilant , plein de ressources et de fermeté ,
quand il a commandé.*

Courtisan seulement par ses services.

Cytoyen dans toutes ses vues ;

Utile à la patrie dans ces emplois ,

Utile aux particuliers dans sa vie privée ;

Toi jours estimé , toujours aimé ;

*Et toujours d'autant plus qu'il étoit vu de
plus près.*

*Il mourut plein de jours et d'honneurs , en
homme qui n'avoit jamais craint que Dieu ;
plein de resignation à ses ordres et de confian-
ce en sa bonté , le 10. Avril l'an de grace 1731
et de son âge le soixante et dix-septième.*

Quoy qu'il soit déffendu aux Capu-
cins d'enterrer qui que ce soit dans leur
Eglise , sans la permission du Général ,
le Pere Gardien , par reconnoissance ,
et par devoir , s'est soustrait dans cette
occasion , à la règle générale. La Ville de
Bethune , voulut rendre à l'illustre Mort
qui avoit été Gouverneur de cette Place
pendant 28. ans tous les honneurs imagi-
nables. Le Chapitre de la Collegiale , le
Bailliage et le Magistrat , assisterent en
corps au Convoy , en crêpes , avec des
flambeaux , de même que tous les Officiers
des Régiments de Mailly , Infanterie , et
Dragons

Dragons d'Orleans , qui composoient la Garnison , et ceux de Royal Italien , et d'un Bataillon de Piémont , qui se trouverent y avoir séjour : les coins du Poële étoient portés par les principaux Officiers , toute la Garnison étant sous les Armes , les Tambours ayant leurs caisses couvertes de crêpes , toute la Noblesse et la Bourgeoisie à la suite du Clergé. La Cerémonie fût terminée par une décharge du Canon des remparts et par trois décharges de Mousqueterie. Un Service solennel fût célébré le lendemain dans l'Eglise de saint Barthelemy , Paroisse du Déffunt.

Portez d'inclination à célébrer le mérite distingué et les Grands Hommes en général , et le nom de Vauban en particulier , nous allons insérer ici en leur entier des Lettres Patentes qui nous sont heureusement tombées entre les mains , aussi dignes de la curiosité du Public , que propres à illustrer la posterité de M. de Vauban.

LOUIS , par la grace de Dieu , Roy de France et de Navarre : A tous présens et à venir : Salut. Le témoignage le plus certain que nous puissions donner de notre Justice et de notre estime à ceux de nos Sujets , dont les services ont fait connoître la vertu , est de leur accorder des marques d'honneur qui puissent passer à leur posterité ; ces récompenses servent à soutenir le plus

solide éclat des familles, en remettant devant les yeux des descendans ceux qui les ont mérités, les exemples des belles actions de leurs peres ; ce qui a animé le zèle de plusieurs Sujets à continuer la longue suite des services de leurs Auteurs, qui ont exposé leur vie au service du Prince ; et nous le remarquons particulièrement en la personne de notre cher et amé Antoine le Prêtre de Vauban, Lieutenant General de nos Armées, Grand Croix de l'Ordre militaire de S. Louis, Gouverneur de notre Ville et Château de Béthune, Ingénieur general, ayant la direction des Places de notre Province d'Artois, qui sert depuis cinquante-deux ans, et s'est trouvé à 44 Sièges, d'attaques ou défenses de Places, Villes, Citadelles ou Châteaux, et dans un grand nombre d'actions, où il a reçu en divers temps, seize blessures considérables. Il servit à la défense de Lille, en 1708. Il défendit en chef son Gouvernement de Bethune, en 1710. où contre l'attente des ennemis, aussi-bien que des François, il tint 42 jours de tranchée ouverte ; et en 1714. il fut choisi par le feu Roy, notre Bisayeul, et par notre cher Frere et Oncle le Roy d'Espagne, pour faire en chef le Siège de Barcelonne, sous les ordres de notre Cousin le Maréchal de Bervick. Dans toute cette longue suite de service il a suivi les exemples de notre cher et bien amé Cousin Sébastien le Prêtre, Maréchal de Vauban, son oncle, issu de la branche cadette de sa Maison, qui a servi pendant plus de soixante ans, d'une guerre presque continue, réunissant en sa personne les talens du Cabinet dans la paix, avec la valeur et la capacité dans la Guerre ; ce qui auroit engagé notre Bisayeul de l'élever à la Dignité de Maréchal de France, et de Chevalier de nos Ordres ; Dignitez
qui

qui sont le comble des honneurs de la Noblesse de France ; et étant informé que ledit sieur de Vauhan , du chef de Dame Anne - Henriette de Busseul son Epouse , fille unique et héritière du sieur Comte de S. Sernin , d'une des plus ancienne Maison de notre Province de Bourgogne , qui étoit illustre dès le regne de l'Empereur Othon , et de Hugues Capet, qui s'est toujours soutenuë par ses services , possède la Terre et Seigneurie de S. Sernin , située dans le Mâconois , dans laquelle il a tout droit de Justice , Haute, Moyenne et Basse , s'étendant en plusieurs Paroisses , ayant titre de Baronie depuis plus de deux cens ans , et qu'il possède la Terre et Seigneurie de Boyer qui y est joignante et contiguë , dans laquelle il a aussi tout droit de Justice , relevant de Nous , à cause de notre Duché de Bourgogne , à cause de laquelle il a droit de séance aux Etats de ladite Province , et dans laquelle il a deux beaux Châteaux , plus de 500 arpens de Bois , tout droit de Cens et Rentes Nobles, servies en argent et en grains , droits de Lots et Ventes , et de Retrait et Retenuë aux Mutations, Corvées d'Hommes et de Bestiaux , droits de Guets et Gardes , et tous autres droits utiles et honorifiques, Chasse, Pêche, dans laquelle la plupart des habitans sont tailliables , et de main morte, ayant seul droit d'y vendre et d'y faire vendre du Vin pendant le mois de Juillet de chaque année ; et qu'il est Engagiste du droit d'Aide, dans l'étenduë de ladite Paroisse de S. Sernin , plusieurs Fermes , Terres , Vignes , Bois et autres héritages qui composent un revenu considérable et capable de porter le Titre de Comté , qu'il nous a très-humblement supplié de lui accorder sous le nom de Comté de Vauhan , que ladite Terre portera à l'avenir, au lieu de ce-

1188 MERCURE DE FRANCE
 lui de S. Sernin. A ces causes , voulant donner
 audit sieur de Vauban des marques de notre
 bienveillance par un Titre d'honneur qui puisse
 faire connoître à la posterité l'estime que nous
 faisons de sa personne , en considération de ses
 longs services, et de ceux de notre Cousin le Ma-
 réchal de Vauban son Oncle , pour animer ses
 descendans : de l'avis de notre Conseil, Nous
 avons changé et commué , changeons et com-
 muons ledit nom de S. Sernin , qu'a porté cy-
 devant ladite Terre , en celui de Vauban , et à la-
 quelle Nous avons joint et uni , annexé et incor-
 poré; et par ces Présentes , signées de notre main,
 joignons , unissons , annexons et incorporons sa-
 dite Terre et Seigneurie de Boyer , avec ses reve-
 nus et droits , circonstances et dépendances, pour
 ne composer à l'avenir qu'une seule même Terre
 et Seigneurie ; laquelle nous avons de notre gra-
 ce spéciabile , pleine puissance et autorité Royale,
 créé , érigé , élevé et décoré ; créons , érigeons,
 élevons et décorons par ces Présentes , à nom,
 titre , dignitez et prééminence de Comté , sous
 la dénomination du Comté de Vauban , pour en
 jouir par ledit s^r Antoine le Prêtre de Vauban, ses
 enfans et posterité mâle, nez et à naître en légitime
 mariage , audit nom, titre et dignité de Comté ;
 Voulons et Nous plaît qu'ils puissent se nommer
 et qualifier Comtes de Vauban en tous Actes, tant
 en jugement que dehors , et qu'ils jouissent de
 pareils honneurs , droits d'Armes , Blasons , Au-
 toritez , Prérrogatives , Prééminences en fait de
 Guerre , Assemblées d'Etat , de Noblesse et au-
 trement , tout ainsi que les autres Comtes de no-
 tre Royaume et Province de Bourgogne , encore
 qu'il ne soit icy particulièrement exprimé ; que
 sous les Vassaux , arriere-Vassaux , et autres te-
 nans

nans noblement et en roture dudit Comté de
 Vauban, le reconnoiss ut pour Comte, fassent
 leur foy et hommage, baillent leurs aveux et dé-
 nombremens, et déclarations, le cas y échéant ;
 sous le même nom et Titre de Comté de Vauban ;
 et que les Officiers exerçans la Justice de ladite
 Terre, intitulent leurs Sentences et Jugemens
 sous le même nom et Titre de Comté de Vau-
 ban, et scellent leurs Sentences et jugemens du
 sceau de ses Armes, sans toutefois aucune muta-
 tion ni changement de mouvance, ni de ressort,
 ni contrevenir aux cas Royaux dont la Jurisdic-
 tion appartient à nos Baillifs et Sénéchaux, ni
 que pour raison de la présente union, érection et
 changement de nom et Titre, le dit sieur Comte
 de Vauban, ses enfans et descendans soient tenus
 envers Nous, ni leurs Vassaux et Tenanciers en-
 vers eux, à autres, ni plus grands droits que
 ceux qu'ils doivent à présent, à la charge de
 relever de Nous, à une seule foy et hommage,
 à cause de notre Duché de Bourgogne, avec mê-
 mes droits et devoirs accoutumez, sans aussi dé-
 roger ni préjudicier aux droits et devoirs si au-
 cuns sont dûs à autres qu'à Nous, ni qu'à défaut
 d'hoirs mâles, nez en légitime mariage, nous
 puissions ni nos successeurs Rois, prétendre lad-
 dite Terre être réunie à notre Domaine, en vertu de
 l'Edit de 1566. auquel Edit et autres précédens
 et subsequens, des années 1581. et 1582. Nous
 avons dérogé et dérogeons ; mais en ce cas ou
 celui de la désunion des Terres unies par ces Pré-
 sentes, elles retourneront en leur premier état et
 Titre. Si donnons en mandement à nos amez et
 féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de
 Parlement de Paris, Chambre de nos Comptes à
 Dijon, Présidens, Trésoriers de France au Bu-
 reau

reau de nos Finances à Dijon, Baillif du Mâconnois ou son Lieutenant General, et autres nos Officiers qu'il appartiendra, que ces Présentes, nos Lettres d'erection, ils ayent à faire enregistrer, lire et publier, garder et observer, et de tout le contenu en icelles joüir et user ledit sieur Antoine le Prêtre de Vauban, ses heritiers et successeurs mâles; ensemble les Vassaux relevant dudit Comté; cessant et faisant cesser tout troubles et empêchemens contraires. Car tel est notre plaisir, nonobstant tous Edits et Ordonnances, même celle du mois de Juillet 1666. et autres, portant réu-
 nion à notre Domaine, des Duchez, Comtez, Marquisats et autres Dignitez, à défaut d'hoirs mâles, Statuts, Arrêts, Constitutions, Coûtumes, Mandemens. Restrictions et défenses au contraire, ausquelles ensemble aux dérogoires, y contenues: Nous avons dérogé et dérogeons; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous avons fait mettre notre Scel à cesdites Présentes. Donné à Chantilly, au mois d'Aoust, l'an de grace 1725. en de notre Regne le dixième.
 Signé LOUIS. *Et plus bas*: Par le Roy,
 P H E L I P P E A U X.

A MADEMOISELLE C****

Sur la Mort de sa Chienne.

LA douceur, la beauté, l'agréable jeunesse,
 Ne peuvent point fléchir la Mort,
 Rien ne touche cette tigresse,
 Zerbinette a fini son sort.

Un seule fois en sa vie,

Zer-

Zerbinette éprouva l'amoureuse chaleur ,
 Cette foiblesse fut suivie ,
 De la plus amere douleur.

Le souvenir des maux que lui causa Lucine ,
 De son cœur allarmé devint la guérison ,
 Hélas ! qu'il est d'Iris dont la foible raison ,
 Ne vaut pas l'instinct de Zerbine.

De vous aimer elle fit son étude ,
 Sortez-vous , son inquiétude
 Découvroit son attachement ,
 Tout ce qui vous plaisoit avoit droit de lui plaire ,
 Et les effets de sa colere ,
 Tomboient sur l'importun , et jamais sur l'Amant.

Certain Toutou pouroit bien nous le dire ,
 Il fut toujours en butte à son courroux ,
 Tandis qu'un Levrier , beau parleur et beau Sire ,
 Pouvoit , sans le choquer , se mettre à vos genoux.

Combien de fois d'une façon folâtre ,
 Sur un sein plus blanc que l'albâtre ,
 La friponne se chamailla ,
 Si pour un seul baiser elle en recevoit mille ,
 Croyez-vous qu'il soit difficile ,
 De vous aimer à ce prix-là.

L'Epicier.

F V MORTS



*MORTS, NAISSANCES,
et Mariages.*

LE 11. Avril, Pierre Jardin, Labou-
reur de Rachecourt, sur Marne, Elec-
tion de Joinville, y mourut âgé de cent
ans accomplis.

Dame Marie-Anne d'Espinaÿ de S. Luc,
Epouse de François Marquis de Roche-
chouart, décedée le 24. Avril, âgée de 58.
ans.

Jean Baptiste, Comte de Montesson,
Lieutenant General des Armées du Roi,
Gouverneur de S. Quentin, cy-devant
premier Lieutenant des Gardes du Corps,
mourut à Paris, le 25. d'Avril, âgé de
85. ans.

Louis-François de la Beaune le Blanc
de la Valliere, Comte de la Valliere, Co-
lonel du Régiment de Vivarais, fils de
Charles François de la Baume le Blanc de
la Valliere, Duc de la Valliere, Pair de
France, Gouverneur pour le Roi et Grand-
Sénéchal de la Province de Bourbonnois,
Lieutenant General des Armées de S. M.
cy-devant Mestre de Camp General de sa
Cavalerie Legere de France, et Menin de
Mes.

Messeigneurs les Dauphins, fils et petits-fils de Louis XIV. et de Dame Marie-Therese de Noailles, Duchesse de la Valliere, Dame du Palais de Madame la Dauphine, Marie-Adelaide de Savoye, decedé garçon le 30. Avril, âgé de 21. ans, 6. mois, 25. jours, étant né le 5. Octobre 1707.

M. François de la Beuvine, Ecuyer, Maréchal des Logis de feu Monsieur, Frere unique du Roi, d'écédé le 3. May, âgé de 88. ans.

M. Ambroise Ferrand, Doyen du Parlement, mourut à Paris le 3. de ce mois, dans la 83^e année de son âge. M. Nau, Conseiller de la cinquième Chambre, à present de la Grand'Chambre, est aujourd'hui Doyen du Parlement.

Dame Marie Hyacinte de Levi, Abbessse de l'Abbaye de N. Dame de Nevers, sœur du Duc de Levi, mourut le 4. âgée de 44. ans.

M. Etienne Aymon, Ecuyer, Portemanteau du Roy, mourut à Versailles, où il servoit son Quartier, le 5. de ce mois, âgé d'environ 73. ans, généralement regretté.

Le 9. de ce mois, mourut à l'âge de 48. ans, Dame Louise de Louvecourt, veuve de M. Georges Danes, Maître des

Comptes ; elle étoit connue par ses bonnes œuvres et par ses grandes aumônes.

Son Mari étoit arriere petit-neveu de *Pierre Danes*, Evêque de Lavaur, Ambassadeur de François I. au Concile de Trente, Précepteur et Confesseur de François second, qui s'est rendu celebre par la répartie vive qu'il fit dans le même Concile : *Uinam ad galli cantum, &c.* Palavicin, dans l'Histoire de ce Concile, avoüe qu'elle servit comme d'un aiguillon pour déterminer les Peres du Concile à travailler sérieusement pour la réformation de la Discipline. On a ouï dire à Maurice le Tellier, Archevêque de Rheims, qu'il auroit mieux aimé faire cette réponse dans le Concile de Trente que d'être Cardinal.

Jacques Danes, de la même Famille, en premier lieu Président de la Chambre des Comptes, et Intendant en Languedoc, puis Evêque de Toulon, Maître de l'Oratoire du Roi, Conseiller d'Etat ordinaire, mourut en 1662. en odeur de sainteté, que l'on prétend avoir été manifestée par des miracles avérez.

Quoique le nom de cette Famille se prononce comme ayant un E ouvert, cependant il s'écrit sans aucun accent, selon l'ancien usage suivi par les Sçavans, anciens

ciens et modernes, qui ont parlé de l'Évêque de Lavour, lesquels ne sont pas en petit nombre, c'est l'usage constant dans la Famille de ce Prélat, à quoi l'on a crû devoir se conformer.

Jean Marquis Dacigné, issu des Comtes de Rennes, qui étoient Cadets des Souverains de Bretagne, est mort à Rennes le 12. May, d'une révolution de Goutte. Il étoit le dernier de cette ancienne et illustre Maison : dans sa Branche on a porté le nom de Marquis de Carnavalet, jusqu'à l'extinction de la Branche aînée, dont l'héritière avoit épousé feu M. le Duc de Richelieu. Elle étoit mere de M. le Duc de Richelieu d'aujourd'hui. Le Marquis d'Acigné avoit été marié trois fois ; en premières Nôces avec l'héritière de la Maison de la Menselière Coëtquin, dont il n'a pas eu d'enfans ; en secondes Nôces, avec la fille unique du Comte de Langle, et de sa première femme, sœur du Marquis de Coëtanfao, morte en couche ; et en troisièmes Nôces, une des filles du Président de Rochefort, dont il reste une fille unique, âgée d'environ onze ans.

Henry-François de Paule le Febvre d'Armesson, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, décédé le 14. Mars, âgé de 24. ans.

Le 22. M. Jean-Baptiste Bochart, Chevalier, Seigneur de Sarron, Président en la première Chambre des Enquêtes, est mort dans la 29^e année de son âge.

Dame Marie-Gabrielle le Cirier de Neuchelles, Epouse de M. Samuel-Jacques le Clerc, Chevalier, Seigneur, Marquis de Juigné, accoucha le 6. May, d'un fils qui fut tenu sur les Fonts, et nommé Armand-Louis, par M. Armand-Gabriel, Marquis de Craon, et par D^{me} Louise-Christine Eugénie le Cirier de Neuchelles, veuve de M. Charles, Marquis de Brion.

D. Marie-Anne Cherouvrier des Grassières, Epouse de M. Galiot, Maître des Requêtes, accoucha le 7. d'un fils qui fut tenu sur les Fonts et nommé Antoine-Jean par M. Jacques-Antoine Herinx, Prieur de Ligny, et par Dame Jeanne-Claude Cherouvrier des Grassières, Epouse de M. Aubert de Tourny, Maître des Requêtes.

Dame Françoise-Louise de Laurans, Epouse de M. Louis-François de Laurans, Comte de Montserin, accoucha le même jour d'une fille qui fut nommée Louise-Elisabeth, par Christophe de Brague, Comte de Loches, et par D. Elizabeth-Michelle de Givry, Epouse de M. Claude
Henry

Henry le Pelletier de la Houssaye.

Le 11. May, D. Barbe-Charlotte Aubourg, Epouse de Guillaume Aubourg, Marquis de Bourg, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gardes des Rolles des Offices de France, accoucha d'une fille, qui le sur-lendemain fut tenuë sur les Fonts et nommée Marie-Charlotte, par Charles Aubourg, Marquis de Boury, Conseiller du Roi en ses Conseils, Garde des Rôles des Offices de France, Ayeul Paternel, et par D. Marie Poupard, Epouse de M. François-Nicolas Aubourg, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier General des Bâtimens du Roi, Ayeule Maternelle.

Claude-François-Léonor de S. Maurice, Comte de Savigny, &c. épousa le 20. Avril D. Marie-Thérèse-Léonor du Maine du Bourg.

Le Vicomte d'Epinoÿ, Mestre de Camp de Cavalerie, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Champagne, a épousé sur la fin de ce mois D. N. . . de Launoy, fille du Comte de ce nom. Le Comte de Lannoy descend des Ayeuls les plus illustres; on trouve dans les différentes Branches de sa Maison un grand nombre de Seigneurs attachez ou aux
Rois

1198 MERCURE DE FRANCE
Rois de France , ou aux Ducs de Bottr-
gogne , ou aux Empereurs , ou aux Rois
d'Espagne. On compte de ce nom plu-
sieurs Chevaliers des Ordres du Roi ,
18. de la Toison d'Or , des Vicerois de
Navarre et de Naples , des Gouverneurs
Generaux de Génes , de Flandres , de
Hollande , de la Comté de Namur , &c.
sans parler de plusieurs Grands Officiers
de la Couronne, Generaux d'Armées, &c.
Le Comte de Lannoy , avoit épousé
D. N. . . de Furtemberg , fille d'Antoine
Egon , Landgrave de Furtemberg , Prin-
ce du S. Empire , mort Regent de l'Elec-
torat de Saxe.

V E R S

*Envoyez à M. le Président Bouhier ,
de l'Académie Française ,
le jour de sa Fête.*

Illustre Favori de Thémis et des Muses ,
Cher Bouhier , reçois mes excuses.
En ce jour solennel , où chacun à l'envi ,
S'empresse à t'aller rendre hommage ,
Purgon , qui sous ses loix tient mon corps asservi ,
Me prive de cet avantage.
Encor si dans ces Vers , pour bien peindre à tes
yeux ,

Les

Les divers sentimens qu'ont fait naître en mon
ame,

Tes talens, tes vertus, ton accueil gracieux,

Apollon m'inspiroit sa poétique flâme !

Mais par un sort fatal en lui,

Au lieu du Dieu des Vers, qui souvent me domine,

Je ne puis trouver aujourd'hui,

Que le Dieu de la Medecine. (a)

Je croyois du moins qu'à mon gré,

Je pourrois recourir aux richesses de Flore ;

Mais ce matin Zéphire ayant peu soupiré,

Et l'Aurore encor moins pleuré,

Ils n'ont dans nos Jardins presque rien fait éclore ;

Et l'on n'a pû par-tout cueillir que quelques fleurs,

Peu dignes d'être entrelacées,

Parmi celles que les neuf Sœurs,

Sur ta tête Sçavante avec art ont placées.

(a) Apollon est le Dieu des Vers et le Dieu
de la Medecine ; c'est ce qu'il dit lui-même
dans Ovide, Liv. 1. de ses Métam.

Per me concordant carmina nervis

*Inventum Medicinæ meum est, opiferque per
orbem,*

Dicor, et herbarum est subjecta potentia nobis.

*Par M. Cocquard, Avocat au Parlement
de Dijon.*

AR-



ARRESTS, DECLARATIONS,
ORDONNANCES, &c.

ARREST du 13. Février, qui ordonne que tous Particuliers, gens du commun des Villes et lieux où les Aydes ont cours, seront sujets aux Droits de détail comme les Cabaretiers, sur les Vins et autres Boissons qu'ils consommeront au de là de ce qui est nécessaire pour leur provision, eu égard à leur état, condition, famille et impositions à la Taille et Capitation : Et qui attribué à Messieurs les Intendans la connoissance des contestations qui pourront naître à ce sujet.

ARREST du 13 Mars, portant Règlement pour la fabrique des Toiles et Étoffes de fil, fil et coton, et tout coton, teints ; par lequel il est dit ce qui suit : Sur ce qui a été représenté au Roy, que la fabrique des toiles et étoffes de fil, fil et coton, et tout coton, teints, quoique réglée par Arrêt de son Conseil, du 7 Aoust 1718. n'a pû encore être portée à toute la perfection qu'elle peut naturellement acquérir, parce qu'il se trouve souvent de la difficulté dans l'exécution de quelques articles de ce Règlement ; et que pour rendre cette manufacture aussi utile à l'Etat qu'elle le peut être, il conviendrait de donner une forme nouvelle audit Règlement, et d'y ajouter plusieurs dispositions nécessaires, pour assurer la bonne qualité des Marchandises y spécifiées, et en augmenter le commerce. A quoi S. M. voulant pourvoir : Elle auroit nommé les sieurs Pome-
raye

raye , Cecile , le Planquois , Desportes , Prié , le Moyné , Beard et Poret , négocians à Rouen , faisant commerce desdites toiles et étoffes , pour , conjointement avec le sieur Fosse Inspecteur général des Manufactures de toiles , projeter les Articles qui doivent composer le nouveau Règlement , ce qui ayant été fait , et les principaux Fabriquans desdites Marchandises , et les Merciers-Drapiers ayant été entendus : Vû les observations des Inspecteurs desdites Manufactures , et celles que les Syndics de la Chambre du Commerce de Normandie ont faites sur tout ce qui a été proposé pour parvenir à faire le Règlement dont il s'agit , ensemble l'avis du sieur de Gasville , Maître des Requêtes , Intendant et Commissaire départi pour l'exécution des Ordres de Sa Majesté , dans la Généralité de Rouen , et celui des Députés du commerce , &c. Ce nouveau Règlement , qui contient cinquante articles , a été inséré à la suite dudit Arrêt. S. M. ordonne aux sieurs Intendants et Commissaires départis pour l'exécution de ses Ordres dans les Généralitez de Rouen , Caën et Alençon , et dans les autres Provinces du Royaume , de tenir la main à l'exécution de l'Arrêt , &c.

ORDONNANCE DU ROI , du 20 Mars ,
 Pour fixer le nombre de Congez limitez , qui pourront être accordez pendant l'Eté , dans chaque Bataillon et dans chaque Escadron de Cavalerie ou de Dragons.

ORDONNANCE DE POLICE , du 21 Mars ,
 Concernant la Jurisdiction de M. le Lieutenant General de Police , et le droit et possession où il est de connoître seul de la Marchandise de Foin
 pour

7202 **MERCURE DE FRANCE**
pour la provision de Paris, à l'exclusion des Offi-
ciers du Bureau de l'Hôtel de Ville et de tous autres.

ARREST, du 27 Mars, concernant l'entrée dans le Royaume par les Bureaux y désignez, et les visites et marques, tant des Draps et autres Etoffes de laine, ou fabriquées avec de la laine et autres matières, que des Etoffes de soye, ou mêlées de soye, or et argent, venant des pays étrangers, et dont le commerce et usage sont permis.

SENTENCE DE POLICE, du 13 Avril, qui condamne la Dame Gubert en 3000 l. d'amende, pour avoir donné à jouer au Jeu de Pharaon, et le sieur de la Marque en 1000 liv. d'amende pour avoir joué audit Jeu de Pharaon.

ORDONNANCE DU ROY, du 20 Avril, pour faire faire par les Intendans, ou ceux qui seront par eux commis, une Revûe générale des Troupes de Milice.

SENTENCE DE POLICE du 27 Avril. Qui condamne Jean Moynat, Edmé Moynat et Louis le Maire, Marchands de Foin, en cinq cents livres d'amende chacun, pour avoir discontinué la fourniture de Foin sur les Ports de cette Ville.

ARREST du 29. Avril, qui autorise les Sieurs Commissaires du Conseil nommez par les Arrests des 17. Decembre 1726. et 3. Mars 1728. à liquider jusqu'au dernier May 1731. les finances des Offices supprimez : et les Gardes du Trésor Royal à en faire les Remboursemens jusqu'au dernier Juin suivant

ARREST du même jour, concernant la marque des Etoffes d'or, d'argent et de soye, ou mêlées d'autres matières, qui se fabriquent dans le Royaume,

ARREST du 6. May, qui commet le Sieur Louis-Alexandre de Barillon, pour, au lieu et place du feu sieur le Cordier, continuer la Recette generale du droit d'un pour cent, qui se perçoit sur les marchandises des Isles et Colonies Françoises de l'Amerique, et en rendre compte au Conseil.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 10. May, dont voici la teneur. Le Roy étant informé qu'on a affecté de répandre dans le public un Mémoire imprimé sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, sans privilege ni permission, sous le titre d'*Observations sur le Bref du Pape, qui établit M le Cardinal de Bissy et M. l'Archevêque de Roïen, Commissaires Apostoliques pour le gouvernement et la réformation de l'Ordre de Cluny. M. DCCXXXI.* Sa Majesté auroit jugé à propos de faire examiner ce Memoire en son Conseil; et par le compte qui luy en a été rendu, Elle auroit reconnu que cet ouvrage n'est qu'un tissu de déclamations d'invectives, de traits satyriques et injurieux, temerairement hazardez contre des personnes que leur caractere personnel, leur dignité, et la confiance dont ils ont été honorez d'abord par Sa Majesté, et ensuite par nôtre S. Pere le Pape, devoient mettre à couvert d'une licence si criminelle; et qu'ainsi un tel ouvrage ne pouvant être regardé que comme un libelle diffamatoire, Sa Majesté ne doit pas différer de le flétrir comme il le merite, en se reservant de faire une justice exemplaire des auteurs de ce libelle, lorsqu'ils seront connus par une procédure reguliere: à quoy étant necessaire de pourvoir, ouy le rapport, et tout considéré, S A MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, a ordonné et ordonne que l'Imprimé, qui a pour titre,

Ob.

Observations sur le Bref du Pape, qui établit M. le Cardinal de Bissy et M. l'Archevêque de Roïen, Commissaires Apostoliques pour le gouvernement et la réformation de l'Ordre de Cluny. M. DCCXXXI. sera et demeurera supprimé; et en consequence ordonne que tous les exemplaires dudit Memoire, qui ont été repandus dans le Public, seront incessamment rapportez au Greffe du Sieur Herault Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, pour y être lacerez. Fait Sa Majesté très expresses inhibitions et deffenses à tous ses Sujets, de quelque état ou condition qu'ils soient, d'en vendre, debiter, ou autrement distribuer, même d'en retenir aucuns, à peine de punition exemplaire contre ceux qui s'en trouveront saisis: Ordonne en outre Sa Majesté, qu'à la requête du Sieur Moreau son Procureur au Châtelet de Paris, il sera informé par ledit Sieur Herault Lieutenant General de Police, contre tous ceux qui ont composé, imprimé, vendu, debité, ou autrement distribué ledit libelle, pour être par luy, avec les Officiers du Châtelet, le Procès fait et parfait en dernier ressort aux coupables, suivant la rigueur des Ordonnances, Sa Majesté leur attribuant à cette fin toute cour, jurisdiction et connoissance, et icelle interdisant à toutes ses Cours ou autres Juges. &c.

On donnera deux volumes du Mercure de France le mois prochain, pour avoir lieu d'employer quelques Pieces dont on n'a pas pû encore faire usage, a cause de l'abondance des Matieres du tems, et qui nous paroissent dignes de la curiosité du Public.

Table

T A B L E.

P ieces Fugitives. Le Misanthrope, <i>Fable</i> ,	999
Lettre sur un voyage en Galilée, fait au mois de Décembre dernier,	997
Les Tourterelles, L'ille de M ^{lle} de la Vigne,	1015
Lettre sur le Bureau Typographique,	1017
Le Faune, <i>Aglogue</i> ,	1024
Lettre sur le bruit d'Ansacq,	1028
L'Amour et Plutus, <i>Poëme</i> ,	1035
Cantique traduit de l'Hebreu en Prose Française,	1039
Stances sur la Fievre,	1042
Lettre sur une Inscription Romaine découverte le mois dernier,	1045
Ode Sacrée,	1055
Suite des personnes Illustres du Comte d'Eu,	1056
Vulcain vangé, <i>Cantate</i> ,	1071
Projet d'un Traité complet du Droit Public,	1074
Enigmes et Logogryphes, &c.	1086
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts, &c. Bi- bliothèque Grammaticale,	1089
Relation de la Révolution de Constantinople, &c.	1092
Essay sur l'Esprit, &c.	1093
Discours sur la Comedie, &c.	1098
Alcibiade, <i>Comédie</i> ,	1109
Memoire sur la Carte de l'Empire d'Alexandre,	1118
Livres nouveaux des Pays Etrangers, &c.	1128
Enfant illustre par son sçavoir,	1132
Operation de la Taille, &c.	1135
Questions proposées, &c.	1136
Nouvelles Estampes,	1137
Chanson notée,	1138
Spectacles, Endymion, <i>Extrait</i> ,	1139
L'Italie Galante, ou les Contes, &c.	1152

Nouvelles Etrangères, nouvelle Révolution à Constantinople, &c.	1157
De Russie, Dannemark, Allemagne, Italie, &c. Lettre écrite de Turin,	1159
D'Espagne, d'Hollande et Pays Bas,	1162
Morts des Pays Etrangers,	1168
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1169
Mandement de l'Archevêque de Paris,	<i>Ibid.</i>
A Mad. la Duchesse * * * Vers,	1170
Epitaphe et Funerailles de M. de Vauban, &c.	1181
Vers à M ^{lle} * * *	1183
Morts, Naissances, &c.	1190
Vers au President Bouhier,	1192
Arrets Notables,	1198
	1200

Erata du dernier volume.

PAge 832. ligne 2. la Place d'Etméidan, *lisez* la Place dite Atméidan, ou l'Hipodrome des Grecs, &c. P. 833. l. 2. instruit à porter, *l.* instruit, et apporter, &c. P. 835. l. 27. avoit monté, *l.* il étoit monté. P. 965. l. 18. Reprendre, *l.* Répandie. P. 970. l. 10. haine, *l.* depte.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1001. ligne 3. doivent, *l.* devoient. *Ibid.* l. 4. du bas, Verres, *l.* Terres. P. 1004. l. 3. du bas, d'acauche, *l.* d'Acanthe. P. 1015. l. 4. paroissies, *l.* paroissez. *Ibid.* l. 20. Paroissoient, *l.* paroissent. P. 1024. l. 7. et, *l.* à. P. 1050. l. 11. votre, *l.* notre. P. 1068. l. 5. Louis XIV. *l.* Louis XIII. P. 1105. l. 5. et sur tout, *l.* et Suetone. P. 1107. l. dernière, fassent, *l.* fissent. P. 1109. l. 8. dans, *l.* en. P. 1120. l. 18. lût, *l.* qu'il lût. P. 1130. l. 1. Rusine, *l.* Rafine. *Ibid.* l. 8. l'Hydraulique. *l.* l'Hydraulique. P. 1138. l. 8. que r'ais-je, *l.* que t'ay-je. P. 1145. l. 13. Quan don, *l.* quand on. P. 1182. l. 20. nous, *l.* vous.

L'Air noté doit regarder la page

1138

